Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13348 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 29 DÉCEMBRE 1987

Terrorisme à Barcelone

Le fait que l'attentat anti américain commis le 26 décembre à Barcelone ait été revendiqué par deux groupuscules séparatistes catalans renvoie à une époque de l'histoire espagnole que l'on croyait définitivement révolue : celle où, dans l'esprit des militants indépendantistes, les intérêts américains étaient associés à ceux de l'Etat central, oppresseur de la démocratie et des nationalités. L'accord signé entre Franco et Eisenhower au début des années 50 n'avait-il pas été, pour le Caudillo, un très précieux soutien ?

Franco est mort depuis douze ans et le nationalisme catalan, qui fut l'un des plus ardents à le combattre, a déposé les armes. Les relations de la Généralité de Barcelone avec Madrid ne sont certes pas toujours idylliques ; mais on se querelle en bonne démocratie et l'indépendantisme, contrairement à ce qui se passe au Pays basque, n'a plus en Catalogne aucune infrastructure, aucun soutien social.

C'est par sa puissante capacité créatrice, par sa langue autrefois rebelle, devenue aujourd'hui facteur d'intégration, par son ouverture, que s'est affirmée la nation catalane, non par le terrorisme. Les derniers attentats qui ont frappé Barcelone furent le fait de l'ETA basque, qui, en s'exportant ainsi dans la ville olympique, espérait apparaître plus redoutable encore. Ces actions meurtrières ont fait descendre dans les rues de Barcelone des centaines de milliers de manifestants et déclenché la colère des intellectuels catalans.

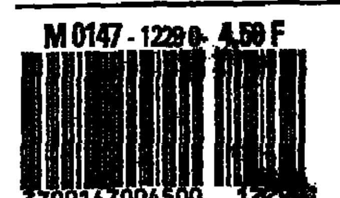
C'est dire que les deux groupuscules qui se disputent la paternité de l'attentat de samedi n'ont rien à y gagner en termes de popularité, quand bien même l'anti américanisme aurait-il encore en Espagne quelques beaux jours devant lui. Le ressentiment envers les Etats-Unis, pour leur soutien à la dictature, pour leur politique en Amérique latine, a en effet la vie dure. Le premier ministre, M. Felipe Gonzalez, s'était risqué courageusement en 1986 à organiser un référendum sur le maintien de l'Espagne dans l'OTAN. Il en sortit victorieux, mais il lui avait fallu promettre de négocier avec les Etats-Unis le départ de certaines installations militaires, en particulier le retrait des soixante-douze chasseurs-bombardiers F16 stationnés à Torrejon.

Cette négociation se révèle des plus difficiles. M. Gonzalez ne peut en effet décevoir son opinion publique ; mais il ne peut non plus, au moment où il s'efforce de faire participer son pays à la réflexion qui prend corps sur la défense européenne, risquer d'apparaître comme un partenaire peu crédible dans l'alliance atlantique.

Cependant, l'attentat de Barcelone n'a peut-être aucun rapport avec cette négociation. Les autorités espagnoles et les Américains eux-mêmes n'excluent pas l'idée qu'il marquerait une reprise de ce que l'on nomme le terrorisme « international », c'est-à-dire proche-oriental. L'Espagne avait déjà été la cible, en avril 1985, de ce type de violence, lorsque le Djihad islamique s'en était pris à un restaurant proche de la base américaine de Torrejon, faisant dix-huit morts espagnols. L'attentat de Barcelone ne ferait dans cette hypothèse qu'illustrer la volonté affichée par certains groupes de frapper n'importe où.

(Lire nos informations page 24.)

M 0147 - 1229 - 4,50 F



Apaisement en Nouvelle-Calédonie

Le numéro deux du FLNKS a été remis en liberté

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nouméa a infirmé, le lundi 28 décembre, l'ordonnance de mise en détention de M. Yeiwéné Yeiwéné, numéro deux du FLNKS, le parquet ayant fait appel de cette ordonnance délivrée par M. Michel Blanc, juge d'instruction, le 22 décembre. M. Yeiwéné est accusé de « provocation au meurtre ». A Paris, Mgr Decourtray avait, dans une interview au « Journal du dimanche », décrit la situation en Nouvelle-Calédonie comme « l'urgence des urgences ».

L'inculpation et la mise en détention de M. Yeiwéné Yeiwéné avaient suscité une très ferme mise en garde du président de la République, le 24 décembre, à bord du porte-avions *Clemenceau*. Le chef de l'Etat en avait appelé au respect du dialogue et de l'équité, notamment à l'égard de la communauté canaque. Au contraire, M. Jacques Lafleur, député RPR du territoire, qui s'était entretenu de ce sujet avec le premier ministre, s'était félicité d'une telle décision, estimant que son incarcération *« aiderait M. Yeiwéné à réfléchir pour la prochaine fois »*.

A sa sortie du camp Est, la prison de Nouméa, lundi, M. Yeiwéné s'est déclaré *« plus déterminé que jamais »* à poursuivre sa lutte pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Il a annoncé qu'il appellerait les militants indépendantistes à faire preuve eux aussi de davantage de *« détermination »*. *« Il faut remplir les prisons »*, a-t-il expliqué en demandant à ses militants de ne pas répondre aux convocations de la justice. *« Laissez les gendarmes venir vous mettre les menottes, vous entraîner devant le juge ; pas un mot devant le juge, laissez-les faire »*, a-t-il dit.

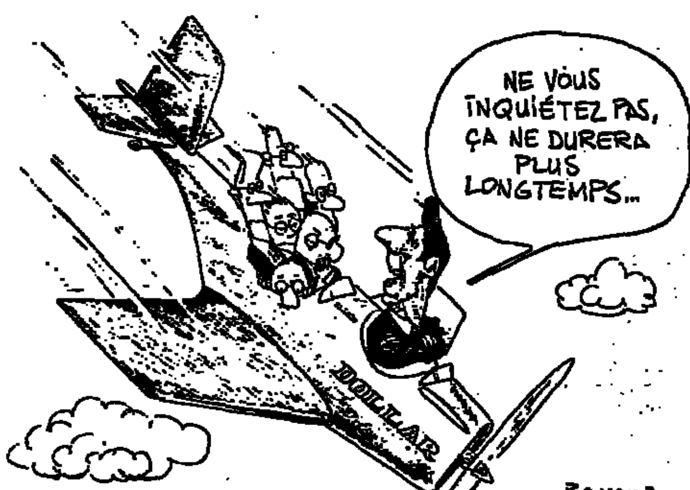
Evoquant les poursuites judiciaires engagées contre d'autres dirigeants du FLNKS, et notamment contre son chef de file, M. Jean-Marie Tjibaou, M. Yeiwéné a ensuite déclaré : *« Ces mesures sont des mesures d'arrière-garde qu'on a vu appliquer dans d'autres pays.*

(Lire la suite page 7.)

La monnaie américaine au-dessous de 125 yens

Les banques centrales ne parviennent pas à enrayer la chute du dollar

Malgré des interventions des banques centrales, le dollar a à nouveau baissé, le lundi 28 décembre. Il a atteint ses plus bas niveaux depuis l'après-guerre vis-à-vis du yen (123,55 yens à Tokyo) et du deutschemark (1,60 DM à Francfort). A Paris, il cotait 5,43 F. Le deutschemark s'est légèrement raffermi, à 3,39 F. Après cinq jours consécutifs de baisse, la chute des cours des actions à Tokyo s'est arrêtée lundi, à la veille de la traditionnelle fermeture annuelle. A Paris, les cours étaient en baisse de 2 % à l'ouverture.



Lire page 20 l'article de ERIK IZRAELEWICZ

Les débats de fin d'année en RFA

Querelles d'Allemands à la veillée

BONN
de notre correspondant

L'Allemagne fédérale, comme en chaque fin d'année, s'est retirée dans ses appartements. On ne parle pas ici de *« trêve des confiseurs »*, mais de la *« pause »* que chacun s'accorde au sein de la famille avant de commencer la nouvelle année.

Le débat public fait relâche sur les estrades, mais il se poursuit autour des tables décorées, où les générations se retrouvent pour les fêtes. Les événements des mois passés sont commentés, on tire le bilan d'un automne mouvementé. De la visite de M. Erich Honecker jusqu'à la signature du traité sur l'élimination des euromissiles, la République fédérale a vécu un automne faste : les choses bougent dans un sens souhaité par la majorité de l'opinion. Un peu de baume a été mis sur la plaie de la division du pays avec la nouvelle phase de rapprochement entre Bonn et Berlin-Est, et la lourde angoisse d'être un pays cible à cause de la densité des armes nucléaires stationnées sur le sol allemand s'est quelque peu dissipée.

Les mots-clés qui animent les soirées ne sont pas cette année ceux qui firent florès l'an passé : missiles, Tchernobyl, mort des forêts. Le pacifisme et l'écologie seraient-ils passés de mode en RFA ? Non, mais l'expression s'en est plutôt assagie.

LUC ROSENZWEIG.

(Lire la suite page 4.)

LE MAROC DE DELACROIX

DE MAURICE ARAMA

LE MAROC DE DELACROIX

PRIX ÉLIE FAURE 1987

DU LIVRE D'ART

POUR LA MEILLEURE MONOGRAPHIE

LES ÉDITIONS DU JAGUAR

3, rue Roquépine, 75008 Paris. Tél. 42.65.69.30

DIFFUSION VILO

Un entretien avec le grand rabbin de France

« Notre responsabilité est de donner au juif l'envie et la fierté de le rester »

M. Joseph Sitruk, nouveau grand rabbin de France, élu pour sept ans, le 14 juin dernier (le Monde *du 16 juin*), *prendra officiellement ses fonctions le 1er janvier 1988. Ancien grand rabbin de Marseille, le successeur de M. René-Samuel Sirat présente ici les orientations de son « septennat », en affirmant qu'il* « faut créer un nouveau courant de culture juive ». *Il s'exprime aussi sur les derniers incidents en Cisjordanie et à Gaza.*

« Un rabbin orthodoxe, tempéré par la chaleur méridionale, est-ce que ce portrait vous gêne ?

– Plutôt qu'orthodoxe, je préfère le mot engagé, car un rabbin qui ne prêche pas l'exemple, par l'engagement éthique et social de toute sa vie, n'est pas un rabbin sérieux. Au moment de se couvrir de son châle de prière – le *talit* – le juif veille à ne pas heurter son voisin : la limite de son engagement vis-à-vis de Dieu, c'est l'existence de l'autre. L'orthodoxie conçue comme intolérance rigide m'est donc totalement étrangère.

» Né en Tunisie, ayant grandi à Nice et exercé à Marseille, mon centre de gravité est la Méditerranée et, d'évidence, ce tempérament facilite la communication et l'ouverture aux autres. Qui s'en plaindrait ?

– La conversion et le mariage de Mme Eric de Rothschild ont provoqué, en 1985, un malaise au sein de la communauté entre l'autorité laïque, celle du consistoire central, et le grand rabbinat. Quelle leçon avez-vous tirée de cette crise ?

– Cette affaire ne méritait sans doute pas d'être montée en épingle comme elle l'a été. Il s'est produit une confusion des rôles sur laquelle le grand rabbin Sirat a estimé bon, en son âme et conscience, d'alerter l'opinion. Il a cru, à un moment donné, voir poindre à l'horizon le danger que le rabbinat ne soit plus la seule autorité à définir ce que doit être une conversion et à décider d'une adhésion au judaïsme. Le consistoire s'est défendu d'avoir voulu empiéter sur le pouvoir du corps rabbinique. Le problème était plus rationnel que doctrinal et un accord a été trouvé.

– Le rabbinat craint souvent de voir son pouvoir religieux grignoté par l'autorité laïque. Etes-vous tout à fait rassuré sur ce point ?

– Le Talmud dit : heureux l'homme qui connaît sa place... Des contacts que j'ai eus avec le président du consistoire central, je peux vous assurer que notre volonté de travailler main dans la main est totale. Je pars donc confiant et résolu à engager un train de réformes pour dissiper tous les malentendus liés à l'exercice de la fonction rabbinique et favoriser la collaboration de l'ensemble des responsables communautaires.

– Compte tenu de la diversité des institutions juives, le leadership de la communauté n'est pas toujours apparent. Qui doit exercer chez vous le commandement ?

– Je ne sais pas si la communauté juive accepterait facilement d'avoir un « patron » ! La formule de la direction collégiale me paraît préférable. Mais le grand rabbin y occupe une place à part. Le statut d'institutions comme le Fonds social juif ou le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives) peut toujours évoluer. Le grand rabbin, lui, ne peut être remplacé et son autorité est exclusive. Elle est l'expression de la sensibilité profonde du peuple juif, de son attachement à une histoire, à une éthique, à une religion et à ses rites. A cet égard, dans le concert des expressions communautaires, la voix du grand rabbin est unique et irremplaçable.

– Votre prédécesseur disait souvent que l'éducation est la priorité des priorités. On a beaucoup investi dans la pierre, mais les écoles juives aujourd'hui sont loin d'être remplies en maîtres et en élèves. Est-ce que vous reprenez cette priorité ?

– Nous sommes en effet en pleine pénurie de cadres – enseignants, rabbins, éducateurs – et je suis décidé à lancer un véritable programme de formation de cadres communautaires.

Propos recueillis par
HENRI TINCQ.

(Lire la suite page 9.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

Les partis et l'argent

Arrêtez le massacre !

par MICHEL BONGRAND (*)

ET si l'on rendait hommage aux hommes politiques de notre pays ? Et si l'on cessait de décrier les entreprises prises en flagrand délit, ici ou là, de soutien à ce combat des idées qui s'appelle aussi la démocratie ?

Comment peut-on avoir l'idée d'accuser, de dénoncer, de diffamer sucessivement les uns et les autres alors qu'aucune disposition ou procédure acceptée au terme d'un consensus réel ne leur offre d'autre alternative ?

Aucun parti, aucune campagne ne vit seulement des cotisations des adhérents.

On fait toujours – et non pas parfois – appel à d'autres soutiens.

Et, à l'exception de quelques brebis galeuses (il y en a certainement moins, et c'est heureux, que dans d'autres *professions*), ce n'est pas pour s'en mettre plein les poches que nos politiques font la quête, mais pour conduire leur action, acheter des panneaux d'affichage, payer leurs imprimeurs ou les faire payer par d'autres et défrayer faiblement leurs militants. On ne saurait donc leur faire un faux procès.

Si l'on veut que l'argent, venu d'on ne sait où, ne fasse pas la loi, alors, en effet, il est temps de faire une loi.

Lorsque l'on parle de contrôler le patrimoine des hommes politiques en *général*, c'est *insultant*. Le fait-on pour d'autres professions ? René Pleven disait : *« Quand je suis entré en politique, j'étais un homme intègre... Je suis encore honnête. »*

La vérité est tout simplement humaine : nous ne payons pas assez les cadres supérieurs de la *nation*. Un sénateur de la République ou un député gagnent moins que le directeur des ventes *d'une entreprise de 10 000 personnes*, alors que leur responsabilité est infiniment plus grande. Un conseiller *général* n'est pas même rémunéré sur l'ensemble du territoire comme un agent de maîtrise.

Alors pourquoi s'étonner que certains, très rares, les moins solides moralement, se laissent séduire par quelque remerciement pour une intervention couronnée *de succès* ?

Comptabilité et bulletins de paie

Alors, demain, quoi faire ? Tout d'abord, la comptabilité des partis doit être claire. Tout parti doit se définir comme une entreprise, par l'existence d'un siège « social » et un certain nombre de permanents rémunérés, ce qui implique l'existence d'une accession à la propriété ou de loyers, de salaires ou d'indemnités, et la tenue de livres.

Les bulletins de paie devront être produits en justification des personnels utilisés. Il serait souhaitable d'autre part que les dépenses de forces militantes comparables soient à peu près les mêmes. Cela pourrait s'appeler l'égalité des chances en politique. La loi peut la promouvoir en se basant sur le nombre d'élus de *chaque formation*.

Les méthodes plus ou moins clandestines de financement en cours aujourd'hui ne sont qu'une forme de défiscalisation sauvage de la part des généreux donateurs. Ceux-ci souscrivent en frais généraux, déductibles de leurs *bénéfices, et par surcroît recouvrent* la TVA : double infraction.

Il importe de mettre au point un système de défiscalisation totale, s'agissant de toute contri*bution exercée* dans le domaine politique : cela se fait déjà partiellement pour les grandes causes nationales. *Le combat pour la* démocratie n'est-il pas la première d'entre elles ?

Ensuite, il suffira de légaliser la totalité des sommes versées, donc reçues, en rendant leur publication obligatoire dans un BOFP (Bulletin officiel du financement politique) : ainsi, ceux qui donnent et ceux qui reçoivent ne seraient-ils plus accusés d'être des fraudeurs.

Que l'imprimeur de tel ou tel département soit payé par une société X, Y ou Z au bénéfice d'une formation politique ne gêne les Français que parce que cette fomation politique et cette société *ne le déclarent* pas.

Lorsque, pour entretenir de bonnes relations avec les élus locaux, départementaux, régionaux ou nationaux, une entreprise *finance à la fois plusieurs formations* politiques, cela ne choque pas non plus les Français outre mesure. Ils peuvent sinon l'admettre, au moins le comprendre.

Mais ils ne sauraient accepter que cette subvention constitue une pression de nature à conduire les hommes politiques à trahir l'intérêt de plus grand nombre au bénéfice d'un intérêt particulier, quel qu'il soit. La rigueur de la loi devrait à leurs yeux sanctionner tout trafic d'influence.

Ainsi avons-nous abordé financement des partis et patrimoine : reste l'hypothèse du plafonnement des dépenses. Encore faudra-t-il *être* sûr qu'il ne peut être transgressé par des actions indirectes provenant d'autres émetteurs. Sinon cela ne serait que poudre aux yeux pour l'électeur, ce qui ne saurait être le but du législateur.

Donc, Messieurs les juges, ne tirez pas trop sur les lampistes. Les seuls responsables des affaires publiques sont ceux qui nous gouvernent, majorité et opposition réunies. Demandez-leur plutôt de « légaliser », c'est-à-dire de légiférer ce qui, tout compte fait, est la mission pour laquelle nous les avons élus.

(*) Président-fondateur de l'Association internationale des conseils politiques (APC).

La justice solitaire

par ALEXIS SERGE (*)

APART tous ceux, de plus en *plus nombreux*, qu'inquiète le traitement infligé à l'institution judiciaire *depuis que se succèdent les* « affaires », les débats de l'Assemblée nationale sur le projet *relatif à la détention provisoire* fournissent peu de raisons d'espérer.

Paradoxe consternant, en effet, que celui présenté par une classe politique qui, une fois passées les vociférations *et les* indignations, est frappée de mutisme dès lors qu'il s'agit *d'analyser la crise de la justice et d'en définir* les remèdes.

Le divorce n'a, peut-être, jamais été si manifeste entre une opinion publique convaincue que la justice est insuffisamment protégée des pressions de pouvoirs, de corporations ou d'individus puissants et des responsables politiques incapables d'exposer les moyens de sortir de cet état de choses.

Une telle carence étonne moyennement de la part des formations de la majorité gouvernementale. Elles se satisfont du statut actuel de la justice et des juges dans la mesure où il laisse la possibilité de congédier l'une et les autres dès qu'une affaire « gêne », et les accents disciplinaires de M. Chalandon à l'égard des magistrats « agités » qui manquent à la réserve marquent la continuité d'une tradition à laquelle M. Peyrefitte donna, jadis, son expression la plus achevée. Tout au plus peut-on s'étonner de ce que certaines réflexions, d'ailleurs concises, de M. Barre ou de tel de ses collaborateurs sur la nécessité de respecter et de mieux assurer l'indépendance de la justice n'aient trouvé aucun relais à l'Assemblée nationale.

Evénements suspects

Beaucoup plus surprenante, *et décevante, il faut le dire*, est l'attitude des socialistes, qui, après avoir relevé une série *d'événements suspects dans le* déroulement ou le non-déroulement de certaines procé*dures judiciaires, n'ont pour seul* diagnostic que de les qualifier de scandaleux, et n'évoquent *comme unique solution que la* démission de l'actuel garde des sceaux.

Est-il donc *si difficile* de rappeler que, les règles de droit étant l'essence même du contrat *social* qui permet *de réguler* les conflits d'intérêts entre individus ou entre groupe sociaux et de les empêcher *de dégénérer* en vengeance privée ou en guerre civile, la mission du juge, garant *du respect de ces règles*, est essentielle ?

Est-il si pénible d'expliquer que les entraves apportées au *libre exercice*, par le juge, de sa mission atteignent la société dans ses fondements, *puisqu'elles* conduisent ses membres à penser que les règles qui la fondent ne s'appliquent *pas conformément* à l'égalité et qu'il n'y a donc pas lieu de les respecter ?

Est-il si compliqué d'exposer que les garanties qui doivent permettre au juge d'exercer la *plénitude de ses attributions* sont des garanties dues à la société elle-même, et que c'est *au regard de cette exigence*, couramment résumée par le mot d'indépendance, que l'on doit observer *l'actualité judiciaire* la plus récente ?

Est-il inconcevable d'analyser les difficultés rencontrées ces derniers mois par un certain nombre de juges d'instruction et les décisions de *juridictions* d'appel ou de cassation à l'égard de procédures menées par quelques-uns de ces juges à partir de la simple question suivante : les garanties du libre exercice des fonctions juridictionnelles ont-elles été assurées, l'indépendance a-t-elle été respectée ?

Oui, décrire la justice française telle qu'elle est, exposer ce qu'elle devrait être, par référence aux principes de ce que l'on appelle au fond l'Etat de droit, expression pourtant abondamment utilisée par les socialistes voici quelques années, semble dépasser désormais leurs possibilités.

On ne peut manquer de rapprocher ce constat des difficultés qu'éprouve depuis quelque temps déjà un des plus importants laboratoires d'idées de la gauche en matière judiciaire, dès lors qu'il s'agit de dessiner, d'une façon qui soit convaincante pour d'autres qu'une poignée de ses membres, les traits d'une justice efficacement protégée des pressions de toute nature.

Le Syndicat de la magistrature, puisque c'est de lui qu'il *s'agit, n'a-t-il pas en effet* décidé, lors de son dernier congrès, de répliquer à la crise *de l'institution judiciaire par*... la création d'un groupe de travail !

La place et le temps manquent *aujourd'hui pour analyser* en profondeur les causes de cette inertie de la gauche. Evo*quons simplement, comme une* regrettable probabilité, la survivance en son sein d'une défiance *profonde à l'égard d'une justice* dans laquelle la logique juridique ne serait plus jamais subsidiaire par rapport aux impératifs politiques ou à ceux de la raison d'Etat.

L'opinion que la magistrature est majoritairement conservatrice et quelques idées-forces du type « pas de liberté pour les ennemis de la liberté », « vous êtes politiquement minoritaire donc vous avez juridiquement tort », « à bas le droit bourgeois » ne constituent-elles pas un résumé trop fidèle de certaines des bases de la pensée judiciaire socialiste ?

Double cruauté

C'est dire que, en cette fin *d'année* 1987, il est difficile de placer ses espoirs de changement de la justice dans des len*demains électoraux* qui chanteraient. On l'a vu, rien n'autorise à penser que les socialistes aient tiré le moindre enseignement de l'ajournement des réformes promises en 1981, qui devaient tendre à donner plus d'autorité au Conseil supérieur de la magistrature en élargissant sa composition *et* en accroissant ses pouvoirs.

La *remarque* de M. Wagner *au cours* des débats de l'Assemblée nationale sur la réforme touchant à la détention provisoire, *remarque suivant* laquelle les socialistes n'auraient pas à se plaindre de faire aujourd'hui les frais de manipulations de la justice s'ils avaient hier réalisé les promesses faites en 1981, est double*ment* cruelle. Doublement, parce qu'elle est certainement l'expression de la vérité, et parce qu'elle est exprimée par la bouche d'un député du Front national. Etait-ce à un député du *Front national* de rappeler ce qui relève simplement du bon sens ?

La justice est-elle comme *l'automobile des frères Dupont*-Dupont dans *Tintin au pays de l'or noir :* en panne au milieu du *désert, alors que les dépanneuses* sont aussi en panne ?

La crise judiciaire actuelle *paraît pourtant assez spectacu*laire pour que les femmes et les hommes les plus directement *concernés* par le droit et la justice, avocats, magistrats, universitaires, en appellent publique*ment au président de la* République, garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire, et *fassent valoir que le souci du* crédit de la justice aux yeux de la nation requiert des mesures aussi urgentes que celle du crédit des hommes politiques, qu'une prochaine loi sur le financement des partis va *renforcer*.

Il ne reste que peu de temps pour prendre des initiatives en ce *sens, car une fois la normalisation* venue il sera trop tard.

(*) Pseudonyme d'un magistrat de la chancellerie qui nous a demandé de lui préserver l'anonymat.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (*1944-1969*) Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

Au Courrier du Monde

AFFAIRE MICHEL DROIT

« A vouloir trop prouver »

Vous n'avez pas cru devoir com*menter* sur le champ la mise au point, d'ailleurs pas mal emberlificotée de M. Yves Rocca sur « Des anomalies qui n'en sont pas » (*le Monde* du 23 décembre). Je vous en félicite.

Vous avez sans doute pensé, vous aussi, que ce texte se passait de commentaire ; il est certes plus accablant *pour M. Droit que pour* d'autres, sinon pour M. Rocca lui-même.

Dans l'ignorance du dossier lui-même, le principal reproche qu'en effet le Français moyen peut faire à M. Droit est d'avoir participé à une délibération dans laquelle, étant donnés ses liens avec un des candidats, il ne pouvait pas juger objectivement. Or, pour M. Roca, ces liens *ne seraient pas différents de ceux* que les membres de la commission, dont M. Droit lui-même, ont avec tous ceux qu'« ils rencontrent dans les couloirs de Radio-France, etc. ».

A vouloir trop prouver, M. Rocca réduit tous ses louables *efforts* à néant, et l'on revient au point de départ : comment comprendre que le premier souci d'un innocent, M. Droit en l'occurrence, soit de supprimer le juge chargé de faire la lumière ? S'il avait eu le courage de faire face à l'inculpation, il n'aurait peut-être plus besoin aujourd'hui que des M. Rocca viennent maladroitement prendre sa défense. Et nous aurions évité un beau gâchis « au niveau » *(sic)* de la justice.

JACQUES PÉNAUD
(Aix-en-Provence).

BAISSE DU DOLLAR

Bon sens et contresens

Le sommaire du *Monde* du ven*dredi 18 décembre 1987, rubrique* économie, page 37, porte le premier paragraphe suivant : « Le dollar restera orienté à la baisse après les déclarations du ministre ouest-allemand des finances. Les indicateurs économiques *américains* sont pourtant encore favorables. »

En apparence, rien à redire à ce texte. Chacun comprend en effet que, si les indicateurs économiques sont favorables, le dollar devrait cesser de baisser : les économies saines ne font-elles pas les monnaies fortes ?

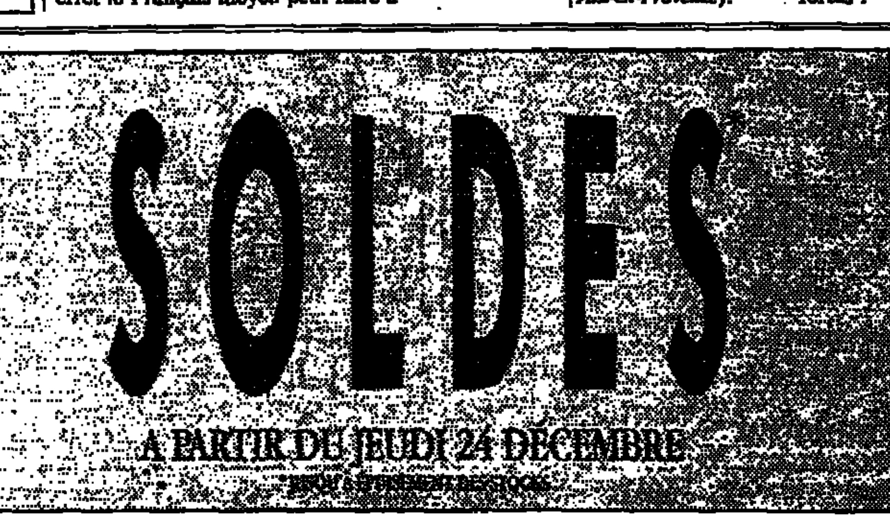
Hélas, le bon sens équivaut ici à un contresens. En effet, comme l'a encore répété M. Volcker à Tokyo voici quelques jours, les déficits américains sont *« insoutenables »*. Ce mot, il faut maintenant le prendre à la lettre. Il signifie que mieux les affaires marchent aux Etats-Unis et plus sera sévère la récession inévitable pour compenser ces déficits *« insoutenables »*.

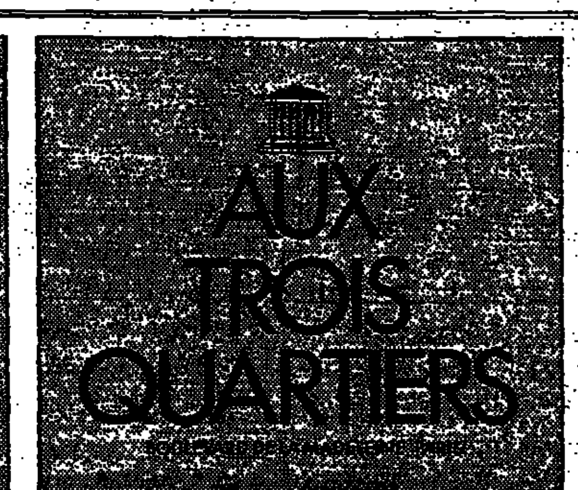
Cela, le marché des changes l'a compris. C'est pourquoi le dollar baisse. Il baissera d'autant plus profondément que l'économie américaine gardera les apparences de sa bonne santé.

Cela n'est malheureusement pas de l'ordre des hypothèses plus ou moins probables mais des certitudes « incontournables », comme le groupe des 33 l'a démontré.

MICHEL ALBERT.







Etranger

La colère des Palestiniens de Gaza

« En finir avec l'occupation »

GAZA
de notre envoyé spécial

Le ton est celui de la colère. Et, qu'ils soient tenus sous le coup de l'émotion ou bien à l'intention du journaliste étranger de passage, les propos entendus, à une dizaine de kilomètres au sud de la ville de Gaza, dans le camp de réfugiés de Bourej, le dimanche 27 décembre, n'en témoignent pas moins de la rancœur et du ressentiment accumulés. Ici, les enfants vont nu-pieds dans la boue, et les baraques abritant quelque seize mille Palestiniens ont des allures de bidonville ; ici, il n'y a qu'un pitoyable terrain de jeux pour une population majoritairement adolescente, les égouts sont à ciel ouvert et les « routes » détrempées par la pluie sont à peine praticables.

Le tableau est misérabiliste à souhait, mais il reflète la condition de nombre de réfugiés de Gaza (650 000 habitants), le plus petit des territoires occupés par Israël, et celui qui fut le théâtre des plus violents affrontements au cours de ces deux dernières semaines.

Couvre-feu

Ce dimanche, la tension était vive à Bourej, alors que plusieurs centaines de résidents de Gaza viennent d'être arrêtés. On y tient des propos de défi et de détermination. Dans la pièce qui tient lieu de « salon » — quelques nappes, une armoire à glace, un poêle à pétrole, — un père de sept enfants, dont l'un a été blessé par balles, affirme qu'il n'est pas question d'empêcher les jeunes d'aller manifester : *« C'est le combat de tout le monde et nous devons tous y participer. »* Un jeune homme arbore fièrement un bras en écharpe, sous l'œil admiratif de la famille et des voisins. Il dit qu'il vient de passer trois jours à la prison d'Ansa-2, où il a été *« humilié, insulté et battu »*.

Autres demeures, mêmes récits. Cette jeune femme, Sobhiya, relate que *« des soldats sont venus arrêter son mari à 2 heures du matin — sans explications »*. Cette grand-mère, fichu blanc sur la tête, rapporte que l'armée a lancé une grenade lacrymogène à l'intérieur de sa maison... Et cette autre jeune femme raconte que des parents et amis *« ont été embarqués »* eux aussi en pleine nuit, *« en pyjama »*.

Il y a eu un manifestant tué et plusieurs autres blessés à Bourej lors de ces quinze derniers jours. Depuis, la plupart des accès au camp ont été clos avec des murs de sable ; seule, une entrée reste en service, contrôlée jour et nuit par l'armée.

Mais c'est à Jabaliya, autre camp au nord de Gaza, hébergeant plus de soixante mille réfugiés, que les affrontements furent les plus durs. C'est d'ici qu'est partie la récente tourmente dans les territoires occupés. Les première manifestations commencèrent le 9 décembre lorsque les jeunes du camp descendirent dans la rue à la suite d'un accident de la route : quatre Palestiniens venaient d'être tués lors d'une collision avec un camion israélien. Le chauffeur fut inculpé, immédiatement, mais la rumeur de Jabaliya disait que l'accident avait été provoqué pour *« venger »* la mort d'un homme d'affaires israélien assassiné la veille à Gaza. L'incident était en tout cas révélateur du climat ambiant.

Depuis mercredi, le camp est bouclé par l'armée : impossible d'y entrer ou d'en sortir. Les allées de cette cité entourée d'orangeraies et qui s'étale au long de la mer au fil des arrivées de réfugiés sont patrouillées par des véhicules militaires. Selon le directeur de l'UNRWA (1), M. Bernard Mills, un couvre-feu très strict a été imposé, n'autorisant les habitants à sortir de chez eux qu'une heure par jour. *« Depuis jeudi*, poursuit-il, *nos programmes d'aide humanitaire ont été arrêtés. En dépit d'un accord conclu avec l'Etat-major, les soldats présents sur le terrain ne laissent pas le personnel de l'UNRWA distribuer les rations alimentaires, collecter les ordures et faire fonctionner les pompes à eau à plein temps »*. M. Mills y voit *« une punition collective »* destinée *« à briser la volonté des habitants de Jabaliya »*.

Deux mille colons

Bourej, Jabaliya : deux lieux qui résument Gaza, cette bande de terrain sablonneux, d'environ 50 kilomètres de long sur 10 de large, étirée à la frontière sud de l'Etat hébreu, et que les Israéliens occupent depuis 1967. A l'issue du mandat britannique sur la Palestine, elle avait été, de 1948 à 1967, sous la tutelle de l'Egypte, qui n'y laissa pas que des bons souvenirs. Durant ces vingt années, elle devint une place forte des feddayins et le point de départ d'infiltrations vers Israël.

Il n'y a « que » deux mille colons israéliens à Gaza (moins de 0,4 % de la population), mais ils disposent de près de 10 % des terres, dans un territoire où la densité démographique est une des plus élevées au monde. Il n'existe pas d'attachement sentimental religieux ou historique pour Gaza de la part d'Israël (comme ce peut être le cas pour la Cisjordanie, l'autre territore occupé depuis 1967). Mais que faire de cet immense camp de réfugiés dont ne veulent ni l'Egypte ni la Jordanie — sauf dans le cadre d'un règlement d'ensemble de la question palestinienne ?

« Les Israéliens le savent, il y aura en l'an 2000 un million d'habitants à Gaza ; que vont-ils en faire ? ». Poings serrés sur le bureau de bois noir, silhouette altière et profil aquilin, Rachad Shawa (soixante-dix-neuf ans), maire destitué de Gaza, est d'humeur sombre. *« S'ils avaient un peu d'intelligence, les Israéliens*, dit-il, *ouvriraient les yeux : la nouvelle génération, celle des jeunes, qui constitue près de 60 % de la population, est totalement désemparée, elle vit dans l'humiliation quotidienne et elle n'a plus peur de l'armée. » « Croyez-moi, ces émeutes ont été spontanées, pas plus organisées par l'OLP que par le Djihad islamique »* et, poursuit M. Shawa, *« la question n'est pas de savoir si elles vont reprendre, mais quand ? »* Puis il dénonce l'absence de toute perspective politique et l'*« indifférence »* du monde occidental.

Les jeunes de Bourej et de Jabaliya ne s'interrogent pas sur *« la conférence internationale »*, encore moins sur les conflits qui paralysent le gouvernement israélien. La plupart des témoignages rapportent que leur révolte, largement soutenue par la population, fut une révolte sans slogans. Ou plutôt, il n'y en avait qu'un seul, qui résumait la colère des gens de Gaza : *« En finir avec l'occupation »*.

ALAIN FRACHON.

(1) UNRWA : *« Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine »*, créé en décembre 1949 par l'ONU afin de venir en aide aux réfugiés palestiniens, à l'issue du conflit israélo-arabe de 1948.

Les ambiguïtés du sommet de Ryad

Les pays du Golfe et l'Iran : la main tendue ou la menace

RYAD
de notre envoyée spéciale

Main tendue à l'Iran s'il accepte la paix, menace dans le cas contraire de faire appel à d'autre forces pour lui résister : le discours qu'a prononcé, le samedi 26 décembre, le roi Fahd d'Arabie saoudite, en ouvrant le huitième sommet des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG : Arabie saoudite, Koweït, Bahreïn, Qatar, Emirats arabes unis, Oman) traduit bien les ambiguïtés de la position du CCG face à son puissant voisin.

Dans une allocution improvisée d'une vingtaine de minutes, le roi a en même temps créé une certaine surprise en parlant sur un ton très modéré de l'Iran comme d'un *« pays musulman frère »*, tout en affirmant : *« La densité de population et la puissance d'un Etat sont des données obsolètes. Chaque pays qui se trouve dans la position de défendre ses intérêts et son territoire peut légitimement et légalement chercher l'aide d'autres pays. »*

Soulignant les nombreux efforts déployés par toutes les organisations internationales, en particulier la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'ONU, pour mettre fin à cette guerre, le roi avait déclaré : *« L'Irak a montré une grande souplesse pour terminer ce conflit, tandis que l'Iran, malheureusement, pose des conditions. (...) Personne n'est prêt à accepter que la force résolve ce problème »* ; puis il a appelé l'Iran *« à écouter la voix de la raison et à donner à celle-ci et à la logique une chance de mettre fin à la guerre »*.

Dans ce discours impromptu, le monarque n'avait fait aucune référence précise aux incidents de La Mecque du 31 juillet, se contentant d'affirmer qu'il préférait parler en privé à ses pairs des relations du royaume avec l'Iran. Il n'avait pas non plus mentionné les attaques iraniennes contre le Koweït. Une omission qui a, selon des rumeurs insistantes, choqué quelque peu la délégation koweïtienne. C'est sans doute la raison pour laquelle, dans le texte du discours distribué près de vingt-quatre heures plus tard par l'agence saoudienne de presse, figure une référence explicite aux dangers de cette guerre *« qui s'est étendue au Koweït »* et que le texte est plus ferme vis-à-vis de l'Iran, accusé de vouloir *« contrôler et exporter d'étranges idées dans la société musulmane et arabe »*.

Le monarque, qui, après Cheikh Zayed, des Emirats arabes unis, en 1987, présidera cette année le CCG, avait commencé son discours par un *« vibrant salut à la résistance palestinienne dans les territoires occupés »*, *« en souhaitant à ces combattants de la liberté un plein succès »*. Parmi les conflits de la région, le souverain avait aussi mentionné *« la juste cause des résistants afghans, qui combattent pour libérer leur terre »*, et la crise libanaise, en affirmant que *« les chances d'une solution venant de l'extérieur étaient très minces »*.

L'application de la résolution

Les travaux du CCG se déroulant à huis clos, il est difficile d'en connaître le contenu exact. Mais tout laisse à penser que les positions entre les partisans d'un dialogue direct avec l'Iran — *« Cheikh Zayed est prêt à se rendre demain à Téhéran s'il a le CCG derrière lui »*, nous disait dimanche un proche d'une délégation — et ceux qui, comme le Koweït, veulent une grande fermeté ne se sont pas rapprochées.

L'Arabie saoudite, qui pencherait plutôt vers les positions koweïtiennes, veut avant tout préserver l'unité du CCG. C'est sans doute aussi une raison de la modération du discours inaugural du roi Fahd. En fait, chacun est conscient que l'Iran est un voisin avec lequel il faut et il faudra compter et vivre. Le CCG sait d'autre part qu'il n'a pas les moyens à lui seul de faire cesser la guerre.

Dans une conférence de presse qu'il a tenue dimanche soir, le prince Saoud Al Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, a été sur ce point très clair en déclarant : *« Le CCG demande l'application de la résolution 598 selon les termes de l'accord conclu* (c'est-à-dire, comme le veut l'Irak : cessez-le-feu, retrait des troupes aux frontières, échange de prisonniers, puis seulement ouverture d'une enquête sur les responsabilités dans le déclenchement du conflit). *L'exécution et l'application de cette résolution sont de la responsabilité du Conseil de sécurité de l'ONU, et c'est à lui de trouver les moyens nécessaires pour la faire appliquer »*.

En réponse à une question sur la position soviétique concernant des sanctions éventuelles contre l'Iran, le prince a déclaré : *« Nous espérons que l'unanimité qui s'est manifestée pour le vote de la résolution 598 se maintiendra pour l'application de celle-ci. Il semble qu'il y ait une certaine évolution dans l'attitude soviétique. J'espère qu'elle est réelle. »* Le ministre a souligné à cet égard *« la responsabilité particulière des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale »*.

Sollicité à deux reprises, le prince Saoud Al Fayçal n'a pas donné de détails sur la teneur du message verbal du président Assad de Syrie apporté samedi par son ministre des affaires étrangères, M. Farouk Charah, au roi Fahd. Il a estimé que ce message était en rapport avec les efforts entrepris depuis le sommet d'Amman pour une réconciliation inter-arabe, c'est-à-dire entre la Syrie d'une part, l'Irak et l'Egypte de l'autre.

Mais le ministre syrien, qui s'était rendu mercredi à Téhéran pour la première fois depuis l'appui de Damas aux résolutions du sommet arabe condamnant les agressions iraniennes, a sans doute donné quelques informations au souverain wahabite sur l'état d'esprit actuel des dirigeants iraniens.

Refusant de préciser notamment si le ministre syrien avait fait part d'un changement d'attitude de Téhéran face aux Etats du CCG, le prince a ajouté : *« Nous espérons que l'Iran fera preuve de réciprocité envers les pays du Golfe qui souhaitent des relations de bon voisinage fondées sur la non-ingérence dans les affaires intérieures, et le respect mutuel. Malheureusement il existe une certaine distance entre nos sentiments et l'attitude de l'Iran »*.

Les travaux du CCG, qui se sont poursuivis lundi, donnent lieu en tout cas à d'intenses consultations bilatérales dans le très beau palais des conférences de Ryad où sont logées toutes les délégations. Mais il faudra sans doute attendre la publication du communiqué final pour mesurer un peu mieux les résultats auxquels sont parvenus les Etats du Golfe qui, pour l'instant, présentent une unité de façade plus qu'une réelle solidarité face au danger iranien, qu'ils ne perçoivent pas tous de la même façon dans la mesure où ils ne sont pas, il est vrai, traités pareillement par Téhéran.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Vague de procès après les émeutes dans les territoires occupés

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les tribunaux militaires de Cisjordanie ont commencé, le dimanche 27 décembre, à juger des dizaines de jeunes Palestiniens — exclusivement des hommes — arrêtés au cours des émeutes de ces deux dernières semaines. Des peines de quelques mois de prison ont été prononcées à l'encontre de certains de ces prévenus lors d'auditions publiques qui doivent se poursuivre dans les jours à venir. Des avocats assistent les jeunes gens, qui peuvent faire appel devant la Cour suprême. Aucune mesure d'expulsion n'a encore été annoncée, et il semble que les Etats-Unis aient vivement incité Israël à ne pas avoir recours à cette sanction de façon massive.

Manifestation dans les rues de Jérusalem

Les tribunaux ont entamé ces procès alors que toutes les écoles de Cisjordanie rouvraient leurs portes pour la première fois depuis une dizaine de jours. Les écoliers furent souvent au premier rang des manifestations, et parmi les Palestiniens tués (vingt et un ou vingt-deux selon les sources) ou blessés par l'armée (au moins cent cinquante), au cours des émeutes, on compte beaucoup d'adolescents. Si cette *« rentrée »* s'est effectuée dans le calme en Cisjordanie, elle n'était pas à l'ordre du jour à Gaza, où la tension reste grande, les écoles étant fermées pour une semaine encore. Selon des sources palestiniennes locales, citées par le *Jérusalem-Post*, 85 % des cinq cents à six cents jeunes Palestiniens arrêtés à Gaza sont âgés de quatorze à dix-sept ans.

Samedi, quelque deux mille Israéliens membres du mouvement de gauche La paix maintenant avaient manifesté dans les rues de Jérusalem avant d'être dispersés à coups de grenades lacrymogènes devant la résidence du premier ministre. Ils entendaient dénoncer la politique du gouvernement dans les territoires, l'immobilisme du Parti travailliste et la futilité des mesures de maintien de l'ordre décidées pour répondre à la *« question nationale palestinienne »*. Les slogans affirmaient : *« Le sionisme, ce n'est pas l'occupation », « Non à l'apartheid israélien », « Nous avons quitté le Liban, nous quitterons Hébron »*.

Dans la nuit de vendredi à samedi, un commando de trois Palestiniens — appartenant au Front de libération de la Palestine de M. Abul Abbas — a été intercepté dans la vallée du Jourdain alors qu'il venait de franchir la frontière occidentale d'Israël avec la Jordanie. Son point de départ avait sans doute été l'Irak, où est installé le quartier général de M. Abbas. Les infiltrations dans ce secteur sont particulièrement rares. A en croire des sources militaires palestiniennes, le commando avait l'intention de mener une spectaculaire opération à l'occasion de la « journée du Fatah », célébrée le 1er janvier pour marquer l'anniversaire de la création de ce mouvement nationaliste palestinien.

AL. FR.

Prochaine libération ou poursuite de leur « interrogatoire » ?

Mystère sur le sort des otages français et belges d'Abou Nidal

Le Fatah-Conseil révolutionnaire (Fatah-CR d'Abou Nidal) a annoncé dimanche 27 décembre qu'il poursuivait l'interrogatoire des huit passagers du bateau de plaisance *Silco*, dont il s'est emparé en novembre au large d'Israël, et a réaffirmé que l'équipage du bateau était lié aux services de renseignements israéliens. Dans un communiqué distribué à Beyrouth-ouest, le Fatah-CR n'a fait aucune allusion à une libération prochaine des deux enfants qui se trouvent parmi ses huit prisonniers, belges et français, comme l'avait annoncé samedi à Paris le président de l'Association de solidarité franco-arabe, M. Lucien Bitterlin.

Dans ce communiqué, un porte-parole de l'organisation, M. Walid Khaled, fait état de *« la poursuite de l'interrogatoire de ce groupe qui relève du Mossad en France et en Belgique »*, et indique qu'il donnera *« les éclaircissements nécessaires au fur et à mesure, afin de ne pas détourner l'attention de notre révolution en Palestine »*.

M. Bitterlin avait affirmé avoir été informé par le Fatah-CR de la libération *« dans les prochaines semaines et sans contrepartie »* des deux filles, Marie-Laure (six ans) et Virginie (quatre ans) de Mme Jacqueline Valente, de nationalité française. Selon M. Bitterlin, les autorités françaises ont également été informées de cette décision. Le Fatah-CR avait d'autre part annoncé vendredi à Beyrouth que Mme Valente avait mis au monde une fille (*le Monde* daté 27-28 décembre).

Le Fatah-CR avait déclaré le 8 novembre avoir arraisonné le *Silco* au large de la bande de Gaza, précisant que les huit passagers de ce vieux sardinier avaient la double nationalité israélo-belge ou israélo-française. Il s'avéra par la suite qu'aucun des passagers du *Silco* n'était de nationalité israélienne ni de religion juive. Il s'agit de MM. Fernand et Emmanuel Houdekins, deux frères belges, de Mme Godelieve Kets, épouse d'Emmanuel Houdekins, et de leurs deux enfants, Laurent et Valérie, ainsi que de Mme Jacqueline Valente, compagne de Fernand Houdekins, et de ses deux fillettes, Marie-Laure et Virginie.

Le 4 décembre, le Fatah-CR avait indiqué que l'interrogatoire de ses prisonniers touchait à sa fin et que la Croix-Rouge serait bientôt autorisée à les rencontrer. Le jour de Noël, il annonçait que Mme Valente avait mis au monde un bébé prématuré de sept mois. Dans son communiqué de dimanche, le Fatah-CR fait également état d'enquêtes *« des services sioniste, américain et de Yasser Arafat en personne »* pour retrouver le lieu de détention des huit prisonniers.

D'autre part, l'envoyé de l'archevêque de Canterbury au Liban, M. Terry Waite, et plusieurs autres otages occidentaux ont été déplacés par leurs ravisseurs à la faveur de Noël et conduits dans la prison de Basta, à Beyrouth-Ouest, a affirmé dimanche l'hebdomadaire britannique *Sunday Express*.

Citant un responsable non identifié de l'Agence de sécurité nationale américaine, le journal indique que ce transfert dans Beyrouth a pu être observé par le satellite espion américain *Lacrosse*, stationné en permanence au-dessus du Liban. Ce satellite, écrit le *Sunday Express*, est équipé de magnétophones et de caméras ultra-sophistiqués capables d'enregistrer une conversation par walkie-talkies au sol et d'identifier des visages *« à travers d'épais nuages ou même de nuit »*.

Toujours selon l'hebdomadaire britannique, les tempêtes qui ont touché la capitale libanaise peu avant Noël ont créé *« les conditions idéales permettant aux extrémistes du Hezbollah de transférer leurs otages »*.

A Washington, un porte-parole de la Maison Blanche s'est refusé à tout commentaire sur cette affaire. — *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE



Diplomatie

Le Danemark et la Pologne échangeront des informations en cas d'accident nucléaire

COPENHAGUE
de notre correspondante

Le Danemark a signé le 23 décembre avec la Pologne un accord bilatéral par lequel les deux pays s'engagent à se communiquer les informations les plus rapides et les plus complètes possible au cas où un accident nucléaire se produirait chez eux ou s'ils venaient à détecter sur leur territoire respectif une augmentation de la radio-activité dans l'air.

Le gouvernement de Copenhague avait conclu ou complété ces derniers mois des arrangements identiques avec ses plus proches voisins : la Suède, la Norvège, la Grande-Bretagne, la Finlande et l'URSS.

Depuis plusieurs années déjà, les Danois disposaient d'une convention de ce type avec les Suédois, dont l'une des quatre centrales atomiques avait été bâtie, au début des années 70, de l'autre côté du détroit du Sund, juste en face de Copenhague, et ce en dépit des protestations répétées des écologistes des deux bords. La catastrophe de Tchernobyl devait montrer que cette convention présentait des lacunes graves et que le Danemark était très mal préparé à ce genre de mauvaise surprise. Les Suédois avait mis en effet plusieures heures à les alerter après avoir constaté, au nord de Stockholm, une forte hausse de la radio-activité de l'air. Ces événements avaient amené aussitôt les dirigeants danois, soucieux de tranquilliser une population inquiète, à revoir fondamentalement leur système de contrôle et d'alerte, afin de le rendre plus efficace.

Le Parlement danois (Folketing) vient parallèlement de voter 30 millions de couronnes (25 millions de FF) de crédits pour l'acquisition d'équipements perfectionnés qui permettront, dès le début de 1988, de mettre en place un réseau de surveillance de la pollution nucléaire. Ces sommes devraient également permettre de mieux préparer la police et la défense civile à toute éventualité.

Le Danemark, comme la Norvège, n'a aucune centrale atomique sur son territoire. Il dispose seulement d'un petit réacteur pour des expériences scientifiques. L'avarie de Tchernobyl a porté le coup de grâce aux plans de ceux qui auraient souhaité développé un programme électronucléaire national.

Par ailleurs, le premier ministre, M. Poul Schlüter, suivant les recommandations répétées du Parlement, a, à plusieurs reprises, demandé officiellement au gouvernement suédois de fermer au plus vite la fameuse centrale de Barsebäck, jugée dangereuse pour l'agglomération de Copenhague. Mais, très prudents, les Suédois n'ont voulu faire jusqu'ici aucune promesse. Le référendum organisé en 1980, en Suède, sur l'avenir du nucléaire prévoit le démantèlement des quatre centrales avant 2010. Toutefois, le gouvernement de M. Carlsson n'a pas encore fixé de date précise pour le déclenchement de l'opération de fermeture des douze réacteurs actuellement en service.

CAMILLE OLSEN.

L'URSS affirme que ses stocks d'armes chimiques « ne dépassent pas 50 000 tonnes »

Moscou *(AFP)*. – Les réserves en armes chimiques de l'URSS *« ne dépassent pas 50 000 tonnes de substances toxiques »*, a affirmé, le samedi 26 décembre, le ministère soviétique des affaires étrangères (MID).

Un responsable de l'armée rouge, le général Vladimir Pikalov, brisant un silence absolu des autorités soviétiques dans ce domaine, avait laissé entendre, *le 10 novembre dernier*, que les stocks soviétiques en armes chimiques ne seraient que d'environ 30 000 tonnes, alors qu'il sont généralement évalués, de sources occidentales, à plusieurs centaines de milliers de tonnes.

L'évaluation du MID est contenue dans un document dénonçant la décision des Etats-Unis, annoncée le 16 décembre, de produire des composants binaires, une nouvelle génération d'armes chimiques. *« Le ministère des affaires étrangères de l'URSS a été autorisé à annoncer que les stocks d'armes chimiques en URSS n'excèdent pas 50 000 tonnes en termes de substances toxiques. Selon les estimations des experts soviétiques, ceci correspond aux réserves d'armes chimiques des Etats-Unis. De plus, les stocks d'armes chimiques soviétiques sont situés sur le territoire soviétique »*, souligne la déclaration du MID.

L'Union soviétique, dans ce texte, accuse les Etats-Unis de se livrer, avec la production d'armes binaires, à *« une action militariste »*, à une nouvelle incitation à la course aux armes chimiques et à un encouragement *« à la prolifération »* des armes de ce type, en *« donnant un mauvais exemple aux pays qui ne les produisent pas jusqu'à présent »*.

« L'Union soviétique dénonce cette action des Etats-Unis et considère qu'elle crée une situation nouvelle dans le domaine des armes chimiques qui peut requérir l'adoption de mesures de réciprocité », poursuit cette déclaration qui, toutefois, note en conclusion : *« Dans le même temps, l'URSS continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les pourparlers de Genève ne soient pas dénaturés. »*

● **Essai nucléaire.** – L'URSS a procédé, le dimanche 27 décembre, à un nouvel essai nucléaire souterrain *« pour perfectionner sa technologie militaire »* sur son polygone de tir de Semipalatinsk, au Kazakhstan (Asie cenrale), a-t-on annoncé de source officielle. Il s'agit du quinzième essai nucléaire soviétique à des fins militaires depuis que l'URSS a mis fin, le 26 février dernier à son moratoire unilatéral de dix-neuf mois sur les tests atomiques. La dernière expérience avait eu lieu de 13 décembre. – *(AFP.)*

Une étude de l'Union interparlementaire

Les femmes restent très minoritaires dans tous les Parlements du monde

GENÈVE
de notre correspondante

Une étude sur les femmes dans les assemblées législatives a été réalisée par l'Union interparlementaire, organisation où sont représentées les Parlements de la quasi-totalité des pays du monde. Cette étude porte sur cent huit assemblées parlementaires. On y constate que, dans les cas les plus favorables à la représentation féminine, celle-ci *dépasse à peine le tiers de* l'ensemble des députés ou des sénateurs du pays : 34,3 % en Norvège et en Roumanie ; 33,9 % à Cuba.

Dans six pays (Djibouti, Emirats arabes unis, Jordanie, Liban, Maroc, Yémen du Sud), aucune femme ne siège au Parlement, encore que, au Maroc, en Jordanie et au Yémen du Sud, les femmes soient, en principe, électrices et éligibles. Pour ce qui est de ces deux derniers pays, de toute façon, les « parlementaires » du sexe masculin sont *nommés par le pouvoir exécutif*.

La France, pour sa part, *occupe une place des plus* modestes quant aux progrès du féminisme au sein de ses assemblées. Les premières élections législatives d'après guerre (octobre 1945), auxquelles les femmes votaient pour la première fois, ont porté à l'Assemblée nationale 443 hommes et 33 femmes seulement (soit 6,9 % du total des 476 sièges). En mars 1986, cette proportion, qui n'a jamais augmenté entre-temps, est tombée à 6,4 %, soit 37 femmes pour – ou faut-il dire contre ? – 540 hommes.

Faudrait-il, pour renverser, ne serait-ce que légèrement, la vapeur, prévoir dans les assemblées parlementaires un contingent obligatoire réservé au sexe féminin ? C'est ce qui se fait en Tanzanie, où 15 sièges (sur 244) de l'Assemblée *nationale* sont occupés de plein droit par des femmes.

L. V.

Europe

Les débats de fin d'année en RFA

Querelles d'Allemands à la veillée

(Suite de la première page.)

Les thèmes mis en avant par les mouvements de protestation du début des années 80 ont été repris par la quasi-totalité des forces politiques du pays. Ces thèmes ne divisent plus. Ils rassemblent, et on ne se bat pas sur des nuances.

En revanche, d'autres mots sont devenus explosifs pour les calmes foyers d'outre-Rhin. On fera trembler les guirlandes des sapins de Noël en évoquant la *« parole d'honneur »* du défunt Uwe Barschel, le ministre-président déchu du Schleswig-Holstein, le *« Vermummungsverbot »* l'interdiction de se masquer, que M. Franz Josef Strauss veut imposer à tous les manifestants, – et cette fameuse *« Ladenschlussgesetz »*, cette loi d'airain de la fermeture des magasins que certains voudraient bien voir assouplie.

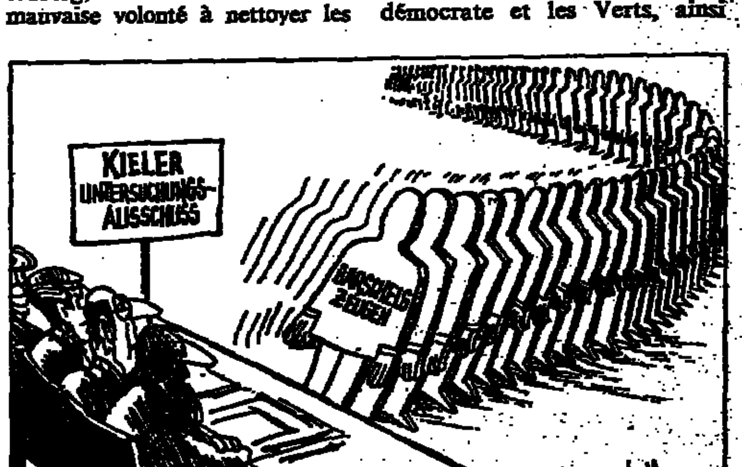
« Parole d'honneur ! » : Qui oserait encore aujourd'hui, en République fédérale, faire usage de cet argument de dernier ressort pour convaincre un interlocuteur de sa bonne foi ? La Baltique n'est pas la Méditerrannée, et jusqu'à ce fameux 18 septembre où Uwe Barschel donna devant l'Allemagne tout entière sa *« parole d'honneur »* qu'il n'était mêlé en rien aux agissements de son ancien attaché de presse contre son concurrent social-démocrate Bjorn Engholm, on faisait un usage rarissime et solennel de cette formule. Trois mois plus tard, il ne reste rien de l'honneur d'un homme qui s'est enfui dans la mort dans une *chambre d'hôtel de Genève*. La commission d'enquête parlementaire mise en place à Kiel a révélé chaque jour un peu plus des turpitudes d'un politicien affolé par l'idée de perdre le pouvoir.

Faux serments

L'incroyable s'est révélé parfaitement exact : libérés par la mort de leur *« patron »*, les proches d'Uwe Barschel ont confirmé l'implication directe de ce dernier dans la plus sale campagne électorale qu'ait connue l'Allemagne de l'Ouest : non content de faire dénoncer anonymement M. Engholm pour fraude fiscale, il lui avait fait téléphoner par son collaborateur Reiner Pfeiffer – l'homme qui fit ensuite éclater le scandale – pour lui apprendre, en se faisant passer pour un médecin, qu'une personne ayant eu des relations intimes avec lui était atteinte du SIDA.

Mais le fond était atteint lorsqu'il apparut qu'Uwe Barschel, acculé, avait entraîné son « petit personnel » dans le mensonge en lui faisant signer des *déclarations sous serment* l'innocentant. Son chauffeur, ses deux secrétaires, sont venus en larmes, devant la commission d'enquête, raconter comment Uwe Barschel avait fait pression sur eux pour qu'ils signent des témoignages rédigés par avance. Plus que d'avoir porté atteinte à la crédibilité des hommes politiques dans leur ensemble, l'opinion publique ouest-allemande reproche, *post mortem*, à Uwe Barschel d'avoir démonétisé pour longtemps l'usage de cette *« parole d'honneur »* par laquelle l'homme fait alliance avec la vérité.

Si personne, aujourd'hui, ne prend plus la défense du défunt, le débat n'est pas clos pour autant : on reproche encore à la CDU du Schleswig-Holstein et à son président, M. Gerhard Stoltenberg, de mettre une certaine mauvaise volonté à nettoyer les



Comparution de témoins devant la commission d'enquête chargée de l'affaire Barschel.
(Dessin paru dans le Hamburger Abendblatt.*)*

écuries d'Augias de Kiel. La presse est également sur la sellette : faut-il, comme l'a fait l'hebdomadaire *Stern*, aller jusqu'à s'introduire dans une chambre d'hôtel pour dénicher le *« scoop »* d'Uwe Barschel mort dans sa baignoire ? Le *Spiegel* était-il fondé à divulguer l'affaire en ne s'appuyant que sur les déclarations d'un témoin plutôt louche ? L'éternel débat sur l'éthique de l'information et les devoirs du journalisme d'investigation est à nouveau à l'ordre du jour.

Les électeurs du Schleswig-Holstein auront, le 8 mai prochain, leur mot à dire. M. Bjorn Engholm tentera à nouveau de faire basculer ce Land dans le giron social-démocrate. Il a de bonnes chances d'y parvenir, face à un parti chrétien-démocrate local que l'*« affaire »* a laissé complètement désemparé.

Bas les masques !

Malgré les rigueurs de l'hiver, il est déconseillé de se protéger des frimas avec un passe-montagne. Cette pièce d'habillement risquera bientôt de valoir à *son porteur les foudres de la loi.* Le ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, à force d'obstination, a réussi à faire passer son projet de renforcement de la législation contre les « casseurs » dans les manifestations de rue. Le ministre, qui est membre de la CSU de M. Franz-Josef Strauss, a particulièrement dans son collimateur le *« bloc noir »* masqué, porteur de passe-montagne ou de casque de moto du type « intégral », qui profite des défilés populaires pour s'adonner à la violence.

Jusque-là, le Parti libéral s'était refusé à criminaliser le simple fait de dissimuler son visage. Le meurtre de deux policiers, le 2 novembre *dernier*, lors d'une manifestation contre l'extension de l'aéroport de Francfort, a eu raison de cette résistance. Si le Parti social-démocrate et les Verts, ainsi qu'une partie de la hiérarchie policière, estimaient suffisant l'arsenal des lois réglementant le droit de manifestation, l'émotion créée par le drame de Francfort a engendré un climat favorable pour les partisans d'une répression accrue. *Quelques centaines* d'autonomes, armés de lance-pierres et de cocktails molotov, que l'on trouve dans les grandes villes comme Berlin, Hambourg ou Munich, seront bientôt contraints de jeter bas les masques. Cela suffira-t-il à mettre *fin aux activités des irréductibles* de la contestation violente ? Beaucoup en doutent et estiment que cette fameuse *« Vermummungsverbot »*, dont le ministre-président de Bavière émaille ses philippiques stigmatisant la *« mollesse »* de Bonn, n'est qu'une mesure démagogique destinée à rassurer les petits bourgeois effrayés, sans effet sur la *réalité du maintien* de l'ordre.

Si les libéraux de MM. Genscher et Bangemann sont obligés de se soumettre à la volonté de leurs partenaires de la coalition sur cette affaire, ils pourront se consoler en constatant que la question des horaires d'ouverture des magasins, dont ils réclament l'extension, est en train d'évoluer. La situation dans ce *domaine touche* à l'absurde. Une fois leur travail terminé, les citoyens de la RFA sont saisis par l'angoisse de procéder à leurs achats avant 18 h 30, heure à laquelle, impitoyablement, les boutiques baissent leur rideau. Les commerçants obéissent ainsi à une loi édictée sous Bismarck et jamais modifiée depuis. De plus, du samedi 14 heures jusqu'au lundi matin, il est impossible d'acheter quoi que ce soit. Cet état de choses doit sa persistance à l'alliance des organisations syndicales des employés de commerce et des associations de patrons du petit commerce.

Plaidoyers pour l'ouverture

Les uns craignent que la déréglementation ne contraigne les vendeurs à travailler plus longtemps, les autres qu'elle ne favorise les grandes surfaces. Mais les Allemands de l'Ouest, qui sont de grands voyageurs, ont goûté dans les pays voisins, notamment en France, aux délices des croissants chauds du dimanche, et ne supportent plus trop les ruées du samedi dans les grands magasins, où l'on voit des consommateurs aux yeux hagards s'empresser de remplir les caddies avant l'heure fatidique. Cette rigidité a ému jusqu'au secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, qui voit là un des obstacles à la relance de l'économie ouest-allemande. *A quoi sert-il en effet d'être* riche si l'on n'a pas le temps de dépenser son argent ?

Premier pas sur la voie de la déréglementation : en proposant leur plan de relance, le ministre de l'économie et celui des finances ont annoncé qu'ils *allaient soumettre au* Parlement l'institution d'un *« soir de services »* par semaine, où les boutiques pourraient être ouvertes jusqu'à 21 heures. Cette loi devra passer, au début de l'an prochain, l'épreuve du Bundestag, et va faire d'ici là l'objet d'un *vaste débat dans* le pays. Aux lobbies corporatistes et syndicaux s'opposeront les patrons – qui en ont assez de voir leurs secrétaires s'éclipser pendant les heures de travail pour aller faire leurs courses, – alliés aux flâneurs, qui se désolent devant le spectacle des centres des villes déserts du samedi après-midi au lundi.

Si, enfin, ces sujets n'ont pas épuisé l'ardeur à discuter dans les foyers, il reste la croisade d'une ancienne pasionaria féministe reconvertie dans la pudibonderie : Alice Schwarzer, directrice du mensuel *Emma*, propose une interdiction totale de la pornographie, industrie florissante outre-Rhin, au nom du respect de l'image de la femme. La prochaine introduction dans la législation ouest-allemande de la *notion de « viol conjugal »* est aussi de nature à alimenter des controverses, ces *« querelles d'Allemands »* sur le droit et la loi dont on ne saurait sourire sans vexer les héritiers de Kant et de Hegel.

LUC ROSENZWEIG.

POLLINI, L'INFAILLIBLE

HI-FI. En quelques années, les fabricants d'enceintes acoustiques ont su améliorer spectaculairement les performances de leurs mini-enceintes acoustiques. Le Monde de la Musique a sélectionné des modèles particulièrement performants.
MYTHE. *En quinze ans, Maurizio Pollini s'est imposé* comme l'un des grands pianistes de notre temps. Il vient jouer en février les cinq concertos de Beethoven avec la Philharmonie de Vienne et Abbado. Le Monde de la Musique fait le point sur la carrière d'un pianiste infaillible.
DRAMATURGIE. Après un « Pelléas et Mélisande » révolutionnaire à Lyon en 1985, Pierre Strosser a relu « Didon et Enée » de Purcell. Il en a fait un huit-clos racinien qui sera créé en janvier au théâtre de la Bastille.
RENAISSANCE. Le plus grand musicien du XVIe siècle était aussi un écrivain qui semble avoir trempé sa plume dans l'encrier de Rabelais. De savoureux extraits de sa correspondance.
ANNIVERSAIRE. Stéphane Grappelli fête ses 80 ans. Le pape du violon-jazz est toujours l'idole des jeunes. Un portrait en forme d'itinéraire.
Les programmes de concert. La critique des disques du mois. La chronique « Ciné-son » de Michel Chion. Sapho et Peter Serkin passés à la question, etc.



Le Monde de la Musique 25 F. Chez votre marchand de journaux.

UNE PUBLICATION LOFT

Cinq millions de visites d'Allemands de l'Est en 1987

Les Allemands de l'Est ont effectué cette année cinq millions de visites en RFA, a annoncé, le samdi 26 décembre, le service de presse du gouvernement de Bonn sur la foi d'informations communiquées par la RDA.

Sur ce total, 1,2 million de visites ont été le fait de personnes d'un âge inférieur à celui de la retraite. Jusqu'en 1985, la RDA, qui compte 16,6 millions d'habitants, n'accordait chaque année que de 40 000 à 60 000 autorisations pour se rendre en RFA à ses ressortissants non retraités, précise le communiqué.

En revanche, selon le ministère des relations interallemandes, le nombre d'Allemands de l'Est autorisés à venir s'établir en Allemagne fédérale décroît régulièrement : 11 500 en 1987, contre 20 000 en 1986 et 36 000 en 1984.

Par ailleurs, dix-huit accords de jumelage ont été signés en 1987 entre des villes ouest et est-allemandes et quatorze sont en préparation. Il n'existait jusqu'alors que deux accords de jumelage entre villes de RFA et de RDA. – *(AFP.)*

Amériques

CANADA : défi à l'hiver

Dans les rues de Montréal une armada contre la neige

MONTRÉAL
de notre correspondante

« J'aime l'hiver, j'adore les tempêtes de neige, il n'y en a pas deux pareilles, chacune a son défi. » René Morency est un homme d'action. Econome de ses mots, il livre ses passions en rafales inattendues. Les grandes tourmentes peuvent bien continuer à saupoudrer 2,5 mètres de neige chaque hiver sur la métropole québécoise. Cet homme-clé, directeur du service des travaux publics de la ville de Montréal, n'en a cure, il sait qu'il en viendra à bout.

Au moindre flocon qui s'annonce dans les cieux montréalais, quatre-vingt-quatorze sableuses entrent en scène de jour comme de nuit, tandis qu'une centaine de petits engins sur chenilles déposent à toute allure leurs grains de sel sur les trottoirs. Si l'accumulation dépasse 2,5 centimètres, cent trente camions chasse-neige et cent quatre-vingts engins « niveleurs » arrivent à la rescousse. Souvent à deux ou trois de front, ils repoussent l'ennemi le long des trottoirs... ou des véhicules stationnés, jusqu'à ce que la tempête s'essouffle.

L'artillerie lourde entreprend alors ses manœuvres. C'est le clou du spectacle, qui tire les enfants de leur sommeil et les amène aux fenêtres, le nez collé aux vitres. Les dépanneuses ouvrent le bal avec leurs sirènes pour éveiller l'attention des citadins distraits. La veille ou le matin même, ils ont été invités par des signaux lumineux à ne pas ranger leurs voitures sur l'un ou l'autre des côtés de la rue. Pour ceux qui persistent, les dépanneuses ne font pas de quartier : elles déplacent le véhicule gênant. Son propriétaire devra téléphoner au poste de police pour savoir dans quelle rue voisine le retrouver, à charge pour lui de payer une amende de 50 dollars (environ 225 F).

L'impressionnant convoi qui s'annonce ne souffre en effet aucun obstacle. Repoussée vers la chaussée, la neige des trottoirs est littéralement aspirée par une « souffleuse ». Cet engin dangereux équipé d'une vis hélicoïdale broie la neige, la propulse dans un tuyau recourbé et la déverse dans la benne d'un camion qui avance en parallèle. Dès qu'il est plein, le suivant prend le relais et la caravane poursuit sa lente avancée.

Travail de Sisyphe

Ces opérations de déblaiement, confiées pour moitié aux entreprises privées, s'effectuent simultanément dans les artères principales, puis dans les rues secondaires. D'après les normes en vigueur, elles doivent être terminées dans les trois jours qui suivent la tempête s'il est tombé moins de 20 centimètres. Les services de la ville se donnent un délai d'une journée supplémentaire lorsque ce seuil est dépassé.

Le pari est souvent tenu. Sur les 3 100 kilomètres de trottoirs et les 1 840 kilomètres de chaussées de Montréal, il ne reste plus que de vagues traînées blanches. Les déchaînements célestes parviennent tout juste à paralyser la ville une journée. Mais il faut constamment recommencer.

Ce long travail de Sisyphe mobilise pendant les six mois d'hiver environ trois mille employés qui gardent tous en mémoire les deux *« tempêtes du siècle »*. Le 4 mars 1971, 50 centimètres de neige s'abattaient en vingt-quatre heures sur la métropole, balayée par des vents de plus de 100 kilomètres à l'heure. Seuls les fondeurs et les motoneiges parvenaient à circuler en ville. Le record du 29 décembre 1969 n'avait toutefois pas été battu : il était tombé 70 centimètres en trois jours.

« Nulle part ailleurs vous ne touverez système plus efficace », assure René Morency. Les services de déneigement coûteront cette année aux Montréalais 47 millions de dollars (plus de 211 millions de francs ou encore 846 000 francs par centimètre de neige tombée), mais personne ne songerait sérieusement à réaliser des coupes dans ce budget. Souvent attendue et appréciée, la neige ne doit pas trop gêner les activités économiques nord-américaines pour obtenir droit de cité.

Montréal est la seule ville d'Amérique du Nord qui transporte sa neige sur une si vaste échelle. Les quelque 9 millions de mètres cubes enlevés chaque hiver aux chaussées sont pour un tiers déversés dans le fleuve Saint-Laurent, solution la moins onéreuse, dont l'impact sur la faune aquatique n'a pas été clairement mesuré. Le reste est déposé dans une carière désaffectée ou dans les collecteurs d'égouts.

Si les hommes de la ville ont presque vaincu la neige, ils restent encore partiellement impuissants devant le verglas. Lorsque la métropole se transforme en une dangereuse patinoire, que les arbres centenaires de Mont-Royal, figés dans des gaines de glace, se fracturent les uns après les autres parce que le vent s'est levé, René Morency bouillonne. *« Un cauchemar, une calamité, un désastre qu'il faut des années pour réparer »*, dit-il. C'est le seul caprice des cieux susceptible de déclencher chez lui... une tempête.

MARTINE JACOT.

HAITI : privée d'aide économique internationale

La junte militaire doit faire ses comptes

PORT-AU-PRINCE
correspondance

Tristes fêtes de fin d'année en Haïti. La peur et la morosité l'ont emporté sur le désir d'oublier, ne serait-ce que quelques jours, le cauchemar de la dictature recommencée. Même les commerçants semblaient avoir renoncé aux guirlandes et aux lampions de Noël, tandis que des rumeurs de pénurie d'essence parcouraient la capitale. Un mois après les massacres qui ont anéanti l'espoir de changement démocratique, la population s'attend au pire, dès les premiers jours de janvier.

Pour les forces démocratiques appuyées par l'Eglise catholique et la grande majorité des organisations socio-professionnelles, le temps presse ! Il faut mobiliser avant le 17 janvier, date à laquelle le Conseil national de gouvernement (CNG) compte organiser une nouvelle consultation électorale. Même s'il s'agit d'élections sous l'étroit contrôle des militaires et des « macoutes » et avec une participation minime, les tenants de l'ordre néo-duvaliériste en tireraient un semblant de légitimité.

En attendant, le gouvernement militaire doit faire face à d'autres difficultés, financières et économiques. La brusque interruption de près de la moitié des flux d'aide internationale va rapidement faire sentir ses effets. Pour protester contre les tueries commises avec la complicité de l'armée, lors des élections du 29 novembre dernier, les Etats-Unis ont réduit des deux tiers leur assistance à Haïti (elle représentait environ 100 millions de dollars par an), ne maintenant que l'aide humanitaire.

Deux autres grands bailleurs de fonds, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, ont bloqué deux crédits, respectivement de 17 et de 20 millions de dollars que le gouvernement haïtien attendait pour la fin décembre.

La France et la Communauté économique européenne ont également annoncé une réduction pour la première et une suspension pour la seconde de leurs programmes d'aide. *« Même si aucune sanction n'a été annoncée publiquement, le climat d'insécurité et le découragement des experts entraînent un ralentissement des projets »*, explique un responsable du programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui prévoyait de débourser 5,2 millions de dollars en 1987, et n'en donnera que 4 millions.

« Au total, c'est plus de 70 millions de dollars, en devises, qui disparaissent des recettes du budget de l'Etat », calcule M. Bernard Hadjadj, chef de la Mission de coopération française. Un trou considérable quand on sait que les dépenses publiques courantes prévues pour l'exercice 1987 s'élèvent à 190 millions de dollars.

Pour pallier cela, la réduction de 15 % à 20 % des traitements des fonctionnaires, à l'étude au ministère des finances, paraît bien insuffisante. Enfin, l'échec de la réforme fiscale, lancée en septembre 1986, a entraîné une baisse des recettes de l'Etat, accélérée par la généralisation de la contrebande, qui a permis à certains militaires de bâtir de rapides fortunes. Elle a également pour effet de transformer Haïti en dépotoir de produits périmés ou de qualité douteuse. *« Beaucoup de constructions financées sur crédits internationaux risquent de s'effondrer d'ici quelques années, car on a utilisé du « ciment mort » acheté en contrebande »*, révèle un banquier étranger.

Désastre

Pour la grande majorité des experts, le gouvernement va être contraint à la fuite en avant. Déjà la gourde, la monnaie haïtienne, est échangée dans la rue avec une décote de 22 % par rapport au dollar. Un record dans ce pays qui connaît depuis soixante-dix ans un taux de change fixe avec le billet vert, à raison de 5 gourdes pour 1 dollar. Très ouverte sur l'extérieur, notamment depuis l'explosion de la contrebande, l'économie haïtienne est très vulnérable au renchérissement des importations dû à la dépréciation de la gourde. *« Le marché haïtien s'est complètement transformé depuis quelques années, au détriment des produits locaux et au bénéfice des importations »*, constate M. Charles Clermont, un jeune économiste haïtien. Incapable de nourrir le pays, l'agriculture génère de moins en moins de devises à l'exportation. Pour la plupart à l'abandon aujourd'hui, les plantations de café fournissaient près de la moitié des recettes extérieures du pays au début des années 70.

Les industries d'assemblage tournées vers l'exportation ne se portent guère mieux. Ces usines, qui employaient plus de 50 000 salariés il y a deux ans, ont perdu au moins dix mille emplois, et les fermetures s'accélèrent, dans le textile et les articles de sport. Les entreprises d'électronique bas de gamme, qui résistaient plutôt mieux, ont depuis plusieurs semaines des difficultés d'approvisionnement en pièces détachées et de livraison. Plusieurs syndicats de dockers de la côte est des Etats-Unis boycottent en effet les cargaisons à destination ou en provenance d'Haïti. Quant aux perspectives touristiques, elles apparaissent à ce point compromises que le Club Méditerranée cherche un acquéreur pour son village haïtien.

Les espoirs de transition démocratique après la chute de Jean-Claude Duvalier avaient considérablement grossi le flux d'aide internationale vers Haïti. En moins de deux ans, 350 millions de dollars ont été déboursés. *« A quoi a servi tout cet argent ?* s'interroge un journaliste haïtien. *Les conditions de vie de la population ont empiré, les routes se sont dégradées, aucun des grands travaux promis par le gouvernement militaire n'a été engagé. »*

JEAN-MICHEL CAROIT.

● **CHILI : sanctions commerciales américaines.** — Les Etats-Unis ont décidé de retirer au Chili le bénéfice de son système généralisé de préférences commerciales, ce qui devrait réduire les importations en provenance de ce pays de 60 millions de dollars, a annoncé jeudi 24 décembre le sous-directeur du commerce extérieur, M. Alan F. Holmer. Cette décision, a précisé l'administration américaine, a été adoptée en réaction à la suppression des syndicats indépendants par le gouvernement du général Pinochet. — (AFP.)

Le chauffage de l'an 2000 existe depuis 10 ans en Hlm.



Si le chauffage au gaz naturel a 10 ans d'avance, on le doit en particulier à la relation étroite que les Hlm ont établie avec le Gaz de France.

En 1978 à Moulins, on mettait en service le premier chauffage à condensation de France.

Cette technique consiste à récupérer la chaleur de la vapeur d'eau contenue dans les produits de combustion du gaz naturel. Elle permet de réduire les charges des propriétaires et des locataires. Le Label Haute Performance Energétique, décerné à un très grand nombre de maisons et d'immeubles neufs, en fait foi.

Depuis, le chauffage à condensation a si bien fait ses preuves que la proportion de logements neufs Hlm ainsi équipés ne fait que croître. D'un quart en juin 1982, elle est passée aujourd'hui à un tiers.

Avec résolution, les Hlm mènent le combat du mieux-vivre. Pour améliorer la vie quotidienne des habitants, il leur fallait de solides alliés, de fidèles partenaires comme le Gaz de France, capables de signer avec eux les grandes réalisations de l'habitat social.



Hlm Aujourd'hui
OBJECTIF : MIEUX VIVRE

Asie

La guerre en Afghanistan et le huitième anniversaire de l'invasion soviétique

Kaboul affirme – mais la résistance dément – que le siège de la ville de Khost a été rompu

Radio-Kaboul a annoncé, le dimanche 27 décembre, que le siège de Khost par la résistance avait été levé. Cette information a aussitôt été démentie par la résistance. Entre-temps, des manifestations d'hostilité à la présence militaire soviétique ont marqué, dans plusieurs pays, le huitième anniversaire de l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan. A cette occasion, plusieurs capitales occidentales ont de nouveau invité Moscou à rapatrier ses troupes.

Si l'on en croit Kaboul, la colonne soviéto-afghane qui tentait, depuis plusieurs jours, de rouvrir la route Gardez-Khost aurait réussi à rallier la garnison assiégée depuis huit ans par la résistance. M. Ali Laeq, ministre afghan des affaires tribales et des nationalités, a en effet annoncé, dimanche, que cette route longue de 125 kilomètres avait été rouverte, et que l'armée de Kaboul en assurait le contrôle. Il a ajouté que, le cas échéant, la chute de Khost aurait fait tomber toute la région, frontalière du Pakistan, entre les mains d'un « *pays étranger* ».

Cette information, qui a fait l'objet d'un long bulletin sur les ondes de Radio-Kaboul, a toutefois aussitôt été démentie par des résistants. Ces derniers ont affirmé que les forces soviéto-afghanes demeuraient bloquées, dimanche matin, dans l'étroite vallée de Zadran, à une soixantaine de kilomètres de Khost, soit pratiquement à mi-chemin entre Gardez et la ville assiégée, où seraient bloqués quarante mille habitants.

Aucune source indépendante n'avait encore, lundi matin, confirmé ou infirmé les informations données par Radio-Kaboul. En revanche, l'âpreté des combats, qui se déroulent depuis trois semaines sur cette route de montagne, ne fait aucun doute. Le commandement soviétique aurait engagé dix mille hommes dans cette opération, ainsi que des chars, des bombardiers et du matériel lourd, aux côtés des forces de Kaboul. A plusieurs reprises, la résistance a annoncé l'envoi de renforts sur place. Selon *The Observer*, de Londres, jusqu'à deux cent cinquante soldats soviétiques auraient été tués en trois semaines.

Cette offensive, apparemment l'une des plus importantes et des plus sanglantes du conflit, aurait avant tout pour objet de prévenir la perte de la province de Paktia, qui affaiblirait la position déjà fragile de Kaboul dans de futures négociations. C'est pour cette raison que M. Najibullah, le numéro un afghan, aurait pressé, dès novembre, les Soviétiques de l'aider à empêcher la chute de Khost, encerclée depuis le début du conflit.

De toute façon, les forces soviéto-afghanes auront, le cas échéant, beaucoup de mal à maintenir ouverte la route Gardez-Khost. Le relief joue, en effet, en faveur d'une guérilla qui se trouve, dans cette région, à proximité de ses bases arrière situées sur la frontière pakistanaise.

Entre-temps, à l'occasion du huitième anniversaire de l'intervention soviétique, le président Reagan a exprimé l'espoir que 1988 serait « *l'année de l'action, l'année qui verra l'Union soviétique mettre fin une fois pour toutes à son occupation violente de l'Afghanistan* ». « *Nous nous sommes réjouis des déclarations récentes des Soviétiques indiquant leur intention de se retirer. Malheureusement, leurs actes n'ont pas encore été à la hauteur de leurs paroles* », a ajouté le chef de la Maison Blanche. Bonn, Londres et Tokyo ont également lancé des appels dans le même sens.

L'URSS a de nouveau fait savoir, de son côté, qu'elle « *était prête à faire tout ce qui dépend d'elle pour assurer un règlement équitable et rapide du problème afghan* », selon la formule employée par M. Nikolaï Ryjkov, chef du gouvernement soviétique, dans un entretien accordé à un journal suédois et cité longuement, samedi soir, par l'agence Tass. M. Ryjkov a ajouté que « *ce règlement n'est pas une perspective éloignée, mais une possibilité de l'avenir immédiat* », tout en ajoutant que « *le règlement peut devenir effectif si un terme est mis à l'ingérence étrangère dans les affaires de l'Afghanistan* ».

De nombreuses manifestations ont marqué, dimanche, le huitième anniversaire de l'intervention soviétique. Des dizaines de milliers de réfugiés afghans ont manifesté dans plusieurs villes du Pakistan, notamment à Peshawar et à Islamabad, la capitale, où trois voitures piégées ont explosé samedi soir, dans deux supermarchés, faisant un mort et une quarantaine de blessés, dont cinq enfants. Les manifestants ont brûlé des drapeaux soviétiques et les effigies de MM. Gorbatchev et Najibullah.

A Ispahan, des Afghans ont attaqué le consulat soviétique, et l'intervention des forces de l'ordre iraniennes aurait fait plusieurs blessés. Moscou a élevé « *une vigoureuse protestation* » à la suite de cet incident. A Dacca, des musulmans ont jeté des pierres sur le centre culturel soviétique. Des cortèges antisoviétiques ont également été organisés à Téhéran, à New-Delhi, ainsi que dans plusieurs grandes villes d'Europe de l'Ouest. A Paris, quatre parachutistes aux couleurs des comités Solidarité Afghanistan et Solidarité Alain Guillo (du nom du journaliste français emprisonné à Kaboul) ont fait une démonstration de voltige aérienne au-dessus du bois de Boulogne.

A Moscou et à Leningrad, la police a procédé à l'interpellation de dissidents – douze en tout – qui protestaient contre la présence de troupes soviétiques en Afghanistan. M. Andreï Krivov, membre du mouvement dissident Groupe de confiance Est-Ouest, a indiqué que deux manifestants avaient été « *cruellement battus* » et que l'un d'entre eux avait dû être hospitalisé après avoir perdu connaissance.

Enfin, une polémique s'est ouverte entre Bonn et Kaboul à propos de l'arrestation, annoncée dimanche par l'agence officielle de presse afghane, d'un « *espion* » allemand dans la région de Kandahar. Bonn a opposé un démenti catégorique à cette information. Selon Kaboul, des résistants ont « *récemment* » remis aux autorités afghanes un ressortissant d'Allemagne fédérale nommé Osman Demir, d'origine turque. Kaboul a également affirmé qu'un « *conseiller américain* » avait été tué dans la région de Khost. Washington a toujours démenti avoir envoyé des conseillers dans la région.

J.-C. POMONTI.

CHINE

Rebondissement de la polémique entre Pékin et Washington sur le Tibet

PÉKIN
de notre correspondant

Pékin a usé d'un vocabulaire particulièrement vif pour dénoncer, le samedi 26 décembre, un amendement conjoint adopté par les deux Chambres du Congrès américain les 15 et 16 décembre condamnant la Chine pour son rôle au Tibet. Deux comités de l'Assemblée nationale populaire ont été désignés pour signer cette attaque en règle qui montre que l'indignation officielle s'est accrue par rapport aux précédentes déclarations de Pékin sur le sujet.

Le texte, qui épargne l'administration américaine, reprend toutes les critiques déjà formulées par la Chine à l'encontre des proclamations des membres du Congrès concernant des violations des droits de l'homme au Tibet. « *Nous souhaitons avertir fermement ces gens que toute tentative en vue de séparer le Tibet de la Chine [...] se heurtera à une forte opposition du peuple chinois* », dit le symbolique Parlement de Pékin, après s'en être pris aux « *objectifs infâmes* » des auteurs de l'amendement. Tout en réfutant les thèses des congressistes, sensibles aux arguments du dalaï-lama, le texte chinois apporte une précision inédite sur les origines de la tension au Tibet : les victimes de deux meurtriers tibétains dont la condamnation à mort avait mis le feu aux poudres, fin septembre à Lhassa, étaient toutes deux tibétaines, selon cette version officielle chinoise. Entre les lignes, se lit l'argument suivant : la justice chinoise n'a fait qu'exécuter deux assassins de droit commun, et l'agitation qui s'est ensuivie n'est pas le fruit d'une crise politique, mais le résultat d'une manipulation extérieure.

Un tel argument est typique de la logique de Pékin face à ses minorités ethniques. Si inopérant soit-il sur des congressistes américains – surtout lorsque ceux-ci se voient enjoints, par le même texte, sur le ton de l'admonestation paternelle, de « *revenir sur leurs erreurs* » – les dirigeants chinois ne semblent pas parvenir à aborder le problème sous un angle autre que celui de la bonne conscience injustement mise en cause. La Chine considère qu'elle a fait œuvre de civilisation dans une société tibétaine tout juste médiévale.

Aucune information substantielle n'a été fournie par les autorités sur la situation au Tibet depuis l'émeute du 1er octobre. L'Institut supérieur des études tibétaines, ouvert en grande pompe à Pékin le 1er septembre, comme gage supplémentaire de la sollicitude chinoise envers la région himalayenne, refuse obstinément de répondre aux questions des journalistes.

« Tout, ici, est secret »

Mieux, cet institut a été installé dans un temple lamaïste de Pékin, symbolisant à lui seul l'allégeance d'une partie de la hiérarchie religieuse tibétaine à l'empire chinois. C'est là, dans le Temple jaune de l'Ouest, que reposent certaines reliques ayant appartenu au sixième panchen-lama, le numéro deux, dans le pouvoir temporel et spirituel au Tibet, après le dalaï-lama, et souvent son rival dans l'histoire. Ce sixième panchen est célèbre pour s'être formellement placé sous l'autorité du trône mandchou en 1780.

Clos et probablement occupé par l'armée du temps de Mao Zedong, comme nombre d'autres lieux historiques de Pékin, le temple a été rénové récemment. Mais une garnison militaire continue de camper dans les bâtiments alentour, et ses gardes interdisent au passant étranger de prendre la moindre photo qui montrerait l'emprise de la « *grande muette* » chinoise sur les lieux. « *Tout, ici, est secret* », nous a dit un soldat, avant de nous intimer l'ordre de passer notre chemin. Devant la porte, quelques tibétains en costume traditionnel se montrent, ou feignent de se montrer, incapables de comprendre toute langue étrangère, y compris le chinois.

La polémique sino-américaine sur le Tibet peut-elle s'aggraver ? Sans doute. Pékin n'est prêt à admettre aucune remontrance extérieure sur cette question ; mais le ton des reparties chinoises peut durcir le « lobby pro-tibétain » du Congrès. Peut-elle dégénérer en crise ? C'est plus douteux. L'ensemble des enjeux des relations entre la Chine et les Etats-Unis ne le permet guère. Une bonne part des déclarations de Pékin s'adresse au moins autant à la population chinoise – y compris celle des minorités ethniques – qui écoute la Voix de l'Amérique, qu'aux parlementaires de Washington.

Il n'empêche que jamais, depuis leur normalisation diplomatique de 1979, les deux pays n'avaient eu autant de motifs concomitants de se faire des reproches : outre le Tibet et l'affaire annexe des dissidents chinois établis aux Etats-Unis, les sujets de désaccord vont de la question des ventes d'armes chinoises à l'Iran à un certain nombre de dossiers commerciaux.

FRANCIS DÉRON.

● *Le sort de Mme Jiang Qing.* – Le ministère chinois de la justice a démenti, le lundi 28 décembre, l'information publiée par la *Far Eastern Economic Review*, de Hongkong, selon laquelle Mme Jiang Qing, la veuve de Mao Zedong, avait été libérée et vivait dans une villa de la banlieue de Pékin. Mme Jiang, comme les trois autres membres de la « bande des quatre », avait été arrêtée un mois après la mort de Mao, en octobre 1976, et condamnée à mort en 1981 ; sa peine avait été commuée en détention à perpétuité en 1983.

Agée de soixante-quatorze ans, Mme Jiang Qing est en mauvaise santé depuis un certain temps. Selon certaines informations, elle est détenue dans une villa proche de Pékin. Une libération assortie de mise en résidence surveillée ne changerait pas grand-chose à son statut. Il est peu probable en effet qu'elle soit autorisée à avoir une activité publique.

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Les violences entre Noirs ont fait 14 morts au Natal depuis Noël

Huit Noirs ont été tués et dix ont été blessés, le samedi 26 décembre, au cours de plusieurs incidents dans les ghettos de la province de Natal (sud-est du pays), théâtre depuis plusieurs mois d'une guerre sans merci entre les deux plus importants mouvements noirs légaux d'Afrique du Sud, le Front démocratique uni (UDF) et l'organisation zouloue conservatrice Inkatha (au moins 250 morts en 1987).

Dans son rapport quotidien sur les incidents d'origine politique dans le pays, la police sud-africaine a également annoncé dimanche l'arrestation de quarante-trois Noirs au cours de ces incidents. Le plus grave s'est produit à Molweni, près de la cité balnéaire de Durban, au bord de l'océan Indien, où, affirme la police, une bataille rangée a opposé les parents et amis d'un homme récemment assassiné à ses meurtriers présumés. Deux hommes ont été tués et sept personnes blessées.

A Kwamashu, autre ghetto proche de Durban, un policier noir attaqué chez lui par un groupe d'individus armés de pierres a fait usage de son fusil et tué l'un des assaillants. Deux hommes ont péri au cours d'un affrontement entre deux bandes à Taylor's Halt, près de Pietermaritzburg (capitale de Natal), un troisième a été brûlé vif à Magwanyani, autre cité noire de la région, et deux cadavres ont été découverts à Mpumalanga et Taylor's Halt. Ces morts portent à quatorze le nombre de tués au Natal depuis la veille de Noël.

En revanche, les plages de la région – ouvertes à toutes les races en 1986 – qui avaient défrayé la chronique l'an dernier, à l'époque de Noël, en raison de multiples incidents raciaux, se distinguent cette année par la coexistence bon enfant et pacifique qui y règne, pour l'instant. La police de Durban a fait état du « *Noël le plus paisible en quatre ans* », comme le prouvent les scènes de baigneurs blancs et noirs faisant trempette côte à côte sans aucune animosité. Les autorités sont toutefois sur leurs gardes, ainsi qu'en atteste une présence importante de la police près des plages nouvellement multiraciales. – *(AFP.)*

TUNISIE : le retour de la veuve d'un ancien rival de M. Habib Bourguiba

Mme Ben Youssef réclame la réhabilitation de son mari, assassiné en 1961

TUNIS
de notre correspondant

Rentrée le 22 décembre en Tunisie après trente-deux ans d'exil (*le Monde* du 24 décembre), Mme Soufia Ben Youssef, veuve de Salah Ben Youssef, rival de l'ancien président Bourguiba, assassiné à Francfort en 1961, s'efforce non sans difficulté d'obtenir l'autorisation de rapatrier le corps de son mari.

Dans une lettre ouverte distribuée le samedi 26 décembre à la presse, Mme Ben Youssef considère que ce rapatriement doit s'effectuer « *avec tous les honneurs* » dus à son mari « *afin qu'il repose aux côtés de ses frères martyrs morts pour la patrie* ». Elle demande aussi « *la réhabilitation de la mémoire du militant* » qu'il était « *et la reconnaissance officielle de l'œuvre accomplie au service de la patrie* » ainsi qu'une « *révision de l'histoire du mouvement avec les corrections et les modifications qui s'imposent* ».

La rivalité qui opposait depuis de longues années Habib Bourguiba à Salah Ben Youssef au sein du Parti destourien se polarisa à partir de 1954 sur la proclamation par la France du droit à l'autonomie interne de la Tunisie. Le premier l'acceptait comme une étape vers l'indépendance, le second la rejetait et exigeait une reconnaissance immédiate et totale de la souveraineté tunisienne. En 1955, les deux hommes se retrouvèrent en Tunisie, et le pays faillit alors basculer dans une guerre civile. Trois mois avant l'indépendance, le 20 mars 1956, Salah Ben Youssef parvint à s'enfuir pour rejoindre Le Caire. Personne ne doute en Tunisie que ce sont des « envoyés » de M. Bourguiba qui l'assassinèrent cinq ans plus tard à Francfort.

MICHEL DEURÉ.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

M. Gorbatchev « homme de l'année » pour le magazine « Time »

Le « *grand communicateur* », ainsi que la presse américaine a surnommé M. Ronald Reagan, en raison de ses succès sur le petit – à défaut du grand-écran, vient d'être battu sur son propre terrain. En effet, l'hebdomadaire *Time* a désigné, le samedi 26 décembre, comme « *homme de l'année* » le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev. *Time* estime que, depuis son arrivée au pouvoir à la mort de M. Andropov en 1984, *M. Gorbatchev a « réinventé l'idée même du dirigeant soviétique »*, et qu'il se présente « *comme le symbole de l'espoir (...) plus concerné par le bien-être de ses concitoyens et moins attaché à l'expansion de son idéologie au-delà des frontières* ».

Pour avoir son portrait en couverture du magazine, M. Gorbatchev a dû triompher de deux autres candidats, *le lieutenant-colonel Oliver North*, vedette américaine du scandale de l'« Irangate » et le président du Costa-Rica, M. Oscar Arias, prix Nobel de la paix pour son plan de *règlement du conflit en Amérique centrale*. M. Gorbatchev ne sera cependant pas le premier Soviétique à être l'homme de l'année aux Etats-Unis, avant lui, il y avait eu Youri Andropov *(qui partageait cet honneur* avec le président Reagan), Nikita Khrouchtchev et même à deux reprises, en 1939 et 1942..., Joseph Staline.

Irlande du Nord

Cinq mille personnes aux obsèques de John McMichael

Cinq mille personnes ont assisté, le samedi 26 décembre, à Lisburn (nord-est de l'Ulster), aux obsèques de John McMichael, le vice-président de l'Association pour la défense de l'Ulster (UDA), la plus importante organisation paramilitaire protestante d'Irlande du Nord, assassiné, mardi dernier, par l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

Les obsèques de John McMichael, auxquelles étaient présents les deux *principaux dirigeants protestants* d'Ulster, M. James Molyneaux, du Parti unioniste officiel (OUP), et le Révérend Ian Paisley, du Parti unioniste démocratique (DUP), se sont déroulées sans incidents.

John McMichael, âgé de trente-neuf ans, avait été tué, mardi soir, dans l'explosion de sa voiture, piégée par l'IRA, devant son domicile à Lisburn, dans le comté d'Antrim. En revendiquant son assassinat, l'IRA l'avait accusé d'être le commandant en chef clandestin des Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF), un groupe terroriste protestant spécialisé dans les meurtres sectaires, et *de planifier une série d'attentats en* République d'Irlande.

A la surprise générale, le dirigeant de l'UDA s'était prononcé au début de l'année en faveur de la participa*tion de représentants de la minorité* catholique à l'exercice du pouvoir en Ulster. – *(AFP.)*

Malaisie

Dix-huit opposants maintenus en détention sans jugement

Kuala-Lumpur. – *La détention* sans jugement du chef de l'opposition parlementaire malaisienne, M. Lim Kit Siang, secrétaire général du DAP (Parti d'action démocratique), et de *M. Karpal Singh*, vice-président du même parti, a été prolongée pour une durée de deux ans, a confirmé, le dimanche 27 décembre, le premier ministre malaisien, *M. Mahathir. Cette décision a été* prise à l'issue des soixante jours de détention des deux dirigeants arrêtés à l'automne, conformément aux dispositions de la loi sur la sécurité *intérieure, a précisé le premier ministre.*

Un groupe de défense des libertés avait annoncé précédemment que le gouvernement malaisien avait ordonné le maintien en détention sans jugement, pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans, de dix-huit activistes et hommes politiques, dont M. Lim Kit Siang, et de son fils, Lim Guan Eng, également député (*le Monde* daté 27-28 décembre). Parmi ces suspects figurent, selon le groupe de défense, sept membres du DAP qui avaient été arrêtés à la fin du mois d'octobre en vertu de la loi sur la sécurité intérieure. Les autres personnes sont des universitaires et des travailleurs sociaux ou employés dans des organisations religieuses.

Selon la police et la presse malaisiennes, cinquante-cinq personnes *sur cent six ont été relâchées* à la suite de cette vague d'arrestations, qui a commencé le 27 octobre, et qui était destinée à prévenir des affrontements entre les deux grandes communautés du pays, les Chinois et les Malais. – *(AFP.)*

Philippines

Reprise des combats après la trêve de Noël : neuf morts

Manille. – Neuf personnes ont été tuées en quarante-huit heures dans *des combats entre* les forces gouvernementales philippines et la guérilla communiste, après une trêve de Noël généralement respectée, ont indiqué, le dimanche 27 décembre, des porte-parole militaires. Lors d'une attaque, dimanche, menée par une soixantaine de militants de la Nouvelle *Armée du peuple (NAP, bras armé du* Parti communiste interdit) contre un détachement militaire dans la province méridionale d'Agusan del Norte, trois guérilleros et un soldat *ont été tués, a indiqué un porte-*parole militaire. Un militaire et une femme ont été blessés.

Samedi, cinq membres de la *NAP* ont été tués par une patrouille des *forces de sécurité dans la* province d'Albay (est) et cinq militaires blessés, lors d'un incident dans la province septentrionale de Cagayan, selon un autre porte-parole de l'armée.

Par ailleurs, un candidat du pouvoir aux élections municipales du 18 janvier et un de ses partisans ont été assassinés par des inconnus, vendredi, pendant un rassemblement électoral à Maigo, dans le sud des Philippines, *a annoncé, dimanche*, un ami politique des victimes. Au moins vingt-quatre autres candidats ou militants politiques ont déjà été tués depuis le début de la campagne pour *les élections provinciales et municipales*, selon des chiffres officiels.

● INDE : *La mort de Ramachandran.* – Les violences à la suite du décès de Ramachandran, acteur et politicien du Tamil Nadu (*le Monde* daté 27-28 décembre), ont fait 63 morts, a rapporté, le dimanche 27 décembre, la police de Madras ; 31 personnes se sont donné la mort, 10 autres ont été tuées par la police *et 22 sont mortes au cours d'affron*tements entre groupes rivaux.

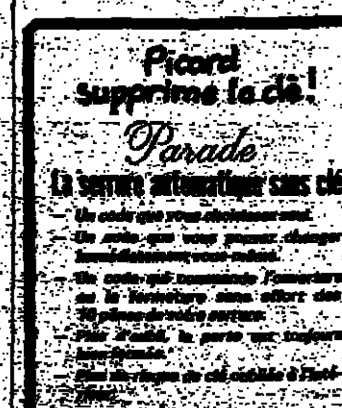
Yémen du Sud

Onze peines de mort confirmées

Le Parlement sud-yéménite a entériné, le dimanche 27 décembre, onze peines capitales, y compris celle visant l'ancien président Ali Nasser Mohammed, prononcées le 12 décembre dernier par la Cour suprême du pays. Le Conseil suprême du peuple (Parlement) a commué vingt-quatre autres condamnations à mort, prononcées lors du même procès, en peines de *quinze ans de prison.*

La Cour suprême sud-yéménite avait *condamné l'ancien président*, qui se trouve actuellement au Yémen du Nord, ainsi que trente-quatre de ses partisans, dont dix-neuf par contumace, à la peine capitale. La Cour avait également condamné soixante-sept autres partisans de M. Ali Nasser, dont vingt par contumace, à différentes peines d'emprisonnement variant entre cinq et quinze ans de prison. L'ancien président et ses partisans avaient été rendus responsables des affrontements de janvier 1986 entre factions rivales du Parti socialiste yéménite (PSY), qui avaient fait plus de quatre mille morts, selon un bilan officiel, et provoqué le départ de trente mille *Sud-Yéménites hors du pays.*

Plusieurs chefs d'Etat, ainsi que M. Yasser Arafat, Amnesty International, Mme Danielle Mitterrand, avaient lancé des appels à la clémence en faveur des condamnés à mort. – *(AFP.)*



Politique

L'élection présidentielle

Dominique Jamet presse M. Chirac de céder la place à M. Balladur...

Licencié du *Quotidien de Paris* pour s'être ouvertement prononcé pour la réélection de M. François Mitterrand, le journaliste Dominique Jamet publie, dans *le Matin* du lundi 28 décembre, une « lettre ouverte » à M. Jacques Chirac, le suppliant de laisser M. Edouard Balladur défendre à sa place les couleurs du RPR à l'élection présidentielle...

« Monsieur le premier ministre, depuis plus d'un an que vous le gouvernez, non plus en sous-ordre humilié, comme entre 1974 et 1976, mais réellement installé aux commandes, à votre poste de copilote, ce pays a appris à vous connaître et, dans une large mesure, à vous apprécier.

» Débarbouillé de la fâcheuse image de « facho » que vous avez si longtemps et si abusivement traînée, vous êtes généralement tenu pour compétent, expérimenté, sympathique, un bon, un brave garçon, un parfait numéro deux. On s'accorde tout aussi généralement à vous refuser la solidité, l'envergure, les qualités qui font les chefs d'Etat.

» Pourquoi la défaite vers laquelle vous allez inéluctablement si d'aventure vous prétendiez à l'Elysée serait-elle cette fois-ci, pour vous, un désastre ? C'est que, si vous mettez en jeu votre titre actuel et qu'on vous refuse celui de champion toutes catégories, avec la légitimité que vous a conférée l'élection législative, en mars 1986, désavoué, vous perdez tout à la fois la possibilité de diriger le gouvernement de la France et toute crédibilité.

» Supposez même que vous gardiez le contrôle du RPR, l'échec ferait éclater cette machine à pouvoir que ne cimente aucune idéologie. Vous seriez le capitaine d'un vaisseau à la dérive. Ce serait le repli sur l'Hôtel de Ville, en attendant, qui sait, le retour à la terre corrézienne. (...) »

Partant de ce constat, Dominique Jamet propose donc à M. Chirac ces deux solutions de rechange :

« Si vous êtes persuadé, en dépit de l'exemple coréen, qu'il n'est pas bon que la majorité présente un candidat unique, commencez par jeter dans les jambes du gros Raymond le petit Léotard. Il est connu que les souris épouvantent les éléphants.

» Et puis, vous avez près de vous, rassurant, positif, bien-disant, auréolé de quelques succès que n'a pas estompés la panique boursière, l'un de ces hommes vers lesquels se tourne naturellement tout ce qui en France fait primer la raison sur la passion.

» Assuré de recueillir les voix chiraquiennes, M. Balladur présenterait en outre l'avantage de mordre sur l'électorat de M. Barre, dont il a la voix, le style, la force tranquille, les qualités, et jusqu'aux défauts. Et puis, regardez-le, il en meurt d'envie... »

Le numéro deux du FLNKS a été remis en liberté

(Suite de la première page.)

« *Ces mesures*, poursuit M. Tjibaou, *ne sont pas susceptibles d'arrêter le mouvement vers l'indépendance. Au contraire, elles vont l'accélérer. Mon pays est occupé. La justice, comme l'armée, comme l'Eglise catholique, sont des institutions qui soutiennent ici le colonialisme. L'Eglise catholique, par exemple, en ne dénonçant pas les injustices, en ne soutenant pas le combat des Canaques pour leur dignité, en affirmant qu'elle est apolitique. Mais l'apolitisme, dans les situations criantes d'injustice, revient à soutenir cette situation-là.* »

Evoquant enfin ses conditions de détention, le vice-président du FLNKS a affirmé qu'il avait été maintenu dans un isolement quasi total. « *En enfermant nos militants, on en fait de bons nationalistes. C'est là que se forge la carte d'identité de Kanaky* », a-t-il déclaré.

Plusieurs manifestations se sont déroulées lundi sur le territoire à l'appel du FLNKS. Deux cents personnes ont été dispersées devant le palais de justice de Nouméa par les forces de l'ordre, qui ont fait usage de grenades lacrymogènes.

● **La majorité dans le Val-de-Marne : bonne conduite.** — Les responsables RPR et UDF du Val-de-Marne viennent de constituer un comité départemental pour la victoire à l'élection présidentielle ayant pour mission « *de veiller de façon la plus concrète à ce que l'esprit d'entente et la volonté de battre le candidat de la gauche prévalent en toutes circonstances* ». A l'origine de ce comité, les huit parlementaires du département : les sénateurs MM. Alain Poher et Jean Clouet (UDF), Michel Giraud (RPR), et les députés, MM. Alain Griotteray et Jean-Jacques Jégou (UDF), Mme Christiane Papon, MM. Robert-André Vivien et Roland Nungesser (RPR). Ce « code de bonne conduite » connaît déjà un premier dérapage. L'UDF souhaiterait aboutir avant l'élection présidentielle à un accord pour les prochaines élections cantonales et municipales, ce que refuse le RPR, partisan de repousser ces débats au lendemain de l'élection présidentielle.

L'ARCHITECTURE RURALE FRANÇAISE
ILE DE FRANCE-ORLÉANAIS
23 x 30 cm - 256 p. - 340 F
Un outil précieux
un livre de référence
Editions
Berger-Levrault

Les Verts écrivent au premier ministre

Les Verts ont écrit au premier ministre, M. Jacques Chirac, pour lui exposer la position du mouvement écologiste sur la question du financement des partis politiques et des candidats aux élections.

M. Antoine Waechter, le candidat des Verts à l'élection présidentielle, avait demandé à être reçu à l'Hôtel Matignon pour évoquer ce problème du financement des partis. M. Chirac l'avait alors invité à lui faire parvenir par écrit la position de son mouvement, soulignant qu'elle serait examinée « *comme toutes les autres contributions* ».

Les Verts se prononcent en réponse pour le financement public des campagnes, le plafonnement des dépenses électorales et la « *moralisation de la vie publique* ». Ils proposent notamment la prise en charge par l'Etat des frais de propagande légale (affiches, professsions de foi...) et le versement à chaque candidat d'une somme égale à 10 francs par voix obtenue.

Les écologistes souhaitent également que les comptes des partis et des candidats soient rendus publics, de même que le patrimoine des élus « *au début et à la fin de leur mandat* ».

Décès de l'ancien chauffeur du général de Gaulle

Francis Marroux, ancien chauffeur du général de Gaulle, dont il conduisait la voiture lors de l'attentat du Petit-Clamart, en 1962, est décédé le 24 décembre à Montélimar (Drôme), à l'âge de soixante-douze ans.

Francis Marroux, qui était notamment chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite et médaillé militaire, devait être inhumé, lundi, dans son village natal de Montboucher-sur-Jabron, près de Montélimar.

Le 22 août 1962, Francis Marroux avait eu la présence d'esprit et les réflexes nécessaires pour accélérer lorsque les conjurés avaient fait feu sur la DS de de Gaulle, qui se rendait à Villacoublay. Il avait ainsi sauvé la vie du général, qui n'avait pas été blessé.

● **M. Giraud assure l'intérim du premier ministre.** — M. André Giraud, ministre de la défense, assure l'intérim du premier ministre, absent de France depuis le 26 décembre jusqu'au début janvier. L'intérim du premier ministre est habituellement assuré par M. Edouard Balladur, ministre d'Etat chargé de l'économie et des finances, qui se trouve depuis samedi en Egypte, où il devait séjourner jusqu'au mardi 29 décembre.

POINT DE VUE

Après le vote des socialistes en Champagne-Ardenne

Un seul choix : le PS

par Jean-François Trans

pseudonyme des animateurs au sein du PS du groupe des transcourants.

NOUS nous réjouissons de l'attitude des socialistes Champagne-Ardenne et nous croyons, comme M. Bernard Stasi, qu'elle est la marque d'un comportement responsable.

Cela dit, et fait, qu'il nous épargne la leçon de morale ! Les socialistes n'en ont pas à recevoir et, si nous partageons les opinions exprimées sur cette question par Lionel Jospin, Michel Rocard et Pierre Bérégovoy, nous défions quiconque de prouver l'immoralité politique de Pierre Mauroy, Laurent Fabius, Jean Poperen ou Jean-Pierre Chevènement en matière de combat contre le Front national.

Au PS comme ailleurs, la conviction peut dégénérer en intransigeance et des péripéties politiciennes, opaques, voire tribales, obscurcir des enjeux autrement plus importants.

Dans ce sens, ne pas voter contre M. Stasi n'était pas synonyme d'un vote à droite même si — sa carrière et son engagement actuel derrière Raymond Barre le confirment —, il est un homme de droite ; mais, à l'égard du Front national, ses valeurs sont les nôtres.

Certes, nous ne sommes pas en 1930, la France n'est pas l'Allemagne, l'UDF n'est pas le *Zentrum*, Lionel Jospin Thaelmann ni Jean-Pierre Chevènement Dimitrov. Gardons la mesure des choses et des dangers. Mais le Front national représente un arsenal de propositions politiques, sociales et culturelles redoutables pour le pays.

« Refuser de voter » en Champagne-Ardenne n'est pas préfigurer une majorité avec M. Stasi et ses amis, c'est simplement révéler ceux qui, dans la majorité, ont la fâcheuse habitude de collaborer avec le Front national et les autres, dont M. Stasi est sans doute le meilleur symbole. En outre, il est permis de penser que chaque camp politique a vocation à prendre des pièces au camp d'en face. C'est la plus vieille loi du genre ! De Buron à Delors, de Pisani à Stirn et de combien d'autres, le Parti socialiste s'est ainsi constitué avec des éléments qui, à l'origine, ne l'étaient pas.

Sauvez votre âme !

Il n'existe pas de bulletins de naissance socialiste. Entre une secte officiant dans les catacombes et un grand parti, il y a longtemps que nous avons opté.

Car, les Bernard Stasi, Simone Veil et autres Michel Noir, de grâce : pas de leçon de cohérence ! Qu'avez-vous donc à dire à messieurs Lecanuet, Gaudin et Blanc qui gouvernent leur région avec le Front national, appuyés sur des coalitions explicitement antisocialistes ? Qu'en pensez-vous, Bernard Stasi, qui ne devez la pérennité de votre gestion qu'à votre choix éthique et à notre respect pour vous ?

C'est au nom de ces valeurs partagées, notre honneur commun, que nous croyons pusillanime — que dire d'autre ? — de nier à Châlons-sur-Marne ce qui est conclu à Marseille et de tolérer des comportements aussi antagoniques au sein de la même UDF. A quelle sauce serions-nous mangés si Raymond Barre était élu ? A la sauce Blanc ou à la crème Stasi ? Il eût été absurde de voter contre M. Stasi. Mais il n'est pas illégitime de douter de sa capacité d'entraînement au sein de sa propre coalition.

Aussi, nous invitons les électeurs pris dans le fameux dilemme si bien posé par Michel Noir — *« gagner les élections ou perdre son âme »* — à précisément sauver leur âme tout en gagnant les élections, en votant pour les... socialistes !

C'est un choix moral, transparent et qui a l'inestimable avantage de n'être pas douloureux. C'est le bon !

BIBLIOGRAPHIE

De Konrad Adenauer à Edmond Michelet

Politiques et chrétiens

Quelle signification peut avoir, dans les sociétés occidentales contemporaines, marquées par la séparation du religieux et du politique, l'« inspiration chrétienne » dans l'engagement d'un homme d'Etat ?

Une première tendance, qui serait celle (dominante aujourd'hui) d'un certain christianisme libéral, cantonne le spirituel dans la sphère de la conscience individuelle, du privé, et le tient à l'écart du politique (sinon au niveau de la déontologie). Une autre, qui s'enracine dans le catholicisme social, fonde dans le christianisme une éthique sociale sans laquelle il n'y a pas d'engagement politique, personnel et collectif, voire de projet qui vaille.

Chacune d'elle a suscité une pluralité d'options et de démarches durant ce siècle : preuve, s'il en fut, qu'il n'existe pas de « modèles », mais autant d'« exemples » d'hommes politiques chrétiens, qu'une même foi dans le Christ a conduits à des attitudes très diverses.

Les ouvrages que Joseph Rovan et Jean Charbonnel consacrent respectivement à Konrad Adenauer et Edmond Michelet, dans la nouvelle collection des Editions Beauchesne, « Politiques et chrétiens », donnent un premier aperçu de cette diversité : l'homme d'Etat rhénan et l'ancien compagnon du général de Gaulle appartiennent bien à la même génération formée au début du siècle et à la même tradition démocrate-chrétienne, faite de christianisme social dans la doctrine et de laïcité tranquille dans la démarche, mais leurs convergence s'arrêtent là.

Joseph Rovan souligne combien le premier chancelier de l'Allemagne fédérale, conservateur et pragmatique de tempérament, est imprégné par la mission qu'il s'assigne de reconstruire l'Etat allemand : un Etat où les catholiques trouveraient enfin leur juste place mais où l'unité avec le protestantisme serait étroite (il est de ceux qui défendent une CDU multiconfessionnelle), où l'enracinement chrétien confortera le choix occidental contre les dangers qui menacent à l'Est. Catholique bourgeois et conformiste qui voit dans la richesse économique et la paix sociale les piliers de l'Allemagne moderne, Konrad Adenauer est aussi celui qui impose la cogestion dans les entreprises et qui fait preuve d'intrépidité pour tenter avec d'autres démocrates-chrétiens nostalgiques comme lui de l'Europe chrétienne médiévale la construction d'une communauté fédérale.

Edmond Michelet, dont Jean Charbonnel retrace, dans une biographie vivante et fidèle, l'aventure spirituelle et politique, s'enracine lui aussi dans la plus profonde tradition du catholicisme français : militant chrétien d'abord (formé par l'Action catholique, suivant l'itinéraire romain de Jacques Maritain, marqué par l'influence de Péguy, Sangnier ou Bernanos), il vient à la politique par la Résistance (un des tout premiers, ce qui le conduira jusqu'à Dachau) qui le confirme dans sa conception héroïque de l'engagement.

Jean Charbonnel explique parfaitement pourquoi son identité démocrate-chrétienne et sa fidélité au général de Gaulle (qui entraînera la rupture avec le MRP) ne sont pas contradictoires : le gaullisme ne lui paraît-il pas mieux armé que les autres face à l'inévitable passage de la mystique à la politique ? Homme politique chrétien intégral, tentant en permanence, de la Résistance à la guerre d'Algérie, d'être à la hauteur des exigences évangéliques et de celles du politique, Edmond Michelet déconcertera les bien-pensants de gauche ou de droite, étrangers à son non-conformisme.

Deux beaux portraits d'hommes profondément chrétiens et authentiquement politiques, qui montrent qu'entre le machiavélisme et l'utopie, le christianisme a été capable d'inspirer de fortes vocations politiques, mais surtout de leur donner leur noblesse.

HUGUES PORTELLI.

★ *Edmond Michelet*, par Jean Charbonnel, 294 p., 120 F. Beauchesne éditeur. *Konrad Adenauer*, par Joseph Rovan, 182 p., 96 F. Beauchesne éditeur.

PROPOS ET DÉBATS

Mgr Decourtray

« Ça vole très bas ! »

Mgr Decourtray, président de la conférence épiscopale de France, affirme, dans un entretien publié par le *Journal du dimanche* du 27 décembre, à propos des débats politiques en France : « *J'ai quelquefois l'impression (...) que les enjeux ne sont pas à la hauteur de l'homme, que les débats ne sont pas à la hauteur de la vocation de notre pays (...). On pourrait éviter que n'éclatent trop d'affaires pendant les mois qui précèdent une élection. Ce serait une bonne chose pour la justice (...) pour la vérité aussi qu'on ne semble pas rechercher en premier lieu. Il semble qu'on recherche d'abord le discrédit des uns ou des autres. C'est l'engrenage de la dénonciation et du mensonge. Ça vole très bas, trop bas !* »

Mgr Decourtray se déclare, par ailleurs, « *énormément* » inquiet de ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie. « *Il faut à tout prix*, souligne-t-il, *continuer ou reprendre le dialogue. Il faut que l'on se parle, autrement qu'avec des fusils. Il faut que les responsables puissent se rencontrer. Je ressens le dialogue en Nouvelle-Calédonie comme (...) l'urgence des urgences (...) Je ferai tout à ma place pour que le dialogue puisse se renouer (...) En Nouvelle-Calédonie, tout le monde aspire à la paix et à la bonne entente. Personne n'en prend le chemin (...). Il faut que la justice soit impartiale. Il faut une volonté commune de justice pour que la paix soit possible.* »

M. Baudis

une fois pour toutes

Dans une lettre adressée aux rédactions, destinée à rejeter « *toutes les allégations sur sa prétendue alliance avec le Front national* » au sein du conseil régional de Midi-Pyrénées, qu'il préside, M. Dominique Baudis, émet ses craintes qu'« *à trop parler de M. Le Pen, on le renforce singulièrement* ».

« *Il faut*, explique-t-il, *savoir prendre position une fois pour toutes et ne pas y revenir tous les matins. (...) J'estime plus important de travailler à la résolution des problèmes quotidiens rencontrés dans nos collectivités : cohabitation entre les communautés, échec scolaire, sécurité, chômage... Je pense travailler ainsi davantage à l'éradication des thèmes développés par l'extrême droite qu'en multipliant les déclarations et en enflammant les passions.* »

M. Santini

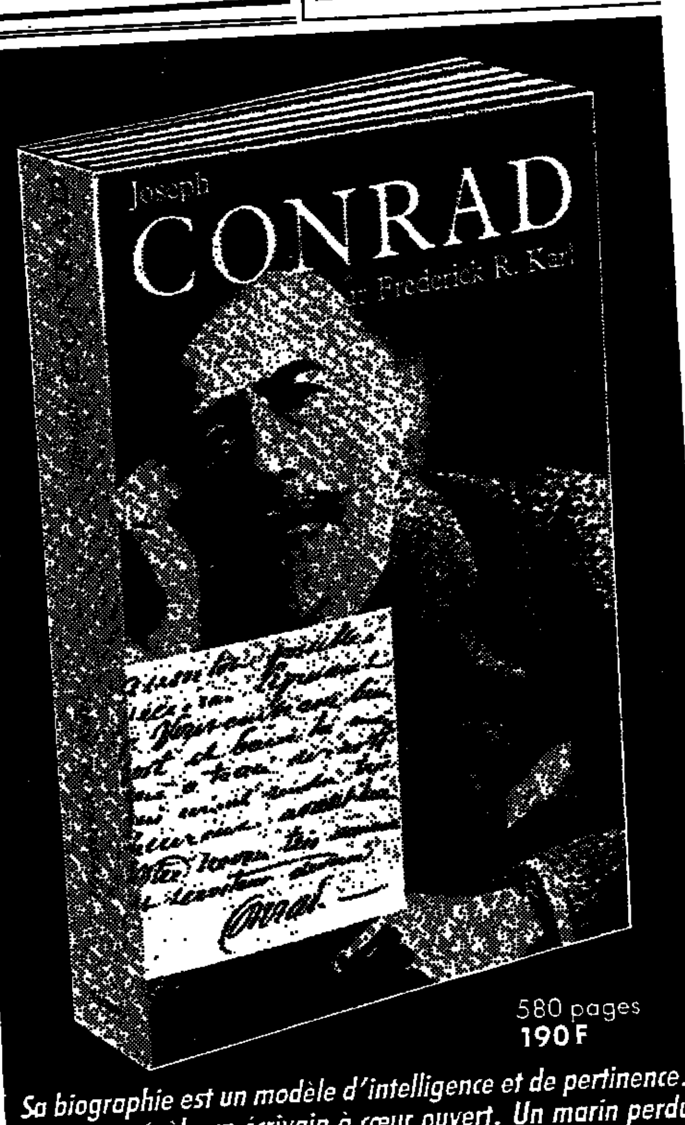
soutien à M. Barre.

Sans attendre le mois de janvier, M. André Santini, ministre délégué auprès du ministre de la culture et de la communication et secrétaire général du Parti social démocrate (PSD), composante de l'UDF, a annoncé, le dimanche 27 décembre, au « Grand oral » de Pacific FM-*le Matin*, que son parti soutiendrait la candidature de M. Raymond Barre à la présidence de la République.

Malgré les réticences du président de ce parti, M. Max Lejeune, cette décision a été prise en considération des réponses à un questionnaire écrit adressé aux militants.

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
POURQUOI UN SECTEUR PUBLIC ?
Avec notamment des articles de :
P. BÉRÉGOVOY - M. CHARZAT
L. LE FLOCH-PRIGENT - C. PIERRET
Envoyer 35 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

Le Monde
PUBLICITÉ
TOURISME-GASTRONOMIE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4344



Sa biographie est un modèle d'intelligence et de pertinence. Elle nous révèle un écrivain à cœur ouvert. Un marin perdu puis retrouvé, un monstre d'énergie créatrice dont les élans, les jaillissements, gerbes d'écume et de mots jetés au vent, nous font encore aujourd'hui frémir. Joseph Conrad a connu trois vies : il fut polonais, marin et romancier. Il n'en a désormais plus qu'une seule. Bernard Géniès, *Le Nouvel Observateur*

Cette biographie, somme de toutes les connaissances de l'Université, propose une analyse fouillée, minutieuse et sensible de l'immense destin d'un aventurier des lettres. Dominique Bona, *Le Figaro*

MAZARINE

Société

Arrestation en France d'un des chefs présumés de l'ETA militaire

La police de Madrid est convaincue qu'Ignacio Pujana Alberdi, l'un des deux Basques espagnols arrêtés, le mercredi 23 décemb re à Angoulême, est le nouveau chef militaire de l'organisation séparatiste ETA. Il aurait remplacé Santiago Arospide, dit Santi Potros, arrêté le 30 décembre à Bayonne.

Les policiers français ont cependant accueilli cette information avec prudence car ce n'est pas la première fois que l'arrestation d'un responsable ETA est annoncée, et la direction de l'organisation indépendantiste est d'abord connue pour sa collégialité. L'Espagne, après l'arrestation d'Ignacio Pujana Alberdi, a précisé que ce militant présumé pourrait être l'organisateur de l'attentat meurtrier de Sarragosse, le 11 décembre.

Ignacio Pujana Alberdi, âgé de vingt-six ans, a été interpellé mercredi en compagnie d'un autre militant basque lors d'un banal contrôle d'identité par trois gardiens de la paix. Leur véhicule, immatriculé dans les Deux-Sèvres, était mal garé dans une rue d'Angoulême. Les policiers s'étaient approchés alors que les deux hommes s'apprêtaient à repartir, après une courte halte. Roberto Martinez Olasagare, âgé de trente ans et marié à une Française résidant à Bayonne, s'est laissé appréhender sans difficulté, mais Alberdi a tenté de s'enfuir. Rattrapé alors qu'il posait un pistolet de calibre 9 mm contre sa tempe, il a été maîtrisé.

Sur les deux hommes, les policiers ont trouvé des sommes d'argent français, espagnol, belge et néerlandais. Selon certaines informations, ils auraient pu se rendre en Belgique pour acheter des armes. Ignacio Pujana Alberdi, longtemps assigné à résidence dans les Charentes, était entré dans la clandestinité en France après qu'un arrêté d'extradition aient été délivré contre lui en 1986 ; la police espagnole, déjà, le soupçonnait d'avoir commis deux attentats en 1983 dans la province d'Alava.

Transféré à Paris, écroué, il a été inculpé par M. Gilles Rivière, juge d'instruction chargé des dossiers antiterroristes, de *« tentative d'homicide »* – pour avoir un instant menacé un gardien de la paix de son arme – d'*« association de malfaiteurs, d'infraction à la législation sur les armes »* et de *« faux papiers »*. Son compagnon, Roberto Martinez, a été inculpé, lui, d'*« association de malfaiteurs et d'infraction à la législation sur les armes »*.

● **Un policier blessé d'une décharge de chevrotines.** – Un gardien de la paix du commissariat de Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines), a été grièvement blessé d'une décharge de chevrotines, dimanche 27 décembre, à 2 heures du matin, à la Maison des jeunes de Clayes-sous-Bois (Yvelines), lors du bal annuel de la communauté portugaise. L'auteur du coup de feu, Jean-Pierre Beltramini, vingt ans, connu des services de police, avait déjà tiré, sans l'atteindre, sur l'organisateur du bal des Portugais qui avait refusé de lui servir à boire parce qu'il était ivre. Retournant alors son fusil à pompe vers les deux policiers qui venaient d'arriver sur les lieux, il devait atteindre l'un d'eux. Le deuxième policier a immédiatement riposté, blessant Beltramini à la jambe droite.

TÉMOIGNAGE

Expulsions et contre-vérités

M. Gérard Boureau, maître de conférence à l'université de Paris-Sud, nous a fait parvenir son témoignage sur les conditions de l'expulsion au Gabon d'Afzaneh Yaseefi, avec treize autres citoyens iraniens.

Lundi 7 décembre à 7 heures, un violent coup de sonnette nous réveille : la police – plusieurs personnes en civil – vient signifier l'expulsion d'Afzaneh Yoseefi, l'étudiante iranienne qui garde nos enfants l'après-midi. Je demande à voir l'ordre d'expulsion. Il fait une page complète mais ne contient aucun fait précis. Abasourdi, je leur indique l'adresse de sa chambre. En fait, une autre équipe y est déjà et l'interroge. Auparavant, les policiers avaient longuement interrogé les gardiens, leur laisant entendre qu'il s'agissait d'une affaire liée au terrorisme.

Mon épouse et moi avons été d'autant plus surpris de ces événements que nous savons qu'elle n'appartient pas au mouvement des Moudjahidines du peuple, ce qui pourtant aurait été son intérêt pour obtenir une carte de séjour, la caution des Moudjahidines étant, jusqu'à présent, un élément jugé très positif dans un dossier. Un argument fréquent de rejet du statut de réfugié est même : *« Ne milite pas contre le régime khomeiniste »*.

« Initiation à notre civilisation »

En fin de matinée, je contacte Me Irène Terrel, qui accepte de défendre Afzaneh et me demande d'accomplir un certain nombre de formalités (visite en particulier). Simultanément, mon épouse alerte Amnesty International et la Ligue des droits de l'homme. Il faut faire vite car la loi ne laisse que six jours (durée de la rétention) pour présenter un recours. Contacté par Amnesty, le ministère de l'intérieur indiquait ne pas être au courant d'arrestations systématiques d'Iraniens. C'était le début d'une longue série de contre-vérités. Un coup de téléphone au dépôt de la préfecture me confirme que sans problème, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, je peux rendre visite à Afzaneh. Arrivé en milieu d'après-midi à la préfecture, j'apprends qu'elle n'est pas là. Un inspecteur très courtois m'indique qu'elle est en rétention à l'*Ecole nationale de police* (ENPP à Vincennes). Là-bas, les visites ne sont autorisées que jusqu'à 17 heures. Donc pour aujourd'hui, c'est trop tard, mais pour le lendemain 9 heures, aucun problème. Il m'assure qu'elle bénéficiera, bien entendu, de toutes les garanties de la loi française. Nouvelle contre-vérité.

Le mardi matin, j'arrive à 9 heures à l'ENPP, on me reçoit très courtoisement. Malheureusement, les personnes en rétention ont été transférées ailleurs. Il me faudra attendre jusqu'à 10 heures pour savoir que lesdites personnes ont été expulsées par un avion militaire parti d'Evreux. L'avion n'a sans doute pas encore décollé car les formalités sont longues (passages à la préfecture puis aux domicile des détenus pour qu'ils puissent prendre leurs effets). En fait, à part l'expulsion en vertu de l'« urgence absolue », tout est faux : les expulsés n'ont pu repasser chez eux comme je l'apprendrai plus tard. Donc, encore une nouvelle contre-vérité, toujours destinée au même but : convaincre les personnes de bonne volonté que tout se passera normalement avec le maximum de garanties. Inutile de s'inquiéter, on peut faire confiance à la justice de son pays.

Dans la soirée, Me Terrel m'indique qu'un certain M. Vidal, à l'ambassade de France à Libreville, est chargé des contacts avec les avocats et les familles. Le mercredi matin, je réussis à joindre M. Vidal, qui est absolument charmant (je commence à avoir l'habitude des gens charmants). Il me donne une indication exacte : les expulsés sont à l'hôtel Mont de cristal. Malheureusement, à chaque fois que je téléphone à cet hôtel, on me répond qu'il n'y a pas d'Iraniens. Je joins le Haut Commissariat aux réfugiés où mon interlocutrice n'a pas l'air spécialement surprise de mon récit. Elle me cite d'autres cas invraisemblables. Vendredi 11 décembre, nous recevons finalement des nouvelles indirectes : Afzaneh est extrêmement abattue et faible.

Ces jours-ci, les étudiants qui suivaient avec elle les cours de civilisation française au centre universitaire Censier et qui viennent de pays très divers (Etats-Unis, pays scandinaves, Italie, etc.) ont appris la nouvelle. Ils ne comprennent pas. Ils se demandent ce qu'ils peuvent faire pour l'aider. Le ministère de l'intérieur s'est chargé de compléter leur initiation à notre civilisation de bien triste manière.

Les attentats à Paris

Les avocats de Mouhadjer soulignent l'« absence totale de charges » à l'encontre de leur client

Deux jours après la demande déposée par les avocats de Fouad Ali Saleh et visant à désaisir le juge Gilles Boulouque du dossier concernant leur client *(le Monde* du 26 décembre), les avocats de Mohamed Mouhadjer, un des principaux inculpés après le démantèlement, à Paris en mars et avril 1987, de deux réseaux pro-iraniens soupçonnés d'avoir joué un rôle dans les attentats terroristes de 1986 (huit morts, près de deux cents blessés) ont souligné, le samedi 26 décembre, l'*« absence totale de charges sérieuses »* à l'encontre de leur client.

Dans un communiqué, Mes François Morette et Etienne Tarride déclarent : *« Nous ne pouvons que regretter qu'il soit impossible de publier le dossier tout entier. Ainsi apparaîtrait, en effet, la réalité la plus claire : l'absence totale de charges sérieuses à l'encontre de Mohamed Mouhadjer, pourtant détenu depuis de longs mois. »*

Mohamed Mouhadjer, trente-quatre ans, né à Baalbek, un des fiefs au Liban de l'organisation extrémiste Hezbollah, marié à une Française et ayant ainsi acquis la nationalité française, avait été arrêté le 21 mars à Paris. Il était alors étudiant en philosophie à la Sorbonne.

Le communiqué des deux avocats fait suite, ont-ils déclaré, à *« la publication, pour le moins insolite, de l'interrogatoire de Wahid Gordji et des péripéties judiciaires qui en sont la conséquence » (le Monde* du 23 décembre). Ils font ainsi allusion à l'ouverture par le parquet de Paris d'une information contre X pour violation du secret de l'instruction, après la parution dans le *Nouvel Observateur*, du procès-verbal de l'audition par le juge d'instruction Gilles Boulouque de M. Gordji. C'est après cette audition que M. Gordji avait été autorisé à quitter la France.

FAITS DIVERS

Vingt-neuf personnes tuées dans un accident de la route en Algérie

Vingt-neuf personnes ont été tuées et vingt autres blessées à la suite d'une collision entre un autobus et deux camions, survenue au cour de la nuit de samedi 26 à dimanche 27 décembre dans la région de Sétif (est algérien).

Un poids lourd, voulant doubler un autre camion stationné dans un emplacement interdit, a percuté de plein fouet un autobus venant en sens inverse. L'autocar assurait la liaison entre Souk Ahras (localité proche de la frontière tunisienne) et Alger. Plusieurs blessés sont dans un état critique, a précisé l'agence algérienne APS.

Dimanche en fin de matinée, les secouristes n'avaient toujours pas retrouvé le corps du chauffeur du poids lourd dont la cabine a été projetée loin du lieu de l'accident. – *(AFP.)*

● **Les suites de l'accident du RER.** – Le trafic a été rétabli, lundi 28 décembre, sur la ligne C du RER après la collision entre deux trains, jeudi à Issy-les-Moulineaux près de Paris, au cours de laquelle une personne a été tuée, et quinze autres blessées dont deux très grièvement.

Le conducteur du train de voyageurs, M. Théophile Leborgne, trente-quatre ans, hospitalisé à l'hôpital Foch de Suresnes était sorti du coma dimanche, mais se trouvait toujours en réanimation. Une femme d'une cinquantaine d'années, victime d'un traumatisme thoracique important, et dont l'identité n'a pas été communiquée, était, elle, aussi toujours en réanimation à l'hôpital Marie-Lannelongue du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine). L'état des treize autres voyageurs toujours hospitalisés est jugé satisfaisant.

Alors que l'enquête de la police judiciaire et celle de l'inspection générale de sécurité de la SNCF continuaient, on ignorait encore, lundi, les causes exactes de l'accident.

LA PUISSANCE NE DOIT PAS SERVIR QU'A FAIRE DU BRUIT...
ELLE DOIT PRODUIRE DE L'HARMONIE.



هكذا من الاصل



MEDECINE

La crise à l'hôpital catholique Bon-Secours

Le docteur Michel Chartier a démissionné

Le docteur Michel Chartier, chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Notre-Dame de Bon-Secours, à Paris, ainsi que le docteur Fernand Daffos, responsable du département de diagnostic anténatal et de fœtologie, et Mme Janine Simon, surveillante générale du service de gynécologie, ont officiellement donné leur démission à la suite du conflit qui les a opposés au conseil d'administration de l'établissement.

Celui-ci avait interdit toute nouvelle pratique de fécondation artificielle dans cet hôpital catholique (*le Monde* du 15 octobre et du 4 décembre). M. Chartier précise qu'il avait été *« contraint à cette démission en raison des injonctions du conseil d'administration de l'hôpital, contraires à ma conscience de gynécologue et de catholique »*. Il quitte Bon-Secours, ainsi que ses deux collègues, avec des indemnités.

Dans une interview à *Témoignage chrétien* du 28 décembre, le docteur François Forestier, chef de service de biologie au centre de diagnostic prénatal, a déclaré que *« ce qui se passe tient uniquement à la pression très forte de l'archevêché de Paris »*. Le Vatican a condamné, le 10 mars 1987, toute forme de procréation médicalement assistée. Or, plus d'une dizaine de naissances *in vitro* ont eu lieu depuis dix-huit mois à Bon-Secours. Par ailleurs, le cardinal Lustiger avait écrit en novembre 1986 aux médecins catholiques de son diocèse pour leur rappeler qu'il se prononçait pour le diagnostic prénatal à la condition que celui-ci ne provoque pas d'interruption de grossesse.

S'il est représenté dans le conseil d'administration de l'hôpital Bon-Secours, l'archevêché de Paris dément toute intervention directe du cardinal Lustiger dans la polémique. Président du conseil d'administration de l'hôpital, M. Moroselli a jusqu'à présent refusé de s'exprimer publiquement sur cette affaire.

● **PRÉCISION.** — M. Béry nous demande de préciser que, contrairement à ce qui figure dans le contre-rapport établi par le docteur Bernard Serrou à la suite de l'enquête de l'inspection générale des affaires sociales sur la gestion du Comité français d'éducation pour la santé (*le Monde* du 16 décembre), il n'a pas perçu un salaire de 28 866 francs au sein de cette association.

SCIENCES

Mort du physicien Jean-Jacques Trillat

Le physicien Jean-Jacques Trillat, membre de l'Académie des sciences, est mort le jeudi 24 décembre, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, à Versailles (Yvelines), où il résidait.

Ancien président de l'Académie des sciences et de l'Institut de France, Jean-Jacques Trillat a travaillé entre les deux guerres avec M. Louis de Broglie et son frère, Gabriel. Cet homme de science passionné par l'étude de la matière a réalisé le premier microscope électronique français.

[Né le 8 juillet 1899 à Paris, Jean-Jacques Trillat a fait ses études à l'Ecole supérieure de physique et de chimie de Paris et à la faculté des sciences de la capitale. Après avoir travaillé avec le duc de Broglie et son frère, de 1925 à 1933, il est devenu professeur à la faculté de Besançon, puis à celle de Paris. Après la guerre, il est nommé directeur du laboratoire de rayons X et d'électronique du Centre national de la recherche scientifique. Elu en 1959 à l'Académie des sciences au fauteuil de Frédéric Joliot-Curie, il a présidé a cette Académie en 1974, année pendant laquelle il a aussi été président de l'Institut de France. Spécialiste de la structure des métaux et alliages, Jean-Jacques Trillat a été conseiller scientifique de nombreuses sociétés industrielles. Grand officier de la Légion d'honneur, il était aussi un passionné de photographie dont il présidait la Société française.]

Un musée à Tchernobyl

L'accident de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl aura une conséquence bien inattendue : vingt mois après l'explosion, les autorités de la région ont, en effet, décidé de créer un musée, rassemblant les objets de valeurs découverts dans les maisons abandonnés aux alentours de la centrale.

Dans un rayon de 30 kilomètres autour de Tchernobyl, les villages désertés et protégés par des poussières radioactives par la neige ont pu être inspectés. On y a retrouvé des gobelets en métal du seizième siècle, des samovars, des chandeliers, un très rare recueil de psaumes, imprimé en 1777, des icônes ainsi que des broderies et des costumes nationaux vieux de plus d'un siècle. Autant de « chefs-d'œuvre » qui, une fois décontaminés, grâce à des « produits spéciaux », seront exposés au public. Selon l'agence Tass, les propriétaires de ces objets auraient refusé, pour leur part, de les récupérer par crainte de la contamination. — (*AFP*).

● **POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE : Une brochure distribuée à 300 000 foyers.** — Une plaquette d'information contenant des conseils *« en cas d'alerte à la pollution atmosphérique »* sera prochainement diffusée aux 300 000 foyers du Haut-Rhin par la préfecture. Financée par les industriels de la chimie du département, cette brochure de quatre pages, rédigée en français et en allemand, indique la marche à suivre en cas de pollution. Au déclenchement de l'alerte — notamment d'une alerte transfrontalière, dont un code a été établi avec les autorités suisses et allemandes — il est notamment recommandé aux Hauts-Rhinois de rester chez eux ou sur leur lieu de travail, de se retirer dans une pièce bien isolée, de respirer lentement à travers un linge mouillé en cas d'odeur anormale. La population est aussi invitée à demeurer à l'écoute de Radio-France et FR3 Alsace et à éviter de trop téléphoner pour ne pas surcharger les lignes.

● **Inondations meurtrières aux Etats-Unis.** — Mauvais temps aux Etats-Unis : après les tornades, de fortes pluies suivies d'inondations ont fait trois morts ; elles ont obligé à l'évacuation de quatre mille personnes dans le Tennessee et dans l'Arkansas, au centre du pays. Les inondations ont débuté le matin de Noël et samedi 26 décembre, le service national météorologique avait enregistré 31,5 centimètres de pluie. La situation semblait toutefois s'être améliorée le dimanche 27 décembre.

PATRIMOINE

Un gros cadeau

Les Français sont généreux. Ils l'ont prouvé récemment encore avec les engagements pris dans la lutte contre la myopathie. Mais le don n'est pas toujours simple. Encore faut-il quelqu'un pour le recueillir. L'aventure que connaît en ce moment Alfred Sauvy est symptomatique. Il possède une bibliothèque exceptionnelle d'ouvrages anciens, amassés volume par volume en trente ans. Valeur inestimable : 1 200 livres reliés pleine peau publiés de 1500 à 1789. Ils portent tous sur l'économie et la population, de Jean Bodin à Necker, en passant par Cantillon, Dupont de Nemours, Mirabeau, etc.

Cette collection, sans égale dans le monde, pourrait être vendue dès demain par son propriétaire à des Japonais ou à des universités américaines, et Alfred Sauvy a éconduit également un libraire français prêt à l'acheter *« très cher »*, parce qu'il voudrait que cet ensemble soit mis à la disposition d'une bibliothèque plus ou moins spécialisée.

Mais ce cadeau... coûte, paraît-il, trop cher. Il faut environ 50 mètres de rayons et une ou deux personnes pour la conservation et la mise à la disposition des lecteurs. L'Institut national d'études démographiques (INED) a renoncé, faute de moyens, ainsi que l'Académie des sciences morales et politiques. Qui parle en France de sauvegarde du patrimoine ?

P.D.

RELIGIONS

Un entretien avec le grand rabbin de France

(Suite de la première page.)

» Mais c'est un travail de fond considérable qui doit être ici exigé. Car je ne crois pas que l'éducation seule doive être promue comme la priorité des priorités. Je lui préfère la culture.

» S'il faut s'occuper des enfants qui vont à l'école juive, il faut suivre aussi ceux qui n'y vont pas, ceux qui sont à la crèche, les adultes, le troisième âge, etc. C'est tout le peuple juif qu'il faut mettre ou remettre en relation, le plus étroitement possible, avec son patrimoine spirituel.

» Ma priorité sera donc la création d'un véritable courant, capable de susciter là où elle n'existe s, ou plus, la motivation religieuse la plus profonde. Et cela ne se fait pas à coup de gros budgets. Il faut redonner aux juifs, dans toutes les couches de la communauté, l'envie de retrouver ou de mieux connaître le message de leur peuple. Cette culture passe par l'école, mais aussi par tous les aspects de la vie sociale, professionnelle, intellectuelle, artistique, par les loisirs, etc. Depuis des années, j'organise en cette saison, à la neige, des séminaires de culture juive.

« Un paradoxe permanent »

— Dans cet appel à la renaissance d'une véritable culture juive, n'y a-t-il pas une sorte de hantise devant l'assimilation galopante de la communauté par l'école laïque, par les mariages mixtes ? Chacun sait que l'avenir du judaïsme est menacé en termes sociologiques. Votre « courant » n'est-il pas d'abord un contre-courant ? Une réaction de survie ?

— Je réponds qu'à la fois on naît juif et on le devient. Si je me contente d'être juif de naissance sans être juif d'essence, alors je suis un paradoxe permanent. Le judaïsme porte en lui une conception qui englobe tous les domaines de l'existence. Doit-il pour autant être un système coercitif ? Si on oblige un homme à être ce qu'il ne veut pas être, on va de conflit en conflit. En revanche, notre responsabilité est de donner au juif l'envie et la fierté de le rester, lui expliquer que le judaïsme est une appartenance qui l'enrichit et enrichit la société tout entière autour de lui.

» Dans ses tensions actuelles, la société israélienne vit jusqu'au paroxysme toutes ces questions existentielles. Ici en Occident, la communauté juive ne mourra pas. Je suis convaincu qu'elle se réveillera du choc des années 60-70, quand les portes trop facilement ouvertes à la culture environnante — sans le contrepoids de notre propre culture — ont provoqué dans notre communauté des bouleversements qui ont pu paraître naturels à certains, mais que je déplore profondément. Le rééquilibrage a commencé à se faire. Il faut l'accentuer en quantité et en qualité.

— Dans vos premières interventions, vous insistiez sur la Loi. Vous lui substituez aujourd'hui la culture...

— Parce que l'essentiel de notre culture est la Loi ! Je refuse de me laisser enfermer dans le schéma qui distingue la Loi, avec son contenu sec, rébarbatif, voire conservateur, du reste de la culture, connoté en termes de progrès. La culture juive, pour moi, a un contenu spirituel. Elle est un ensemble de connaissances bibliques, talmudiques, capables de donner à tout juif envie de rester, sans concession sur son identité mais sans fermeture aux non-juifs.

» Cocktail explosif ? Mais la vie n'est pas autre chose qu'un risque couru en permanence. Celui qui refuse ce risque n'a qu'à décider de sa propre mort. Le suicide est un refus de vivre. Si on accepte de vivre on accepte de prendre des risquess.

— Entre des tendances loubavitch ou intégristes et des tendances libérales ou assimilatrices, les risques de division ne manquent pas dans la communauté. Que comptez-vous faire pour maintenir son unité ?

— Je laisse à Marseille la seule et, peut-être, la dernière communauté juive unie en France. Et dans mon bilan, c'est le résultat dont je reste le plus fier. A Marseille, il n'existe pas deux consistoires, deux rabbinats, deux systèmes de cashrout, mais une communauté avec toutes ses composantes. Le grand rabbin doit être, avec l'aide de Dieu, le point de rassemblement de toutes les sensibilités juives. Je ne veux exclure personne de ma démarche communautaire, mais au contraire associer, rassembler tous ceux qui veulent travailler, à leur manière, pour que vive le peuple juif.

« Menaces sur la démocratie »

— En 1981, la communauté juive avait pris position dans une sorte de « vote-sanction » visant M. Giscard d'Estaing. Faut-il s'attendre, pour l'élection présidentielle de 1988, à un engagement de votre part ?

— En tant que communauté, nous devrions nous garder de tout électoralisme et de faire campagne pour ou contre un candidat quel qu'il soit. En revanche, il est normal que nous interrogions les candidats à la présidence de la République — c'est ce que nous allons faire — sur leur attitude à l'égard d'Israël, sur les questions du racisme et de la xénophobie, sur leurs intentions à l'égard du développement culturel et religieux de notre communauté.

— On dit déjà que le vote juif ira cette année à Jacques Chirac ou à François Mitterrand. Qu'en est-il ?

— Je peux vous assurer que la communauté n'a de sympathie exclusive pour aucun homme politique. Elle n'est ni mitterrandienne ni chiraquienne... Mais il est vrai qu'en raison de prises de position ou d'attitudes passées, elle a une certaine estime pour les deux personnalités dont vous avez cité les noms et qui ont montré une grande attention aux problèmes de notre communauté.

— Vous n'aviez vous-même jamais caché votre amitié pour M. Gaston Defferre, de son vivant, et M. Sirat pour le président de la République...

— Je n'en ai jamais abusé non plus. Je crois avoir gardé le sens de l'intérêt collectif. Ce serait une amalgame déplacé de dire que M. Sirat et moi-même avons des sympathies socialistes, parce que nous avons eu, l'un et l'autre, des rapports chaleureux et de qualité avec des personnalités socialistes. Quel que soit le prochain président de la République, j'envisage d'avoir avec lui les relations les plus amicales et les plus soutenues.

— Et quelle sera votre attitude par rapport au Front national, que vous connaissez bien à Marseille ?

— Il faudrait être naïf pour ne pas voir le danger que font peser les théories du Front national sur la communauté juive. Autant certains de ses responsables peuvent se taxer d'une honorabilité qui n'est pas usurpée, autant drainent-ils derrière eux des militants d'extrême-droite qui affichent une réelle xénophobie et font peser une réelle menace sur la démocratie.

» J'ose espérer que la grande majorité des électeurs sauront garder la tête froide et faire preuve de la sérénité et de la maturité nécessaires pour que jamais la France, ni même une région ou une mairie — le danger est à chaque niveau, — ne bascule dans l'extrémisme. Il faut tout faire pour éviter de dénaturer le caractère pluraliste et démocratique de la France.

— Pensez-vous que le temps soit mûr pour un authentique dialogue entre les religions ?

— La société a besoin de l'éclairage donné, dans leur pluralité, par les autorités religieuses du pays. S'agissant des questions dogmatiques et doctrinales, il va de soi que chaque Eglise ou chaque religion doive exprimer sa spécificité. Mais, sur les droits de l'homme, sur l'accueil de l'étranger, nous pourrions plus souvent nous exprimer ensemble. Tout ce qui peut être mis en commun et peut donner aux croyants le sentiment qu'ils vont dans le même sens me paraît de nature à faire diminuer les tensions socialies, la xénophobie, l'intolérance et le racisme. Le seul danger serait de faire des amalgames et de tirer des conclusions trop hâtives d'un dialogue interreligieux, jusqu'à dire que toutes les religions sont identiques, se valent, et que vive la religion unique !...

« Le deuxième souffle du sionisme »

— On perçoit une double désaffection à l'égard du sionisme. L'enthousiasme est en effet moins grand aujourd'hui pour aller s'installer en Israël (l'« alyah »). Et les événements en Cisjordanie et à Gaza risquent de ternir son image. Qu'en pensez-vous ?

— Il est impossible de nier cette désaffection, statistiquement prouvée. Le nombre de juifs, et de juifs français, qui vont s'installer en Israël est en nette diminution. Je crois pourtant qu'il s'agit seulement d'un passage. L'enthousiasme qui avait suivi la création d'un Etat pour les juifs est retombé, et le sionisme est à la recherche d'un deuxième souffle.

» Je pense que l'idée sioniste n'est pas en perte de vitesse, mais que, en raison de difficultés concrètes, la décision de s'installer en Israël est plus complexe qu'hier. Certains sont capables de les surmonter, et, en un sens, l'*alyah* est plus qualitative aujourd'hui que dans l'enthousiasme d'hier. Cela dit, c'est d'une *alya* quantitative dont Israël a besoin, pour son existence même.

» Quant aux images de la répression menée en Cisjordanie et à Gaza, je ne crois pas qu'elles soient dissuasives. Dans ces événements, la solidarité des juifs à l'égard d'Israël n'est pas inconditionnelle, mais logique. Le juif a un tel amour de la vie, un respect si grand de l'existence des autres, que le fait de tirer dans une foule, qui heurte profondément notre sensibilité, ne peut être considéré que comme un acte de légitime défense. Nous déplorons tout autant la méthode qui consiste à attaquer les Israéliens, militaires et civils — car n'oublions pas les innombrables crimes commis contre des civils israéliens désarmés, — puis à envoyer en première ligne des femmes et des enfants.

— Les incidents répétés de nature religieuse en Israël ne traduisent-ils pas l'incertitude d'une société qui se cherche ?

— Vous avez raison, et ce problème de l'équilibre interne à trouver dans un Etat qui est encore jeune est aussi grave que le précédent, lié aux menaces venant de l'environnement géographique. Mais comment voulez-vous que, avec un tel passé et des disparités internes aussi grandes, la société israélienne ne soit pas encore en train de se chercher ? Je suis convaincu que, sur cette question de l'équilibre, les communautés en exil, qui elles aussi ont dû résoudre des problèmes de coexistence, peuvent donner l'exemple.»

Propos recueillis par
HENRI TINCQ.

Jésus a-t-il marché sur le « toit du monde » ?

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

C'était donc ça ! A l'époque, en 1894, lorsque M. Nicolas Notovitch, journaliste russe, l'avait affirmé, personne ne l'avait cru. Et pourtant ce globe-trotter avait ramené d'un voyage au Tibet en 1887 des preuves « irréfutables » permettant d'éclaircir un épisode bien mystérieux de la vie de... Jésus.

Qui sait en effet où était le Christ entre sa première apparition au temple de Jérusalem, à l'âge de quatorze ans, et le début de sa vie publique, lorsqu'il avait vingt-huit ans ? Question apparemment loufoque à laquelle seul M. Notovitch avait répondu : Jésus était... en Inde.

A Lhassa, la capitale du Tibet, ce journaliste-historien avait vu un ancien manuscrit bouddhiste attestant que celui que les lamas appelaient « Issa » n'était autre que le fondateur du christianisme.

Depuis, la théorie de M. Notovitch n'avait guère retenu l'attention de l'Eglise de Rome. Jusqu'à novembre 1987... Un distingué professeur de spiritualité qui se prénomme Elisabeth Clare vient de tenir à Washington une série de conférences pour confirmer que Jésus, au cours de ces quatorze années « manquantes », était devenu un chef spirituel de premier plan prêchant — évidemment — la non-violence sur la terre du Mahatma Gandhi.

Le *Washington Times* (journal connu pour ses liens avec la secte Moon) a publié récemment une interview d'Elisabeth Clare qui donne force détails sur ce « mystère ». Malheureusement, il paraît que les fameux manuscrits tibétains ont été pillés par les communistes chinois en 1950, année au cours de laquelle le Tibet a été annexé au pays de Mao Zedong. Mais on aurait tort de ne pas prêter foi à cette histoire : de son nom de famille, Elisabeth Clare s'appelle Mme « Prophet »...

LAURENT ZECCHINI.

Le Monde sur minitel
MINI JOURNAL
Le Tour du Monde en 10 écrans
36.15 TAPEZ LEMONDE



Le Carnet du Monde

Décès

— Pérouse. Montpellier. Barcelone. Paris. Athènes.

Ezio Anastasi,
son mari,
Nicolas et Renée Boviatsis,
ses parents,
Alexandre Boviatsis,
son frère,
Ariane Boviatsis,
sa sœur,
Nicolas Villodre,
son beau-frère,
Toute la famille
Et tous ses amis,
ont l'immense douleur d'annoncer la mort, survenue à Pérouse (Italie), le 17 décembre 1987, de

Marditsa BOVIATSIS-ANASTASI,
docteur en sciences politiques,
enseignante à l'université de Sienne,

âgée de quarante ans.

— Michel et Mireille Dauphin,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 23 décembre 1987, de leur grand-mère

Jeanne MASSIER.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

19, rue Victor-Hugo,
92240 Malakoff.

— Mme Jean Parizel,
M. et Mme Patrice Henault-Parizel,
Mme Dominique Henault-Parizel,
M. et Mme Pierre Parizel,
Et toute la famille,
vous font part du décès accidentel de

M. Jean PARIZEL,

leur époux, père, frère et parent,

survenu le 13 décembre 1987, à l'âge de soixante ans, à Paris.

Le service religieux sera célébré le mardi 29 décembre 1987, en l'église Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, 75020 Paris, où l'on se réunira à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Thiais-Parisien, dans la caveau de famille.

9, rue Irénée-Blanc,
75020 Paris.

— Gerry Pons,
son épouse,
Marie-Christine Pons,
Jean-Didier et Annie Pons,
ses enfants,
Stéphanie Pons,
sa petite-fille,
Et toute la famille,
vous prient d'assister aux obsèques de

Victor PONS,

qui s'est endormi dans la paix du Seigneur le 26 décembre 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 décembre, à 9 h 30, en l'église de Saint-Rémi de Gif-sur-Yvette (Essonne).

Selon sa volonté, vos offrandes seront transmises au mouvement ATD-Quart-Monde.

Ni fleurs ni couronnes.

58, rue de Paris,
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

— Le président-directeur général,
La direction
Et l'ensemble du personnel de la Société des produits du maïs,
font part du décès de leur ancien collaborateur

Victor PONS.

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.
Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés (avec justificatif) .... 60 F
Communications diverses .... 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

— Nous apprenons le décès de

François SAULIEU de la CHOMONERIE,

survenu le 25 décembre 1987.

[Né le 19 février 1907, à Lugny-le-Libre (Indre), François de Saulieu — de son nom de plume — a partagé son existence entre la défense des conducteurs de poids lourds et des activités de presse. Secrétaire de la Confédération des chauffeurs-routiers et des salariés de France, et président de l'Union internationale des chauffeurs-routiers, il dirigeait le mensuel *les Routiers* et siégeait au Conseil supérieur des transports depuis 1973.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Hélène SPITZER

rappelée à Dieu dans sa centième année.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 30 décembre 1987, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul à Ivry (métro Mairie d'Ivry).

11, rue Raspail,
94200 Ivry-sur-Seine.

Anniversaires

— **Louise ERUIMY,**

il y a un an, quittait les siens.

Son merveilleux souvenir restera toujours présent.

— Il y a un an nous quittait

Jacques LANDAULT.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Henri LEVI,
ingénieur civil des Mines,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

78290 Croissy-sur-Seine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

PARIS

Le plan LAMES

La capitale n'a plus peur de la neige

La Ville de Paris ne veut plus courir le risque de se trouver prise de court en cas de chutes de neige abondantes. Un plan LAMES (lutte active mobilisant des engins spéciaux) a été mis au point. Il sera déclenché si, les prévisions étant pessimistes et les moyens habituels inopérants, la couche de neige dans la capitale dépasse 5 centimètres.

La direction de la propreté dispose désormais de dix-huit gros camions équipés de lames-étraves, de vingt et un plus petits, d'un engin pousseur appelé « crabe » et d'un engin muni d'une fraise ramasseuse-souffleuse. Ces matériels interviendront sur les voies rapides et les voies urbaines. Pour déblayer les rues étroites, les petits engins de nettoiement des trottoirs seront mobilisés, leur rampe de lavage ayant été remplacée par une lame ou une espèce de fraise en caoutchouc, semblable à un pneu.

A situations exceptionnelles, moyens exceptionnels : les fortes chutes de neige sur la capitale verront aussi un renforcement en personnels. Aux trois mille ouvriers du service de nettoiement se joindront un millier d'agents venus des parcs et jardins, de différents services de la Ville ou de sociétés privées.

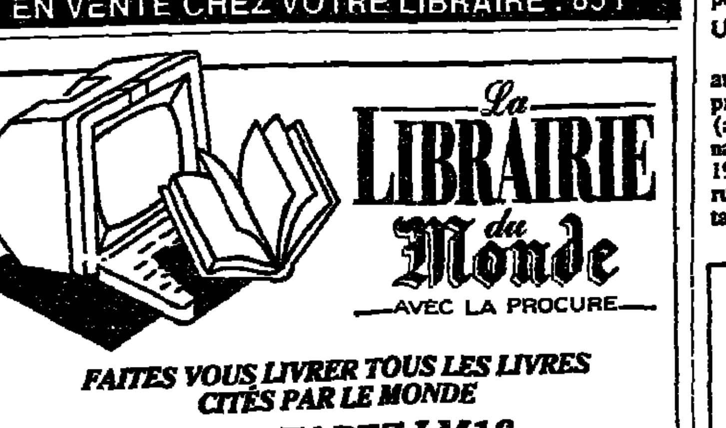
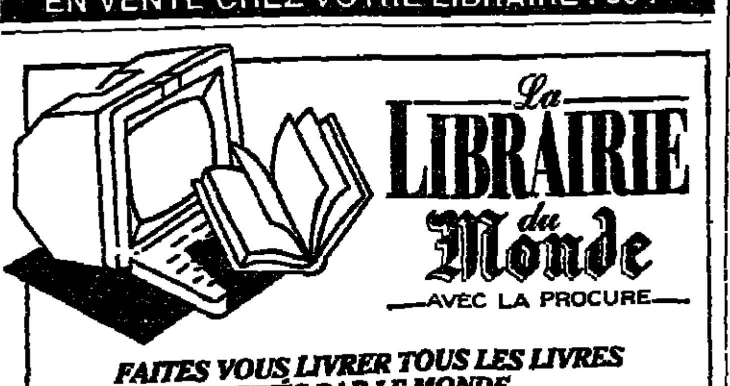
Enfin pour mieux prévoir et connaître l'évolution des intempéries, les services municipaux pourront interroger Météotel, service informatisé en liaison téléphonique permanente avec la météorologie nationale.

Les leçons des hivers précédents et particulièrement de l'an dernier, quand des chutes de neige de 14 centimètres se sont conjuguées, au grand froid de – 8 degrés à – 10 degrés, ont donc porté. Le sel n'a pas suffi alors à faire fondre la neige ; il reste toutefois utile à des températures moins rigoureuses, et la Ville en a stocké 10 000 tonnes. Il ne sera pas utilisé sur les trottoirs plantés d'arbres.

Les particuliers, rappelle la mairie de Paris, ont la charge du déneigement du trottoir sur le a long de leur habitation ou de leurs locaux sur une largeur de 4 mètres. Si le meilleur moyen est le recours à la pelle et à la raclette, d'autres méthodes s'imposent lorsque la neige a été tassée et que le verglas menace. Aussi deux journées de vente de sel, de sable et de sciure conditionnés en sacs de 25 kilos ont été organisées pour les Parisiens les 5 et 6 décembre.

Ch. V.




JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des vendredi 25 et samedi 26 décembre 1987 :

DES DÉCRETS

● N° 87-1032 du 21 décembre 1987 portant publication de l'échange de notes des 11 février 1986 et 8 avril 1987 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume d'Espagne complétant les accords sous forme d'échanges de notes des 25 août 1969 et 25 juin 1971 relatifs à la création d'un bureau à contrôles nationaux juxtaposés en gare de Cerbère.

● N° 87-1033 du 21 décembre 1987 portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Canada relatif à la navigabilité aérienne.

● du 21 décembre 1987 portant classement parmi les sites du département du Finistère du site formé par la pointe du Raz sur les communes de Plogoff et de Cléden-Cap Sizun.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 27 décembre :

DES DÉCRETS

● N° 87-1034 du 22 décembre 1987 portant publication de la convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, faite à Vienne le 11 avril 1980.

● N° 87-1036 du 24 décembre 1987 modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif aux offices publics d'aménagement et de construction.

● N° 87-1037 du 22 décembre 1987 modifiant le décret n° 86-571 du 14 mars 1986 fixant les modalités d'ouverture et de clôture de la chasse.

UN ARRÊTÉ

● Du 23 décembre 1987 relatif à l'admission dans les écoles préparant aux diplômes d'Etat d'ergothérapeute, de laborantin d'analyses médicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de psychomotricien.

UNE CIRCULAIRE

● Du 12 octobre 1987 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (application de la directive communautaire CEE n° 86-280 du 12 juin 1986 relative aux rejets de tétrachlorure de carbonne, de DDT et de pentachlorophénol).

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

Communication

Polémiques autour de « Questions à domicile »

« L'Humanité » accuse TF 1 d'avoir « censuré » un témoignage de résistant

L'Humanité des 26 et 28 décembre a lancé une polémique contre l'émission de TF 1 « Questions à domicile », reprochant à TF 1 d'avoir « *censuré* » une interview de Roger Le Hyaric, ancien chef des FTP du Morbihan, qui assurait que Jean-Marie Le Pen n'avait jamais été résistant. *L'Humanité* fait le même reproche au *Monde*, qui avait publié dans ses éditions du 17 décembre un portrait du chef de file de l'extrême droite et n'avait pas donné la parole au commandant des FTP du Morbihan. « *Qui a pris la décision d'éliminer le témoignage de Roger Le Hyaric ? A la demande de qui et pourquoi ?* », s'insurge Gilles Smadja, tandis que Claude Cabanes, rédacteur en chef de *l'Humanité*, assure dans son éditorial que le fait que Jean-Marie Le Pen soit passé deux fois, depuis la création de cette émission, à « *Questions à domicile* » « *relève d'une entreprise de pilotage programmée au plus haut niveau de l'Etat* ». Anne Sinclair a précisé de son côté que Roger Le Hyaric avait été sollicité comme beaucoup d'autres pour la réalisation d'un portrait de l'invité qui tenait en huit minutes, et que cette interview-là, comme beaucoup d'autres, n'a pas été utilisée.

[Claude Cabanes livre lui-même, dans son éditorial, la vraie clé du faux scandale que tente de fabriquer *l'Humanité*. Une fois de plus, il s'agit de démontrer que... le PS vire à droite : « *Le Pen est utile au Parti socialiste*, écrit-il. *Il fait usage de repoussoir pour son opération d'alliance avec la droite dite raisonnable, comme on l'a vu récemment en Champagne-Ardenne et en Ile-de-France.* ». — J.-M. C.]

● **M. Robert Maxwell envisage l'achat du *New York Post*.** — M. Robert Maxwell, président de Maxwell Communication Corporation, vient de déclarer qu'il envisageait d'acheter le quotidien le *New York Post*, actuellement contrôlé par le patron de presse australo-américain M. Rupert Murdoch. Les deux géants de la communication se sont rencontrés à ce sujet. M. Maxwell a indiqué que ce « *rachat se ferait si le prix était juste* » : le groupe du magnat britannique, qui dispose de 5 milliards de francs directement mobilisables, « *a besoin d'une acquisition majeure aux Etats-Unis* », a indiqué M. Maxwell. Il a précisé en outre que le territoire américain lui semblait idéal pour lancer « *un tabloïd couleur de meilleure qualité que* USA Today », qu'il voulait concurrencer. Mais il a ajouté que la décision concernant ces deux projets exigeait du temps.

Transports

La remontée des chantiers navals finlandais

De super-ferries

STOCKHOLM
de notre correspondante

De plus en plus grands, de plus en plus spacieux, de plus en plus luxueux, véritables palaces flottants, brillant de tous leurs feux dans le silence de la nuit de la Baltique, adaptés à un trafic sans cesse croissant entre la Finlande et la Suède, les plus grands car-ferries du monde et leurs ancêtres scandinaves de la fin des années 50 sortent presque tous des chantiers navals finlandais de Wärtsilä, qui « *fait du brise-glace à la porcelaine* ».

Wärtsilä-Marine-Industries, avec ses huit mille employés, ses deux chantiers navals d'Helsinki (spécialisés dans les brise-glace) et de Turku (navires de passagers), deux ateliers de réparations et deux usines, est l'une de ces industries finlandaises qui a dû faire un sérieux effort de restructuration pour maintenir, avec une flexibilité accrue, une place de leader. Devant la concurrence étrangère, malgré le succès passé, le carnet de commandes s'était fortement réduit, et les difficultés s'annonçaient. La solution de la fusion à la fin de l'année 1986, avec Valmet, apparaissait la bonne. Mais des mesures d'assainissement s'imposaient : la première, douloureuse mais inévitable, la fermeture des chantiers Nordsjövarv d'Helsinki (spécialisés dans la construction des navires de transport pour les zones arctiques). Mille deux cents personnes étaient licenciées, mais presque toutes ont déjà retrouvé un emploi dans la capitale. Aujourd'hui, plus maniable, avec une efficacité accrue de 30 % et avec des commandes assurées jusqu'en 1991, Wärtsilä estime qu'elle peut faire une pause dans son ménage interne.

La supériorité de Wärtsilä dans la construction des brise-glace se double de celle, qu'il fallait encore affirmer, dans la construction des car-ferries. Le « terrain » Finlande-Suède est particulièrement propice au développement de produits de ce genre : deux pays liés par une longue histoire commune que sépare une mer : 60 % des exportations finlandaises vers l'Ouest se font par les ferries des deux armateurs géants suédo-finlandais de la Baltique : Viking Line et Silja Line. Mais ces deux compagnies (sur les neuf qui font une navette quotidienne entre les deux côtes) ont transporté, à elles seules, cinq millions et demi de passagers en 1986, sur un total de 7,8 millions.

Les bateaux, eux aussi, se développent, leur conception est sans cesse affinée, perfectionnée. Leur capacité augmente, mais rien n'est oublié pour le confort du passager qui doit, non seulement se déplacer (treize heures de traversée nocturne entre Helsinki et Stockholm), mais aussi se divertir, ou encore travailler, puisque les bateaux disposent de plusieurs salles de conférences entièrement équipées.

Wärtsilä a pu, en 1987, signer des contrats qui devraient lui permettre, d'une part, de se redresser en beauté, d'assurer l'emploi et même d'en créer de nouveaux (comme aux chantiers de Turku qui emploient déjà plus de trois mille personnes), et, d'autre part, d'assurer sa supériorité face à la concurrence. C'est ainsi que, en octobre dernier, la société remportait, au terme d'une lutte serrée contre trois grands chantiers navals allemands, une commande de EFFOA, copropriétaire finlandais de Silja Line, portant sur la construction de ce qui sera, une fois terminé en 1991, le plus grand ferry du monde : 200 mètres de long, 31,50 mètres de large, un tonnage de 50 000 tonnes. Les moteurs, signés eux aussi Wärtsilä, seront, avec leurs 43 000 chevaux, les plus puissants jamais installés sur un ferry entre la Finlande et la Suède. Quant à la capacité d'accueil, elle sera également supérieure à celle des plus grands, avec 2 500 couchettes au total, dans quelque 900 cabines, avec de la place, sur les ponts inférieurs, pour 450 voitures ou 62 poids lourds.

Numéro un mondial pour la construction de car-ferries, Wärtsilä est également en tête pour celle des navires de croisière, de luxe, bien entendu. En janvier 1987, la compagnie américaine Carnival Cruise Lines lui commandait un navire de 70 000 tonnes et redemandait deux de plus en août dernier. Ils feront 262 mètres de long, avec 1 025 cabines pour 2 600 passagers. A ajouter à cette liste deux autres commandes passées par la compagnie norvégienne Kloster Cruise (acquéreur du *France*, rebaptisé *Norway*) pour ses croisières dans les Caraïbes. Des commandes qui représentent pour Wärtsilä 30 % du marché mondial des navires de croisière.

FRANÇOISE NIÉTO.

TIMBRES ET COLLECTIONS

Pour découvrir et tout savoir sur la philatélie

En vente chez tous les libraires

- *Connaître toutes les formes de timbres et d'oblitérations : série courante, commémoratifs, roulettes, carnets, blocs-feuillets perforés...*
- *Que collectionner : les timbres classiques, modernes, thématiques, neufs, oblitérés, dentelés ou non, les marques postales.*
- *Comment commencer une collection ? Avec quel matériel, selon quelle méthode ?*
- *Acheter, vendre, échanger : les clubs, les négociants, les ventes.*
- *Le coin de l'expert : les variétés, les faux.*
- *L'histoire de la Poste jusqu'aux P et T modernes.*
- *Un glossaire des termes philatéliques.*

Préface de SAS le Prince Rainier III de Monaco. Une coédition *Le Monde des philatélistes* — Hachette Jeunesse.

UN OUVRAGE CONÇU ET RÉALISÉ PAR L'ÉQUIPE DU *MONDE DES PHILATÉLISTES*.
UN VOLUME INDISPENSABLE AUX COLLECTIONNEURS CHEVRONNÉS, COMME AUX DÉBUTANTS.

VOLUME CARTONNÉ. 22,5 × 29 CM. 96 PAGES ENTIÈREMENT EN COULEURS. 110 F.

✂ -

TIMBRES ET COLLECTIONS

NOM .... PRÉNOM ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... VILLE ....
Nombre d'exemplaires .... × 120 F (Frais d'expédition inclus) TOTAL ....

Bulletin à retourner au Journal le Monde, service de la vente au numéro, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

Le Monde
ECONOMIE

LES MARCHÉS FINANCIERS EN 1987

La fin d'une époque

S'IL est une année dont l'histoire conservera longtemps la trace, ce sera bien 1987. Marquée du sceau de la crise, la plus formidable depuis le début du siècle, elle a été terrible à tous égards. Le séisme boursier n'a épargné aucune place. Après avoir ravagé New-York, l'onde de choc s'est propagée à la vitesse de l'éclair sur tous les marchés, la simultanéité du phénomène indiquant très clairement que l'interconnexion des Bourses était parfaitement au point. Les dégâts ont été considérables. Globalement, la contraction de la capitalisation boursière mondiale, à savoir la perte virtuelle subie par toutes les grandes places internationales, est évaluée à 2 000 milliards de dollars, dont la moitié pour Wall Street.

Les causes du désastre sont connues. Elles prennent leur source dans les grands déséquilibres structurels, commerciaux et financiers des pays industrialisés. L'annonce d'un déficit commercial américain record pour le mois d'août n'a donc pas seulement été un prétexte. Elle a été le véritable détonateur d'une crise qui recherchait la moindre occasion pour éclater et que les ordinateurs en folie ont grossie démesurément. La hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et la menace brandie par M. James Baker, secrétaire au Trésor, de laisser plonger le dollar ont fait le reste. Sans compter les facteurs aggravants.

Vertueuse en temps de hausse, l'interdépendance des marchés s'est révélée perverse en jouant les caisses de résonance. La sophistication des instruments financiers et l'arrivée de nouveaux produits ont également contribué à accélérer une chute que la baisse continue du dollar et les déclarations intempestives de diverses personnalités entretenaient déjà suffisamment. Bref, la crise a découlé d'une conjonction assez rare d'éléments aussi nombreux que divers, propice au déclenchement d'un cyclone, au point que, en pleine tempête, les gouvernements, désarmés, n'ont pour la plupart pas osé intervenir. Seules les autorités de Hong-kong décidèrent brutalement de fermer la Bourse de la colonie pendant une semaine. Solution radicale mais bien inutile. L'expérience l'a démontré comme elle a également prouvé, autre danger du décloisonnement, que la libre circulation des capitaux n'était pas inoffensive. La nature a horreur du vide, c'est bien connu. La formidable dépression enregistrée à New-York a fait le ménage.

Pour régler leurs dettes, souvent astronomiques, les investisseurs américains se sont massivement dégagés des marchés européens et asiatiques, où ils enregistraient encore des plus-values, les asséchant ainsi littéralement. Résultat de cette retraite précipitée : insuffisamment préparées, de taille souvent trop modeste, les Bourses du Vieux Continent n'ont pas fait le poids, encaissant le coup de plein fouet. Francfort a baissé de 34 %, Amsterdam de 31 %, Zurich et Milan de 28 %, Paris de 27 %. En revanche, leur dimension colossale a préservé du pire les deux grandes places anglo-saxonnes : New-York (+ 4 %) et Londres (+ 11,6 %) ont été sonnées, mais sont restées debout. Grâce à ses structures quasi tribales et à un certain sens du devoir national, Tokyo est sorti la tête haute, et l'on peut prendre le pari que, sans les ventes étrangères, la place nippone aurait réalisé une plus belle performance encore.

Mais au-delà du bilan de cette année terrible, un constat, presque une réalité, s'impose : avec la récession qui se profile derrière le krach, une époque s'achève. Après cinq années glorieuses, la Bourse-casino passe la main. Le temps de l'ingénierie financière arrive. Ruinés, les « yuppies » (*young urban professionals*) sont devenus des « puppies » (*poor urban professionals*). Eux et les autres « golden boys » n'ont plus qu'à laisser la place aux « rocket scientists », ces jeunes diplômés des grandes écoles formés à la discipline du placement savant.

Singulièrement, cette ère nouvelle arrive – est-ce pure coïncidence ? – au moment où, sur presque tous les grands marchés, sonne l'heure du grand chambardement. Londres a eu son « Big Bang ». Paris, plus modestement, est en pleine réforme. Francfort est pris par les démangeaisons de la modernité. Dans cinq ans jour pour jour, les frontières disparaîtront entre les douze pays membres de la Communauté européenne.

La crise financière qui vient de secouer le monde a peut-être eu cela de bon : en stoppant net une boulimie de hausse qui devenait suicidaire et en effectuant un dramatique réajustement, elle donne aux Bourses du Vieux Continent l'opportunité de se réorganiser dans la perspective de l'ouverture du « supermarché » européen.

De toute façon, le choix de la voie à suivre n'est désormais plus possible. Grandir ou mourir. En l'an 2000, il n'y aura plus de place pour les faibles dans l'industrie du titre. La baisse de la capitalisation boursière va déjà favoriser les mutations en facilitant le travail des grands prédateurs, qui ont des liquidités et entendent s'en servir.

Dossier établi par ANDRE DESSOT et DOMINIQUE GALLOIS
avec la participation d'ERIK IZRAELEWICZ,
de FRANÇOIS KOCH et de FRANÇOIS RENARD.

Bourse de Paris : la cassure

AFFREUX ! Avec 27 % de baisse entre la liquidation du 22 décembre 1986 et celle du 22 décembre 1987, la Bourse de Paris a démontré, après quatre années glorieuses, qu'elle était aussi capable du pire. Depuis 1974 (– 30,8%), elle n'avait pas reçu pareille correction. Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. La tornade, et c'est bien le mot, a non seulement effacé toutes les traces de gains de l'année écoulée, mais a en même temps laminé toute la hausse de 1986.

L'action CSF (– 51%) a été littéralement jetée à terre et avec elle SPIE Batignolles (– 56 %), Nord-Est (– 60%), Crédit national (– 56%), Midi (– 30%) et Michelin (– 27%). Peugeot s'en est tiré avec une perte de 23 %. La Bourse renversée, c'est bien le spectacle que l'on a pu découvrir rue Vivienne. Car tous ces dégâts ont été commis en un laps de temps très court : trois semaines et un jour très exactement, entre le 19 octobre et le 10 novembre, avec 34 % de baisse au bout.

Etrange coïncidence : ce krach, car c'est bien de cela qu'il s'agit, s'est produit trois jours exactement après un phénomène météorologique rarissime, qui, avec un vent de force inouïe (12 dans certains points) avait couché la forêt bretonne et ravagé tout le sud de l'Angleterre dans la nuit du 15 au 16 octobre.

A bien des égards, 1987 restera comme l'année de la cassure rue Vivienne, avec quand même des records de transactions : 3 000 milliards (+ 44%) au total, dont 463 milliards (+ 40%) sur le R.M., 2 415 milliards (+ 44 %) sur le marché obligataire et... 58 milliards sur le second marché (+ 152 %), devenu, lui, un champ de ruines.

Malgré le rajustement des parités monétaires dans le SME le 12 janvier, l'année n'avait pourtant pas trop mal commencé. Sur l'impulsion donnée par Wall Street, la Bourse de Paris, après quelques hésitations, avait battu de nouveaux records d'altitude. Quand même, tenaillé par le doute avec le redoublement des turbulences monétaires, le marché en avait éprouvé du ressentiment et la liquidation de février avait été négative (– 0,8%). Mais, bof ! les accords du Louvre paraissaient être de nature à résoudre en partie les problèmes de changes du moment.

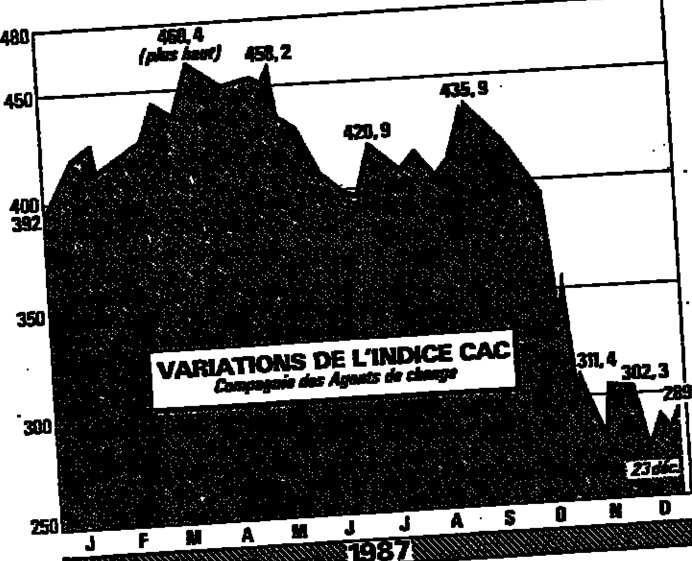
Après le retour en grande pompe de Paribas dans le secteur privé, on ne parlait plus sous les lambris que de privatisations. Et comme partout dans le monde la note était à la hausse, les Bourses s'étaient mises à remonter, chacune paraissant défier l'autre : plus ferme que moi tu meurs. Epaulé par l'actionnaire nouveau dopé de « pub », qui le prenait pour un nouveau Loto, le marché parisien se remit à monter.

Le mois de mars allait entrer dans l'histoire. D'abord avec la dénonciation inattendue par MM. E. Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et Xavier Dupont, syndic de la Compagnie des agents de change, du monopole des agents de change datant du Premier Empire ; ensuite avec la performance du marché : + 8 %. Rien d'époustouflant. Mais ce gain honnête plaçait la Bourse à son plus haut niveau de toujours (460,4 à l'indice CAC). Il était enfin le dernier d'une des plus longues séries de hausses de tous les temps commencée cinq ans auparavant. Mais cela, personne ne le savait encore.

« En avril, ne te découvre pas d'un fil », assure le dicton. La Bourse suivit cet avis judicieux. Elle marcha même sur des œufs à cause des nouveaux remous créés sur le front des monnaies par les représailles américaines sur les puces japonaises. La liquidation d'avril passa inaperçue (– 0,5 %). Mais, assez désabusés, déjà, les professionnels commençaient à recommander des achats d'or. Les premières grandes ventes britanniques ne leur disaient rien qui vaille et les « zinzins » lançaient leurs premières patrouilles. Bon gré mal gré, la Bourse manifesta une certaine résistance.

Courant mai, Peugeot augmenta son capital. L'opération lui rapporta 2,87 milliards de francs. Rétrospectivement, elle apparut être une excellente affaire.

(*Lire la suite page 14.*)



LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

COMPARTIMENTS	2 janv. 1987	Plus haut 1987	Plus bas 1987	18 déc. 1987	Diff. en %
INSEE					
Indices généraux de base 100 : 31 déc. 86					
Valeurs françaises à revenu variable	98,4	114,2	78,4	73,2	– 25,6
Valeurs industrielles	98,2	118,6	75,3	78,2	– 20,4
Valeurs étrangères	100,6	138	93,2	95,3	– 5,3
Pétrole, énergie	98,9	125,4	73	73	– 26,1
Chimie	97,5	118,3	68,7	71,4	– 26,8
Métallurgie, mécanique	98,2	128	75,1	76,6	– 22
Electricité, électronique	99,3	116,3	68,4	64,8	– 34,7
Bâtiment et matériaux	98,2	128,7	83,6	80,1	– 9,3
Ind. de consommation non alimentaire	97,4	125,1	75,9	78,6	– 19,3
Agro-alimentaire	98,1	121,2	82,4	85,6	– 12,7
Distribution	99	116,7	63,5	69,8	– 29,5
Transports, loisirs, services	98,1	116,2	78	73,1	– 25,5
Assurances	99	107	59,2	68,7	– 38,7
Crédit, banque	99,3	109,9	58,5	59,1	– 40,5
Sicomi	98,8	99	73,1	78,1	– 21
Immobilier et foncier	99,2	104,5	78,9	86,7	– 12,6
Investissement et portefeuille	98,2	114,4	57,6	60,7	– 38,2
Base 100 : 31 décembre 1986					
Valeurs françaises à revenu fixe	99,8	101,9	93,1	97	– 28
Emprunts d'Etat	99,5	103,7	93,1	98,5	– 1
Emprunts garantis et assimilés	100	101,9	92,6	96,5	– 3,5
Sociétés	99,8	100,7	92	95,7	– 4,1
Base 100 : en 1949					
Valeurs françaises à revenu variable	3 298,4	3 828	2 359,8	2 453,6	– 25,6
Valeurs étrangères	3 634,7	4 985,9	3 367,3	3 443,1	– 5,3
Base 100 : en 1972					
Valeurs françaises à revenu variable	476	552,4	340,5	354	– 25,6
Valeurs étrangères	491,6	674,4	455,5	465,7	– 5,3
Base 100 : 31 décembre 1980					
Indices des valeurs franç. à revenu fixe	119	121,6	111	115,7	– 2,7
Emprunts d'Etat	115,1	120	107,7	114	– 0,9
Emprunts garantis et assimilés	120,2	122,5	111,3	116	– 3,5
Sociétés	121,5	122,6	111,9	116,5	– 4,1
Compagnie des agents de change					
Base 100 : 31 décembre 1981					
Indice général	392	460,4	270,3	281,7	– 28,1
Produits de base	250,9	309,1	179,7	182,7	– 27,2
Construction	382,6	509,5	288,9	316,6	– 17,3
Biens d'équipement	333,4	393,8	197,5	284,9	– 38,5
Biens de consommation durables	502,3	712,9	373,9	391,9	– 21,9
Biens de consomm. non durables	477,7	595,2	373,8	381,8	– 28
Biens de consomm. alimentaires	483	487,1	318,5	344,4	– 14,5
Services	374,3	432,9	260,5	275,4	– 26,4
Sociétés financières	578,2	638,5	326,4	340,9	– 41
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	357	495,6	286,7	292,8	– 18
Valeurs industrielles	357,7	436,6	261,2	270,9	– 24,3
Bourses régionales					
Base 100 : 31 décembre 1981					
Indice général	308,7	400,4	225,4	225,4	– 27

Des transactions records

DANS le désastre, la Bourse de Paris peut garder une consolation : cette année, comme les années précédentes, tous les records de transactions ont été battus, et de loin. Le volume total, qui avait presque triplé en 1986, a encore augmenté de près de 40 %. Il avait dépassé 2 000 milliards de francs l'an dernier : le voilà qui frôle les 3 000 milliards de francs.

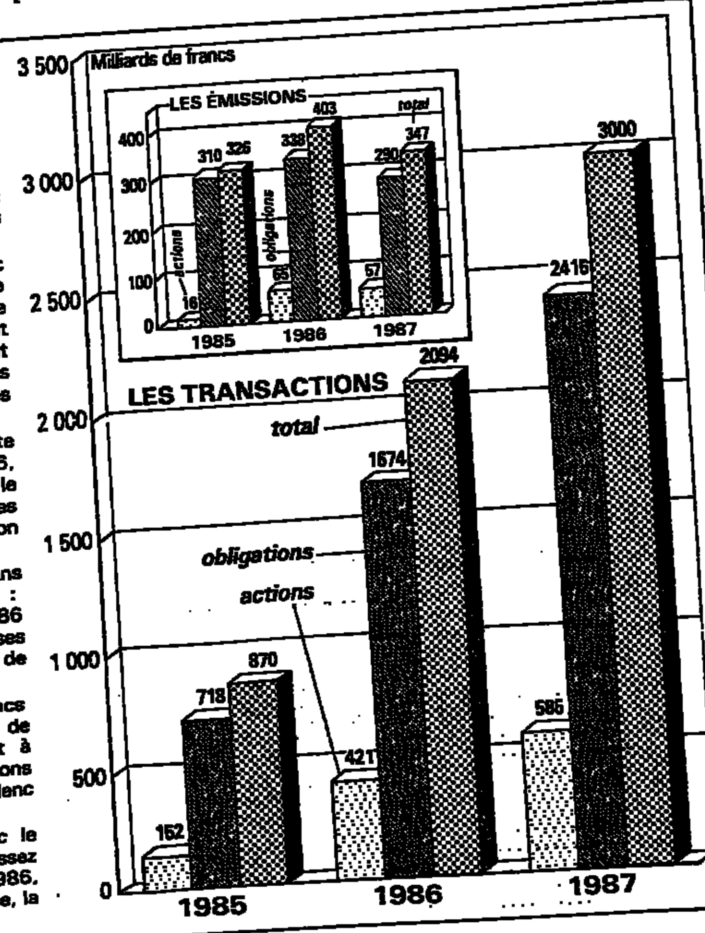
Ce sont les obligations qui ont fourni le plus clair de l'augmentation, avec un volume de 2 400 milliards de francs (+ 40 %). Cette performance n'étonnera personne, tant est devenue grande l'actualité sur un marché où le papier remue énormément pour des raisons le plus souvent techniques et fiscales. Par ailleurs, l'énorme masse des SICAV de trésorerie est l'objet d'arbitrages constants de la part des gérants de portefeuilles, toujours soucieux de limiter leurs risques et d'améliorer les rendements et les performances.

En ce qui concerne les actions, l'augmentation du volume est plus modeste (18 %), à un peu plus de 500 milliards de francs. Il est vrai qu'en 1986, année boursière très brillante et très profitable pour les actionnaires, le gonflement avait été spectaculaire, presque un triplement. Cette année, les performances de cours furent d'abord médiocres, puis il advint ce que l'on sait, « accident » de nature à freiner les initiatives.

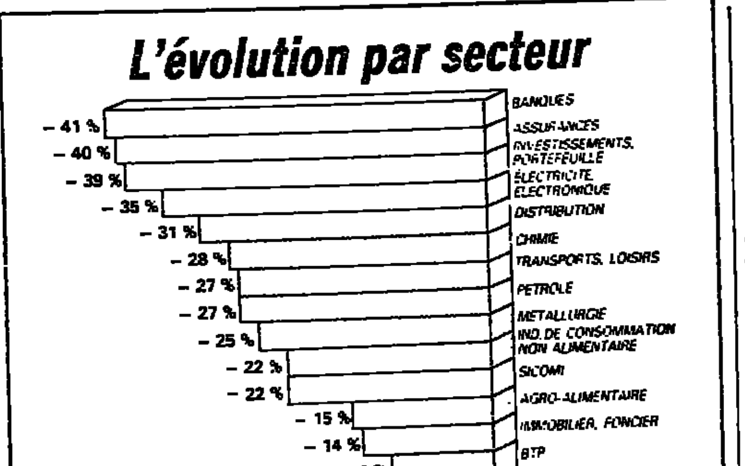
Sur le front des émissions, une régression a été notée un peu partout. Dans le domaine des obligations, une nette diminution a été observée : 290 milliards de francs environ, contre 338 milliards de francs en 1986 (– 15 %), diminution essentiellement imputable à l'Etat, qui a ramené ses appels de 137 milliards de francs à 94 milliards, par une politique délibérée de désendettement.

Quant aux actions, le record de 1986 – 65 milliards de francs d'augmentation, véritable bond par rapport aux 16 milliards de francs de 1985 – n'a pas été égalé, les augmentations de capital revenant à 56 milliards de francs environ, dont une bonne partie fournie par des maisons mères – notons, toutefois, celle de Peugeot (2,8 milliards), Rhône-Poulenc (2,5) et BSN (1,6) – concurremment avec le public.

Il est vrai que ce dernier a été très abondamment sollicité avec le déferlement des privatisations, 67 milliards de francs au total, qui ont assez sensiblement « pompé » le marché. Après Saint-Gobain à l'automne 1986, l'Etat a vendu Paribas, la Société générale, le Crédit commercial de France, la Financière de Suez, la CGE, la Sogenal, la BIMP, la Banque du BTP...



LE MARCHÉ DE PARIS EN 1987



INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE

Un carnage

LES sociétés de portefeuilles et les holdings sont traditionnellement les plus maltraitées en cas de baisse accusée des cours. Cela a été le cas cette fois-ci, avec des « plongeons » impressionnants sur des valeurs comme Schneider, qui a chuté des deux tiers, ou comme la Navigation Mixte, qui en cours d'année a racheté Fichet-Bauche. L'exercice a été marqué par la bataille infructueuse que les Chargeurs livrèrent pour emporter le contrôle de Prouvost, quitte à se retourner vers d'autres entreprises de textile, comme Roudière, rachetée en fin d'année. La Compagnie du Midi s'est signalée en rachetant la compagnie d'assurances britannique Equity And Law pour quatre milliards de francs, et en faisant l'objet de rumeurs d'OPA, plusieurs fois démenties.

Valeurs	Fin 1986	Plus haut	Plus bas	Fin 1987
Chargeurs SA (1)	1 615	1 978	645	759
CGIP (2)	1 315	1 680	615	775
Eurafrance (2)	3 100	3 300	976	1 398
La Hénin	740	940	377	441
Marine Wendel	422	600	175	250
Midi (Cie du)	1 670	1 735	750	1 210
Navigation mixte	1 062	1 250	572	744
Paribas (1)	910	549	268	323
Schneider	655	710	195	257
Suez	–	294	25	279

(1) Attribution gratuite : 1 pour 10. Cours du droit : 120 F.
(2) Emission : 1 pour 4 à 1 900 F. Cours du droit : 103,55 F.
(3) Divison au titre par 2.

ASSURANCE

La fin de l'euphorie

APRÈS quatre années successives de véritable explosion, les cours des sociétés d'assurances ont baissé de presque 40 % en 1987. L'avance prise en 1986 (plus 60 %) a été pratiquement effacée. Plusieurs sociétés de ce compartiment retrouvent ainsi à la fin de 1987 leur niveau de fin 1985 (La France SA, Groupe Victoire...).

Les privatisables du secteur ont connu de fortes variations, liées aux incertitudes du programme de M. Balladur. Les Assurances générales de France avaient été dopées par la perspective d'une privatisation rapide. Celle-ci ayant été repousée, le ministre de l'économie préférant mettre d'abord sur le marché l'UAP, cette dernière (Union des Assurances de Paris) a à son tour connu une belle envolée, atteignant 3 500 francs à l'automne.

Ayant été les principaux bénéficiaires de l'euphorie boursière des dernières années, les assureurs ont été également les principales victimes du krach du 19 octobre. Leur portefeuille de valeurs mobilières comme leurs perspectives de plus-values s'en trouvent réduits. La baisse des cours des sociétés de ce compartiment, engagée avant le 19 octobre, s'est poursuivie en fin d'année.

Valeurs	Fin 1986	Plus haut	Plus bas	Fin 1987
AGF	865	915	405	433
AGP SA (1)	1 355	1 385	901	901
Concorde	1 100	1 350	566	730
Drouot Assurances	544	648	400	488
France S.A.	8 010	8 160	3 400	3 900
GAN	1 100	1 375	625	648
Réassurance (Fr. de)	1 238	1 790	730	829
Rhin et Moselle	1 825	1 950	1 430	1 500
UAP (2)	2 371	3 500	188	236
Victoire (Groupe) (3)	3 800	4 050	372	372

(1) Attribution gratuite (1 pour 10) à 1 150 F.
(2) Division du titre par 8.
(3) Division par 5.

VALEURS A REVENU FIXE

Un repli limité

A tout seigneur, tout honneur : l'emprunt 7 % 1973 va disparaître de la cote, remboursé le 16 janvier 1988. Il aurait dû être dopé par la hausse du prix de l'or, mais ce prix est libellé en dollars, dont le cours a baissé de 15 % à Paris, d'où une stabilité finale. Le 4 1/2 % 1973 a été mieux traité et termine l'année en progrès d'un peu moins de 10 %, tandis que le cours de l'énergie est resté stable.

Sur le front des obligations, l'année se termine sur un repli presque général, dont l'ampleur, très forte en octobre lorsque les taux d'intérêt à long terme dépassèrent 12 %, a été réduit en fin d'année par le retour de ces taux un peu au-dessus de 10 %. L'année 1987, globalement, n'a pas été bonne pour les valeurs à revenu fixe, mais leurs porteurs ont pu s'estimer heureux par rapport aux malheureux actionnaires, et, en fin d'année, on notait un intérêt plus vif pour les obligations.

Valeurs	Fin 1986	Plus haut	Plus bas	Fin 1987
4 1/2 % 1973	1 523	1 990	1 511	1 745
7 % 1973	8 700	9 615	7 560	8 835
C.N.E. 3 %	4 240	4 410	3 770	4 150
8,80 % 1977	122,50	127,45	121,10	124
9,80 % 1978	101	103,30	97	99,95
10,80 % 1979	104	106,15	97,40	102
16,20 % 1982	118,10	119,50	108,70	112
14,60 % 1983	117,80	120	107	113
12,90 % 1984	112,60	114,85	102,80	108,60
11 % 1985	112,60	117	98,30	106,35
7,50 % juillet 2001	88,90	92,30	68,60	80,45
8,50 % juin 1997	–	98,90	79,70	91,30

BANQUE

L'effondrement

LES valeurs bancaires ont été les champions de la baisse. Après deux années de flambée (plus 60 %, puis plus 55 %), les cours des titres bancaires ont chuté de plus de 40 %. Les banques avaient réalisé en 1986 des bénéfices records. L'environnement s'est complètement transformé.

Alors qu'ils s'engageaient dans la renégociation des prêts immobiliers contractés entre 1981 et 1984, de nombreux établissements ont eu à subir le mouvement de hausse des taux d'intérêt, amorcé dès le mois de mars. Dans une situation de concurrence de plus en plus vive, les banques, et en particulier les établissements spécialisés de crédit, ont donc souffert de cette situation nouvelle. Les cours du groupe Compagnie bancaire (Cetelem, UCB...) et Sovac se sont littéralement effondrés.

Le krach boursier du 19 octobre est encore venu accroître les inquiétudes sur la situation des banques. Les certificats d'investissement des grandes banques de dépôt (BNP, Crédit lyonnais, CIC...) en ont également beaucoup souffert. Le Crédit national pour sa part a perdu l'avance qu'il avait conquise en 1986.

Valeurs	Fin 1986	Plus haut	Plus bas	Fin 1987
Axa Banque	541	805	401	420
Bail Investissement	1 045	1 084	640	994
Banque Courtois (1)	1 020	1 050	945	999
Bancaire Cie (2)	1 080	1 185	342	342
Banque transatlantique (3)	453	510	322	325
BNP (certificat d'inv.) (4)	472	619	256	262
CETELEM (5)	1 339	1 030	453	634
CIC (certificats d'investissement privilégiés)	267	401	200	226
Comptoir des Entrepreneurs	215,10	350	180	208,70
Crédit foncier France	1 180	1 325	740	933
Crédit lyon. (certif. d'inv.) (6)	660	897	510	510
Crédit national	1 418	1 634	561	628
Parisienne de réescompte	835	927	288,80	375
SOVAC	1 285	1 450	491	560
VIA Banque	715	765	252	290,50

(1) Emission : (1 pour 5) à 370 F. Cours du droit : 13,50 F, attribution gratuite (1 pour 10). Cours du droit : 92 F.
(2) Attribution gratuite (1 pour 5).
(3) Emission (1 pour 6) à 260 F, attribution gratuite (1 pour 2) Cours du droit : 156 F.
(4) Attribution gratuite : 1 certificat d'investissement pour 10 anciens. Cours du droit : 25,50 F.
(5) Attribution gratuite : 5 actions nouvelles au nominal de 80 F pour 4 anciennes au nominal de 100 F.
(6) Attribution gratuite : 1 certificat d'investissement pour 10 anciens.

PETROLE

Grâce au brut

LES valeurs pétrolières ont replongé en 1987. Cette année, il est vrai, n'a pas été particulièrement brillante pour les compagnies. Mais le sentiment de suspicion à l'égard de cette industrie a certainement été beaucoup plus inspiré par les niveaux de prix, fragilisés par la crise et dont les experts craignent les chutes, que par les performances des compagnies. Car, d'une façon générale, les unes et les autres ont réussi à préserver leurs résultats d'une trop forte détérioration. Il n'y a pas de mystère : le phénomène provient de la réévaluation des stocks obtenue avec le maintien à 18 dollars du baril de brut.

La direction d'Elf Aquitaine estime que le groupe devrait retrouver les niveaux de profits des années 81-83, médiocres s'il en fut, avant les pics de 1985 et 1986. De son côté, Total est entrée dans des zones plus rémunératrices avec un bénéfice semestriel de 1 032 millions de francs (au lieu d'une perte de 471 millions). Mais ses prévisions de MBA pour l'exercice entier portent sur un chiffre de 3,7 milliards de francs (– 24 %). Une fois encore le dollar a rendu la vie dure aux pétroliers.

Il n'empêche que les intérêts pétroliers suscitent encore des convoitises. Abu-Dhabi a profité de la crise pour entrer à hauteur de 5 % dans le capital de Total, un associé et ami il est vrai. Le Koweït a racheté, lui, 16 % des actions BP, privatisée en pleine bourrasque.

Le fait marquant de l'année a probablement été l'entrée de Total et d'Elf dans le champ gazier de Troll, en mer du Nord (Norvège), le plus grand du monde.

Pendant ce temps-là, BP France a pris les devants. En vue de l'entrée en vigueur en 1989 de la nouvelle réglementation européenne sur les carburants sans plomb, la compagnie a décidé d'investir 1 milliard de francs à Lavéra.

Les porteurs de warrants Total n'ont pas fait jouer leurs droits de souscrire à des actions au prix unitaire de 410 F et la compagnie pétrolière n'a pu encaisser les 2,2 milliards de francs escomptés.

Valeurs	Fin 1986	Plus haut	Plus bas	Fin 1987
Application des gaz	195	250	140	143
Elf-Aquitaine	315	399	195	230
Esso	440	573	264	301,10
Francarep	325	392	213	240
BP France	142	163	62	64,20
Raffinage et de distrib.	134,90	178	61	79,90
Sogerap	405	580	245	266
Total	410	572	302	351,10
Elf Gabon	870	1 199	459	550

PRIVATISEES

De l'enthousiasme à la désillusion

PAS moins de dix firmes sont entrées en Bourse cette année. Stimulé par la réussite de la privatisation de Saint-Gobain, le retour dans le privé de Paribas en février fut un véritable succès tant par le nombre de titres demandés que par la prime à l'émission. Toutefois, au fur et à mesure de la réalisation du programme, le gain enregistré le premier jour de cotation par rapport à l'offre publique de vente (OPV) a largement diminué. Ainsi pour les trois dernières du premier semestre, l'Agence Havas, la Société générale et TF1, les plus-values réalisées au premier jour ont été inférieures à 10 %, contrairement à leurs devancières. Le record de la série est donc détenu par la Sogénal avec une hausse de 80 %. Au fil des mois, jusqu'en octobre, les valeurs industrielles ont enregistré une meilleure progression que les bancaires. Ces dernières ont été victimes de la hausse des taux d'intérêt. La Sogénal, la Société générale, la BTP et Paribas revenaient même en dessous de leurs premiers cours cotés. Paribas pâtissait en plus de l'augmentation de capital de 4 milliards de francs décidée en juillet. Dans ces conditions, débuta la deuxième vague de privatisations, avec au programme Suez, Matra, Air France, ASCOR, l'UAP et une firme industrielle. Le krach du 19 octobre arrêta net l'élan, et ne revint en Bourse que la Compagnie financière de Suez. Le prix de 317 francs fut annoncé le 2 octobre, mais la cotation fut retardée en raison des événements. Prévue pour le 27 octobre, elle débuta le 9 novembre. Ce jour-là, le titre perdit 17,6 % en s'inscrivant à 261 francs. Du jamais vu. Mais les nouveaux actionnaires pourront payer la moitié de leurs achats en octobre 1988. Dans la tourmente, six autres valeurs privatisées tombèrent cette fois-ci en dessous de leur prix de vente. Saint-Gobain fut la plus résistante de toutes les valeurs, accusant même, au cœur de la tempête, un gain de plus de 13 % par rapport au prix d'OPV.

VALEURS	PRIX OPV	PREMIER JOUR de cotation	PREMIER cours	COURS le plus haut	COURS le plus bas	FIN 1987
Saint-Gobain	310	24 déc. 1986	369	524	351	428
Paribas (1)	405	12 février 1987	480	549	268	323
Sogénal	125	9 avril	225	225	90	93
BTP	130	27 avril	176	177	132	133
BIMP	140	11 mai	170	200	164	187,60
CCF	107	21 mai	125	153	107	107,50
CGE	290	3 juin	323	347,10	206	224,20
Agence Havas	500	10 juin	540	589	404	416
Société générale	407	9 juillet	432	437	290	292
TF 1	165	24 juillet	178	210	149	173
Suez	317	9 novembre	261	294	255	279

(1) Augmentation de capital. Cours du bon de souscription : 15 F.

BATIMENT

Le mieux placé

LE cyclone n'a pas épargné le BTP. Remonté l'an dernier sur le podium, ce compartiment a toutefois remarquablement bien tiré son épingle du jeu. La conjoncture, il est vrai, l'a aidé avec ses 2 % de croissance obtenus.

Sauf exception, les prévisions de résultats faits par les grands groupes sont encourageants. A tout seigneur tout honneur. Bouygues, qui a emménagé dans son palais de St-Quentin-en-Yvelines, pompeusement appelé « Challenger », prévoit, lui, le maintien de son niveau de profits aux alentours de 481 millions de francs. Sorti... surprise ! de Spie Batignolles, mais aussi du CNIT à la Défense, le groupe doit, quand même, digérer ses acquisitions, TF1 en particulier arraché à Robert Hersant. Francis Bouygues est formel : une fois terminé le redressement de SCREG et, bien sûr, de TF1, les bénéfices se remettront à augmenter. Ce sera pour 1988 au rythme de 33 %. En attendant, pour 1987 son groupe fera un peu plus de 50 milliards de francs de chiffre d'affaires (+ 4,8 %).

L'autre grand, Dumez, qui, comme la rumeur en avait couru, a pris le quasi-contrôle (45 %) de GTM-Entreprise, table aussi sur un résultat sans grand changement (425 millions de francs) mais sur un chiffre d'affaires de 17 milliards (+ 80 %). Car en plus le groupe s'est diversifié et intègre maintenant une activité de distribution au Canada avec Westburne. S'agissant de GTM, la situation s'éclaircit. Les comptes vont rentrer dans le noir avec 160 millions de francs de profits après 145 millions de pertes en 1986.

L'optimisme est de rigueur aussi chez Lafarge. Pour 1987, le bénéfice consolidé pourrait être de l'ordre de 1,6 milliard de francs (+ 40 %). Après cela, une croissance des résultats de 10 % l'an est encore attendue jusqu'en 1990.

Poliet se frotte les mains. La gestion rigoureuse paie et 31 % de profits en plus sont annoncés. Qui plus est : les perspectives pour Ciments français, dont le groupe détient 20 % du capital, sont bonnes avec une prévision de résultat en hausse de 20 %.

Une date dans le BTP : Auxiliaire d'entreprises s'est ouvert à la communication. Pour cause : le groupe avait besoin d'augmenter ses fonds propres pour être en mesure de financer les commandes en carnet (26 milliards de francs). Un bon éclairage n'est pas à négliger quand on procède à sa première émission depuis dix-huit ans. Les dirigeants du groupe prétendent que ses performances sont meilleures que celles de ses grands concurrents et que pour la première fois le chiffre d'affaires atteindrait 20 milliards de francs.

Valeurs	Fin 1986	Plus haut	Plus bas	Fin 1987
Auxiliaire d'entreprises (1)	1 380	1 825	652	851
Bouygues	1 210	1 488	816	959
Ciments français (2)	760	1 250	725	875
Colas	1 285	2 500	1 100	1 779
Dumez	1 872	2 575	480	542
GTM-Entrepose	480	843	309	397
Lafarge-Coppée	1 341	1 775	980	1 270
Maisons Phénix (3)	178	198	42	46,20
Poliet (4)	1 805	2 550	386	445
SGE	86,20	118,40	27,30	32,95
Spie Batignolles	783	785	269,70	346

(1) Emission à 1 000 F (pour 4). Droit : 80 F.
(2) Emission à 520 F (1 pour 7). Droit : 30 F.
(3) Emission à 50 F (1 pour 1). Droit : 15 F.
(4) Division du nominal par quatre (1 ancienne pour 4 nouvelles). Attribution : 1 pour 10. Droit : 230 F.

AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTS

Le temps des fusions

DANS ce compartiment, qui s'est de nouveau relativement bien comporté cette année, les regroupements se sont développés dans l'équipement. A commencer par Peugeot SA, qui rassemble Aciers et Outillage Peugeot (AOP) et Cycles Peugeot (CP) dans une nouvelle structure Équipements et Composants pour l'automobile (ECA). Cette fusion (échange de 5 CP contre 6 AOP) est à effet rétroactif au 1er janvier 1987. Avec un chiffre d'affaires prévu en 1987 de l'ordre de 2 800 millions de francs, un effectif de 5 770 salariés, ECA deviendra le quatrième équipementier européen.

Peugeot SA a d'autres raisons de se réjouir : une nouvelle et sensible augmentation de bénéfice net du groupe (3,6 milliards en 1986) est prévue ; la Peugeot 405 a été élue voiture de l'année en Europe ; et le dynamisme du marché français se poursuit avec, pour les onze premiers mois de l'année, une hausse de 10,4 % des immatriculations, et 33,4 % de part de marché pour Peugeot SA (contre 30,5 % pour Renault).

Chez Valeo, on ne s'ennuie pas non plus. Le numéro un français de l'équipement automobile a racheté à Paribas 99 % de Neiman, numéro trois français. Cette union devrait porter le chiffre d'affaires de Valeo à 12,3 milliards de francs en 1987, et contribuer à son rétablissement financier : 203 millions de francs de bénéfices au premier semestre 1987 au lieu de 307 millions de pertes en 1986. Parallèlement, Valeo a cédé des activités « non stratégiques » (Isba, Soma, Sam, Send et Allevard) représentant 1,45 milliard de francs. Au début de l'année, le numéro deux européen avait fait disparaître de son organigramme FEA et SEV (1 Valeo contre 6 SEV), alors que Bosch détenait 30 % de SEV.

Encore une fusion, celle de Jaeger et Solex (ex-Matra) avec Veglia (Fiat), ainsi que de leurs filiales respectives DAV, DAV Equipement et Cyclam (25 Jaeger pour 10 Veglia, 9 Jaeger pour 10 DAV, 6 Jaeger pour 11 DAV Equipement et 5 Jaeger pour 2 Cyclam). Ce rassemblement a un effet rétroactif au 1er janvier 1987. Le nouveau groupement commun à Fiat et Matra dans les carburateurs et l'instrumentation automobile s'appelle UFIMA. Il réalisera un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs environ.

Valeurs	Fin 1986	Plus haut	Plus bas	Fin 1987
Européenne d'accumulat.	89	118	28,30	31
Jaeger	229,40	256	97	110,20
Michelin	2 630	3 880	169	192
Peugeot (1)	1 221	1 694	815	993
Valeo	525	710	388	424

(1) Emission à 1 700 F de 1 691 500 actions à bons de souscription d'actions. Ces bons donnent droit à la souscription de 1,2 action nouvelle pour un bon. Attribution (1 pour 5). Droit : 300 F.

LE MARCHÉ DE PARIS EN 1987

DISTRIBUTION

Concentration malgré tout

LES valeurs de la distribution se sont dégonflées en 1987 beaucoup plus vite que les autres, sans que les perspectives bénéficières soient vraiment moroses pour nombre d'entre elles. Par exemple, les bénéfices de Viniprix-Euromarché ont progressé de 50 % (à 26 millions de francs) au premier semestre 1987, et ceux de Promodès de 28 % (à 41 millions de francs). Darty envisage un résultat net consolidé en hausse de 20 % pour 1987. De nombreux spécialistes ne considèrent pourtant pas que ce secteur soit porteur, la consommation des ménages croît à allure d'escargot. Les groupes de la distribution envisagent plus que jamais un développement à l'étranger ou des absorptions sur l'Hexagone. Pour son Noël 1986, Docks de France s'était offert les Economats du Centre (3,4 milliards de chiffre d'affaires) dont les résultats ne seraient pas positifs en 1987, ce qui gèlerait ceux des Docks de France.

Carrefour, pour laquelle il était prévu en 1987 une croissance de 10 % sur les ventes et le résultat du groupe, semble donner la priorité à la diversification à l'étranger. De même l'Alsacienne de supermarché, qui affiche un résultat net en hausse de 20 % au premier semestre 1987, a largement étendu son parc de magasins aux Etats-Unis.

CFAO, première société française de commerce international, semble se recentrer sur l'Europe, et la proportion de 50 % de ses ventes en Afrique devrait baisser.

Printemps, sixième groupe de distribution français, n'a pas les deux pieds dans le même sabot. En 1987, le magasin du boulevard Haussmann a acquis 20 % du capital de la Redoute, (on dit 30 %), nº 1 de la VPC ; une dépense qui ne permettait pas d'envisager une hausse des résultats (149 millions en 1986). D'autre part, le Printemps a épousé Escoulan, considéré comme le dernier franc-tireur régional du commerce de gros : cette union constitue le deuxième groupe du secteur. Autre mouvement de concentration dans le commerce de gros : la fusion de Promodès (Champion et Continent) et du grossiste Labruyère-et-Eberlé.

De leur côté, Darty et Genty-Cathiard marient leurs filiales sportives Sparty, Team 5 et GO Sport sous le nom de GO Sport.

Valeurs	Fin 1986	Plus haut	Plus bas	Fin 1987
Alsacienne supermarchés	1 851	2 410	1 250	1 280
BHV	500	709	195	255
Carrefour	3 710	3 904	2 129	2 529
Casino (1)	2 540	2 919	97,55	122
CEDIS	1 461	1 560	450	450
CFAO (2)	2 080	2 760	1 196	1 260
Comptoirs modernes (3)	691	880	439,50	549
Damart	2 490	3 330	1 870	2 140
Darty	460,20	560	190	314,50
Docks de France	2 530	3 150	1 170	1 340
Euromarché	2 870	4 400	2 500	2 950
Galeries Lafayette	966	1 500	780	892
Guyenne et Gascogne	744	989	353	435
Nouvelles Galeries	595	850	271	356,10
Printemps (4)	545	877	366	415
Promodès	2 295	2 960	1 360	1 400
Redoute (La)	2 479	3 600	2 465	3 061
SCOA	92,50	147,80	66	76
UIS	1 037	1 052	727	845
Viniprix	1 650	2 200	1 130	1 128

(1) Division du titre par 10. Attribution gratuite (1 pour 10).
(2) Augmentation en numéraire (1 pour 4). Droit de souscription : 60 F. Attribution gratuite (1 pour 8). Cours du droit : 230 F.
(3) Augmentation en numéraire (1 pour 10). Droit de souscription : 2,70 F.
(4) Attribution gratuite (1 pour 5). Cours du droit : 33,50 F.

AGRO-ALIMENTAIRE

Les parades anti-OPA

TOUT comme en 1986, le secteur agro-alimentaire aura vécu au rythme des rumeurs d'OPA. Pour s'en prémunir, de nombreux groupes ont pris les devants. Le mariage surprise de Moët-Hennessy et Louis Vuitton, annoncé le 3 juin, répond en partie à ce souci. LVMH devrait dégager ainsi 13 milliards de francs de chiffre d'affaires et un bénéfice net consolidé de 1,311 milliard de francs. De son côté, Martell a adopté un nouveau système de protection. La société a signé en début d'année des accords de commercialisation avec Grand Metropolitan. Le géant britannique de l'agro-alimentaire a pris, en contrepartie, 10 %, puis 20 % de la maison de cognac. Mais les actionnaires familiaux préféraient céder 40 % du capital au canadien Seagram et Grand Met n'entendait pas en rester là.

Profitant du krach boursier du 19 octobre, le groupe italien Ferruzzi est entré dans le capital de Saint-Louis à hauteur de 13,6 %. En s'attaquant au deuxième groupe sucrier français, il visait avant tout le secteur des oléagineux (Lesieur). Toutefois, le président de Saint-Louis a immédiatement renforcé son actionnariat. Le principal actionnaire, Worms et Cie, a renforcé sa participation en la portant de 19 à 28 %. En échange des actions reçues, Worms a apporté 3 % du capital de BSN. Au total, les alliés de Saint-Louis détiennent 56 % du capital représentant 61 % des droits de vote.

Quant à Beghin-Say, que contrôle Ferruzzi, il a augmenté son capital de 1,25 milliard de francs au premier semestre. D'autre part, le groupe sucrier a marié sa division Kaysersberg (cartons, emballage plastique) à l'américain James River, qui a pris 50 % du capital. Il a entrepris une politique de coopération de sa division papier-carton de Corbehem avec l'allemand Feldmuehle.

BSN a également renforcé ses fonds propres de 1,5 milliard de francs. D'autre part, la firme s'est associée à la famille Agnelli. A la mi-septembre, la société IFIL, holding de la famille Agnelli, a reçu 4 % du capital de BSN en rémunération de l'apport au groupe français de sa filiale IFIL Partecipazioni. Ce rapprochement entre dans la stratégie européenne des deux groupes. Elle permet également de conforter le noyau dur de BSN. Avec l'entrée de la Banque Lazard à hauteur de 6 % et des Agnelli, ce noyau dépasse les 15 % auxquels s'ajoutent les 25 % éventuels qui pourraient être levés auprès du Club des amis de BSN. Pernod-Ricard est entré à hauteur de 3 % dans le noyau dur de Suez.

Olida-Caby a procédé à une modification de l'actionnariat. Gilbert Salomon, président du groupe Socopa international, associé à Christian Pellerin, président de la Sari-Seeri, est devenu l'actionnaire principal du groupe de charcuterie-salaison en reprenant 26 % des 36 % des parts que détenait Jean-Claude Mimran dans l'affaire. Une augmentation de capital de 200 millions de francs était ensuite lancée, accompagnée d'une émission d'OBSA (obligations à bons de souscription d'actions) d'un montant de 250 millions. L'Idia, la Banexi et les banques du groupe y ont participé.

Valeurs	Fin 1985	Plus haut	Plus bas	Fin 1987
Beghin	580	740	320,10	335,90
Bongrain	2 490	3 190	1 960	2 230
BSN (1)	4 300	5 420	3 710	4 390
Lesieur	1 400	2 065	1 380	1 480
LVMH (Moët-Hennessy Louis Vuitton) (2)	1 920	3 000	1 270	1 600
Martell	1 750	2 500	1 410	2 390
Olida et Caby (3)	160	242	158	207
Pernod-Ricard	1 036	1 195	650	699
Saint-Louis B.	774	1 426	752	1 050
Source Perrier	810	933	494	526
Nestlé	39 420	45 700	30 000	35 300

(1) Emission (1 pour 10) à 3 500 F. Cours du droit : 105 F.
(2) Attribution gratuite (1 pour 5). Cours du droit : 485 F. LVMH est né le 23 octobre de la fusion de Moët-Hennessy et Louis Vuitton. Les actionnaires de Louis Vuitton ont reçu un titre LVMH pour deux actions Vuitton. Les actionnaires de Moët-Hennessy ont reçu une action nouvelle pour cinq anciennes.
(3) Emission (2 pour 3) à 180 F. Cours du droit : 25 F.

MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

L'ombre de Moulinex...

APRÈS la sévérité, la rigueur. Au piquet l'année dernière, le matériel électrique a été littéralement mis au régime sec. Pourtant, les entreprises de ce secteur n'ont pas démérité. « Blue chip » de la branche, CSF devrait dégager entre 2,6 et 2,8 milliards de francs de bénéfices (+ 30/40 %). Le groupe, qui s'est fait « souffler » par le suisse Oerlikon un contrat de 1,7 milliard de dollars aux Etats-Unis pour la fourniture de systèmes de défense aérienne, est encore en lice pour équiper les sous-marins saoudiens. Aucune diminution d'activité n'est prévue avant 1990. Le drame de CSF : son action avait été « surachetée » par les anglo-saxons. Plus dure a été sa chute. Télémécanique, qui a peaufiné son dispositif anti-OPA, estime que ses bénéfices progresseront plus rapidement que son chiffre d'affaires.

Legrand maintiendra ses marges. Surtout la firme dispose d'un trésor de guerre (800 millions de francs) pour sauter sur la première occasion de croissance externe.

PM. Labinal aura des résultats brillants. La firme a enfin tiré sa carte américaine, en rachetant les divisions « connectique » et « micromoteurs » de TRW.

Leroy-Somer, qui vise maintenant le marché allemand, compte sur 60 à 70 millions de francs de bénéfice au lieu de 55 millions. Après trois ans de pertes, Signaux rentre dans le noir avec un carnet de commandes bien rempli.

Doté d'un nouveau directeur général, M. Roland Darneau, Moulinex a rajeuni ses gammes de produits et doit renouer avec le profit en 1988. Son ombre, que M. Darneau veut voir grandir, ne porte pas encore préjudice à SEB, qui se porte bien grâce à l'effet Calor (retour aux bénéfices de cette filiale).

Même Matra, dont la privatisation a été repoussée en raison des événements, est plus fringant avec 200 millions de francs de bénéfices dans le viseur. Le VAL a été retenu pour la desserte d'Orly et Matra pour travailler sur Telecom « 2 ».

Crouzet a été le seul mauvais élève de la classe. Ses comptes seront marqués cette année au fer rouge. La firme a des excuses : les commandes de Dassault ont sérieusement baissé.

Valeurs	Fin 1986	Plus haut	Plus bas	Fin 1987
Alsthom	333,90	484	230	247
Alcatel	2 380	3 010	1 390	2 015
Crouzet	333	390	126	144
Intertechnique	1 506	1 845	500	615
Legrand (1)	5 260	6 070	1 930	2 230
Matra	2 385	2 890	1 270	1 410
Merlin-Gerin	2 740	2 859	1 180	1 470
Moteurs Leroy-Somer	959	1 026	349	419
Moulinex	83,05	122	41,30	42,50
PM Labinal	827	998	440	689
Radiotechnique	1 028	1 810	870	962
SEB	740	1 050	550	693
Signaux	585	743	256	310
Télémécanique	3 115	3 999	2 460	3 050
Thomson-CSF	1 530	1 750	640	785
TRT	2 312	2 620	620	800

(1) Division du titre par deux.

CONSTRUCTION MÉCANIQUE

Morosité

DANS ce secteur la morosité persiste. L'aéronautique s'est enfoncée dans la crise affectant l'ensemble des firmes de ce secteur. Pour la première fois, les Avions Marcel Dassault ont dû procéder à des réductions d'effectifs, environ 2 000 personnes sur les 15 000 salariés du groupe (soit 13 %). Pour la deuxième année consécutive, la société a souffert de l'absence de commandes militaires de pays étrangers. Ebranlé en 1986 par les pertes de Nasa, qui a dû déposer son bilan, Fives-Lille s'est attachée cette année à recentrer son activité. Malgré des pertes au premier semestre, la compagnie devrait dégager un bénéfice sur l'exercice 1987 grâce à une plus-value d'au moins 300 millions de francs réalisée par la vente en décembre d'un immeuble pour 350 millions de francs.

Fichet-Bauche, aura, quant à lui, changé d'actionnaires. La Compagnie de navigation mixte a pris le contrôle du constructeur de coffres-forts au terme d'une OPE. La famille Richard, qui détenait plus de 50 % des parts, a apporté ses titres en échange de 6 % du capital de la Mixte. De plus Fichet-Bauche avait auparavant acquis plus de 60 % de Brink's France. Poclain a poursuivi la restructuration de son capital. Le 30 novembre, la firme a approuvé les projets de fusion par absorption de différentes sociétés françaises du groupe américain Case, filiale de Tenneco. Elle a également approuvé une réduction du capital par l'échange de quatre actions anciennes pour une nouvelle. La participation de Tenneco se trouve portée à 93 %.

Valeurs	Fin 1986	Plus haut	Plus bas	Fin 1987
Av. M. Dassault	1285	1410	705	766
De Dietrich	1850	2835	1200	1480
Facom (1)	1600	2080	390	415
Fichet-Bauche	1175	1400	785	955
Fives-Lille	182	268	80	80
Poclain (2)	36	42,50	12	12,50

(1) Attribution gratuite (1 pour 1).
(2) Réduction du capital par échange de 4 actions anciennes pour 1 nouvelle.

SERVICES

Affectés par le krach

CE compartiment hétéroclite où se côtoient l'hôtellerie, la distribution d'eau, la restauration et depuis cette année la télévision a été particulièrement affecté par la crise boursière. Des valeurs comme Club Méditerranée ou encore Cap Gémini Sogeti ont particulièrement souffert. Le groupe que préside M. Gilbert Trigano pâtit de son aspect valeur dollar. Le repli de la monnaie américaine pénalise le Club et notamment sa filiale outre-Atlantique.

1987 aura été l'année du passage du second marché au règlement mensuel pour Cap Gémini. Mais le cours de l'action n'a pas suivi l'expansion du groupe. Celui-ci a repris 36 % de la CISI, puis les 51 % de la Sesa qu'il ne possédait pas encore. Cela lui a permis d'augmenter son chiffre d'affaires à plus de 4,7 milliards de francs. Cap Gémini se détache nettement en tête des sociétés de services informatiques européennes. Par ailleurs, Suez est entré à hauteur de 8 % dans le capital de Sogéti SA, la holding actionnaire à 52 % de Cap Gémini Sogéti.

Le renforcement de l'actionnariat s'est poursuivi chez Accor, la chaîne hôtelière a accueilli ainsi Suez (10 %), puis la Générale des Eaux (5 %), qui sont venus rejoindre les investisseurs institutionnels.

La Générale des Eaux a poursuivi son développement en prenant des participations dans deux compagnies britanniques de distribution d'eau. Elle a pris également le contrôle de Midifutur un groupe de cliniques privées. La firme a également participé aux privatisations en entrant dans le noyau dur de Paribas à hauteur de 0,6 %. Son concurrent La Lyonnaise des Eaux a rejoint celui de l'Agence Havas en prenant 4 % des parts. La Lyonnaise a également pris pied dans la chaîne de télévision M6 dont elle possède 25 % du capital.

Deux sociétés de télévision seront entrées en Bourse cette année, TF1 *(voir privatisées)* et Canal Plus. La chaîne cryptée a emporté un véritable succès dans la tourmente boursière. Pour son entrée sur le second marché, le 26 novembre, le titre proposé à 275 francs a coté 320 francs. 68,7 millions de titres ont été demandés le premier jour de cotation pour 1,5 million proposés.

Autre opération importante, l'arrivée d'Eurotunnel, à la fois à la Bourse de Paris et de Londres. Le placement des actions de la société qui construit le tunnel sous la Manche a rencontré un accueil mitigé auprès du public.

Valeurs	Fin 1986	Plus haut	Plus bas	Fin 1987
Accor	472	578	280	332
Bis	1 635	1 741	556	730
Canal Plus (1)	275	360	320	362
Cap Gémini Sogit (2)	2 080	2 976	1 351	1 455
Club Méditerranée	1 675	750	318	355
Eaux (Générale des)	1 285	1 550	820	1 110
Eaux (Lyonnaise des)	1 426	1 815	1 028	1 210
Europe 1	823	985	380	423
Eurotunnel (3)	35	27	24,90	25
Sodexho	2 240	3 020	1 860	2 200

(1) Prix de l'offre de vente proposée et non fin 86.
(2) Attribution gratuite (1 pour 10). Cours : 170 F.
(3) Prix de vente et non fin 86.

CHIMIE

En attendant Rhône-Poulenc

S'IL est un secteur où la conjoncture a été bonne fille, c'est bien la chimie. Ce compartiment n'en a pas moins écopé, tout comme les autres.

O sacrilège ! L'action L'Air liquide, monstre sacré de l'ancienne corbeille, a, en pleine bourrasque, été frappée du sceau infamant de la réservation à la baisse pour la première fois de son histoire. Cependant, hautaine, la société a poursuivi sa progression majestueuse et régulière avec encore une augmentation de 10 % (probable) de ses bénéfices.

Toujours coqueluche du palais, Arjomari envisage de faire mieux avec une prévision de résultat de 360 à 370 millions de francs (+ 20 %).

Sanofi compte réaliser une performance identique et, voyant loin, table déjà sur 15 % de profits en plus pour 1988 (680 millions de francs). A la recherche d'une identité qu'il n'a pas encore su trouver, le groupe a élargi son actionnariat étranger. Il a émis en Suisse, à l'intention de la clientèle internationale (hors Etats-Unis), 750 000 actions à 860 F pièce. La participation d'Elf est revenue à 59 %. La division « hygiène et produits de soin » a été musclée par le rachat à l'American Cyanamid de sa branche « parfums et cosmétiques ».

Côté biotechnologie, Sanofi a repris Barberet et Blanc et offre de racheter le laboratoire américain Robins pour 2,5 milliards de dollars (13,75 milliards de francs). C'est cher !

Mérieux est entré dans l'insulinothérapie en s'associant avec le danois Nordisk Gentoste.

Roussel-Uclaf enregistrera encore 15 % de bénéfices en moins. Mais le groupe semble toucher le fond.

Rhône-Poulenc, qui piaffe à pleine « pub » pour se faire dénationaliser, devra probablement attendre après l'élection présidentielle.

Valeurs	Fin 1986	Plus haut	Plus bas	Fin 1987
Arjomari	2 040	3060	1 255	1 619
L'Air liquide	701	775	475,10	519
Institut Mérieux	4 060	5550	3 125	3 125
Roussel-Uclaf	1 531	1939	712	712
Sanofi	764	927	505	505

INDUSTRIE DE CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE

Une année agitée

CE secteur fourre-tout a connu une année boursière extrêmement agitée avec une bataille boursière, une OPE (offre publique d'échange), une augmentation de capital reportée et l'entrée sur le second marché de plusieurs sociétés...

Priorité donc au textile, qui a vécu tout l'été au rythme de la bataille opposant MM. Jérôme Seydoux, président des Chargeurs, et Christian Derveloy, président de Prouvost, pour la prise de contrôle du groupe lainier de Roubaix.

Le 21 septembre, le président de Prouvost remportait la bataille. Avec ses amis financiers (le Crédit commercial de France et la Mutuelle générale française) il possède 51 % du capital de Prouvost, distançant les Chargeurs, qui ont rassemblé 46,8 % des actions. Le face-à-face entre les deux principaux actionnaires continuait. Toutefois, M. Derveloy estimait que la présence de M. Seydoux ne bloquait pas la gestion du groupe, toutes les autorisations nécessaires pour le développement du groupe ayant été prises avant le raid boursier.

Moins de 3 % des actions restant dans le public, la valeur est passée du marché à règlement mensuel au comptant. Jérôme Seydoux, par ailleurs, a pris le contrôle de Roudière en achetant 57,7 % du capital.

1987 aura été aussi l'année de la Bourse pour Agache, déjà présent avec le Bon Marché et la Financière Agache. Le groupe de Bernard Arnault a introduit successivement sur le second marché Conforama et Ar...ult et Associés les 8 septembre et 10 octobre derniers. Si la firme d'ameublement, tout comme le Bon Marché, est une filiale de la Financière Agache, en revanche Arnault et Associés en est l'un des principaux actionnaires avec 38 % du capital. Dans le secteur du luxe, la Financière Agache s'est renforcée en acquérant Céline et en confiant à Christian Lacroix le soin de lancer une collection de prêt-à-porter.

La croissance externe aura marqué Epéda Bertrand Faure cette année avec, notamment, le rachat de Luchaire. Le premier constructeur européen de sièges automobiles a lancé, le 16 mars, une offre publique d'échange sur Luchaire, au terme duquel elle a acquis la majorité des titres. En juin, Epéda reprenait Sicam, le numéro un italien du siège automobile. Pour 1987, la progression du chiffre d'affaires du groupe (hors Luchaire) devrait être de 20 %. En raison de la crise boursière, Epéda a arrêté son augmentation de capital à la fin du mois de novembre. Le groupe envisage de poursuivre le financement des acquisitions par un prêt participatif.

Le secteur de l'édition a également subi des modifications : le leader Hachette, après avoir été écarté de TF1 au profit de Bouygues, a repris *le Provençal*. Les Presses de la Cité ont, pour leur part, changé d'actionnaires, la maison mère, la Générale occidentale, ayant été cédée par M. Jimmy Goldsmith à la CGE à la fin du mois de juillet.

Valeurs	Fin 1986	Plus haut	Plus bas	Fin 1987
Agache (société financière)	1 460	2 700	1 445	1 499
Bic	695	890	452	489,90
DMC	580	740	360	450
Epéda (1)	2 865	3 580	390	445
Essilor	3 740	4 230	1 283	1 439
Hachette	2 916	3 350	1 585	1 705
L'Oréal (2)	3 920	4 600	2 011	2 660
Presses de la Cité	2 750	3 780	2 060	2 480
Prouvost	270	620	220	520
Skis Rossignol	1 260	1 595	720	845
Sommer Allibert	1 401	3 150	1 405	2 395

(1) Attribution gratuite (1 pour 5). Cours du droit : 680 F.
(2) Division (4 pour 1). Emission (1 pour 6) à 800 F.

ÉCONOMIE

LES BOURSES ÉTRANGÈRES EN 1987

NEW-YORK

La hantise de 1929

COMMENCÉE sur fond de scandale, l'année 1987 se termine ébranlée par le krach du 19 octobre. Au premier semestre, les retombées de « l'affaire Boesky » éclaboussaient d'autres financiers. La SEC interpellait plusieurs personnes pour usage *illicite d'informations confidentielles.* Ces péripéties n'empêchaient *tout de même pas* la Bourse américaine d'afficher une éclatante santé. L'indice Dow Jones volait alors de record en record et culminait à 2 722.42 le 25 août. Quelques jours auparavant, Wall Street fêtait ses cinq ans de hausse (+ 243 %). A cette époque, ils étaient quelques-uns à rappeler qu'entre 1924 et 1929 les cours avaient monté sans interruption pendant cinq ans... et trois mois. Il débouchait sur le grand krach de 1929, qui débuta le jeudi 24 octobre (*le Monde* du 14 août). Mercredi 14 octobre 1987, le déficit du commerce extérieur des Etats-Unis pour le mois d'août (15,7 milliards de dollars), considéré comme catastrophique, s'affichait sur les écrans de milliers de terminaux dans le monde entier. Immédiatement, le dollar s'effondrait de même que l'ensemble des valeurs cotées. A New-York, l'indice Dow Jones enregistra alors une baisse de 95 points (– 3,8 %). Ce n'était qu'un début. Le vendredi 16, la chute du Dow Jones s'accélérait et l'indice perdait 108 points. Ce n'était rien par rapport au « lundi noir » qui allait suivre. Le coup de grâce fut donné avant et pendant le week-end par des petites *phrases incendiaires du secrétaire* au Trésor, M. James Baker, *menaçant l'Allemagne, coupable* de relever ses taux d'intérêt, de *représailles immédiates*, à savoir une baisse supplémentaire du dollar... Instantanément, ces propos provoquèrent la crainte et la méfiance. Dès l'ouverture, le 19 octobre, Wall Street était saisie par la panique. Le Dow Jones perdait ce jour-là 508 points pour finir à 1 738,42. Cet effondrement de 22,4 % des cours est de près du double de celui enregistré il y a cinquante-huit ans (12.9 %), au plus fort de la secousse, le 28 octobre 1929. *« C'est le chaos le plus complet »*, soufflait un professionnel, et il faudra attendre encore quelques instants en fin de séance pour que l'électronique, débordée, absorbe l'afflux des ordres de vente.

L'informatique a contribué *également à amplifier le mouvement* avec l'entrée en action des programmes *de ventes automatiques.*

Un mouvement de yo-yo prit alors naissance, Wall Street réagissant aux *différentes phases* des négociations entre le président Reagan et le Congrès pour tenter de réduire le déficit budgétaire américain. Le 26 octobre, New-York eut droit à son deuxième *« lundi noir »*. L'indice Dow Jones perdait 157 points (– 8 %), effaçant totalement la reprise des jours précédents. Après une accalmie suivie d'une fragile reprise, la Bourse s'essoufflait au début du mois de novembre. Cependant, le lundi 23 novembre, Wall Street accueillait avec scepticisme l'accord enfin intervenu entre le Congrès et la Maison Blanche. Après une médiocre semaine de réflexion et d'hésitation à propos de cet accord, la journée du lundi 30 novembre ne faisait que confirmer la méfiance des opérateurs financiers à l'égard du pouvoir politique. A l'issue d'une séance en dents de scie, le Dow Jones se dépréciait de près de 77 points. Cette chute de 4,4 % était encore l'une des plus dures de son histoire. Le jeudi 3 décembre, après deux journées plus calmes, un nouveau recul de 72 points était enregistré. Le baromètre se retrouvait ainsi à 1 776,53, presque à son plancher de 1 738,42, touché le 19 octobre.

Les investisseurs attendaient ensuite avec angoisse de connaître, le 10 décembre, le montant du déficit commercial d'octobre. Ce résultat (17,63 milliards de dollars), pire que prévu, ne provoqua pas de krach. *Le Dow Jones* ne perdit alors « que » 47 points. Puis, vers la fin du mois, Wall Street s'est repris à espérer, entamant doucement *une progression* et repassant même la barre de 2 000. *La place new-yorkaise a* ainsi gagné 4 % par rapport au début de l'année. *Mais l'heure est* au bilan, moins tragique qu'en *1929. Il a été sanglant non seulement* pour des particuliers mais *aussi pour les grandes maisons de* courtage et les banques d'investissement. La banque Kidder Peabody est contrainte de se séparer de mille salariés. Shearson Lehman, qui applique également un plan de restructuration, a profité du krach pour acheter à moindres frais E. F. Hutton. Enfin, sur le front des replis et des recentrages, à signaler la décision de la banque Salomon Brothers d'abandonner son projet de déménagement.

Valeurs	Cours fin 1986	Cours fin 1987
Alcoa	33 3/4	50 1/2
Allegis (ex-UAL)	54 1/8	72 1/8
ATT	25 1/2	28 3/8
Boeing	54 1/8	39 1/2
Chase Man. Bank	37 1/8	21 1/2
Du Pont de Nemours	87 5/8	88
Eastman Kodak	69 7/8	50 3/8
Exxon	73 7/8	40 3/8
Ford	57 3/8	78 3/4
General Electric	87 3/4	46 3/4
General Motors	67	62 7/8
Goodyear	41 5/8	62
IBM	121 3/4	119 1/2
ITT	53 1/8	46 1/2
Mobil Oil	39 7/8	40 1/4
Pfizer	60 7/8	51 1/2
Schlumberger	32 1/8	32
Texaco	36 1/8	38
Union Carbide	22 3/4	21 7/8
USX	21 3/4	32 7/8
Westinghouse	59 1/8	51 7/8
Xerox Corp.	63	59 1/8

FRANCFORT

L'année du « diable »

DE tous les marchés internationaux, Francfort est de ceux qui ont le plus trinqué en 1987. *Bis repetita.* Comme l'année précédente, cette fois à cause du krach, la place allemande s'est classée bonne dernière dans le peloton. Mais est-ce vraiment surprenant ? Cette année, qui restera dans les « annales du diable », comme l'on dit en Forêt-Noire, avait déjà mal commencé pour les valeurs allemandes. L'activité économique avait eu du mal à redémarrer outre-Rhin. En outre, la baisse du dollar avait sérieusement assombri les perspectives de croissance des entreprises à l'étranger. A la fin du premier trimestre, Francfort était en recul de 18 %. Néanmoins, la sous-évaluation des actions allemandes, leur rendement nécessairement élevé, également les résultats, meilleurs qu'il n'était prévu, affichés par les grands groupes industriels, pourtant déjà douchés en 1986 par la dépréciation du billet vert, allaient favoriser une reprise de printemps (+ 11 % environ). Pour le premier semestre, les huit Bourses allemandes battirent tous leurs records de transactions, avec près de 1 000 milliards de deutschemarks de titres échangés.

Valeurs	Cours fin 1986	Cours fin 1987
AEG	332	210,60
BASF	275,30	263,30
Bayer	319,80	275,80
Commerzbank	310,50	226
Deutschebank	824	412 90
Hoechst	269,40	263,90
Karstadt	476,50	458
Mannesman	175	111 50
Siemens	743	375,50
Volkswagen	433,20	234

Vedette du marché : Siemens, en annonçant une détérioration probable de ses résultats pour l'exercice 1986-1987, fit passer un vent glacé dans les travées, à la veille de l'été. Pas longtemps. Grâce aux investisseurs étrangers, Francfort, collant à Wall Street « superstar », allait poursuivre son redresssement jusqu'au cœur de *l'été, pour finalement* monter de 25 % en cinq mois. Toujours à cause du dollar, *mais aussi* des hésitations de son idole new-yorkaise, l'arrivée de l'automne fut plus fraîche. Ce n'était même pas les « zakouskis ». Début octobre, le resserrement de la politique monétaire décidé par la Bundesbank et l'instauration surprise d'un prélèvement à la source de 10 % mirent les Bourses germaniques littéralement KO. Celles-ci n'avaient encore rien vu. Avec le séisme qui devait secouer Wall Street le fameux 19 octobre, ce fut l'état de choc et la débâcle. Le vocabulaire devint alors wagnérien. Comme les dieux, les Bourses allemandes connurent un véritable crépuscule. En l'espace de trois semaines, leur baisse dépassa 26 %, dont 12 % dès la première. Interloqué, le gouvernement de Bonn ne comprit pas, ou feignit de ne pas comprendre, la gravité de la situation et ce que la communauté financière internationale attendait de la RFA pour détourner le mauvais sort qui s'acharnait sur toutes les places. Trop timides, les mesures de relance, avec les 21 milliards de deutschemarks de prêts bonifiés, vinrent aussi trop tard, comme la *décision de la Bundesbank* d'abaisser ses taux directeurs. Les *nouvelles plus rassurantes venues* de New-York fin novembre et début décembre ne réussirent pas vraiment à dérider les marchés allemands.

LONDRES

Un anniversaire détonant

TOUT comme les autres places internationales, la Bourse de Londres a connu un premier semestre particulièrement stimulant. *Le* Stock Exchange progressa ainsi de plus de 45 % depuis le début *de l'année, lorsqu'il a atteint son* sommet le 19 juillet. L'indice FT *affichait 1926,2. La tendance* s'inversa au début du mois d'octobre *et* le 19 de *ce mois*, la Bourse perdait 10 %. Le krach fut ensuite d'une *ampleur considérable.* La chute des valeurs a été encore plus rapide qu'à Wall-Street avant qu'un net sursaut ne soit enregistré vers le mois de décembre. Le 9 novembre, l'indice FT se retrouvait à 1 232, soit 7 % en dessous de son début de l'année. A la fin du mois de décembre, le rétablissement se poursuivait, la Bourse de Londres dépassant son niveau du début de l'année.

Le krach est intervenu alors que la City s'apprêtait à fêter *le* premier anniversaire du « big bang » le 27 *octobre, cette déréglementation* qui d'elle-même avait fait de nombreuses *victimes. Beaucoup d'établissements* financiers ont préféré *jeter* l'éponge et se retirer après avoir essuyé des pertes. *La secousse* d'octobre a achevé d'en décourager d'autres. *Ce revers du marché fut* terrible pour les célèbres yupies *(young urban professional)*, ces jeunes gens brillants qui devant *leurs consoles d'ordinateurs dans les* banques et les charges d'agent de change étaient devenus *le symbole* de la réussite professionnelle en *Grande-Bretagne. Certains ne man*quant pas d'humour ont proposé de les rebaptiser « puppies » *(poor urban professionals).*

	Cours *fin 1986*	Cours *fin 1987*
Beecham	440	454
Bowater	346	354
Brit. Petroleum	715	257
Charter	271	290
Courtaulds	313	344
De Beers (*)	7,50	9,625
Free Gold (*)	11 7/16	12,875
Glaxo	1 044	1 054
Gt. Univ. Stores	1 450	1 738
Imp. Chemical	1 084	1 148
Shell	979	1 045
Unilever	2 179	508
Vickers	390	1 620
War Loan	34 7/8	37,406

(*) En dollars

L'année fut marquée également par la recrudescence des OPA dans tous les secteurs d'activités. Si la plupart réussirent (la reprise de Equity and Law par la Compagnie du Midi...), elles furent souvent l'objet de batailles après.

Le secteur pétrolier ne fut pas épargné par cette vague de convoitises. Notamment BP. Cette firme, qui fut la plus grosse des privatisations du programme de Mme Thatcher, d'un montant de 7,5 milliards de livres, fut d'abord un échec lors de son retour au privé. Les banques n'arrivèrent pas à vendre tous les titres au public, et certaines rencontrèrent des difficultés financières. Sur les 2,1 milliards d'actions proposées correspondant à 31,5 % du capital encore détenu par l'Etat et à une augmentation de capital de 1,5 milliard de livres n'ont été souscrites que 3,5 % de l'offre. Au total 70,7 millions de titres ont été achetés par 270 000 petits souscripteurs. *L'opération intervenue* en pleine crise boursière a conduit les *pouvoirs publics à faire acheter* les actions par la Banque d'Angleterre à *un certain niveau pour éviter* l'effondrement des cours. Ce filet de sécu*rité ne sera pas prolongé au-*delà du 6 janvier. Depuis le retour au privé *de BP, le Koweït achète régulière*ment des actions. Sa part dépassait à la fin de l'année les 16 %.

D'UNE PLACE A L'AUTRE

Places	Fin 1986	Fin 1987	%	Plus haut	Plus bas
Tokyo	1 566,60	1 717,51	+ 9	2 258,56	1 557,46
Londres	1 272,10	1 419,40	+ 11,6	1 926,20	1 232,00
New-York	1 928,85	2 005,63	+ 4	2 722,42	1 738,42
Hongkong	2 503,77	2 325,55	– 7,1	3 949,73	1 894,94
Bruxelles	4 034,98	3 579,37	– 11,3	5 415,27	3 503,84
Milan	702,67	504,97	– 28,1	761,33	476,27
Zurich	671,00	479,10	– 28,6	734,20	453,90
Amsterdam	97 (1)	67,00	– 30,9	108,80	59,00
Francfort	2 038,70	1 349,60	– 33,8	2 059,20	1 220,90

(1) Nouvel indice : base 100 déc. 1985.

TOKYO

Le civisme récompensé

LE *civisme a payé. Le Kabuto-Cho* peut se vanter d'avoir *remarquablement résisté* à la tourmente de 1987 (+ 9 %). *Tokyo Stock Exchange (TSE)*, le dernier paradis boursier ? N'exa*gérons rien.* Certes, à l'exemple de New-York, l'année avait *débuté en fanfare. Malgré* de multiples difficultés, à commencer par *le problème monétaire* et celui d'un yen dont l'appréciation incessante vis-à-vis du dollar n'arrêtait pas de créer des difficultés à l'exportation, le marché nippon s'offrait le luxe de faire un parcours presque parfait jusqu'au seuil de l'été, avec 30 % de hausse.

Vu côté occidental, le phénomène pouvait apparaître surprenant. Il ne l'était pas pour les Asiatiques. Remplis de fierté par un yen devenu plus fort que le dollar, les Japonais n'arrêtaient pas d'acheter. Tant et si bien que, dès les fêtes de Pâques, Tokyo était devenu la première place mondiale en termes de capitalisation : 2 740 milliards de dollars, sans compter les parts de l'Etat dans Nippon Telegraph et Telephone (NTT) et dans la Japan Airlines (2 580 milliards pour Wall Street).

Qui ne se serait pas laissé tenter ? Les étrangers ont versé leur *obole à la puissance financière* nippone. Jusqu'aux institutions *japonaises elles-mêmes, dont* on disait qu'elles avaient sur leurs *portefeuilles d'obligations et de* bons du Trésor américains des moins-values *estimées à 35* milliards de dollars, qui, confiantes dans leur propre marché, ont ramassé du papier. C'était pour compenser les effets adverses de la baisse du dollar. Au pays du Soleil-Levant, ça s'appelle le « zaïtech ». Les entreprises industrielles ont été les premières à se livrer à ce petit jeu. Tateho Chemical s'y est brûlé les ailes. L'effet conjugué de tous ces achats allait permettre au Kabuto-Cho de franchir la passe estivale de l'inévitable consolidation sans trop de dommage. Les 10 % de baisse du facteur technique rencontré un peu brutalement début juillet étaient effacés début octobre.

Le 10 du même mois, la Bourse de Tokyo battait tous ses records d'altitude avec le Nikkeï au *niveau sans précédent* de 26 646,43 (+ 42 % depuis le *début de l'année). Logiquement, le cyclone boursier aurait* dû dévaster le Kabuto-Cho. Singulièrement, il s'est heurté à un véritable mur de béton.

Au Japon, la solidarité n'est pas un vain mot. Devant le péril, les *maisons* de titres, *les institutionnels*, le ministère des finances, *tous se sont serrés les coudes pour* éviter un désastre. Jusqu'aux particuliers, qui *ont emprunté* de l'argent pour racheter des titres. Résultat : Tokyo, au plus fort du séisme, ne lâcha que 16 % de sa substance. Et encore, c'est la faute aux étrangers, dont les ordres de vente en octobre ont dépassé 2 000 milliards de yens pour couvrir leurs pertes aux Etats-Unis et en Europe. Même si l'archaïsme du TSE a constitué également un sérieux rempart, le civisme a été récompensé. Il reste que le retour des « Gaijin » (sobriquet désignant les étrangers au Japon) ne résout rien. De l'avis général, Tokyo reste *surévalué.* NTT, en particulier, est encore capitalisé 270 fois...

Valeurs	Cours fin 1986	Cours fin 1987
Akaï	370	425
Bridgestone	733	1 210
Canon	1 060	960
Fuji Bank	1 810	3 100
Honda Motors	1 400	1 340
Matsushita Electric	2 160	2 230
Mitsubishi Heavy	426	560
Sony Corp.	3 500	4 870
Toyota	2 290	1 890

Beaucoup redoutent un « Hiroshima » *financier au Japon.* Aura-t-il lieu ? Rien n'est moins sûr. *Les Japonais ont* des ressources in- imaginables. Comme au Japon *rien ne s'y fait comme ailleurs,* le particularisme du TSE, encadré par ses quatre pachydermes (Nomura, Daïwa, Nikko, Yamaichi), maîtres d'œuvre de la résistance, adossé d'autre part à une économie vigoureuse, pourrait donner des résultats surprenants en 1988.

Le 1er avril prochain, l'exemption fiscale sur les petits dépôts bancaires à terme sera supprimée. Et, à l'heure actuelle, l'argent accumulé par les particuliers sur ces comptes atteint 600 000 milliards de yens (1 400 milliards de francs). Assurément, une partie non négligeable de ces capitaux pourrait refluer vers le TSE. Quant au Japon, on sait que 50 % du capital-actions émis est détenu par les banques, toutes liées entre elles, et que vendre une action amie est une trahison...

HONGKONG

L'échec de la fermeture

L'ANNÉE aura été particulièrement mouvementée à la Bourse de Hongkong, deux secousses entourant une hausse de plus de 56 % de l'indice Hang Seng : la fermeture pendant quatre jours du marché et la nomination d'un nouveau président.

A la mi-janvier, cette place perdait brutalement 3,7 % traumatisée par la mort du gouverneur de Hongkong et surtout par le limogeage du secrétaire général du Parti communiste. Le départ de M. Hu Yaobang pouvait laisser craindre un arrêt de la politique d'ouverture économique de la Chine. Les craintes se dissipèrent progressivement après l'intervention des autorités de Pékin assurant que le système capitaliste *serait maintenu à Hongkong* conformément à l'accord sino-*britannique* de 1984.

Les cours s'envolèrent alors sti*mulés par une arrivée* massive des investisseurs étrangers. L'indice *Hang Seng atteignait son plus* haut niveau à 3 949,73 points *(+ 56 %) le 1er octobre. Le krach* mondial du lundi 19 octobre se *traduisit par une chute spectacu*laire de 11 % de l'indice.

Craignant un effondrement total de la place, les autorités ont alors décidé de fermer la Bourse pour le reste de la semaine.

Hélas, le jour de sa réouverture, le 26 octobre, la Bourse perdit 33 % entraînant dans sa chute l'ensemble des places internationales.

Sur cette place hyperspéculative, la crise a été amplifiée par la fragilité du marché à terme créé en mai 1986 et qui, basé sur l'indice Hang Seng, permet de réduire les risques à long terme encourus par les investisseurs. Chaque mois on y traite 27 000 contrats d'un montant de 5 milliards de dollars de Hongkong plaçant ce marché au deuxième rang après celui des Etats-Unis.

L'onde de choc se poursuivit jusqu'au 7 décembre, jour où la Bourse toucha son plus bas de l'année (1 894,94). Depuis, elle panse ses plaies.

PARIS

La cassure

(Suite de la page 11.)

Les titres émis étaient en effet assortis de bons de souscription d'actions à 1 700 francs pièce. Quand on regarde aujourd'hui le cours de Peugeot... Les bons, il est vrai, sont valables jusqu'en 1990. Bref, il était temps que la firme de Sochaux passe à la caisse. Les premiers craquements se firent entendre rue Vivienne. Avec la hausse des taux d'intérêt, le MATIF retomba en chute libre à la case départ (100 en février 1986). Souffrant déjà d'« overdose » et de plus en plus inquiet sur la santé du dollar, mis au piquet par la FED elle-même, également sur la situation économique en France, la Bourse acheva de vomir ses derniers gains de l'année (17 % au plus haut le 26 mars).

Si juin fut exécrable (– 12 %), juillet se termina sur une note un peu plus gaie (+ 4,5 %). Ce ne fut pas sans mal. *« On farde la Bourse pour les grandes vacances »*, entendait-on. Pendant le long week-end du 14 juillet, la corbeille prit sa retraite et, à la fin du mois, les premiers mariages entre les banques et les agents de change se scellèrent, la BNP avec du Bouzet, la Société générale avec Delahaye-Ripault. Sir James Goldsmith défraya également l'actualité en se retirant, ô surprise, des affaires. Etait-ce un signe prémonitoire ?

Début août, les événements sanglants de La Mecque mirent le marché en émoi et des rumeurs de remaniements monétaires dans le SME alourdirent encore une atmosphère déjà tendue par la hausse des taux. Pourtant Wall Street pulvérisait régulièrement tous ses records. Malgré un MATIF revenu piteusement à deux chiffres, Paris se laissa séduire par la hausse. Le mouvement s'amplifia en fin de mois avec la *décision inattendue prise* par M. Balladur d'abaisser de *33,3 % à 28 % la TVA sur les* véhicules automobiles. La Bourse jeta ses derniers feux le 4 septembre, mais sans parvenir à reprendre ses plus hauts niveaux (*435,9* à l'indice CAC).

A partir du lundi 7 septembre, *elle commença sa longue retraite*, qui allait durer jusqu'à la fin de *l'année. Rien de tragique ne se* produisit en septembre. Le marché se contenta de voguer au gré des nouvelles de l'économie domestique, toujours peu encourageantes, surtout s'agissant du commerce extérieur. Quand l'automne fut venu, la Deutsche Bank ralluma un instant une lueur d'intérêt en jugeant que *« Paris peut jouer un rôle important parmi les places de deuxième division en Europe avec Francfort et Amsterdam »*. Mais le syndrome des taux d'intérêt étouffa très vite toute velléité de hausse, tandis qu'à Wall Street la première grande vague des ventes informatiques déferlait en faisant craquer le marché américain. *« Si tout le monde est noir, ça veut dire qu'on va se retourner »*, lança un agent de change. Il ne croyait pas si bien dire. La Bourse de Paris se retourna si bien qu'elle sombra. L'annonce aux Etats-*Unis d'un déficit* commercial colossal pour août mit le feu aux poudres.

Le lundi *19 octobre*, le tocsin sonna rue Vivienne. Le marché s'effondra littéralement (- 10 %), comme toutes les autres places, grandes ou petites. La nuit suivante, Wall Street était terrassé. Partout les décombres s'accumulèrent très vite. La liquidation d'octobre fut sanglante (- 22 %). Puis il y eut encore deux *journées* « terribles », les 26 et 28 octobre, avec, chacune, 9 % de baisse. Le soir du neuvième jour, qui suivit *l'éclatement de la crise*, les valeurs françaises avaient fondu de 27 %. Du jamais vu. Le séisme eut de nombreuses répliques.

En novembre, le marché parisien boucla sa onzième *semaine* de baisse avant de voir apparaître la première *éclaircie. Constitué* rue de Rivoli dans le plus grand *secret, l'état-major de crise intima* l'ordre aux « zinzins » de tenir le *marché à tout prix jusqu'au* 31 décembre. Ils s'exécutèrent en rachetant à chaque jour, à carnets ouverts vingt minutes avant la clôture du marché en continu, les valeurs composant l'indicateur. Les professionnels, du moins, l'affirmèrent. Le syndic, lui, se borna à démentir qu'il y ait eu action « systématique ». N'importe ! Rien n'y fit vraiment.

Mais comme les crises, elles non plus, ne sont pas éternelles, petit à petit le calme revint. Les apaisements vinrent de New-York, mais aussi du front monétaire avec une baisse généralisée des taux d'intérêt. Quelques moins mauvaises nouvelles domestiques, comme la forte réduction du déficit commercial pour novembre, détendirent l'atmosphère.

La liquidation de décembre fit jeu presque égal (– 1 %). La *trêve de Noël fut respectée. Mais* nul ne se hasarde maintenant au jeu des pronostics. Tous tablent sur l'abondance des liquidités début 88 (70 à 80 milliards de francs dont 30 milliards au moins proviendront du remboursement de l'emprunt 7 % 1973 le 16 janvier) pour fortifier la Bourse. Tout dépendra de l'aptitude des pays industrialisés à trouver un *motus vivendi* économique, financier et monétaire. La Bourse *a-t-elle encore un avenir ?* La question se posait sérieusement en fin d'année.

Sports

RALLYE MARATHON : Paris-Alger-Dakar

Dixième édition

Le dixième Paris-Alger-Dakar partira de Versailles, le vendredi 1er janvier, après un prologue disputé, le mercredi 30 décembre, à proximité du parc d'attractions de Mirapolis (Val-d'Oise). Pour les six cent trente concurrents engagés, les vérifications techniques devaient se poursuivre à Reims lundi 28 décembre.

La difficulté, pour chaque nouvelle édition du Paris-Dakar, c'est de trouver plus grand, plus gros, plus beau ou simplement du neuf. Les organisateurs de TSO (Thierry Sabine Organisation) ont d'emblée un premier argument de vente : ce nouveau rallye est le dixième du nom. Il s'agit donc d'un anniversaire, d'un chiffre rond que, au lendemain de la mort de Thierry Sabine, en 1986, personne n'était sûr d'atteindre. Mais la machine est maintenant trop bien lancée pour qu'une disparition, fût-elle de son grand ordonnateur, suffise à l'arrêter.

Cette dixième édition du Rallye Paris-Alger-Dakar sera donc commémorative et, pour l'occasion, fera étape dans la capitale de chaque pays traversé — au désespoir des organisateurs et des participants, qui préfèrent les pistes « du bout du monde » aux banlieues encombrées des métropoles. Malgré le détour par les capitales, le parcours total ne sera pas le plus long de la série. La mort de Thierry Sabine a mis fin à l'inflation constante des kilomètres (de 9 000 kilomètres en 1979 à près de 15 000 kilomètres en 1986). On se bornera cette année à quelque 12 700 kilomètres, pour ne pas dépasser la norme maximale de 800 kilomètres par jour — sauf pour les égarés !

René Metge, le directeur technique de la course, affirme néanmoins que 85 % du parcours seront totalement nouveaux. *« Ce sera surtout le plus dur et le plus « cassant » de tous »*, dit-il, l'air gourmand. Le grand souci des organisateurs, en effet, est le nombre toujours plus élevé d'engagés (environ 630 cette année, contre 500 l'an dernier).

Pour que le Rallye reste contrôlable, il faut éliminer très vite une bonne part de la troupe, dès l'Algérie. Ce sera en principe chose faite dès la deuxième étape algérienne (El Oued-Hassi-Messaoud), où une « spéciale » de 250 km dans les dunes devrait laisser amateurs et nouveaux venus sur le sable.

On peut encore renoncer à Tamanrasset et rentrer à Alger par les routes goudronnées. Au-delà, c'est fini. Une fois abordé le Tassili ou le plateau du Ténéré, on ne peut plus espérer qu'une chose : parvenir sans trop de casse à Dakar.

Bien sûr, il y a les habitués ou les vedettes qui visent le podium. Mais eux aussi sont de plus en plus nombreux, et la lutte sera serrée entre les grandes écuries (Peugeot, Mitsubishi, Range Rover, Toyota, pour les voitures ; Honda, Yamaha, Suzuki,

Est-ce à dire que ce dixième Paris-Dakar sera, comme on nous le promet, le plus beau et le plus dur de tous ? Par définition, un tracé nouveau est une inconnue. Des obstacles prévus comme très sélectifs s'avèrent à l'expérience aisément franchissables et d'autres, réputés « faciles », déroutent complètement les concurrents. C'est la loi du genre. C'est l'inconnue d'une compétition où *« l'homme compte pour 60 %, la machine pour 30 % et l'équipe pour 10 % »*, comme l'avance un directeur d'écurie. Les



Pour ceux qui s'accrocheront malgré tout, le Grand Erg et la troisième spéciale (780 km) feront le tri avant *« Tam »* (Tamanrasset), terme du premier tiers de la course. Ceux qui parviennent à Tam, cependant, ont pratiquement fait la moitié du chemin, au moins mentalement, puisque c'est le point de non-retour.

Cagiva, pour les motos ; DAF et Mercedes pour les camions). Plus que jamais, la prime ira aux « gros », soutenus par des équipes et du matériel comme on n'en a encore jamais vus dans « le Dakar ». Même si l'assistance aux véhicules n'est autorisée qu'aux bivouacs et qu'un seul dépôt de pièces de rechange est prévu à Agadès (journée de repos), il est évident que cette assistance suréquipée fera la différence. Pour les motards, une innovation bienvenue : des camions-citernes suivront pour le ravitaillement en carburant. Fini, en principe, le cauchemar des attentes et des queues aux pompes.

Des inconnues

René Metge promet aussi quelques moments rares, comme *l'étape de l'apocalypse »*, entre Tessalit et Gara-Jokania, dans le Nord malien, avec bivouac en désert, loin de toute piste d'atterrissage, ou l'arrivée sur Tombouctou par les dunes blanches qu'on dirait couvertes de neige. A l'occasion de cette dixième édition du Dakar, les autorités locales auraient fait des prodiges pour autoriser la pénétration dans des zones interdites, *« où chaque concurrent comprendra qu'il est vraiment une toute petite chose sur la Terre »*, prévient le directeur de la course.

proportions varient, mais les parts respectives demeurent.

Reste, pour les organisateurs, une inconnue : le retentissement médiatique d'un événement qui, pour sa première décennie, se voit relégué de la première chaîne de télévision, l'écran grand public, à la Cinq, qui ne touche que deux Français sur trois. Si l'exclusivité de la couverture télévisée est une excellente opération pour une relance de la Cinq, elle risque d'amortir les échos du grand « show » africain auprès de ceux qui ne s'intéressent ni aux sports mécaniques ni aux péripéties d'une course lointaine. Les adversaires de ce genre d'événement, à commencer par le collectif Pa'Dak, pourront s'en réjouir : on n'infligera pas les plaies et bosses du Dakar à toutes les chaumières, à l'heure du journal télévisé...

Après les trois jours de vérification des machines à Reims, les concurrents se rendront à Courdimanche (Val-d'Oise), près du parc de loisirs de Mirapolis, où des bulldozers ont remué 50 000 mètres cubes de terre afin de préparer le terrain du prologue (30 décembre). Départ le 1er janvier à l'aube sur la place d'armes de Versailles, avec un itinéraire N 7 de Paris à Moulins et N 9 ensuite jusqu'à Pézenas et Sète.

ROGER CANS.



Deux fois vainqueur du Dakar sur deux roues, Hubert Auriol délaisse les motos pour ce buggy équipé d'un moteur Volkswagen turbo qui permet d'atteindre 215 kilomètres à l'heure en vitesse de pointe.

BASKET-BALL : Tournoi de Noël

Français déconfits

La Yougoslavie a remporté le dimanche 27 décembre, le Tournoi de Noël de basket-ball à Paris en battant en finale l'équipe d'Israël par 115 à 88. Largement vaincue, en demi-finale, par les Israéliens (86 à 100), la France a arraché la troisième place grâce à une victoire difficile sur l'Australie (78 à 75).

Quarante-huit heures et un réveillon après avoir particulièrement bien résisté à l'URSS à Moscou, l'équipe de France de basket n'a pas digéré Israël en hors-d'œuvre du traditionnel Tournoi de Noël. Les jambes étaient lourdes en défense et les bras tremblaient au moment du tir. Face à un adversaire dont ils ne font d'ordinaire qu'une bouchée, les Français lents et empruntés ont joué un basket « gueule de bois ». Pour la première fois depuis 1980, la France se trouvait exclue de la finale de son propre tournoi. Mauvaise propagande l'année même où la Fédération française (FFBB), lassée de refuser du monde à Coubertin, avait affrété la grande nef de Bercy.

Le lendemain, devant les caméras de Canal Plus, qui vient de signer avec la FFBB un contrat d'exclusivité pour les matches de l'équipe de France, le diagnostic était confirmé en dépit de la victoire sur l'Australie : fatigue généralisée. Les joueurs plaidaient les circonstances exténuantes d'un aller-retour en Union soviétique à une date mal choisie. Mais ils accusaient aussi le contrecoup d'une saison éreintante où les matches se succèdent tous les deux ou trois jours. Avant même l'expédition moscovite et le tournoi parisien, Freddy Hufnagel, le meneur de jeu de l'équipe de France, avait déclaré forfait. Engagé avec son club en équipe d'Europe, l'Orthézien venait de disputer douze matches dont neuf à l'extérieur en moins de six semaines. Il était physiquement et moralement saturé, de basket. Devant son téléviseur, il a pu constater que ses copains n'étaient pas plus frais que lui.

Un calendrier surchargé

Jean Galle, l'entraîneur national, a profité de cet échec pour mettre à nouveau en cause la politique de l'équipe de France : *« Tant qu'il n'y aura pas la volonté de créer un contexte favorable autour de l'équipe nationale*, dit-il, *on devra se contenter de résultats épisodiques. Un coup de folie un jour, une contre-performance le lendemain. »* Il appelle de ses vœux *« un championnat plus court et mieux structuré »* permettant de *« dégager du temps »* pour la préparation et la récupération des internationaux. Son rêve ? Une tournée aux Etats-Unis. Mais comment trouver quinze jours dans le calendrier surchargé qui, selon lui, donne à la France *« le record d'Europe de la saison la plus longue »* ?

A l'inverse, du volley-ball, où tout est sacrifié à l'équipe de France, la promotion du basket-ball passe par les clubs, qui depuis quelques années brillent dans les compétitions internationales. L'an dernier, entre l'ultime match de championnat de France et le début du championnat d'Europe, les Français avaient disposé pour se préparer de moitié moins de temps que les Grecs futurs champions d'Europe. Résultat : une catastrophique neuvième place et la subvention pré-olympique écornée pour non-respect des objectifs.

« Nous en avons tiré la leçon, confie Pierre Dao, le directeur technique national (DTN). *Cette année priorité sera donnée aux demandes des techniciens »*. Ainsi entre la fin de la saison française, le 19 mai, et le début du tournoi de qualification olympique fin juin, les internationaux pourront goûter une semaine de repos complet après un stage de thalassothérapie. Jean Galle et Pierre Dao sont d'accord : *« Dans les clubs ont travaille de mieux en mieux, il s'agit donc plus de veiller à la récupération qu'à la préparation des joueurs. »*

« Une crise de croissance »

Comment ménager des plages de temps réservées à l'équipe de France face à des clubs omniprésents dont les intérêts divergent ? Réduire le nombre des clubs de l'élite déclencherait une émeute, alors le DTN prône la concertation. *« L'amélioration de la gestion du temps doit se discuter dans les réunions avec le comité des clubs de haut niveau*, explique-t-il. *Les relations avec les présidents de clubs ne sont pas tendues, elles ne sont pas assez nombreuses. Mais je suis optimiste sur la mise en place de la collaboration entre clubs et fédération. »*

Si les étrangers — Italiens et Espagnols — soumis au même calendrier démentiel obtiennent malgré tout des résultats avec leur sélection nationale *« c'est*, estime Pierre Dao, *parce qu'ils sont depuis longtemps des professionnels du basket. En France, cette professionnalisation commence à se mettre en place. Notre basket connaît une crise de croissance. »* Jean Galle partage cette confiance dans l'avenir. D'autant plus que les plans de formation lancés par la fédération et appliqués dans les clubs promettent pour bientôt une moisson de jeunes joueurs de talent qui viendront élargir le réservoir de l'équipe de France.

Dès lors, il ne sera plus nécessaire de solliciter à l'extrême les organismes fatigués d'une poignée de joueurs. Toujours les mêmes. Les Dubuisson, Beugnot et autres Szanyel dont la déception faisait peine à voir à Bercy. Jean Galle s'avouait malheureux pour ces garçons : *« Ce ne sont jamais ceux qui font les révolutions*, disait-il, *qui en tirent profit. »*

J.-J. BOZONNET.

Résultats

Boxe

CHAMPIONNAT D'EUROPE

L'Italien Mauro Martelli a conservé son titre européen des poids welters en battant aux points le Français Jean-Marie Touati, le dimanche 27 décembre à Martigny (Suisse).

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(match en retard)

*Béziers b. Lourdes 9-0

Athlétisme

CORRIDA DE HOUILLES

1. Arpin (ASA), les 9,5 km en 26 min 48 s ; 2. Mamede (Port) à 20 s ; 3. Levisse (RCF) à 25 s ; 4. Depauw (Belg.) à 1 min 4 s ; 5. Porter (EU) m. t.

CORRIDA D'ISSY-LES-MOULINEAUX

1. Regalo (Port.), les 9,3 km en 27 min, 4 s ; 2. De Brower (Pays-Bas) à 6 s ; 3. Pantel (ESS) à 21 sec.

Hockey sur glace

TOURNOI DU MONT-BLANC

Lors de la première journée du Tournoi international du Mont-Blanc, dimanche 27 décembre à Megève, l'équipe de France « A » a triomphé de l'équipe suisse « B » 4 à 3 (2-1, 1-1, 1-1). Le même jour à Saint-Gervais la Norvège a battu l'Autriche 4 à 0 (1-0, 0-0, 3-0).

Patinage de vitesse

CHAMPIONNAT DE FRANCE

L'ex-Néerlandais Hans Van Helden a remporté facilement, dimanche 27 décembre à Grenoble, un septième titre consécutif de champion de France de patinage de vitesse « toutes distances ». A quarante ans, Van Helden a réussi le meilleur temps sur les quatre distances (500, 1 500, 5 000 et 10 000 mètres), terminant devant le Chamoniard Thierry Lamberton, son cadet de vingt ans.

Le Monde sur minitel
FLASH BACK
L'actualité de la semaine
sur votre écran
36.15 TAPEZ LEMONDE puis REP

SKI-ALPINISME : course en haute montagne

La guerre des raids

Un challenge national de ski-alpinisme, un Raid blanc qui enfante deux frères ennemis, le Grand défi et le Dakar des neiges : en 1988, les skieurs seront confrontés sur des pentes extrêmes et les organisateurs de courses débattront dans les prétoires. Enjeu : le nouveau marché du ski aventure.

Comme souvent l'idée est née en France : Raymond Latarget a organisé en Savoie les premières compétitions de ski de haute montagne. Mais c'était trop tôt, en 1950. Le début du développement des remontées mécaniques, la plus mauvaise époque pour faire grimper les pentes à peaux de phoque ! En fait, la mécanisation de la montagne a alors provoqué une rupture idéologique entre les skieurs et les alpinistes. Les premiers feront de la compétition sous des formes codifiées : descente, slalom, spécial ou géant. Les seconds s'adonnent à la contemplation de la montagne.

Il y a d'un côté les écoles de ski et, de l'autre, les compagnies de guides, un peu comme au temps des guerres de religion, les églises et les temples. Bref, en 1970, les compétions de ski-alpinisme disparaissaient complètement de France. Elles commençaient à prospérer en Suisse, en Italie et en Espagne. En 1988, plus de quatre-vingts courses sont proposées au total dans ces pays.

Ce fut la rencontre entre un guide branché nouvelle glisse, Alain Gaimard, et un promoteur d'aventures Thierry Sabine, qui fit renaître le ski alpinisme à la compétition en France. La première édition du Raid blanc a été programmée en mars 1986. Sur le terrain, l'osmose se fit mal entre l'équipe de Thierry Sabine Organisation (TSO) traumatisée par la mort de son patron — quelques semaines auparavant, et l'équipe d'Arc-Aventure. La messie, montagne n'est pas le désert.

La deuxième édition du raid en février 1987 aggrava encore les contradictions entre les préoccupations essentiellement médiatiques de TSO et l'esprit sportif que voulait imprimer à l'épreuve l'équipe d'Alain Gaimard. Le divorce était inévitable. Il fut consommé à l'automne dernier. Il y aura deux épreuves en 1988 : un Dakar des neiges auquel TSO donne le numéro 3 ; et un Raid blanc 88 proposé par la société Victoire Management, créée par l'équipe Alain Gaimard, Bernard Prudhomme et Jacques Fouques.

Apparemment la séparation s'est bien passée. Gilbert Sabine a laissé à Alain Gaimard liberté de négocier avec Nava, commanditaire de la première course, le rachat du label Raid blanc. Le nouveau patron de TSO avait cru qu'il y avait de la place pour deux. Mais il a bien vite constaté que la faveur du milieu montagnard n'allait pas à son épreuve, dont il a confié la direction à l'ancien commandant du groupe militaire de haute montagne, le colonel Marmier. Il fait donc de la surenchère auprès de Nava, qui finit par lui céder le nom de la course.

En quelques jours, Victoire Management contourne cependant l'obstacle : les équipes d'ores et déjà engagées disputeront fin janvier le Grand Défi 88. Un titre qui va bien à une épreuve ouverte non seulement aux skieurs alpins traditionnels, mais aussi aux surfeurs, aux monoskieurs et aux adeptes du télémark (ski nordique), avec deux bivouacs en haute altitude, parcours secret et différent selon les équipes, passage d'un sommet à 4 000 mètres. Une trentaine d'équipes auraient annoncé leur participation. TF 1 serait intéressée par l'événement.

Des sommets au prétoire

Rude coup pour TSO. Ses accords avec la cinquième chaîne, qui est peu diffusée dans les Alpes, limitent les retombées du Dakar des neiges. Gilbert Sabine s'est alors retourné vers les juges : il accuse Victoire Management de détournement de fonds de commerce et lui demande 600 000 francs de dommages-intérêts. Il estime, également, qu'il y a publicité mensongère chez son concurrent qui prétend avoir la caution exclusive des syndicats de moniteurs de ski, de guides de haute montagne et de la Fédération française de ski.

Les tribunaux n'ont pas encore tranché, mais les montagnards ont déjà choisi leur camp. Val-d'Isère, qui devait être le point de départ du Dakar des neiges, s'est récusé, Tignes également. TSO a dû se replier sur Pralognan, tandis que Victoire Management partira de Verbier en Suisse.

Mais pendant que fait rage cette bataille dont l'enjeu essentiel est la notoriété, un troisième larron s'est dit qu'après tout il pouvait avoir une part du gâteau : la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME). Très longtemps dirigée par les « contemplatifs », elle vient d'être gagnée à l'esprit de compétition au travers de l'escalade. C'est vers elle que se sont tournés les organisateurs d'épreuves jeunes telles que la Pierre Manta ou le Raid de l'Ours, d'une grande sportivité, mais d'une faible renommée hors du cercle restreint des spécialistes.

Le 8 janvier, la FFME doit ainsi annoncer officiellement la création d'un challenge national de ski alpinisme doté de 7000 F de prix au vainqueur qui sera déterminé par addition des points pouvant être gagnés dans six courses de un ou plusieurs jours. Principale différence avec le Dakar des neiges et le Grand Défi : le challenge s'adresse à des concurrents individuels que la FFME propose d'ailleurs de former aux problèmes de la haute montagne au cours de stages d'entraînement.

Le seul intérêt de ces conflits entre organisateurs et fédérations sera de permettre aux skieurs attirés par la compétition en haute montagne de choisir le type d'épreuve qui leur convient. Les droits d'inscription pourront être un élément de sélection : ils sont supérieurs à 30 000 F pour le Dakar des neiges et le Grand Défi ; ils varient de 85 F à 2000 F pour les courses du challenge FFME. Mais il est certain qu'après avoir été le domaine réservé des « contemplatifs », le ski-alpinisme a été aspiré par une forme de compétition qui élargit ainsi à la haute montagne le marché de l'aventure sportive.

ALAIN GIRAUDO.

Culture

CINÉMA

« Les Innocents », d'André Téchiné

Celle qui venait d'ailleurs

Comme dans la plupart de ses films, André Téchiné raconte comment, quand on ne connaît pas les règles du jeu, on provoque le malheur.

Jeanne (Sandrine Bonnaire) arrive dans une ville portuaire du Midi de la France pour assister au mariage de sa sœur Marité (Christine Paolini) avec un Arabe et revoir son jeune frère Alain (Stéphane Onfroy), dont celle-ci s'occupe. Alain s'exprime par grognements, par gestes : *il ne parle pas, n'entend pas.* Jeanne souhaite le reprendre et le rendre heureux. Mais le gamin préfère la liberté avec son ami Saïd (Abdel Kéchiché) et s'enfuit. Jeanne part à sa recherche.

La plupart des films d'André Téchiné, et surtout les trois derniers écrits avec Olivier Assayas et – ou – Pascal Bonitzer, racontent l'histoire d'un être venu d'ailleurs apportant le trouble dans les milieux pour lesquels il n'est pas fait et dont il ne connaît pas les règles. Comme Juliette Binoche dans *Rendez-vous* et Wadeck Stanczak dans *le Lieu du crime*. Sandrine Bonnaire dérange, provoque une crise et se trouve elle-même atteinte. Ici, le contraste, le mystère sont plus forts. Car Jeanne est une fille du Nord, véritablement « déplacée » au bord de la Méditerranée, sous le soleil qui chauffe à blanc des passions, des rapports de frustration, d'agression.

La noce chez les travailleurs immigrés, dans un coin de quartier qui a ses propres lois, est le lever de rideau d'une tragédie. En cherchant son frère, Jeanne déniche Stéphane (Simon de La Brosse), jeune bourgeois tout juste guéri d'une grave blessure et surveillé par une mère abusive (Tanya Lopert). Stéphane entretient une relation ambiguë avec son père, Klotz (Jean-Claude Brialy), *chef d'orchestre amoureux* de ce Saïd qui apparaît et disparaît sans qu'on sache bien pourquoi.

Du quartier arabe à la villa des Klotz isolée auprès d'une plage, il y a pourtant un lien de violence et de mort dont Saïd porte le secret, *enfoui dans la tête faible de Stéphane*. En découvrant ce lien au fil de son errance, Jeanne, qui est claire, qui est pure et veut effacer les ombres, provoque la tragédie.

La volonté de réalisme psychologique et social apportée d'une part au thème trop évident de l'homosexualité, d'autre part à une démonstration antiraciste certes louable mais trop appuyée, retient une fantasmagorie rappelant *Barocco*, œuvre de 1976. Pourtant, lorsque cette fantasmagorie éclate, le film prend ses plus beaux accents, sa lumière la plus étrange. Si Jeanne avance dans un univers réel, elle n'accepte pas forcément les cadeaux empoisonnés du hasard. Elle se déplace dans une atmosphère onirique, elle est partagée entre Stéphane et Saïd qui, s'ils ne se ressemblent pas physiquement comme Depardieu et son double dans *Barocco, n'en ont pas moins une* fonction semblable.

Chaque fois que la mise en scène épouse le point de vue de Jeanne parcourant le labyrinthe d'un monde inconnu, le style de Téchiné flamboie et nous entraîne aux profondeurs des hantises et des obsessions venant de l'amour, du désir, de la jalousie, de la vengeance.

Lorsque la narration est seulement objective (la description sociopolitique, les tensions entre communautés), le film se banalise en *mettant les points sur les i.* On aime ce qui sollicite l'imagination, le heurt violent des pulsions et des sentiments, la folie dont font preuve, jusqu'à s'y briser, les personnages. Voilà le véritable univers de Téchiné, ce qui inspire la composition de ses plans, les mouvements de caméra, les éclairages. Et Sandrine Bonnaire est formidable parce qu'elle devient le médium de cet univers où les brisures affectives poussent les hommes malades de leur masculinité jusqu'au bout de leur déchirement.

JACQUES SICLIER.

Mehdi Charef achève « Camomille », son troisième long métrage

L'homme qui marche

Après le Thé au harem d'Archimède *et* Miss Mona, *deux regards sombres sur la marginalité de la France d'aujourd'hui. Mehdi Charef achève* Camomille.

Paris, porte d'Italie, treizième arrondissement. Depuis vingt ans bientôt, l'armée des ombres d'immenses tours sur ce qui fut l'un des plus authentiques, des plus industrieux quartiers de la capitale ne cesse de recruter. Là où s'élevaient les longs murs de briques rouges, les toits en verrière, les hautes cheminées des usines Panhard, le long du boulevard Masséna, s'est établi aujourd'hui un peuple métissé de commerçants chinois et d'employés anonymes.

De la belle époque seuls demeurent deux ou trois ruelles, une école, quelques bistrots et un atelier habité par une artiste-peintre dont les pinceaux ont remplacé les clés d'acier du regretté constructeur automobile. Elle a prêté son repaire pour quelques semaines au cinéaste Mehdi Charef, qui l'avait découvert par l'entremise d'un ami. Il fallait faire vite. Dans quelques jours ce vestige du Paris d'hier sera livré aux démolisseurs puis aux jardiniers de la ville qui y dessineront un « parc ».

Resteront les images de *Camomille*, le troisième film de Mehdi Charef, dont le tournage vient de s'achever. Dans un quartier populaire de Paris vit un jeune mitron, Martin (Rémi Martin), qui n'a qu'une seule passion : une Panhard 58 qu'il construit dans son grenier. Un jour, le hasard lui fait rencontrer, dans des circonstances dramatiques, une jeune femme aisée, connue pour ses émissions de radio, Philippine Leroy-Beaulieu dans un personnage complexe, torturé, loin de *Trois hommes et un couffin*, qui « s'accrochera » à lui.

Mehdi Charef, écrivain et cinéaste né au début des années 50 à Marina, en Algérie, venu rejoindre son père en France en 1963, a écrit *Camomille* en huit jours, après y avoir pensé pendant plus de deux ans et demi. *« Je suis parti d'une histoire réelle*, confie-t-il, *celle d'une copine vraiment mal pour laquelle je n'ai rien pu faire. J'aurais voulu la sauver mais j'étais bloqué, lâche. Avec ce film, j'essaie de me rattraper.* Camomille *est l'histoire d'un mec qui ne sait pas ce qu'est le désir et d'une fille qui ne veut plus en avoir. Lui est mitron, elle est d'une famille chic. Quand j'ai écrit ces personnages, je ne savais pas très bien ce que ça voulait dire, et puis après, j'ai aperçu ce thème de classes différentes que je ne renie pas mais qui n'est pas essentiel. »*

Après *le Thé au harem d'Archimède* et *Miss Mona*, deux films assez noirs sur les exclus de la société contemporaine, on aurait pu s'attendre que Mehdi Charef continue son investigation douloureuse dans un univers qu'il connaît bien, lui qui a vécu dans le bidonville de Nanterre. Mais « Camomille. *est quelque chose de nouveau pour moi, un regard un peu extérieur sur les autres*, explique-t-il. *J'observe des gens que je connais moins bien mais que j'aime autant. J'ai envie de serrer la main à des tas de gens et pas seulement à mes proches. Je n'ai plus envie de me situer et de situer mes personnages. Une sorte de désespoir : à force de chercher une chaise et de ne pas la trouver, on se dit qu'il ne faut peut-être pas la chercher.*

« Jusqu'à présent, j'ai gardé de mes racines des émotions, une sensibilité différente. Je ne pourrais pas rester encore longtemps en France car je vais finir par penser et voir comme ici. L'œil, l'oreille vont s'habituer. Je ne veux pas qu'ils s'habituent. La terre est faite pour être foulée, j'ai envie d'aller partout, en Allemagne, en Australie. Je n'ai pas peur d'être étranger, c'est plutôt une force. »

Des histoires pleines d'images

Ce voyage pourrait bien commencer par l'Algérie. *« J'ai envie de raconter mon enfance là-bas, pendant la guerre, quand ma mère nous racontait, pour se rassurer et nous faire dormir, de longues histoires pleines d'images. Dans la culture arabe, tout est imagé. Les mots, les sons, même les sons, bougent dans ma tête. Il faut absolument que je fasse un film là-dessus ; c'est comme* Miss Mona, *c'est un barda que j'avais sur le dos. Je n'aurais pas pu partir sans l'avoir fait. »*

L'échec commercial de son deuxième film n'a pas ébranlé le moral de Mehdi Charef ni son envie de faire du cinéma. *« Je me doutais que le sujet du film ne plairait pas. Les gens n'aiment pas voir ce qui se passe sous leur nez. En allant au cinéma, ils allaient pousser une porte qu'ils n'avaient pas envie de pousser. Le film marche bien à l'étranger parce que les gens peuvent se dire que ça se passe en France. »* Avec la confiance renouvelée de sa productrice, Michèle Ray-Gavras, celle de techniciens et de comédiens qui font partie depuis le début de sa « famille », comme Patrick Blossier, le directeur de la photographie, et Rémi Martin, il a donc réalisé *Camomille*, pour 5,5 millions de francs, en trente jours de tournage sur cinq semaines.

Il s'est entouré d'une toute petite équipe de douze personnes. *« Avec l'accord de tous, nous avons décidé de faire des économies sur les postes de travail afin de mettre beaucoup plus d'argent dans l'image*, explique Michèle Ray-Gavras. *Je suis productrice et directrice de production du film, cela permet à Mehdi de faire plus de prises. Nous n'avons pas d'habilleuse, c'est la maquilleuse ou l'assistante qui aide l'un ou l'autre à passer ses vêtements. Je pourrais multiplier les exemples. Tout le monde fait tout pour la réussite du film. Sur un budget de 5,5 millions de francs, 4,5 millions sont donnés à la technique, donc à l'image. Bien sûr, on aurait bien voulu disposer de plus d'argent. Mais nous n'avons pas obtenu l'avance sur recettes parce que les membres de la commission savaient que, de toutes les façons, je ferais le film. A part Canal Plus, qui a acheté un droit de passage, nous n'avons rien obtenu non plus des télévisions, qui ne cherchent qu'un seul et même produit, casting béton, type 20 h 30. Mais Mehdi a les moyens de faire l'image qu'il veut et de rassembler les comédiens qu'il a choisis. »*

Rémi Martin, jeune acteur « physique » avec une gueule à la Gabin, paraît ravi de retrouver la caméra de Mehdi Charef. Il a recruté un copain à lui, figurant dans le film et assistant décorateur, et tous deux dorment sur le plateau après le tournage. Les décors du film, c'est la maison, l'univers de Rémi Martin, dont on a envie de dire qu'il brûle la pellicule.

OLIVIER SCHMITT.



JACQUES PRAYER - GAMMA

Philippine Leroy-Beaulieu, Patrick Blossier et Mehdi Charef (de gauche à droite)

MUSIQUE

Sur Jean Barraqué

Dans les ruines du génie

Janvier marquera le soixantième anniversaire de Jean Barraqué, et la revue Entretemps *consacre opportunément un numéro spécial à ce compositeur, qui est sans doute, avec Pierre Boulez, le plus grand des sériels français.*

Ainsi que le dit dans son liminaire François Nicolas, *« la musique de Barraqué, quinze ans après sa mort* [en 1973], *continue d'être mal située »*, peut-être qu'elle est trop peu jouée, car chaque exécution d'une de ses rares œuvres (1) créé une vive impression sur le public, même peu averti.

Les spécialistes ne manqueront pas d'être satisfaits par ce numéro qui réserve une large place aux études techniques de Bill Hopkins *(Barraqué et l'idée sérielle)*, André Riotte *(les Séries proliférantes)*, Heribert Heinrich *(le Temps restitué)*, François Nicolas *(le Souci du développement)*, Joël-François Durand (analyse de la *Sonate*).

Mais ce ne sont pas les spécialistes qui feront rayonner le nom de Barraqué, dont la personnalité humaine mériterait d'être plus largement connue. *Entretemps* nous offre au moins une bonne chronologie de sa vie et de son œuvre par Rose-Marie Jantzen, où figurent des lettres et des écrits précieux. Une *étude de Patrick Ozzard-Low* met en rapport la recherche de Barraqué, consacrant les dix-huit dernières années de sa vie à *la Mort de Virgile*, de Hermann Broch, avec la philosophie de Heidegger : *« Lui qui avait un sentiment constant de ce que Heidegger appelait « être-pour-la-mort », prit le dialogue intime de Virgile avec la mort comme s'il avait été écrit spécialement pour lui. »*

C'est à travers les témoignages de ses amis fidèles, André Hodeir et Michel Fano, qu'on commence à découvrir le vrai visage du musicien : *« Chez Barraqué*, écrit Fano, *il y avait un goût de l'austérité musicale dont il ne s'est jamais départi. C'est une chose très singulière, car il était dans la vie ordinaire un grand jouisseur. Il était très fine gueule, aimait beaucoup le plaisir, en même temps qu'il en a toujours eu peur. Il s'est progressivement mis au plaisir sonore, ce qui explique son amour pour Debussy. »*

Ce lien entre la musique et l'existence apparaît davantage encore à propos de Beethoven : *« Le grand modèle et même l'idole de sa vie musicale était Beethoven. Le côté dramatique de la vie de Beethoven était également un modèle pour lui ; il avait en effet la volonté de dramatiser sa vie personnelle et, s'il ne l'avait pas eue, il pourrait sans doute être aujourd'hui encore parmi nous. »*

On reste fort insatisfait devant ces confidences feutrées, masquées, qui en disent trop ou pas assez. L'intensité de la musique, son « impudeur » fort romantique parfois, nous font souhaiter d'en savoir davantage sur la vie intime de Barraqué, sur ses dernières années et sur cette attirance de l'abîme qui semble l'avoir hanté :

« La musique, écrivait-il dès 1969, *c'est le drame, c'est le pathétique, c'est la mort. C'est le jeu complet, le tremblement jusqu'au suicide. »* Mais dans le même texte, il faisait aussi cette extravagante confidence (non reprise dans *Entretemps*) : *« Si je suis le musicien que certains pensent et que je pense, c'est dans cinquante ans qu'on le dira. Mon concerto, à mon avis, va plus loin que les derniers quatuors* (de Beethoven). *Je le pense. Je ne sais pas. Je sais qu'il n'y a de place maintenant que pour un grand musicien : le reste sera rejeté. Est-ce que je suis celui-là, je ne sais pas. Mais je sais bien qu'il n'y en aura pas deux ».*

Quinze ans après

Pourtant, quelques mois plus tard, il écrivait à un ami : *« Je suis las et douloureux. Ne m'accablez pas de consolations. Vous ne savez pas où peut mener une conduite créatrice implacable, surtout quand, dans une soif éperdue de supplices, on a inventé l'intolérable « inachèvement sans cesse »... »*.

Sans doute faut-il lire, dans cette alternance d'idées lasses ou suicidaires, et de délires super-égotistes, le lourd tribut payé au mythe de *la Mort de Virgile*, tel que l'analyse finement François Nicolas :

« Le fragment et l'inaccomplissement sont bien des marques capitales de l'œuvre de Barraqué. Il est symptomatique que sa vocation de compositeur ait surgi à la lumière de la Symphonie inachevée *de Schubert ; il est encore plus frappant de constater que la grande œuvre de son existence,* la Mort de Virgile, *reste parcellaire et incomplète : l'ampleur démesurée du projet initial indique d'ailleurs bien qu'il n'y a eu nul accident en cet inachèvement, mais qu'il en allait de l'essence même du projet de Barraqué que cette Œuvre comporte plus de plans esquissés que de fragments réalisés. A l'évidence, le désir de Barraqué était que son Œuvre nous parvienne ainsi en jachère et se présente à nous telle une architecture en ruine. »*

Le temps est venu de rassembler, avant qu'il ne soit trop tard, un maximum de témoignages sur le personnage et son art (comme l'avaient déjà fait en 1974 Paul Mefano et le Collectif musical de Champigny, dans un cahier ronéotypé fort émouvant). Quinze ans après sa mort, cette recherche du vrai visage, à découvert, d'un génie, serait-elle impudique ? Elle paraît indispensable pour que chacun puisse prendre l'envergure d'une pensée et d'une œuvre que peu de gens semblent vraiment se soucier d'attaquer ou de défendre, et qui restent victimes de l'incompréhensible ostracisme dénoncé par André Riotte :

« Sa manière d'échapper à toute mesure, de se situer au-delà de tout jugement, sa certitude orgueilleuse de ne pouvoir combler l'immensité d'un projet qui pourtant l'habitait tout entier, ont dû irriter bien des positions acquises. Et ce n'est évidemment pas un hasard si un silence, par mégarde déchiré, a été ensuite entretenu autour d'une œuvre dangereuse, au-delà de sa littéralité, par la dimension quasi éthique qu'elle donnait à une attitude d'exigence radicale, en marge de l'orthodoxie post-sérielle. »

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Séquence* (1950-1955), *Sonate pour piano* 1952), *le Temps restitué*)1957-1968), *Au-delà du hasard* (1959), *Chant après chant* (1966) – ces trois dernières partitions sur des textes de *la Mort de Virgile* de Hermann Broch –, *Concerto pour clarinette* (1968). L'ensemble de ces œuvres achevées ne dépasse pas trois heures et demie.

★ *Jean Barraqué*, numéro spécial de la revue *Entretemps*, diffusion Jean-Claude Lattès, 140 pages, 80 F. – Signalons dans les numéros précédents des dossiers sur Lachenmann, Donatoni, Ferneyhough et Carter (42, rue de Montmorency, 75003-Paris).

La semaine du mélomane

Grâce aux fameuses pilules du docteur Roux, dont il a retrouvé et avalé une boîte périmée, le mélomane a recouvré la santé. Mais c'est la vie musicale qui ne va pas fort... Heureusement quelques spectacles ont encore bon pied bon œil :

Ba-ta-clan, d'Offenbach, au Théâtre Déjazet, mis en scène par Guy Coutance, avec Maryse Castets, Vincent Vittoz, Michel Hubert, Bernard Van Der Meersch et l'Ensemble instrumental de Basse-Normandie (direction : Dominique Debart), jusqu'au 1er janvier : lundi, mardi, mercredi et jeudi à 21 h, vendredi à 17 h et 21 h (tél. : 42-74-20-50).

Le Pont des soupirs, d'Offenbach au Théâtre de Paris, mis en scène par Jean-Michel Ribes, avec Pierre Catala, Valérie Chevalier, Philippe Khorsand, Maurice Sieyès, Franck Cassar, Yves Bisson, etc., direction musicale John Buderkin : mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, mardi et dimanche à 15 h 30, relâche lundi (tél. : 42-80-09-30).

Les Plaisirs du palais, chansons galantes, gaillardes et paillardes du XVIe siècle autour d'une table (d'époque) bien garnie, par l'excellent ensemble vocal Clément Janequin, une danseuse, un jongleur... mis en scène par Mireille Laroche, à bord de la Péniche-Opéra amarrée sur le canal Saint-Martin face au 200 quai de Jemmapes, à 21 h, le dimanche à 17 h, relâche le lundi (tél. : 42-45-18-20).

EXPOSITION

Au musée de Chambéry

Le retable du général

Le musée de Chambéry accueille la collection italienne de Paul Bourget, plus les œuvres siennoises mises en dépôt par l'Etat, avec le retable de la Trinité.

Le brave général Daille a bien mérité de sa petite patrie savoyarde. Héritier, par sa femme, de Paul Bourget, grand collectionneur de peinture italienne, il avait souhaité laisser à Chambéry le fonds constitué par l'écrivain. Avant de mourir presque centenaire, il avait confié à son neveu, l'amiral Daille, le soin de mener à leur terme les longues négociations entreprises avec la municipalité par l'intermédiaire des conservateurs successifs du musée des Beaux-Arts. Elles ont abouti à une dation en bonne et due forme, l'Etat mettant en dépôt à Chambéry trois autres œuvres siennoises et le retable de la Trinité, de Bartolo di Fredi.

Ils ont été accueillis avec quelque solennité dans un musée dont les locaux – au dernier étage de la bibliothèque – ont été, à l'occasion, restaurés, réaménagés, et où les collections ont été nettoyées des attributions contestables.

Il a fallu déterminer aussi précisément que possible l'origine du retable, sur lequel les archives de Paul Bourget restaient muettes. Des investigations érudites à Sienne aussi bien que de lents et minutieux travaux de restauration des quatre panneaux qui le composent – dégagé de ses repeints, un évêque mitré et à la crosse s'est révélé être saint Dominique aux fleurs de lys, ont permis d'affirmer – qu'il s'agit bien du retable commandé par dame Minoccia pour l'autel des Malavolti dans l'église Saint-Dominique de Sienne. La date de 1397 a été retenue.

Si Bartolo di Fredi n'est pas l'égal des premiers maîtres siennois du Trecento, comme Duccio, Simone Martini ou les Lorenzetti, du moins combine-t-il assez bien, avec quelques traits d'originalité, les influences de ces grands prédécesseurs dont les artistes de la seconde moitié du quatorzième siècle ont souvent reproduit les schémas. On décèle à la fois de la raideur byzantine et quelque chose de la douceur du gothique siennois dans les quatre panneaux rapportés d'Italie par Paul Bourget et son épouse.

Si le panneau cintré du Trône de Grâce : la Trinité – qui, dans une hypothèse, de montage, apparaît comme la lunette de couronnement du retable – est encore d'une rudesse des premiers âges, les autres tableaux ne manquent pas de ce charme propre aux Siennois : la Visitation – la Vierge aux yeux en amande saluant sainte Elisabeth – s'enlève sur l'architecture rose ou bleutée d'une cité-décor. Une sérénité harmonieuse émane de saint Dominique. Il y a, enfin, de la bonhomie et une sorte de réalisme populaire dans le robuste saint Christophe, l'enfant sur les épaules, les pieds dans une onde où frétillent les poissons de différentes espèces.

Le prestige du retable doit contribuer à l'éclat du musée de Chambéry, où le fonds italien et la collection des paysages du dix-neuvième siècle sont loin d'être négligeables.

Ceux des visiteurs que rebuterait le hiératisme religieux du Trecento connaîtront des plaisirs plus charnels en s'attardant sur les manifestations voluptueuses de l'extase de sainte Thérèse telle que l'a peinte, dans une belle harmonie de bruns et de gris, le Florentin Sigismond Coccapani dans la première moitié du *dix-septième siècle.*

JEAN-JACQUES LERRANT.

★ *Des études de Judith de Botton et Denise Boucher de Lapparent font le point sur l'histoire du retable de la Trinité dans le catalogue savant qui vient d'être publié par le musée.*

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

VEUVE MARTINIQUAISE CHERCHE CATHOLIQUE CHAUVE. Théâtre du Lucernaire (45-44-57-34) (Dim.), 21 h 15 (16).

LE FAISEUR. Vincennes. Théâtre Daniel-Sorano (48-08-60-83). 21 h, les mercredi, jeudi, vendredi ; à 18 h, le dimanche (16).

MON FAUST. Comédie des Champs-Elysées (47-23-37-21) (Dim. soir, Lun.), 20 h 45 ; Dim. 15 h 30 (22).

NE RESTE QUE L'AMOUR. Arlequin-Théâtre (43-25-42-39). 20 h 15 (22).

Les salles à Paris

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). ◇ La Taupe : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◇ Une année sans 666 (Festival d'automne à Paris) : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). ◇ Match d'improvisation : 21 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 19 h 30.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-96-12-27). La Revue Paris-Gipsy (Festival d'automne à Paris) : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◇ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ◇ Les Dindons de la farce tranquille : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux : 14 h. ◇ Monsieur de Pourceaugnac : 14 h. ◇ Monsieur chasse : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ◇ Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ◇ Ba-ta-clan : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). ◇ La Cantatrice chauve : 19 h 30. ◇ La Leçon : 20 h 30. ◇ Lettre d'une inconnue : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Carmen Cru : 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Baby Sitting : 19 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. ◇ Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. ◇ Le Petit Prince : 20 h. ◇ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). ◇ Kean : 20 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). ◇ La Menteuse : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). ◇ La Chambre d'ami : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). ◇ Double Mixte : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). ◇ Léopold le bien-aimé : 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◇ Don Giovanni : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Pleure pas Gilbert Trio : 19 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. ◇ Reine mère : 20 h 45.

SALLE CHOPIN-PLEYEL (45-61-06-30). ◇ Notes en duo, d'après Notes sur Chopin : 21 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). ◇ Jango Edwards : 20 h 30.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). ◇ Macha... et compagnie : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◇ Huis clos : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). ◇ La Chasse au corbeau : 20 h 30.

THÉÂTRE DES CINQUANTE (43-55-33-88). ◇ Les Bundés : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Sylvie Joly : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). ◇ C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

Le music-hall

OLYMPIA (42-61-82-25). Guy Bedos et Smain : 20 h 30 lun.

THÉÂTRE DE DIX-HEURES (42-64-35-90). Alice Dona : jusqu'au 31 décembre ; 22 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). André Lamy, Claude Lemesle.

Les opéras

OPÉRA-COMIQUE, Salle Favart (42-96-06-11). Don Giovanni ; 19 h 30. Drame en deux actes de W. A. Mozart, livret de L. Da Ponte, dir. mus. de L. Zagrosek, mise en scène de G. Järvefelt (production de l'opéra d'Oslo). De 25 F à 350 F.

Région parisienne

SAINT-DENIS (THÉÂTRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). Salle G. Rohard. ◇ Mais n'te promène donc pas toute nue : 20 h 30. Salle J.-M. Serreau. ◇ Eloge de la pornographie : 20 h 30. Salle Le Terrier. ◇ Les Souffrances du jeune Werther : 18 h 30.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

La Chaise vide (1973), de Pierre Jalland, 15 h ; la Ciociara (1960), de Vittorio de Sica, 17 h ; Beau Masque (1972), de Bernard Paul, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Hommage à Pierre Braunberger : Du cuir en juin (1968), de Gisèle Braunberger, 14 h 30 ; Gardez le sourire (1933), de Paul Fejos, 14 h 30 ; l'Etoile de mer (1928), de Man Ray, 17 h 30 ; le Docteur Mabuse (1922), de Fritz Lang, 17 h 30 ; Impressions de New York (1955), de François Reichenbach, 20 h 30 ; la Pensionnaire (1954), d'Alberto Lattuada, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

AVRIL BRISÉ (Fr., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA BONNE (**) (It.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

CAYENNE PALACE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA CONFÉRENCE DE WANNSEE (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Lundi 28 décembre

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

ENNEMIS INTIMES (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

IL EST GÉNIAL PAPY ! (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

L'IRLANDAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ISHTAR (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES KEUFS (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

NOCE EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ŒIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

OU QUE TU SOIS (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PROMIS... JURÉ ! (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RENEGADE (It.-A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RENT A COP (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

ROCK ALIENS (A., v.f.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ROXANNE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOI ET MOI AUSSI (All., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA VIE PLATINÉE (Fr.-ivoirien) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CENDRILLON (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CES MERVEILLEUX FOUS VOLANTS (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

CHAINES CONJUGALES (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CONFIDENCES SUR L'OREILLER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

FANTASIA (A.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

FANTOME A VENDRE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE GRAND EMBOUTEILLAGE (Fr., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

JESUS DE NAZARETH (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

JOHNNY GUITAR (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

KALIDOR LA LÉGENDE DU TALISMAN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

KING KONG II (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LISZTOMANIA (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MACBETH (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MON PETIT POUSSIN CHÉRI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

PEAU D'ANE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PETER PAN (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOM, JERRY, DROOPY ET TEX AVERY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TONNERRE DE FEU (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

Les séances spéciales

LES ABYSSES (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., jeu., sam., dim., lun., mar. à 12 h.

ACCROCHE-CŒUR (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu. 17 h, 19 h, sam., dim. 18 h, 20 h, lun., mar. 19 h.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., lun. 22 h.

BARFLY (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 14 h 40, 20 h 30 + sam. 0 h 10.

CASANOVA DE FELLINI (*) (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven. 16 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 18 h 45, mar. 21 h.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 40.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) t.l.j. à 16 h 40 ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) t.l.j. à 12 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) t.l.j. à 14 h, 16 h + mer., jeu., lun., mar. à 11 h 30 T.U. : 25 F.

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 10 h, 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h.

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) t.l.j. à 13 h 30 et 14 h 55 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 15 h 30, mar. à 13 h 45.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 15 h 30 et 22 h.

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., jeu., sam., dim., lun., mar. à 12 h.

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) mer., jeu., sam., lun., mar. à 11 h 30.

MODESTY BLAISE (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 13 h 25 et 20 h 10.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 11 h 50 film 5 mn après.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) t.l.j. à 19 h 45.

RADIO DAYS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 14 h 10 film 5 mn après.

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., dim., mar. 14 h.

LES FILMS NOUVEAUX

BIGFOOT ET LES HENDERSON. Film américain de William Dear, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE. Film américain de Joseph Sargent, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DIRTY DANCING. Film américain d'Emile Ardolino, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES INNOCENTS. Film français de André Téchiné : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

INTERVISTA. Film franco-italien de Federico Fellini, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TOO MUCH ! Film britannique de David Leland, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; L'Entrepôt, 14e (45-40-78-38) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

MARDI 29 DÉCEMBRE

« Une heure au Père Lachaise », 11 heures, boulevard Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Cinq siècles d'art espagnol », 10 heures, Petit Palais, dans le hall (Jeanne Angot).

« Une journée au Musée des Invalides », 11 heures ; « La salle des armures et celles de Louis XIII à la Révolution », 14 h 30.

« Salle du Premier Empire et le tombeau de Napoléon », cour d'honneur, au pied de la statue de Napoléon (Monuments historiques).

« De Greco à Picasso », 11 h 30, dans le hall du Petit Palais (Mathilde Hager).

« Art espagnol », 12 heures, Petit Palais, avenue Winston-Churchill, dans le hall (Approche de l'art).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 15, devant l'entrée (Christine Merle).

« La Mosquée. Histoire de l'islam », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Michèle Pohyer).

« Aspects méconnus du Vieux-Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et curiosités).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Le vieux village de Saint-Merry Quincampoix », 14 h 30, parvis de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (Gilles Botteau).

« La Villette contemporaine », 15 heures, métro Corentin-Cariou, côté numéros pairs (Monuments historiques).

« Découverte du nouveau quartier Combat-Jaurès », 14 h 30, métro Colonel-Fabien (V. de Langlade).

« L'univers de Grandville », 15 heures, Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

« Le fournil du boulanger Poilane et le quartier du Cherche-Midi », 15 heures, 2, rue du Cherche-Midi (Mathilde Hager).

Le Monde sur minitel

ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
au Monde et à ses publications
36.15 TAPEZ LEMONDE puis ABO





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 28 décembre

TF 1

20.35 Cinéma : La caravane de feu. ■ *Film américain de* Burt Kennedy (1967). Avec John Wayne, Kirk Douglas, Robert Walker, Howard Keel. **22.15 Feuilleton : L'île.** De François Leterrier, d'après l'œuvre de Robert Merle. Avec Bruno Cremer, Gérard Darrieu, Martin Lamotte (5e épisode). **23.05 Journal. 23.15 La Bourse. 23.20 Cinéma : Un amour en Allemagne.** ■■ Film allemand d'Andrzej Wajda (1983). Avec *Hanna Schygulla, Marie-Christine Barrault*, Armin Müller-Stahl.

A 2

20.30 Cinéma : Cléopâtre. ■ (2e partie). Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1963). Avec Elizabeth Taylor, Richard Burton, Rex Harrison. **22.30 La caméra cachée.** Emission humoristique de *Jacques Rouland*. **23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Série : Brigade criminelle** (rediff.).

FR 3



20.30 Cinéma : Ali Baba et les quarante voleurs. ■ Film *français de Jacques Becker (1954). Avec Fernandel*, Dieter Borsche, Henri Vilbert, Edouard Delmont, Julien Maffre. **22.05 Journal.** ▶ **22.30 Magazine : Océaniques.** Duras – Godard. Deux ou trois choses que je sais d'eux, de Colette Fellous, Pierre-André Boutang, Jean Verhanghe. **23.30 Dessin animé : Caprice en couleurs. 23.40** *Musiques, musique.* Valses, de Ravel, par Martha Argerich et Nelson Freire, *piano.*

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Alice au pays des merveilles. ■ Dessin animé américain de Clyde Geronimi, H. Lusko et W. Jackson (1950). **21.40 Flash d'informations. 21.45 Magazine : Canal foot. 22.15 Les drives de Canal +. 23.20 Football américain.** Un match du championnat professionnel américain. **0.15 Cinéma : Contre toute attente.** □ Film américain de Taylor Hackford (1983). Avec *Rachel Ward, Jeff* Bridges, James Woods, Alex Karras, Jane Greer, Richard Widmark (V.O.). ***2.10 Documentaire : L'époque des Beatles.*** (1re partie.)

LA 5

20.30 Cinéma : Courage fuyons. ■ *Film français d'Yves* Robert (1979). Avec Jean Rochefort, Catherine Deneuve, Philippine Leroy-Beaulieu. **22.10 Série : Laurel et Hardy.** Les éléphants volants (rediff.) **22.35 Cinéma : Artistes et modèles.** ■■ Film américain de Frank Tashlin (1955). Avec Jerry Lewis, Dean Martin, Shirley McLaine, Dorothy Malone. **0.25 Série : Maigret.** Maigret hésite (rediff.). **2.10 Série : La grande vallée.** La guerre des moutons (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Qui a tué le président ? De William Richert. Avec Jeff Bridges, John Huston, Anthony Perkins, Elizabeth Taylor. *Nick Kegan rouvre personnellement l'enquête sur la mort de son frère, président des Etats-Unis. Qui va-t-il trouver derrière ? Son père ? la Mafia ? la CIA ?* **22.10 Série : Poigne de fer et séduction. 22.35 Journal. 22.40 Météo. 22.45 Cinéma : Ruy Blas.** ■ Film français de Pierre Billon (1947). Avec Jean Marais, Danielle Darrieux, Marcel Herrand, Gabrielle Dorziat (N.). **0.20 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. L'avenir du catholicisme. **21.30 Dramatique :** L'or. Lecture poétique du roman de Blaise Cendrars. **22.40 La nuit sur un plateau. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 5 décembre 1987 au Théâtre des Champs-Elysées) : Alborada del gracioso, de Ravel ; Prélude à l'après-midi d'un faune, de *Debussy ; Le tombeau de Couperin, de Ravel ;* West Side Story, de Bernstein, par le Nouvel Orchestre philharmonique, *dir. Gianluigi Gelmetti, 1er violon : Roland Daugareil* ; en complément : Mélodies, de Gershwin ; à 23.07, feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145 (Carl Loewe, un génie méconnu du lied et de la ballade). **0.00 Musique de chambre.** Quatuor à cordes no 2, de Krenek ; Mélodies, de Zemlinsky ; Mélodies, de Debussy ; Par les sentiers broussailleux, de Janacek ; Quatuor à cordes no 1, de Szymanowski.

Mardi 29 décembre

TF 1

20.30 Météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Cinéma : Katia. □ *Film français de Robert Siodmak (1959). Avec Romy* Schneider, Curd Jurgens, Pierre Blanchar, Françoise Brion, *Michel Bouquet.* **22.15 Feuilleton : L'île.** De François Leterrier, d'après le roman de Robert Merle. Avec Bruno Cremer, Gérard Darrieu, Martin Lamotte (6e épisode). **23.05 Journal. 23.15 La Bourse. 23.20 Cinéma : Café express.** ■ Film italien de Nanni Loy (1979). Avec Nino Manfredi, Giovanni Piscopa, Adolfo Cali, Luigi Basagaluppi.

A 2



20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Fort Saganne. ■■ Film français d'Alain Corneau (1983). Avec Gérard Depardieu, Philippe Noiret, Catherine Deneuve, Sophie Marceau, Michel Duchaussoy. **23.30** *Informations : 24 heures sur* **la 2. 0.00 Série : Brigade criminelle** (rediff.).

FR 3

20.30 Cinéma : La conquête de l'Ouest. ■ *Film américain* de John Ford, George Marshall, Henry Hathaway (1962). Avec Carroll Baker, Lee J. Cobb, Henry Fonda, Carolyn Jones, Karl Malden. **23.00 Journal. 23.25 Documentaire : Lawrence d'Arabie.** De Geoff Burton et Michael Canfield. *Lorsque le légendaire Lawrence d'Arabie fut tué dans un accident de moto, en 1935, un des personnages les plus énigmatiques du siècle disparut, une recherche troublante.* **0.35 Dessin animé : Blinkity Blank. 0.40** Musiques, musique : Don Quichotte à Dulcinée, de Ravel, par Jean-Christophe Benoit et Bernard Ringeissen, piano.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Amadeus. ■■■ Film américain de Milos Forman (*1984*). *Avec* F. Murray Abraham, Tom Hulce, *Elisabeth* Berridge, Simon Callow, Roy Dotrice. **23.05 Flash d'informations. 23.10 Cinéma : *Le marginal.*** □ *Film français* de Jacques Deray (1983). Avec Jean-Paul Belmondo, Henry Silva, Pierre Vernier, Carlos Sottomayor, Tcheky Karyo. **0.45 Cinéma : Le mal d'aimer.** ■ Film franco-italien de Giorgio Treves (1986). Avec Robin Renucci, Isabelle Pasco, Carole Bouquet, Piera Degli Esposito. **2.15 Documentaire : Au pays des Goloks.**

LA 5

20.30 Cinéma : Un fauteuil pour deux. ■ *Film américain* de John Landis (1983). Avec Dan Aykroyd, Eddy Murphy, Ralph Bellamy. **22.20 Série : Laurel et Hardy.** (rediff). **22.50 Cinéma : Jerry chez les cinoques.** ■ Film américain de Frank Tashlin (1965). Avec Jerry Lewis, Glenda Farrell, Everett Sloane. **0.20 Série : Maigret.** (rediff.). **2.05 Série : La grande vallée.** (rediff.).

M 6

***20.30* 1988, Voyons ça ensemble.** *Dans le cadre du Balajo,* Didier Derlich, le voyant de M6, dévoilera, en compagnie d'Alexandre Baloud, l'année 1988. **21.50 Série : Poigne de fer et séduction.** Code secret. **22.20 Journal. 22.25 Météo. 22.30 Les cinq dernières minutes.** La mémoire longue, avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Jean Topart. **0.00 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. *Des nouvelles de la supernova.* **21.30 Dramatique : Les aubépines roses,** de Philippe Garbit. **22.40 Nuits magnétiques.** Les plaisirs de la bouche (1re partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 septembre 1987, à Lucerne) : Octandre, de Varèse ; Concerto pour neuf instruments, op. 24, de Webern ; Erinnere dich an G..., pour contrebasse solo et dix-huit instruments, de Huber ; Deux nocturnes, de Delz ; A mirror on which to dwell, de Carter, par l'Ensemble Intercontemporain, dir. Peter Eötvös, sol. : Marie Angel (soprano), Frédéric Stroebl (contrebasse). **23.07 Club d'archives.** Les pêcheurs de perles : le Mozart des années 30 ; *28 décembre 1937 :* Ravel, in memoriam ; L'actualité des rééditions.

Audience TV du 27 décembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47.8	Colombo 17.9	Bonjour maître 13.4	Mr Pye 3.0	Jeu de la mort 6.5	Kojak 3.0	Oncle Bill 5.0
19 h 46	48.3	Colombo 24.4	Bonjour maître 12.9	Mr. Pye 3.0	Ça cartoon 3.0	Kojak 3.0	Hawaii police 2.0
20 h 16	55.2	Journal 29.2	Journal 13.4	Benny Hill 6.0	Ça cartoon 3.0	Journal 1.0	Hawaii police 2.0
20 h 55	65.2	Et un couffin 39.3	Cléopâtre 13.4	La classe 4.5	Cotton club 2.0	Astérix 11.4	Le fantôme 1.0
22 h 08	59.7	Et un couffin 42.8	Cléopâtre 10.0	Soir 3 1.5	Cotton club 1.5	Automan 6.0	Poigne de fer 2.0
22 h 44	34.3	Unhuain 10.4	Musiques cœur 3.5	Dame du lac 8.5	Dressé pour tuer 0.5	Le délinquant 10.4	Volpone 1.5

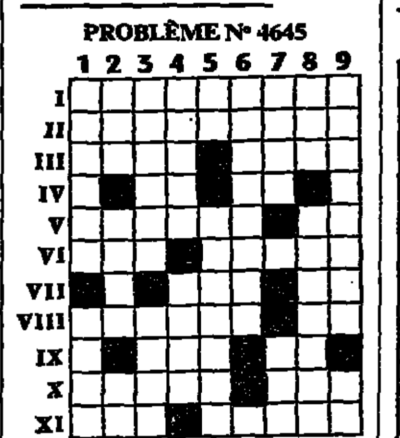
Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

LE 29 DÉCEMBRE À 20 H 30
AMADEUS
Un film de Milos FORMAN
avec F. Murray ABRAHAM et Tom HULCE
CANAL+
POUR LES ABONNÉS
LA TÉLÉ PAS COMME LES AUTRES

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4645



HORIZONTALEMENT

I. Qu'on peut mettre avec les bleus. – II. Qui a reçu une bonne correction. – III. Fait le malin. Parfois clos en Bretagne. – IV. Affluent de l'Irtych. A la mode. – V. Se fait donc bien entendre. Divinité. – VI. Un homme qui n'a pas de veste. Entre le plus petit des génois et le plus grand des focs. – VII. Unité monétaire. Un agrément d'autrefois. – VIII. Est parfois moins visible qu'une paille. Finalement hostile. – IX. Réserve à malices. Ne se presse jamais. – X. Fait de l'effet. Ne doit pas avoir la gorge fragile. – XI. Fait l'innocent. Fit sauter assez vulgairement.

VERTICALEMENT

1. Une vulgaire chambre. Un travailleur étranger. – 2. Qui commence à fondre. Une inspiratrice pour les historiens. Lettre. – 3. Qui a trouvé une solution. Qui devrait être remplacée. – 4. Connaît bien le Coran. Une femme qui a bien tourné. – 5. Une certaine distance. Les petites annonces. – 6. S'arrête dès qu'on est à bout de souffle. – 7. Pays. Peut évoquer un triomphe. – 8. Qui n'a donc pas bavé. Quand il est apprenti, apprend à boucler les clients. – 9. Était plus fort qu'un as. Arrose partout où il passe.

Solution du problème n° 4644

Horizontalement

I. Banderilleros. – II. Océanide. Soleil. – III. Ni. Navire. Bigot. – IV. Nets. Eon. Eumène. – V. Ere. Orteils. – VI. Titi. Lut. Tic. – VII. Isis. Idée. Etêta. – VIII. Etna. Nasse. Et. – IX. Réer. Suc. Salami. – X. Dé. Presser. – XI. Ras. Chine. Sain. – XII. Dan. Crime. Skis. – XIII. Entériner. Tirer. – XIV. Fières. Uvée. Ere. – XV. Ise. Terre. Muser.

Verticalement

1. Bonnetière. Défi. – 2. Aciériste. Ranis. – 3. Né. Tétine. Antée. – 4. Dans. Isards. Er. – 5. ENA. Crêt. – 6. Riverains. Crise. – 7. Idiot. Dauphin. – 8. Lerne. Escrimeur. – 9. Iles. Enervé. – 10. Es. Elu. Esse. – 11. Robuste. As. Stem. – 12. Olim. Téléski. – 13. Ségeste. Araires. – 14. Ion. Item. Isère. – 15. Altercation. R.E.R.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **Les enseignements au centre Sèvres.** – Le centre Sèvres, centre jésuite de formation, signale les enseignements suivants : *« Droit de l'immigration »*, par les PP. Costes et Weydert, mardi de 18 h 30 à 20 h 30, du 23 février au 22 mars.

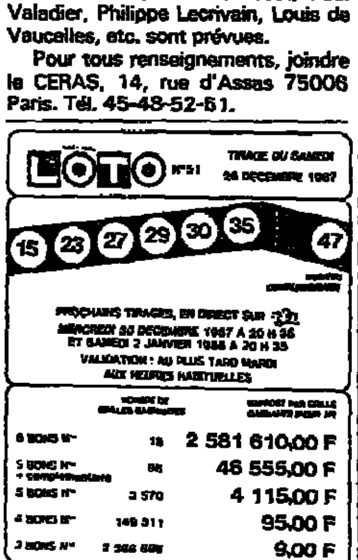
« Retour du religieux ? » par D. Hervieu-Léger, mardi de 20 à 22 h, du 23 février au 19 avril.

« Violence et politique. Le terrorisme », par M. Malla, lundi de 20 à 22 h, du 29 février au 25 avril.

Renseignements, inscriptions au secrétariat du Centre, 35, rue de Sèvres 75006 Paris – tél. : 45-44-58-91 de 14 à 18 h.

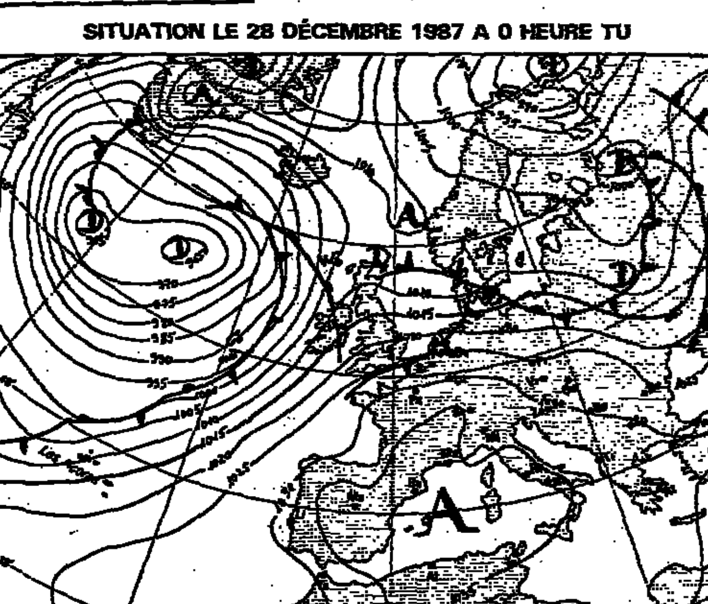
● **Une session du CERAS sur l'héritage de la Révolution.** – Le Centre de recherche et d'action sociale (CERAS), dirigé par les jésuites, organise à Chevilly-Larue (Val-de-Marne) du 26 janvier au 4 février une session d'études sur l'héritage de la Révolution française aujourd'hui. Des communications d'Alain Touraine, Olivier Mongin, René Rémond, Antoine Prost, Paul Valadier, Philippe Lecrivain, Louis de Vaucelles, etc. sont prévues.

Pour tous renseignements, joindre le CERAS, 14, rue d'Assas 75006 Paris. Tél. 45-48-52-61.



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 28 décembre à 0 h TU et le mardi 29 décembre à 24 h TU.

La situation météorologique reste stationnaire pour les 48 heures à venir : l'anticyclone centré sur la France continue à dévier les perturbations atlantiques sur les îles britanniques et la Manche.

Seules les régions septentrionales *connaîtront* une aggravation nuageuse. La pluie n'abordera le nord-ouest du pays que mardi soir.

Mardi : soleil sur la moitié sud, nuages au nord.

De la Bretagne à la Normandie et au Nord, règnera un temps gris et humide. Il pleuvra en soirée en Bretagne et sur le Cotentin.

Des pays de Loire au Centre, à l'Ile-de-France et à l'Alsace, le ciel sera souvent encombré de nuages. Malgré tout, le soleil fera quelques apparitions.

Près du Golfe du Lion, c'est un ciel variable, partagé entre nuages et éclaircies.

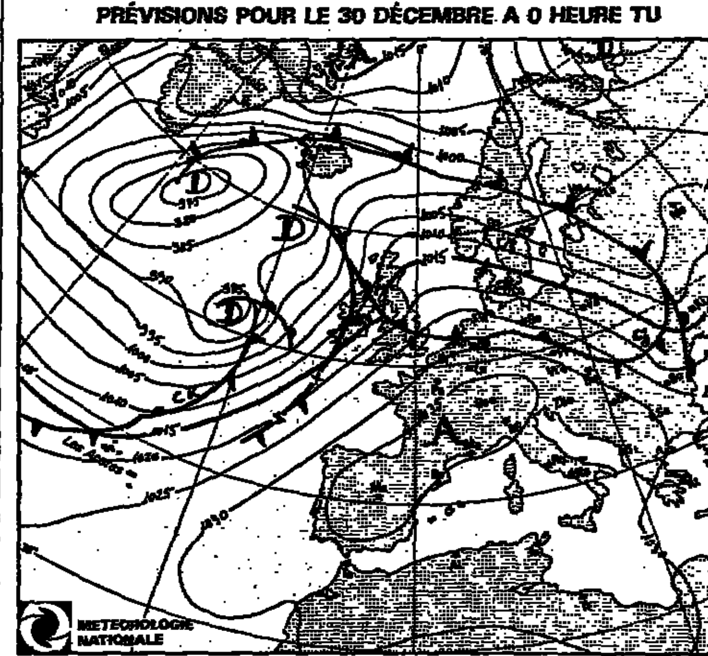
Partout ailleurs, la journée s'annonce bien ensoleillée après dissipation des brouillards matinaux.

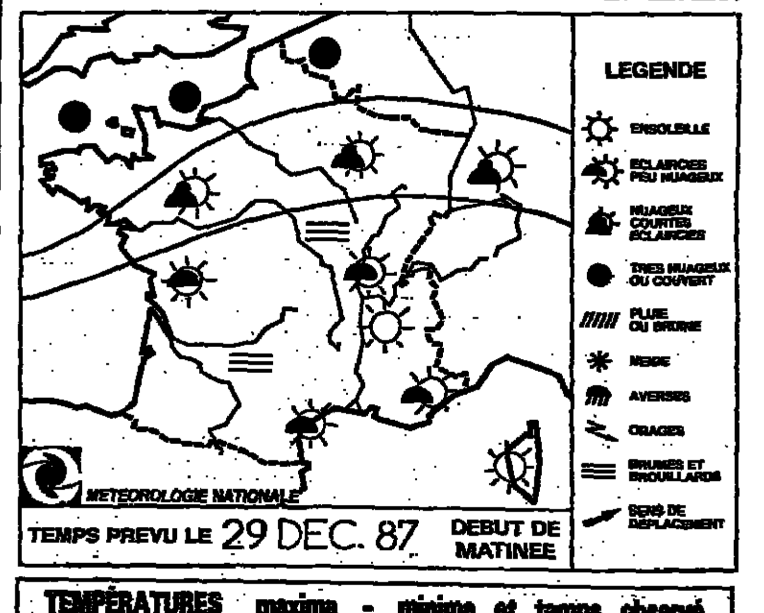
Le vent, souvent faible, soufflera assez fort de secteur Sud-Ouest en Bretagne et Basse-Normandie, *modérément* des Pays de Loire à l'Ile-de-France et au Nord.

Les températures, sans grand changement, *avoisineront un minimum de 0 à* 2° C sur Rhône-Alpes et Auvergne, 5 à 8° C *partout* ailleurs.

Les températures maximales varieront entre 10 et 14° C sur les régions de la moitié nord, 14 et 17° C sur les régions méridionales.

PRÉVISIONS POUR LE 30 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-12 à 6 heures TU et le 28-12-1987 à 6 heures TU — le 28-12-1987

FRANCE

AJACCIO	17	5	D
BIARRITZ	18	10	D
BORDEAUX	15	4	B
BOURGES	12	3	N
BREST	12	11	C
CAEN	11	8	N
CHERBOURG	10	10	C
CLERMONT-FERR.	13	1	N
DIJON	6	−2	B
GRENOBLE St-M-H	10	−2	B
LILLE	9	8	C
LIMOGES	11	4	B
LYON	7	0	B
MARSEILLE-MAR.	14	8	N
NANCY	8	3	D
NANTES	11	6	B
NICE	15	6	B
PARIS-MONTS.	10	6	B
PAU	17	0	D
PERPIGNAN	17	6	C
RENNES	10	8	D
ST-ÉTIENNE	12	−2	D
STRASBOURG	10	5	D
TOURS	12	4	B
TOULOUSE	14	6	B
POINTE-À-PITRE	–	–	–

ÉTRANGER

ALGER	17	4	D
AMSTERDAM	10	0	C
ATHÈNES	12	3	D
BANGKOK	32	23	N
BARCELONE	17	4	D
BELGRADE	7	2	N
BERLIN	9	7	P
BRUXELLES	9	8	P
LE CAIRE	16	8	D
COPENHAGUE	9	6	P
DAKAR	26	18	D
DELHI	23	8	B
DJERBA	15	13	A
GENÈVE	4	0	B
HONGKONG	22	19	N
ISTANBUL	6	4	N
JÉRUSALEM	11	2	D
LISBONNE	16	8	D
LONDRES	13	12	P
LOS ANGELES	13	3	N
LUXEMBOURG	8	4	N
MADRID	10	1	B
MARRAKECH	20	7	D
MEXICO	23	9	B
MILAN	9	1	B
MONTRÉAL	−1	−10	D
MOSCOU	−1	−2	*
NAIROBI	27	13	D
NEW-YORK	3	0	N
OSLO	2	−3	D
PALMA-DE-MAJ.	18	3	B
PÉKIN	13	1	D
RIO-DE-JANEIRO	31	27	N
ROME	15	3	B
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	2	−3	D
SYDNEY	26	20	P
TOKYO	17	6	D
TUNIS	18	7	N
VARSOVIE	7	6	C
VENISE	8	1	B
VIENNE	11	9	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Mieux vu — mieux lu

En 1988 les offres d'emplois du *Monde* se modulent

Une maquette améliorée = qualité et efficacité dans la consultation et la recherche de votre emploi.

Appelez-nous : LE MONDE PUBLICITÉ service Communication Emploi

45-55-91-82

Cherche NÉGOCIATEUR confirmé pour création agence immobilière. Très bon placement, quartier Etoile. Ecrire DSP, service A, 64, rue La Boétie, 75008 Paris, qui transmettra.

STÉ DÉPARTEMENTALE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

RECHERCHE

CHARGÉ(E) D'OPÉRATIONS

Dans les domaines de l'énergie et de l'aménagement.

Formation ingénieur.

Expérience souhaitable.

Adresser c.v. à SODEDAT 93, 8 à 22, rue du Chemin-Vert, 93000 BOBIGNY.

ASSOCIATION NATIONALE DE TOURISME

recherche pour Marseille

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT

Formation et exp. de direction d'équipement de tourisme social exigées.

LIBRE RAPIDEMENT.

Connaissance du milieu associatif souhaitée.

Adr. c.v. + photo + prétent. avant le 5-1-88 à : F.U.A.J. 27, rue Pajol, 75018 Paris.

RECRUTE

FORMATEUR

(animation, intervention, vente et gestion des stages). Dans les domaines : documentation, information, archivage, bureautique. Profil : Bac + 3 - 1 an d'exp., 24 a. minimum. Env. c.v. + photo à CERDA, 20, r. St-Nicolas, 75012 Paris.

GROUPE DE PRESSE

recherche

PREMIER SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Animation et coordination d'une équipe dans hebdomadaire important.

Expérience exigée : minimum de 3 ans à un poste équivalent (premier secrétaire de rédaction) dans un quotidien ou un hebdo.

Connaissances indispensables : secrétariat de rédaction informatisé sur écran.

Venez rejoindre une rédaction jeune dans un journal en pleine expansion.

Env. CV et prét. financières sous Nº 8264M LE MONDE PUBLICITÉ 5, r. de Monttessuy, Paris 7ᵉ.

Urgent. Auteur d'ouvrages didactiques recherche ASSISTANTE DE RÉDACTION Administration et rel. publ. av. exp., stén. dact. souhaitée. Envoyer CV + photo sous le nº 8267 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

MENSUEL recherche

REDACTEUR REWRITER

Il aura la responsabilité de la sortie du Journal (rewriting, mise en page)

- 5 à 10 ans d'expérience
- langue maternelle française
- parfaitement bilingue en anglais
- bonne connaissance de la presse américaine

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo référence 92152 à HAVAS CONTACT, 1 Place du Palais Royal, 75001 Paris.

Société grande distribution Pantin

recherche

SON RESPONSABLE LOGISTIQUE

DIRECTEUR DES APPROVISIONNEMENTS

Dépendant directement de la Direction Générale. Il sera responsable des flux de marchandises, de la commande jusqu'à la mise en consommation.

Il sera l'interface des fonctions d'approvisionnement avec :
- le service commercial,
- l'informatique stocks,
- la comptabilité,
- le service financier.

Ce poste conviendrait à un professionnel de la grande distribution, ayant acquis notamment son expérience sur une plate-forme d'approvisionnement, comme à un praticien venant d'autres secteurs d'activités.

Salaire motivant.

Adresser candidature, C.V. et photo sous nº 8260, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Pour un jeune Normalien, X, HEC, MBA, Sciences Po

Prendre en charge la communication (Relations Publiques, Relations Presses), du groupe BERNARD KRIEF CONSULTANTS, après avoir reçu une formation technique complémentaire.

Cette responsabilité implique un réel talent d'expression écrite et orale, le goût des contacts personnels, le désir du travail en équipe et aussi la volonté de faire carrière dans l'état major d'un groupe de conseils performant.

Il est impératif de travailler aussi bien en anglais qu'en français.

Ecrire sous réf. B 301/M.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

La filiale en expansion d'un puissant groupe industriel à vocation internationale offre un poste intéressant à un

Juriste d'entreprise

3 à 5 ans d'expérience

Le titulaire du poste devra disposer d'une formation supérieure en droit des affaires (maîtrise + DESS) plus si possible une formation complémentaire type IAE.

Son expérience dans une société industrielle devra recouvrir l'ensemble des responsabilités (Assemblée - Contrats France et étranger - prise de participations...)

Perspectives d'évolution de carrière dans le groupe.

Poste : région sud.

Écrire en précisant prétentions sous référence 6430 F à Y.-J. SÉLECTION 1, rue Falguière - 75015 PARIS.

E.N.S. P.T.T.
Ecole Nationale Supérieure des P. et T.

recherche

pour le développement de ses laboratoires
- D'ÉCONOMIE ET GESTION DE LA COMMUNICATION.
- DE MANAGEMENT DES SYSTÈMES COMPLEXES.

4 CHARGÉS D'ÉTUDES

DOCTEURS EN GESTION OU EN ÉCONOMIE intéressés par le domaine du management des technologies de la communication et celui du management des très grandes organisations.

Les chargés d'études effectuent des recherches dans les domaines précités et participent à l'enseignement de l'école ainsi qu'à la formation permanente qu'elle dispense.

Une expérience de 3-7 ans est souhaitée pour deux des postes. Les deux autres peuvent convenir à des diplômés récents.

Adresser C.V. à : M. GIBERT, E.N.S. P.T.T., 46, rue Barrault, 75634 PARIS CEDEX 13.

Sélé-CEGOS vous présente ses meilleurs vœux pour 1988

sélé CEGOS

---

formation professionnelle

Vous envisagez de vous installer dans le sud de l'Yonne ou le Morvan, d'y créer de nouvelles activités touristiques en milieu rural, participez à un stage de formation financé par le conseil régional de Bourgogne et organisé par le GRETA d'Avallon. Ecrire en précisant situation, motivations... au GRETA Avallon, 31, rue des Fusains, 89200 Avallon. Tél. : 86-34-18-66.

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME DE CONFIANCE cherche place CHAUFFEUR DIRECTION PARIS-PROVINCE. M. FREMY : 42-25-01-76.

J.F. 25 a., D.E.S.S., GEST. ENTREP., COMMERCE INTERNATIONAL, FRANÇAIS, ESPAGNOL, PORTUGAIS. Esprit d'analyse et synthèse. Souh. vs faire profit. de ses compét. Etud. ttes prop. 48-46-94-55.

propositions diverses

La « Mouvement national pour l'emploi des cadres » renouvelle son appel aux cadres de 50 ans sans emploi pour création ou gestion d'associations intermédiaires » ou collaboration auprès des responsables de collectivités locales. Nouvelle réunion de réflexion : le 7 déc., 16 h 30 au C.I.C., 242 *bis*, bd St-Germain, PARIS-7ᵉ.

DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT

LE GROUPE APRI

recrute

DES DÉLÉGUÉS(ES) COMMERCIAUX

pour PARIS et la région parisienne.

Le Nord et le Sud-Ouest de la France.

Les candidats(es) âgés d'environ 30 ans devront justifier d'une solide expérience de terrain, d'une bonne connaissance des régimes sociaux et du goût de la compétition.

Nous offrons le statut de salarié, une rémunération fixe et une carrière évolutive dans le cadre d'une équipe dynamique et motivée.

Adresser lettre manuscrite, photo et c.v., sous référence 15 834 M à BLEU CONSEIL, B.P. 86, 94303 VINCENNES Cedex qui transmettra.

Ville de St-Michel-sur-Orge

(Essonne) - 22.000 hab.

RECRUTE

DIRECTEUR

pour secteurs culture, loisirs, enfance, jeunesse, formation. Poste convenant à Attaché principal ou titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur ayant expérience de l'encadrement du personnel et de l'animation.

Adresser cand. et C.V. à : M. le Maire, 16, r. de l'Eglise, 91240 Saint-Michel-sur-Orge.

MUNICIPALITÉ DE LA RÉGION PARISIENNE

RECHERCHE

RESPONSABLE de son service télématique

Adresser C.V. et prétentions à : F. Laleux, Cabinet TEN, 10, rue Mayet, 75006 PARIS.

Le Centre chirurgical Marie-Lannelongue Ets privé à but non lucratif participant au service public hospitalier, spécialisé en chirurgie cardiaque et thoracique recherche pour son BLOC OPÉRATOIRE

UN(E) SURVEILLANT(E)

Titulaire du CCI.
Le poste est à pourvoir à partir de janvier 88.

Une demande manuscrite avec C.V. est à adresser à M. le Chef du Personnel au Centre Chirurgical Marie-Lannelongue, 133, av. de la Résistance, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Univ. Grenoble-I

recrute pour l'Instit. de Mécanique de Grenoble (Laboratoire de Rhéométrie)

INGÉNIEUR DE RECHERCHE

Bonne format. en mesures, acquisit. de données, asservissements. Esprit inventif. Angl. nécess.

Adresser C.V. et photocopie du diplôme à Institut de Mécanique de Grenoble, Serv. du pers., B.P. 68, 38402 SAINT-MARTIN-D'HÈRES, CEDEX, avant le 25 janvier 1988.



UNIVERS DE LA GESTION



PRENEZ LE BON DEPART

Au tout premier rang de la compétition internationale, remportant les contrats les plus ambitieux en France et à l'export, **THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES** conçoit et développe des systèmes de détection sous-marine. Optimiser notre système de gestion nous conduit à renforcer notre service "Contrôle budgétaire" et intégrer un

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

HEC, ESSEC, ESCP...

Au sein d'une équipe de professionnels de haut niveau, vous participez aux missions suivantes :
- élaboration du budget,
- mise en place d'un nouveau logiciel de comptabilité analytique,
- suivi des frais en liaison avec les responsables opérationnels.

Autonomie, initiative et sens de la communication sont les éléments clés de votre réussite dans cette fonction.

Contact-téléphone (1) 42 61 82 81

Merci de joindre notre contact-téléphone au 16(1) 42.61.82.81 (de 8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi et de 10 h à 13 h le samedi) ou d'adresser rapidement votre candidature sous la réf. 92151 à Nathalie HUILLE **THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES** - 1, avenue Aristide Briand - 94117 ARCUEIL.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1ᵉʳ arrdt

LOUVRE/SAINT-HONORÉ Imm. XVIIIᵉ, 65 m², 2 p., pos. 3, soleil, calme, 4ᵉ ét., état neuf. 1 500 000 F, 43-28-73-14.

2ᵉ arrdt

SENTIER/ABOUKIR p. de t., 3 p. bon plan, 700 000 F, poss. prof. lib., 43-28-73-14.

18ᵉ arrdt

Bon 18ᵉ, rue d'Oslo, superbe 85 m², double liv., 2 ch., imm. pierre de t., asc. 45-48-58-68.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces PARIS préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE. Belles réceptions avec minimum 3 chambres.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE
Recherche pour SA CLIENTÈLE DE QUALITÉ 4, 5, 6 P. et MAISONS banlieue Ouest. BON STANDING. I.S.I. Tél. : 45-26-18-95.

immobilier information

POUR VENDRE
de particulier à particulier sur la France et l'étranger Maison - Appt - Propriété - Terrain - Commerce Agence LAGRANGE fondée en 1876 5, rue Greffulhe, 75008 PARIS. APPEL GRATUIT
05-07-09-11.

pavillons

Fos Bois Vincennes-Charenton Pav. 6 p., cuis. tt cft, 185 m² jard., ss-s., gr., 2 585 000 F. MAS IMMOBILIER 43-45-88-63.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
BURX, SECRÉTARIAT, TÉLEX
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +.

DOMICIL. DEPUIS 80 F/MS. PARIS 1ᵉʳ, 8ᵉ, 9ᵉ, 12ᵉ ou 15ᵉ. CONSTIT. SARL 1 500 F HT. INTER DOM — 43-40-31-45.

DOMICILIATION 8ᵉ
Bureaux/Télex/Secrét., Tél. AGECO 42-94-95-28.

Economie

SOMMAIRE

▫ **Le dollar a de nouveau baissé à Tokyo, atteignant, malgré l'intervention de la banque du Japon, le niveau jamais atteint de 123,55 yens. Après deux jours de fortes baisses, la Bourse de Tokyo s'est stabilisée lundi à la veille de la traditionnelle semaine de fermeture (*lire ci-contre*).**

▫ **La consommation française de produits pétroliers est restée stable en 1987 par rapport à 1986. En huit ans, elle a baissé de 27 % (*lire ci-contre*).**

▫ **La réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale a été reportée au 12 janvier. Avec un « trou » moins élevé que prévu pour la fin 1987, le régime général a meilleure mine, mais les difficultés structurelles, qui expliquent aussi le déficit, demeurent (*lire ci-dessous*).**

La chute du dollar à Tokyo et en Europe

Les investisseurs japonais s'inquiètent de la dévalorisation de leurs actifs

La déclaration des sept pays industrialisés, rendue publique le 23 décembre, n'aura eu aucun effet sur les marchés des changes. Ce document affirmait qu'une « *baisse supplémentaire du dollar* » serait « *contreproductive* » pour la croissance mondiale. Malgré cela, le *billet vert*, déjà en forte baisse le vendredi 25 décembre à Tokyo, a poursuivi inexorablement sa chute, le lundi 28 décembre. Il a clôturé, à Tokyo, lundi, à 123,55 yens (contre 125,20 à la fermeture vendredi), son plus bas niveau historique. La Banque du Japon est pourtant intervenue à hauteur d'une centaine de millions de dollars, d'après les cambistes.

En Europe, malgré le soutien des banques centrales (Bundesbank, Banque nationale suisse, Banque de France), le dollar s'est également effondré. A Francfort, il enregistrait un record de baisse, perdant 3,5 *pfennigs. Il cotait*, à *l'ouverture*, 1,60 deutschemark (contre 1,63 le 23 décembre avant la trêve de Noël). La devise américaine atteignait ainsi ses plus bas niveaux historiques depuis le début des années 40. A Paris, au cours des premiers échanges entre banques, le dollar perdait 8 centimes, à 5,43 francs français (contre 5,51 à la fermeture jeudi dernier).

Les opérateurs doutent de la détermination des Sept, et en particulier des Américains, à défendre le dollar. Y a-t-il un seuil à partir duquel les conséquences de la chute du dollar pourraient être dramatiques pour l'économie mondiale ? C'est la question que l'on se pose désormais *dans les salles de marché* du monde entier. Les écrans sont braqués vers le Japon. Il ne s'agit pas seulement d'évaluer la résistance de l'économie nippone à une *nouvelle revalorisation du yen. C'est* également le comportement des investisseurs japonais qui est suivi avec attention.

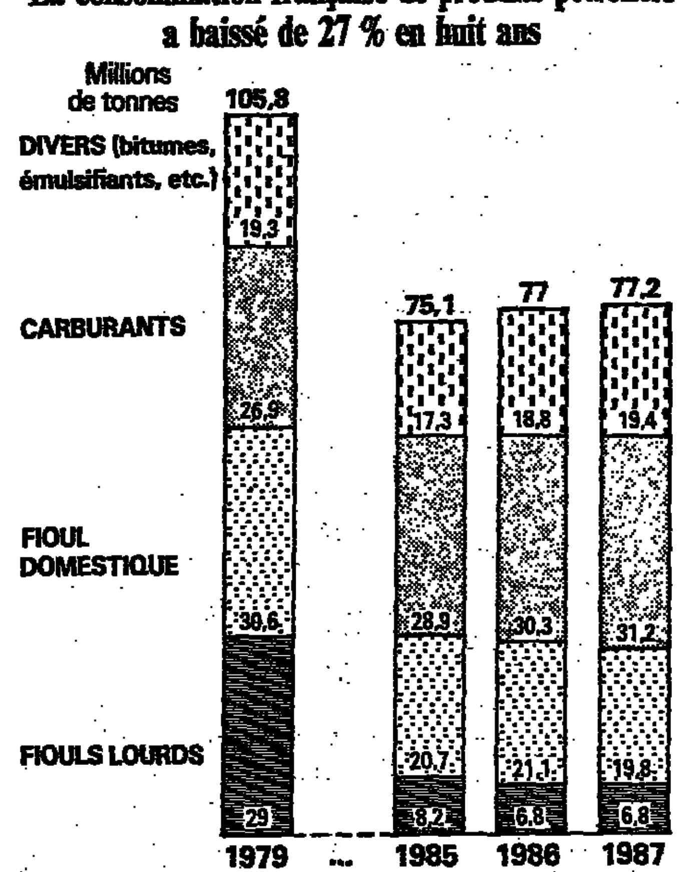
L'économie japonaise a, certes, bien résisté, jusqu'à présent, à la *forte hausse du yen* (*le Monde daté* 27-28 décembre). Depuis le début de 1987, la monnaie japonaise a gagné plus de 27 % par rapport au dollar. Malgré cela, la croissance est restée soutenue. Les entreprises nippones ont réussi à s'adapter à cette nouvelle donne. Le pourront-elles encore, si la devise américaine continue à se déprécier et à tomber à 110 yens, voire 100 yens, comme le prédisent – ou le souhaitent – de nombreux économistes américains ?

L'interrogation la plus urgente porte aujourd'hui sur les conséquences de la chute du dollar sur le comportement des investisseurs internationaux. La crise des marchés boursiers a déjà provoqué un repli des *investisseurs sur leurs* marchés nationaux. La place de Paris, *par exemple* (*voir le bilan annuel* sur les marchés financiers, dans « le Monde de l'Economie ») a particulièrement souffert de ces désengagements. La Bourse de Tokyo est, elle aussi, affectée par le départ des étrangers. En novembre, les investisseurs étrangers ont réduit leurs placements sur le Kabuto-Cho de 8,84 milliards de dollars, après les avoir diminué de 13,1 milliards en octobre, apprenait-on dimanche 27 décembre au ministère des *finances japonais.*

Avec un dollar en chute libre, les investisseurs japonais continueront-ils à accepter de financer les besoins américains ? En novembre, les *achats nets d'actions réalisés par* les fonds japonais à l'étranger ont été en forte contraction. Ils n'ont atteint que 779 millions de dollars, contre 2,38 milliards encore en octobre. Les assureurs japonais – les plus importants investisseurs mondiaux – commencent, pour leur part, à s'inquiéter de la dévalorisation de leurs actifs en dollars. Au début de 1987, ils détenaient des titres du Trésor américain et des obligations d'entreprises américaines pour un montant estimé à plus de 100 milliards de dollars. A la fin du mois de mars prochain (fin de l'exercice fiscal au Japon), ils risquent de devoir enregistrer d'importantes moins-values sur ces actifs. Dans ces *conditions, de nombreux experts se* demandent si, malgré les recommandations insistantes du gouvernement japonais, les investisseurs nippons accepteront encore d'acheter massivement des actifs en dollars. A Tokyo, les analystes estiment que les assureurs limiteront, en 1988, leurs achats de bons du Trésor américain à cause des risques de pertes de change. Pour rendre plus attractifs leurs produits, les Américains pourraient être amenés à augmenter leurs taux d'intérêt, ce à quoi ils se refusent actuellement. Ils disposent, néanmoins, d'un avantage non négligeable : les investisseurs japonais reconnaissent qu'ils n'ont bien souvent pas d'autre choix pour leurs *placements.*

ERIK IZRAELEWICZ.

La consommation française de produits pétroliers a baissé de 27 % en huit ans



Source : Comité professionnel du pétrole.

Après avoir atteint son point le plus bas en 1985, la consommation française de produits pétroliers est restée en 1987 quasiment au même niveau que l'année précédente (+ 0,2 %). La baisse des ventes de fioul domestique, destiné au chauffage et de plus en plus concurrencé par l'électricité et le gaz, a été en effet compensée par une progression des livraisons de carburants, notamment de gasoil (+ 0,9 %), ainsi que par la hausse des ventes de produits divers (+ 0,6 %), surtout les bases pétrochimiques. Pour la première fois depuis dix ans les ventes de fioul lourd destiné à l'industrie et aux centrales électriques n'ont pas régressé, en dépit d'une taxation pénalisante. Le point minimum semble donc avoir été atteint depuis l'an dernier. Il faut noter que la consommation totale en 1987 a été inférieure de 27 % à celle de 1979, et que la demande de fioul lourd a chuté des trois quarts dans l'intervalle, grâce à la montée en puissance du programme nucléaire, qui a quasiment éliminé le fioul des centrales électriques.

La situation de la Sécurité sociale

Le déficit est-il prévisible ?

La bonne surprise de 1987 et les prévisions moins sombres pour 1988 (le Monde du 22 décembre) peuvent susciter l'incompréhension ou du moins le scepticisme : le régime général était-il si mal en point ? Craignant qu'on veuille leur dorer la pilule comme en décembre 1985, plusieurs organisations – FO, la FEN, la Fédération nationale de la mutualité française – ont demandé et obtenu que la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale, prévue le lundi 21 décembre, soit reportée afin de pouvoir examiner plus attentivement le rapport et de disposer d'évaluations plus précises sur certaines mesures surévaluées (retraite anticipée des médecins, retraite progressive (1), ou même non chiffrées (le « Statut de la mère de famille »).

La meilleure mine du patient (sans les fards inutiles) ne doit pas faire oublier ses maux durables (les « *difficultés structurelles* ») que l'on peut voir en prenant du recul et en examinant l'*évolution sur quinze* ans (voir *le Monde* du 30 juin). Rappelons-les.

C'est d'abord le chômage qui continue de grignoter les recettes, après les avoir entamées à coups de 4 milliards de francs par cent mille chômeurs, et accentue le retard de l'*entrée des jeunes dans l'emploi*, provoqué par la prolongation de la scolarité.

Côté dépenses, c'est surtout l'assurance-vieillesse qui est la plus touchée par la maturation des régimes de retraite – accentuée par l'effet des lois Boulin de 1971-1972, – les modalités de calcul des pensions, enfin l'avancement de l'âge de cessation d'activité, sanctionné et non suscité par la retraite à taux plein à soixante ans (2). En même *temps qu'augmente le nombre* de retraités et que s'améliore leur pension, la durée de versements s'accroît avec l'allongement de la vie humaine. Ces facteurs vont accroître encore pour plusieurs années (cinq ou six ans) le volume des prestations au rythme de 5 % l'an et tirent la branche vers le déficit.

Le vieillissement joue aussi mais de façon plus insensible pour les dépenses d'assurance-maladie par l'extension des maladies chroniques *et dégénératives : les plus de* soixante ans dépensent en moyenne quatre fois plus pour se soigner que les moins de soixante ans. Mais dès les années 60 et 70, des facteurs internes au système de santé sont venus plus gravement affecter l'assurance-maladie. D'abord le *développement* de l'hôpital, dont on a voulu faire le pivot du système de soins : aujourd'hui on essaie de réduire son poids mais la vitesse acquise joue encore. En médecine de ville, le nombre de praticiens libéraux a beaucoup augmenté depuis la fin des années 70, répondant ainsi à l'aspiration des Français à être *mieux soignés* ; la *concurrence* aiguisée entre les médecins à renforcé cet « effet d'offre ».

De façon moins mécanique

Enfin l'explosion technique a accru le coût de certains soins, en *ville comme* à *l'hôpital, et fait* bénéficier certains actes d'une rente de situation grâce à des tarifs inchangés.

Tous ces facteurs poussent à la hausse mais dans une proportion nettement plus faible que les maux structurels de l'assurance-vieillesse et de façon moins mécanique. La « *consommation médicale* », sensible à la conjoncture, sanitaire (épidémie de grippe par exemple), économique (baisse du pouvoir d'achat des assurés) est de ce fait assez irrégulière. Comme l'est le comportement des médecins eux-mêmes en fonction de l'évolution des tarifs et de la « nomenclature » des actes médicaux. Sur des sommes considérables (260 milliards de prestations par an pour le régime général), une faible variation en pourcentage – 1 % par exemple – difficilement prévisible, représente plusieurs milliards de francs de déficit ou d'excédent.

Aussi les deux branches ne relèvent pas de la même thérapeutique. Pour l'assurance-maladie, une bonne « gestion-risque » par les caisses – c'est-à-dire des *campagnes de modération* des dépenses – et une politique de la nomenclature médicale ne sont pas sans efficacité, comme en matière hospitalière un contrôle rigoureux de l'administration : on l'a vu à plusieurs reprises, notamment depuis 1983. Les réformes nécessaires de la gestion hospitalière par *les « groupes homogènes de malades »* et l'évaluation des soins *jouent, elles, sur le moyen terme.*

Pour l'assurance-vieillesse, on ne peut agir qu'à long terme parce que les réformes n'ont d'effet qu'au bout d'un certain temps – en raison de l'importance du « stock » de retraités et pour ne pas léser les retraités présents ou futurs. Réformer progressivement le calcul des pensions et inciter à retarder le départ à la retraite ne peut éviter d'apporter de nouvelles recettes à l'assurance-vieillesse. D'autant que le chômage amène à avancer l'âge de départ *via* les différentes formules de préretraite.

C'est là que peut intervenir une réforme du financement. Un prélèvement assis sur tous les revenus et en particulier ceux du capital, souvent évoqué au gouvernement *comme dans l'opposition, rendrait le* financement du régime général moins sensible au chômage ; mais il peut aussi se justifier par l'importance des avantages « *non contributifs* » de l'assurance-vieillesse (*Le Monde* du 22 décembre).

GUY HERZLICH.

(1) Ainsi l'effet de la retraite progressive est évalué à 500 millions de francs d'économies dès 1988 alors qu'il faudra au minimum six mois pour que *les textes nécessaires soient publiés ; le* même chiffre est donné pour la retraite anticipée des médecins, alors que ni le montant des ressources garanties ni le financement de la mesure ne sont *assurés.*

(2) La proportion d'hommes de soixante à soixante-cinq ans encore en activité est tombée de 65,2 % à 33,6 % de 1971 à 1983 ; la retraite à soixante ans a peu abaissé ce chiffre.

EN BREF

● **Amélioration des relations URSSAF-usagers.** – Pour améliorer les relations avec les usagers, les URSSAF (chargées du recouvrement des cotisations sociales) devront à la *suite du rapport de la commission* Thomas (*Le Monde* du 29 janvier) *annoncer* leurs contrôles *huit jours* à l'avance, en communiquer les conclusions, motiver les mises en demeure de payer et examiner rapidement les demandes de sursis à poursuites. La procédure de demande d'exonération des charges sociales pour les personnes âgées employant du personnel est simplifiée. Des textes réglementaires vont allonger les délais accordés aux entreprises pour *leurs* observations et assouplir l'application des majorations *de retard* et des *pénalités*.

● **Légère baisse du nombre de chômeurs indemnisés en novembre.** – Selon l'UNEDIC (assurance-chômage), le nombre de chômeurs indemnisés a baissé de 1,2 % en novembre, en données corrigées des variations saisonnières, atteignant le chiffre de 1 769 300 (contre 1 791 500 en octobre). En données *brutes, le* nombre de personnes indemnisées est de 1 819 100, soit 4 % *de plus qu'en octobre 1986* ; 1 365 900 bénéficient d'allocations du régime d'assurance-chômage, 174 100 de l'allocation d'insertion et 279 100 de celle de solidarité spécifique à la charge de l'Etat, 4 900 de l'allocation de conversion. Le nombre des préretraités (450 300) a baissé de 16,7 % en un an. En novembre, 375 505 dossiers d'indemnisation *ont été déposés* (soit 3,1 % de plus qu'en novembre 1986). La *baisse saisonnière par rapport* à octobre (14 %) est moins forte que les années *précédentes*.

● **Augmentation des retraites des cadres.** – Le point de retraite de l'AGIRC (Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres) va passer à 1,973 franc au 1er janvier 1988, soit une augmentation de 2,33 % par rapport au 1er *juillet 1987* et de 3,08 % par rapport au 1er janvier, et de 2,71 % *en moyenne annuelle* par rapport à 1987.

● **Alignement des retraites** ***complémentaires des rapatriés.*** – Un accord vient d'intervenir à l'ARRCO (Association des régimes de retraite complémentaire), qui couvre tous les salariés, pour permettre à 50 000 rapatriés d'Algérie, à partir du 1er janvier 1988, de bénéficier d'une retraite complémentaire complète sans abattement. Les Français qui avaient été salariés en Algérie avant l'indépendance bénéficiaient, comme les autres salariés depuis le 13 janvier 1975 d'une validation rétrospective de leurs *années d'activité* (par la loi du 29 décembre 1972 *généralisant la retraite complémentaire*) mais avec un abattement de 10 %.

L'évolution de l'assurance-maladie

Les questions d'un succès

Les données *précises* fournies par le rapport prévisionnel du régime général de sécurité sociale, graphiques à l'appui, *confirment les indications publiées dans le Monde* du *10 décembre sur l'évolution* de l'assurance-maladie en 1987 *et en 1988.*

Cette année, les remboursements d'honoraires médicaux auraient augmenté de 5 % en francs courants (1,7 % en francs constants) contre 8,7 % en *1986* ; ceux d'analyses *biologiques* de 4,5 % au lieu de 12,1 %, *ceux d'auxiliaires médicaux de* 4,2 % au lieu de 14,9 % et ceux *de médicaments auraient* baissé de 4,1 % (soit près de 7,5 % en *francs constants*), alors qu'en 1986, ils avaient augmenté de 10,3 % ! La réduction des taux de remboursement par le « *plan Séguin* » y a sa part de responsabilité, mais 60 % des économies sont dues à des « *effets induits* » : les courbes de remboursements et du nombre de consultations et de visites par *jour « ouvré »* montrent que la consommation médicale a très faiblement augmenté cette année ; les prescriptions ont *suivi : contrairement aux années* précédentes, les médecins n'ont pas augmenté leurs prescriptions par acte.

Cela traduit des changements de comportement : on peut en voir la preuve dans la faible augmentation des remboursements d'honoraires dentaires. Aussi des taux de croissance modérés ont été retenus pour l'an prochain : 7,1 % pour les honoraires médicaux, 8,6 % pour les auxiliaires, 8,8 % pour les analyses, 5,5 % pour les médicaments. Les experts de la Caisse nationale d'assurance-maladie, pour une fois optimistes, estiment même que ces prévisions permettent d'absorber le surcoût de hausse *des tarifs médicaux décidée* avec les syndicats des praticiens (celle-ci *entraîne un « effet-prix »* de 4,6 % au lieu des 2,5 % prévus). *Mieux rémunérés pour chaque* acte, les médecins, pensent-ils, *en feront moins.*

C'est effectivement ce qui s'est passé cette : année pour les généralistes, le nombre de consultations n'a augmenté que de 0,5 % (et celui des visites a diminué de 5,9 %), mais celui des spécialistes a augmenté de 7,7 %. De plus, on a constaté un certain redémarrage des consultations et des visites en octobre, et avec elles des prescriptions, sans qu'il y ait une épidémie de grippe pour le motiver...

Les versements aux hôpitaux publics ont augmenté plus (de 0,5 % soit 1,6 milliard de francs) que ne le prévoyaient les comptes de juillet. Pour 1988, on a cependant choisi une progression plus faible (3,8 % *au lieu des* 4,5 % constatés cette année), par suite *d'une moindre hausse des cotisations* de retraite des personnels (3 *points au lieu de 5*), qui économiserait 500 millions de francs. D'autre part, *le fait que le champ* du « *budget global* » ne change pas en 1988 laisse moins d'occasions de dérapage. Pour cela, il faudra que l'administration suive les consignes de rigueur données par M. Séguin.

Pour les hôpitaux privés, la suppression de la TVA *rapporterait* 300 millions de francs l'an prochain. Elle eût dû en *économiser* 1 700 ; mais les cliniques ont déjà utilisé les failles de la réglementation pour réduire le montant de TVA qu'elles payaient... sans le répercuter sur l'assurance-maladie. Là encore, l'administration n'a guère défendu les deniers de la Sécurité sociale...

REPÈRES

Financement international

1 milliard de dollars des banques pour la Colombie

La Colombie se verra accorder un crédit de 1 milliard de dollars par un groupe de cent quatre banques privées internationales, le 8 janvier à *New-York, a-t-on appris, le* dimanche 27 décembre, de source officielle à Bogota. *L'octroi de ce prêt, dont le* premier versement aurait dû avoir lieu à la fin de cette année, a été retardé par certaines banques.

30 milliards de dollars remboursés en cinq ans par le Venezuela

Le Venezuela a versé, entre 1983 et 1987, un total de 30 milliards de dollars à *ses créanciers, au titre du* remboursement de capital et des paiements d'intérêt sur sa dette extérieure, a annoncé, samedi 26 décembre, à Caracas, le ministère des finances. Cette somme est pratiquement égale à la dette externe totale actuelle (publique et privée) du pays, qui est d'environ 31 milliards *de dollars. En contrepartie, le* Venezuela n'a reçu en argent frais ou nouveaux prêts que 12,75 milliards de dollars. Ces chiffres montrent, estime-t-on à Caracas, que, malgré la détermination gouvernementale à limiter le service de la dette à 20 % ou 25 % des revenus d'exportation, le pays y a effectivement consacré plus de 35 % de ses revenus et environ la moitié de ses recettes pétrolières.

Travaux publics

Le Japon pourrait ouvrir ses marchés

Le Japon *pourrait ouvrir ses marchés* de travaux publics aux entreprises américaines à *condition que* celles-ci créent des entreprises communes avec des partenaires japonais, a *révélé*, le dimanche 27 décembre, le quotidien *Yomuri Shimbun*. Le premier ministre, M. Noboru Takeshita, devrait en tout cas faire cette proposition au président américain Ronald Reagan, à l'occasion de sa visite à Washington, en janvier prochain. Cette proposition pourrait mettre fin à un conflit commercial aigu entre les deux grandes puissances. Considérant *que* les marchés japonais sont fermés à leurs entreprises, les *représentants du Congrès* américain ont voté, le 22 décembre dernier, dans la loi de finances pour 1988 *un amendement* qui interdit aux compagnies japonaises de soumissionner sur les projets de travaux publics aux Etats-Unis. – (*UPI*).

Économie

La chronique de Paul Fabra

Conseil tenu par les rats

POUR cadeau de fin d'année, le groupe des Sept (Etats-Unis, France, RFA, Grande-Bretagne, Japon, Italie, Canada) — ministres des finances et gouverneurs des banques centrales s'il vous plaît — s'est mis en frais. Après un long silence, ils ont produit une déclaration. Tout y est. Si j'étais financier, condamné, dit la fable, *à peu dormir, je sommeillerais encore moins*, moi, pourtant, que la ronde des marchés, de Tokyo à Londres, de Londres à New-York, de New-York à Tokyo et Hongkong, tient déjà constamment en éveil. Et si j'étais savetier, je chanterais de moins bon cœur, après pourtant avoir déjà *perdu mes cent écus*. Mais qui est encore savetier de nos jours ?

Admirez le ton et la substance dès le premier paragraphe. Nos gouvernants y *réaffirment « leur conviction que les principaux objectifs et les principales orientations de politique économique convenus dans l'accord du Louvre restent valables »*. Ces principaux objectifs, de notoriété publique, n'ont pas été atteints, ni ces orientations suivies d'effets.

De deux choses l'une, quand un but a été fixé et qu'il a été manqué, ou bien on ne s'est pas donné les moyens de la fin *ainsi proclamée*, et la *réaffirmation* de cette dernière n'aurait de sens qu'à la condition de se donner ces moyens qui *ont fait si manifestement défaut* la première fois, ou bien c'est l'objectif lui-même qui était, vu les circonstances, *hors de portée, et il conviendrait d'en rabattre*, sinon de l'abandonner pour tenter autre chose de plus praticable. *Apparemment*, le *document rédigé par* les ministres et les gouverneurs ignore cette logique simple. A en lire attentivement le dernier *paragraphe*, qui en constitue le point fort (et porte le numéro 8), on soupçonne qu'il échappe aussi, comme son prédécesseur l'accord du Louvre, *à toute logique économique* et financière quelque peu exigeante. Cette parenté dans l'incohérence explique sans doute pourquoi le *nouvel accord, destiné à se substituer* à l'ancien, en reprend les thèmes dominants, bien que ceux-ci se soient révélés inopérants. Pour le reste, l'*interprétation* de *« la coordination des politiques économiques »*, malgré le jargon technique employé, relève plus des enseignements du fabuliste que de ceux de l'économiste.

En vue de participer à *« l'action commune »* visant *« à la réduction des déséquilibres externes »*, chacun des signataires a fait *connaître* ses intentions et précisé ses engagements dûment consignés dans une annexe. Comme, entre-temps, les *déséquilibres en question* se seraient plutôt aggravés, on aurait pu penser que l'exercice aurait fourni l'occasion d'un sérieux réexamen. Le résultat est tout *différent*. On se serait cru à la conférence à laquelle, selon La Fontaine, Jupiter convoqua *« tout ce qui respire »* pour que chacun puisse à loisir y *exposer « ce qu'il trouve à redire »*.

« Mon portrait jusqu'ici ne m'a rien reproché », dit le singe, aux yeux de qui *c'est son frère l'ours* qui a des raisons de ne pas être satisfait.

L'ours venant là-dessus, on crut qu'il
s'allait plaindre.
Tant s'en faut : de sa forme, il se loua
très fort.
Glosa sur l'Eléphant, dit qu'on pour-
rait encor
Ajouter à sa queue, ôter à ses
oreilles ;
Que c'était une masse informe et
sans beauté.

Pour ne pas tomber dans le travers des animaux parmi les plus fous desquels, dit le fabuliste, *« notre espèce excelle » (« Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes »)*, parlons ici surtout des engagements pris par notre propre pays.

LE gouvernement français ayant *« tenu globalement son engagement de réduire à la fois le déficit budgétaire et la pression fiscale »*, il est dit que le déficit du budget *« sera réduit de 0,8 % du PIB entre 1986 et 1988 »*. 1988 est une année électorale, elle n'est *pas encore commencée*, mais on feint de croire que ce qui a été prévu pour les douze mois à venir sera bien ce qui sera exécuté. Cette seule extrapolation juge de tout le *reste*, il *est clair qu'on se* trouve en présence d'un document de propagande destiné à la consommation interne.

Le seul chapitre dans lequel il n'en est pas tout à fait ainsi est celui consacré à la République fédérale d'Allemagne, la pression de ses partenaires ayant obligé celle-ci à *promettre de « ne pas chercher à compenser les pertes de recettes budgétaires entraînées par les récents développements »*. Mais la vérité oblige à dire que cette concession prétendûment faite à l'ajustement international risque d'ajouter au désordre ambiant. En clair, on demande au Trésor allemand d'émettre un peu plus de titres d'emprunt... que les spéculateurs à la hausse du deutschemark *s'empresseront* sans doute d'acheter, étant donné que ces titres pourraient bien continuer à présenter pour eux plus d'attrait que ceux du Trésor américain.

On s'en doutait déjà *depuis* un *certain* temps : les éminents experts de Washington nous avaient mis sur la *piste. Les Sept Grands*, et plus particulièrement le plus grand d'entre eux, *risquent* de voir leurs efforts de redressement troublés par la témérité de pays qui n'ont pas encore *compris les beautés* de la coopération internationale, tout occupés qu'ils sont encore à sortir du *sous-développement*. Il fut un temps bien révolu où la sécurité des Etats-Unis était, paraît-il, menacée par la Chine *populaire*, une des *nations* les plus pauvres du monde, *qui avait au moins pour* elle le nombre pour faire peur. Aujourd'hui, c'est Taiwan, 17 millions d'habitants, *une capitale où il existe en* plein centre-ville des restaurants où l'on sert des serpents tués sous vos yeux (les femmes *stériles* en boivent la bile toute fraîche, cela les guérit, paraît-il), qui met en échec la stratégie commerciale de Washington. On lit dans le texte de la déclaration *que les excédents « de quelques pays nouvellement industrialisés exacerbent les déséquilibres globaux »*.

Qui te rend si hardi de troubler mon
breuvage ?

En Europe, on connaît aussi l'histoire. *Pour amener* le lapin allemand à plus de compréhension, la belette française décida naguère de s'en rapporter au Raminagrobis américain. Celui-ci, pour faire cesser la querelle entre les « contestants », fit mine de s'entendre avec eux sur la stabilisation du dollar (feu les accords du *Louvre*). Mais Grippeminaud attendait son heure, il mit les flatteurs définitivement d'accord quelques mois plus tard en leur jouant à l'un et à l'autre le mauvais tour de laisser de nouveau le dollar chuter, obligeant *notamment* la France à relever son taux d'intérêt à quelques mois de l'élection présidentielle et l'Allemagne à découvrir sa garde au moment où *montent* les périls.

Cela, direz-vous, ne tranche pas le *fond de l'affaire*. En quoi la déclaration commune fait-elle preuve d'incohérence quand, dans son dernier paragraphe, elle stipule que *« les Sept sont convenus de coopérer étroitement dans la surveillance et la mise en œuvre de politiques visant à améliorer les données économiques fondamentales, de manière à favoriser la stabilité des taux de change »*. Données économiques fondamentales, c'est, on le sait, la traduction du terme anglais *« fundamentals »* supposé désigner, entre autres choses, l'*état* de la balance des paiements des principaux pays. Depuis de longues années, les gouvernements *attendent* d'*une diminution* des déséquilibres externes la stabilisation *progressive* des changes. Vaine poursuite.

TANT le raisonnement *que* l'expérience historique montrent que c'est sur la base d'un système de *taux de change fixes* qu'on peut espérer voir se rétablir, en *général* beaucoup plus rapidement que prévu, des courants *commerciaux* équilibrés. Aussi longtemps *que* règne *l'instabilité des cours* de change, c'est les mouvements de *capitaux spéculatifs* qui prennent le pas *sur les* mouvements de marchandises et de services. Il serait insensé d'en attendre autre chose qu'un désordre croissant.

Ne faut-il que délibérer,
La cour en conseillers foisonne ;
Est-il besoin d'exécuter,
L'on ne rencontre plus personne.

BIBLIOGRAPHIE

« La CFTC, comment fut maintenu le syndicalisme chrétien », de Jacques Tessier

Plaidoyer d'un croisé

« Vous êtes complètement fous ! Vous n'avez pas une chance sur mille de parvenir à vos fins. » En faisant le récit de la *« rupture »* qui conduisit le 7 novembre 1964 à la déconfessionnalisation de la CFDT, Jacques Tessier éprouve visiblement un malin plaisir à rappeler cette phrase exprimant le scepticisme d'un journaliste sur les chances de la CFTC *« maintenue »*. Dans le livre qu'il vient d'écrire sur la CFTC, son ancien président, qui ne parle de lui-même qu'à la troisième personne, annonce clairement la couleur. C'est le plaidoyer passionné que le fils du fondateur de la confédération chrétienne, Gaston Tessier, a tenu à livrer en faveur d'un syndicalisme chrétien, qui se prémunit au demeurant de *« tout risque d'empiètement clérical »*.

D'emblée, Jacques Tessier avertit son lecteur. Il ne va pas évoluer dans des eaux tièdes. Avec la future CFDT, *« la divergence était insurmontable car les mainteneurs du syndicalisme chrétien n'ont jamais pu adhérer à l'idée selon laquelle il serait indispensable de faire quelques emprunts à l'erreur pour avoir de meilleures chances de conduire les hommes à la vérité »*.

On assiste au long combat — et c'est l'aspect le plus passionnant et souvent le plus poignant du livre — entre Reconstruction de P. Vignaux et les Equipes *syndicalistes* chrétiennes de Jacques Tessier (transformées en 1963 en « AGRESSIC »), entre une minorité qui deviendra majoritaire et une majorité qui deviendra minoritaire. Un combat à coups *d'encycliques* où Jacques Tessier fera souvent figure de gêneur.

Certains lui reprochent d'être trop *« raide »* et veulent l'écarter. Il résiste. *L'épiscopat* penche visiblement, après Vatican II, pour la déconfessionnalisation. Tessier écrit aux évêques, s'indigne, se bat. Il *refuse* les fausses conciliations, les réconciliations *sans lendemain*, les *« marchés de dupes »*. Il en décrit plus d'un dans son ouvrage, écrit dans un style alerte, quitte à se donner un image d'homme plutôt intransigeant. Pour « sa » bonne cause. Quitte aussi à maximiser l'influence des *« militants du PSU »* dans ces événements et à se montrer bien discret sur les liens entre la CFTC et le MRP après 1945.

Quelques écrits de Jacques Tessier, antérieurs à 1964, décrivent bien cet homme souvent *présenté* comme un syndicaliste moral : *« Le syndicalisme chrétien ne peut qu'être fondamentalement opposé à la doctrine de la lutte des classes. »*

Il tient aujourd'hui le même langage, fustigeant encore *« l'ostracisme »* des médias, défendant ses *convictions* comme un croisé. Mais le monde ne s'est pas arrêté en 1964.

M. N.

★ *La CFTC, comment fut maintenu le syndicalisme chrétien*, de Jacques Tessier, préface d'Henri Guitton. Fayard, 274 pages, 85 F.

(Publicité)

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

MAITRE DE L'OUVRAGE : ÉTAT.

1. Dénomination et adresse, numéro de téléphone et, le cas échéant, de télex de la collectivité ou du service qui passe le marché.
   Direction départementale de l'Équipement des Alpes-Maritimes, service équipement transports – Centre administratif départemental. Tél. : 93-83-91-83.
2. Mode de passation choisi : appel d'offres restreint.
3. Objet du marché : RN 204 – Liaison Nice-Cuneo-Turin. Études préalables d'une liaison Nice-Breil-Tende.
   Nature et quantités des produits ou des prestations à fournir, caractéristiques générales de l'*ouvrage* :
   Études préalables au sens de la circulaire du 2-01-86 d'au moins six variantes (avec sous-variantes éventuelles) de liaison entre Nice et Tende.
4. Délai d'exécution ou de livraison envisagé : Quatre mois.
5. Forme juridique que devra revêtir le groupement attributaire du marché :
   Bureau d'études ou société d'ingénierie.
6. a) Date limite de réception des candidatures : 18 janvier 1988 à 16 h.
   b) Adresse où elle doivent être transmises : D.D.E. des Alpes-Maritimes. Service équipement et transports – Centre administratif départemental. B.P. n° 3 – 06028 Nice Cedex.
   c) Peuvent-elles être rédigées en langue étrangère ? : NON.
7. Date limite d'envoi des invitations à soumissionner : Sans objet.
8. Renseignements et justifications demandés concernant les qualités et capacités juridiques, techniques, économiques et financières des candidats (cf. art. 41 et 251 du code des marchés publics).
   Références récentes pour des études portant *sur des voies rapides* et autoroutières. Le bureau d'études ou la société *devra présenter* à l'appui de sa candidature les noms et C.V. des membres *spécialistes* de l'équipe pluridisciplinaire (spécialistes en géologie, tracés, ouvrages d'art *y compris* tunnels, hydraulique éventuellement, environnement) qui réalisera l'étude et de l'ingénieur généraliste chargé de la piloter.
9. Critères qui seront utilisés lors de l'attribution du marché : Sans objet.
10. Autres renseignements (facultatif) : Néant.
11. Date d'envoi de l'avis d'appel de candidatures à la publication chargée de l'insertion : 16 décembre 1987.
12. Adresse du service où l'on peut demander des renseignements :
    M. ASCANI ITPE, *chef* de la subdivision études et travaux routes nationales. Tél. : 93-83-91-83, poste 44.65 – Direction départementale de l'Équipement des Alpes-Maritimes – Service équipement transports – Centre administratif départements. B.P. n° 3 – 06028 Nice cedex.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LVMH

MOËT HENNESSY • LOUIS VUITTON

Assemblée générale ordinaire du 23 décembre 1987

L'assemblée générale ordinaire du 23 décembre 1987 a donné au conseil d'administration la faculté d'acheter et vendre en Bourse des actions de LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton, en vue de régulariser le marché, *conformément aux dispositions* de la loi *sur* les sociétés commerciales.

Le nombre d'actions à acquérir ne pourra pas dépasser 1 million, soit près de 10 % du capital de la société.

D'autre part, il a été décidé d'installer le siège du nouveau groupe LVMH Moët Hennesy Louis Vuitton au 5, boulevard de Latour-Maubourg à Paris 7ᵉ, à compter du 1ᵉʳ novembre 1987.

Lors de cette assemblée générale, le président a confirmé les prévisions de résultat après impôt, annoncées au mois de juin dernier, de 1,3 *milliard de francs*.

EUROPE 1 COMMUNICATION

Le conseil d'administration d'Europe 1 Communication s'est réuni le 22 décembre 1987 sous la présidence de M. Frank Tenot pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1987.

Le résultat consolidé (encore provisoire) du groupe Europe 1 Communication ressort à 56 800 000 F contre 20 740 000 F au 30 septembre 1986.

Pour la part du groupe, il s'établit à 40 800 000 contre 642 000 F en 1986.

Le résultat net de la société mère Europe 1 Communication s'établit à 29 553 000 F au 30 septembre 1987, alors qu'il s'était élevé à 12 074 000 F au 30 septembre 1986.

Afin de marquer sa confiance dans le développement du groupe Europe 1 Communication, le conseil proposera la reprise de la politique de distribution de dividende.

Pour cette année, il proposera à l'assemblée générale, dont la date est fixée au 14 mars 1988 à Monaco, la distribution d'un dividende de 6 F net par action, soit 30 % du résultat net de la société, représentant un revenu global de 9 F.

Il n'avait pas été distribué de dividende au titre du résultat arrêté le 30 septembre 1986.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS ASTORG

Le conseil d'administration de la Compagnie d'investissements Astorg, réuni le 14 décembre, sous la présidence de Gérard Worms, a constaté qu'à la suite de l'augmentation de capital réalisée *en septembre*, la Compagnie dispose actuellement de liquidités d'un montant supérieur à 350 MF. Sans, bien entendu, pouvoir encore se prononcer sur le bénéfice de l'exercice, qui dépendra notamment des cours moyens de décembre des participations cotées, le conseil a examiné les conséquences prévisibles pour Astorg de la crise boursière. Il a constaté qu'elles se traduiront pour la compagnie par la constitution, en 1987, de provisions importantes dont le montant toutefois sera largement couvert par les plus-values de cession dégagées et les revenus courants de l'année.

Enfin, il a pris acte de l'entrée d'Astorg, à hauteur de 40 %, dans le capital d'Ambre, société d'assemblage et de distribution de montres dont le développement est rapide, et qui présente pour Astorg, compte tenu des modalités de la prise de participation, des perspectives de rendement et de rentabilité appréciables.

SICAV

La Banque Nationale de Paris crée NATIO EPARGNE RETRAITE

NATIO EPARGNE RETRAITE est une nouvelle SICAV composée d'actions et d'obligations françaises diversifiées.

Réservée aux personnes physiques désireuses de se constituer un PLAN D'EPARGNE RETRAITE, cette SICAV a pour objet de permettre à ses actionnaires de bénéficier des avantages fiscaux offerts par la loi du 17 juin 1987 sur les Plans d'Epargne en vue de la retraite.

La valeur unitaire de l'action est à l'origine de F 100 et le droit d'entrée limité à 2,75 %, réduit à 2 % pour les souscriptions automatiques au PLAN D'EPARGNE RETRAITE B.N.P.



Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Schlumberger

Schlumberger a annoncé le 23 décembre 1987, à New-York, la conclusion d'un accord avec le gouvernement des Etats-Unis sur le caractère imposable aux Etats-Unis des opérations de logging offshore effectuées de 1970 à 1986 au large des côtes nord-américaines.

A la suite de cet accord, Schlumberger enregistre une reprise de provision nette d'environ 222 millions de dollars (soit 0,81 dollar par action). Cette somme, qui correspond à la différence entre les provisions que Schlumberger avait passées dans ses livres et le montant de la transaction avec les autorités fiscales des Etats-Unis, viendra s'ajouter aux résultats du quatrième trimestre.

A partir de 1987, les opérations de logging offshore seront soumises à l'imposition en vigueur aux Etats-Unis.

LOCATEL

L'assemblée générale mixte de Locatel, qui s'est réunie le 23 décembre 1987, sous la présidence de M. Jacques Guggenheim, a procédé à la modification de l'article 17 des statuts afin de le mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 17 juin 1987 *relative* à la possibilité *offerte* aux actionnaires *d'opter* pour le paiement en actions de tout ou partie du *dividende en distribution*.

L'assemblée a ensuite approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 1987.

Après *dotation* aux amortissements et provisions de 128,6 millions de francs contre 153,8 *millions de francs pour l'exercice précédent*, le bénéfice de l'exercice s'établit à 9 428 205 francs contre 9 064 814 francs.

Le revenu afférent à chaque action a été fixé à 20,25 francs, ce montant comprenant un dividende distribué de 13,50 francs et le droit à récupération de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 6,75 francs ; ce dividende unitaire est équivalent à celui distribué au titre de l'exercice précédent mais s'applique à 610 831 actions *contre* 589 112, *ce qui* porte la distribution *totale* de 7,95 *millions* de francs pour l'exercice précédent à 8,25 *millions* de francs pour l'exercice 1986-1987.

L'assemblée générale a donné quitus entier et définitif pour leur gestion à MM. Marcel Blanot, Jean-Pierre Bourbier, Michel Dubail, Didier Lancrey-Javal, Pierre Lepage, Michel Rapoport et Jacques Rouze, administrateurs sortants. Elle a par *ailleurs élu au poste d'administrateur* M. Alain Bravo, *directeur* général adjoint de la division Télédistribution de la Compagnie générale des Eaux, et M. François Gerin, directeur pour les activités audiovisuelles de la Lyonnaise des Eaux.

Le conseil d'administration de la société, qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée, a arrêté la date de mise en paiement du dividende de l'exercice 1986-1987 au 30 décembre 1987.

Marchés financiers

OPA dans l'informatique américaine

Le constructeur américain Prime Computer Inc part à l'assaut de Computervision, le pionnier de la conception assistée par ordinateur *(CAO) qui occupe aujourd'hui le* troisième rang mondial.

Le président de Prime, M. Joe Henson, a écrit à Computervision pour lui indiquer qu'il déposerait le lundi 28 décembre une offre d'achat à 13,50 dollars l'action, ce qui représente un débours total de 390 millions de dollars (plus de 2 milliards *de francs)*.

Fondée en 1975, Computervision a *plongé dans le rouge en 1985* avec 80 millions de dollars de pertes. Orientée à l'origine vers les gros et moyens clients, elle s'est tournée vers les PME et PMI, qui représentent aujourd'hui *la moitié* de ses ventes. Son ralliement au printemps 1987 au standard du marché et le lancement d'une nouvelle station de travail lui ont permis de redresser la situation et de renouer avec les bénéfices dès le dernier trimestre de 1986. La restructuration sous la houlette d'un nouveau patron, M. Robert Gable, assortie de suppressions d'emplois, a permis de faire remonter *la productivité* par employé de 93 000 dollars, à la fin *de 1985*, à 117 000 dollars un an plus tard.

A la suite de ses difficultés, l'entreprise a perdu sa première *place sur le marché de la CAO : elle* est devancée par IBM, qui en occupe 24 %, et Intergraph (15 %) contre 12 % pour Computervision. Prime, constructeur d'ordinateurs, arrive de son côté à la huitième place dans ce classement établi pour 1986 par *Datatech International*, avec 3,4 % du marché.

Les attaques hostiles sont rares dans l'industrie informatique, en raison des risques encourus de fuite des cerveaux. Mais le président de Prime a précisé qu'il avait pris langue avec son concurrent dès 1985.

Une médaille pour Reebok

Reebok international, entreprise *américaine spécialisée dans les* articles de sport, particulièrement les chaussures, est la société la plus rentable des Etats-Unis, selon le magazine *Forbes* qui a étudié *880 sociétés. Reebok a son siège à* Canton (Massachusetts). *Forbes* ajoute que, durant les douze derniers mois, la rentabilité de la société a augmenté de 52 %, et de *200 % en trois ans. Cette récom*pense accordée à Reebok international est d'autant plus remarquable que les entreprises occidentales fabricant des chaussures de sport connaissent des *difficultés dues à la* concurrence de pays en voie de développement particulièrement l'Asie du Sud-Est.

Astorg (groupe Suez) prévoit d'importantes provisions sur son portefeuille.

La Compagnie d'investissements Astorg, filiale de Suez, sera obligée, en raison de la crise boursière, de prévoir d'importantes provisions sur son portefeuille. Mais leur montant sera *« largement couvert »*, précise la compagnie, par les plus-values réalisées sur les cessions et les revenus courants de l'année. A la suite de l'augmentation de capital *réalisée en septembre*, Astorg dispose en outre de plus de 350 millions de francs de liquidités. La compagnie annonce par ailleurs qu'elle vient de prendre 40 % dans le capi*tal d'Ambre, société spécialisée dans* l'assemblage et la distribution de montres (environ 100 millions de francs de chiffre d'affaires), installée dans le Doubs.

La banque Odier Bungener Courvoisier prend une participation dans la charge Puget

La banque Odier Bungener Cour*voisier (OBC) a pris une petite par*ticipation (2 %) dans la charge Puget et Cie, dont le groupe Barclays Bank vient d'acquérir 70 % du capital, les fondateurs de la charge en conservant *20 %*. Seule banque française à entrer dans le capital de la charge, OBC souligne que cet investissement, symbolique sur le plan financier, est destiné à renforcer son activité traditionnelle de gestion de patrimoine.

AGRICULTURE

Deux cent mille veaux engraissés aux hormones dans l'Ouest

La société hollandaise Denkavit sur la sellette

Des policiers du SRPJ de Caen se rendront prochainement aux Pays-Bas *pour entendre* les dirigeants de la société néerlandaise Denkavit, après l'inculpation de plusieurs employés de *la filiale française* pour *« trafic et administration de substances anabolisantes » (le Monde* daté 27-28 décembre). En révélant cette affaire qui porterait sur l'engraissement illicite de deux cent mille veaux en Bretagne et en Normandie, le quotidien, *la Presse de la Manche* a *soulevé* un problème hélas toujours d'actualité dans les régions d'élevage.

Le 26 juillet 1986 déjà, le tribunal correctionnel de Saint-Omer (Pas-de-Calais) avait condamné deux employés de Denkavit-France, dont le siège est à Bapeaume-lès-Rouen, à des peines de prison et à des amendes pour vente de substances œstrogènes à des éleveurs vendéens *et bretons en 1982. L'enquête avait* aussi révélé qu'un laboratoire de Rânes (Orne), la Société de façonnage de Normandie (SFAN), était impliqué dans un trafic d'hormones prohibées. Son directeur fut arrêté et détenu pendant huit semaines avant d'être libéré. *Les* choses en étaient restées là jusqu'à l'inculpation de onze personnes, dont plusieurs techniciens de Denkavit-France, par le juge d'instruction du tribunal de grande instance d'Argentan, M. Patrice Lemonnier.

L'enquête a permis de découvrir que cette société, qui produit et commercialise 80 000 tonnes d'aliments pour bétail par an et approvisionne plusieurs centaines d'éleveurs en France, faisait produire par la SFAN des *substances anabolisantes* interdites. Il reste à mesurer l'ampleur du phénomène, au moment où va entrer en vigueur (le 1er janvier 1988) la nouvelle réglementation communautaire interdisant l'implant d'hormones de croissance.

Avec *les substances incriminées* (on parle d'œstradiol et de nandralène, dont l'injection est déjà prohibée par une loi de juillet 1984), un jeune veau peut gagner, à partir *d'un poids moyen, une douzaine de* kilos par rapport à un veau élevé normalement, nous précise notre correspondant à Alençon, Marcel Vannier. Le cours du veau d'élevage *se situant entre 20 et 25 francs le* kilo vif, le bénéfice d'une opération de « dopage » est substantiel. Au dernier marché de L'Aigle, l'un des plus gros de l'Orne, le 22 décembre, *on notait cependant une baisse des* cours de 50 francs à 150 francs par animal, les professionnels anticipant déjà sur l'application des nouvelles mesures européennes. D'après les *premiers éléments de l'enquête*, il apparaît que des éleveurs en difficulté financière se sont vu conseiller l'utilisation d'anabolisants pour améliorer leurs revenus. Ils devaient *alors attendre deux à trois semaines* pour vendre leurs bêtes, afin que les traces d'implants aient disparu. On s'attendait ces jours derniers à une réaction des associations de consommateurs, qui pourraient lancer une nouvelle campagne de boycot du veau tant qu'un label n'assurera pas une garantie de qualité. Les éleveurs risquent de perdre à nouveau la confiance des ménagères.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



calberson

Les comptes consolidés du 1er semestre 1987 font apparaître pour le groupe un CA de 2 875 millions de francs, conduisant à un résultat courant de 166 millions de francs et à un résultat comptable de 177 millions de francs *avant impôts* sur les sociétés et participation des salariés. Dans le dernier montant, la part du groupe représente 156 millions de francs.

Comme il s'agit de la première conso*lidation semestrielle* du groupe Calberson, il n'y pas de comparaison possible avec le premier semestre de 1986.

Toutefois, comme le périmètre de consolidation est sensiblement le même que celui du 31 décembre 1986 (*il ne* comprend donc pas encore les sociétés du sous-groupe Hermann Ludwig, *acquises courant 1987*), le niveau des chiffres ci-dessus laisse présager que le résultat de l'ensemble de l'exercice *devrait* être du même ordre que celui de 1986, qui, rappelons-le, comportait plusieurs éléments positifs exceptionnels.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1986

	18 déc.	23 déc.
Valeurs franç. à rev. variable	73,2	
Valeurs industrielles	78,2	
Valeurs étrangères	95,3	
Pétroles-Energie	73	
Chimie	71,4	
Métallurgie, mécanique	78,6	
Electricité, électronique	64,8	
Bâtiment et matériaux	89,1	
Ind. de consommat. non alim.	78,6	
Agro-alimentaire	85,6	
Distribution	69,8	
Transports, loisirs, services	73,1	
Assurances	60,7	
Crédit banque	59,1	
Sicomi	78,1	
Immobilier et foncier	86,7	
Investissement et portefeuille	60,7	
Base 100 : 28 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	97	
Emprunts d'Etat	98,6	
Emprunts garantis et assimilés	96,5	
Sociétés	96,7	
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	2 467,7	
Valeurs étrangères	3 443,1	
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	354,06	
Valeurs étrangères	465,73	
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des val. franç. à rev. fixe	116,72	
Emprunt d'Etat	113,96	
Emprunts garantis et assimilés	113,99	
Sociétés	116,46	

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	281,7	289,7
Produits de base	182,7	188,6
Construction	316,6	333,3
Biens d'équipement	204,8	210,2
Biens de consom. durables	391,9	403,6
Biens de consom. non durables	381,8	387,6
Biens de consom. alimentaires	344,4	352,1
Services	275,4	281,9
Sociétés financières	340,9	354,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	292,8	298,9
Valeurs industrielles	270,9	278,3

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général 225,4

La COB et l'évaluation des titres

La Commission des opérations en Bourse (COB) publie une communication rappelant les règles qui doivent *être respectées pour l'évaluation* des titres détenus par les sociétés cotées.

Le communiqué souligne notamment que :

1) Le classement en titres, dont la valeur d'inventaire peut relever de critères autres que le cours de Bourse, est soumis par le code de commerce à des conditions précises de justification de ce classement et de permanence des méthodes : c'est le cas des titres *de participation* ;

2) Les titres de placement et les autres titres immobilisés cotés doivent toujours été évalués au cours de Bourse ;

3) Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) sont évalués d'après le critère fixe lors de l'entrée dans le patrimoine de la société détentrice. Leur classement dans cette rubrique doit entraîner la *publication dans l'annexe* des tableaux explicatifs recommandés par le Conseil national de comptabilité ;

4) Les parts de capital détenues en application d'accords restreignant les possibilités de revente, par exemple par des membres des groupes d'actionnaires stables des sociétés privatisées, constituent soit des titres de participation soit des TIAP, selon la durée de conservation envisagée, en *fonction* des liens entre les sociétés concernées.

La COB rappelle qu'aucune compensation des plus-values et moins-values latentes n'est autorisée, sauf à l'intérieur de la catégorie des titres de placements. Elle demande que soient fournies dans l'annexe tout spécialement à la clôture de l'exercice 1987 toutes informations utiles :

– Sur les méthodes appliquées pour *l'évaluation des différents* groupes de titres ;

– Au cas éventuel de changement de méthode, sur les justifications du changement et les données permettant de rétablir la comparabilité avec l'exercice précédent ;

– Lorsque des titres sont évalués *sans référence au cours de Bourse, sur* l'écart entre la valeur retenue et celle qui aurait résulté des cours de Bourse.

Corée du Sud

Hausse de 98,6 % de la Bourse de Séoul

La Bourse de Séoul a fermé ses portes, le samedi 26 décembre, pour les *fêtes de fin d'année*, sur une hausse impressionnante de 98,6 % depuis janvier, ont indiqué des responsables du marché.

L'indice général, qui avait ouvert l'année à *264,82*, a atteint le niveau record de 525,83 samedi pour la dernière séance de 1987, au milieu des *serpentins* et des *manifestations* de joie des boursiers.

Le volume des transactions a également presque doublé à 20 000 milliards de wons (*137,5 milliards de francs*).

Le nombre des actionnaires en Corée du Sud atteint désormais presque 3 millions, contre 1,1 million il y a un an et 2,3 millions en *juin, selon les responsables de la* Bourse.

Séoul sera sans doute l'une des rares places asiatiques avec Tokyo à terminer l'année sur une hausse. A la veille de Noël, Hongkong, Singapour et Sydney étaient encore dans le rouge par rapport à leurs niveaux du *1er janvier*.

TOKYO, 28 déc. ↑

Une hausse de justesse

La dernière séance de l'année 1987 *aura été encore mouvementée* à la Bourse de Tokyo. L'indice Nikkei a effectué un plongeon vertigineux, le lundi 28 décembre, en *perdant jusqu'à* 590 yens, avant de rebondir pour terminer en hausse de 30,56 yens, à 21 564. *Les principaux établissements financiers*, soucieux de ne pas finir l'année sur une baisse de l'indicateur, ont acheté des titres. Cette hausse met fin à cinq jours de recul. Toutefois, l'inquiétude persistait en raison du repli record du dollar qui a déjà entraîné, samedi, une chute de 587,5 yens de l'indice des 225 valeurs industrielles. La Bourse, qui n'était ouverte que pour une demi-journée lundi, est fermée pendant une semaine. Elle ouvrira à nouveau le 4 janvier, également pour une demi-séance. Le marché des changes, pour sa part, sera fermé du 1er au 3 janvier.

A l'approche de la nouvelle année, beaucoup d'investisseurs demeurent très prudents quant à l'évolution des valeurs japonaises en 1988.

VALEURS	Cours du 25 déc.	Cours du 28 déc.
Akaï	423	411
Bridgestone	1 190	1 180
Canon	935	925
Fuji Bank	3 070	3 030
Honda Motors	1 300	1 300
Matsushita Electric	2 150	2 090
Mitsubishi Heavy	546	520
Sony Corp.	4 790	4 750
Toyota Motors	1 850	1 840

FAITS ET RÉSULTATS

● **Echec de la fusion PanAm-Braniff.** – Après Jimmy Goldsmith *et le raider Kirk Kerkorian*, c'est au tour de Braniff de renoncer à reprendre la compagnie PanAm. Les présidents des deux compagnies avaient pourtant signé, le 9 décembre, un accord prévoyant la fusion de leurs sociétés, mais à condition que les syndicats du personnel acceptent 200 millions de dollars d'économies salariales par an. N'ayant pas obtenu de réponse, le 22 décembre, Braniff a décidé d'abandonner son projet.

● **BNP : prévision de résultats en baisse.** – Les résultats nets consolidés de la BNP devraient se *situer en deçà* des 3,2 milliards de francs réalisés en 1986, qui marquaient une progression de 50 % sur 1985, selon un communiqué publié par la banque.

Toutefois, la BNP note que le dividende par action ou par certificat d'investissement sera maintenu à 16,50 F comme en 1986, soit un rendement supérieur à 6 %, en dépit d'un capital augmenté de 10 % en septembre par distribution d'actions gratuites.

Sur les neuf premiers mois de l'exercice, le résultat brut d'exploitation du groupe, ajoute la BNP, est en baisse de 6 % sur la même période de 1986. La crise financière du quatrième trimestre ne permet pas à la banque d'espérer une amélioration de la tendance.

● **Nord-Est : + 25 % pour les résultats 1987.** – La société Nord-Est (groupe Paribas) a annoncé que le résultat consolidé *1987* du groupe devrait, *« après prise en charge de la totalité des effets de la crise boursière »*, dépasser d'« environ 10 % » celui de l'exercice précédent.

Ces prévisions s'entendent *« à conditions comparables »*, précise la société financière, selon laquelle les résultats devraient, en fait, *« dépasser de 25 % ceux publiés l'année dernière, qui avaient été affectés par la consolidation des pertes de Sofresid et de Vallourec »*. En 1986, rappelle-t-on, Nord-Est *avait réalisé un résultat* consolidé de 112,9 millions de francs.

● **Finovelec prend 10 % de Kréon.** – La société de capital-risque Finovelec (Société financière d'innovation) a annoncé qu'elle venait de prendre une participation de 10 % dans la société Kréon. *Kréon* vient de mettre au point un procédé de numérisation de volume en trois dimensions et de reproduction de ce volume dans un bloc de bois et de résine.

Grâce à ce système, cette société, créée en décembre 1986, compte commercialiser, au premier semestre 1988, auprès des commerçants, une machine qui sculptera électroniquement les bustes des clients pour une *somme* de 2 000 F à 4 000 F, précise-t-on chez Finovelec, qui table sur un chiffre d'affaires de 15 millions de francs en 1988.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	901	865 o	Metallurg. Minière	95 50	....
Alain Manoukian	205	200 50	Métrologie Internat.	305	....
Amault & Associés	395	....	Métroservice	130	....
Asystel	250	....	M.M.B.M.	449	....
B.A.C.	450	....	Molex	165	....
B. Demachy & Assoc.	361	....	Navale-Delmas	550	....
B.I.C.M.	680	....	Olivetti-Logabax	219 80	200 o
B.I.P.	400	....	Org. Gest. Fin.	320	....
Bolloré Technologies	889	....	Petit Bateau	141	....
Boiron	610	....	Petrofigaz	329	....
Câbles de Lyon	905	....	Pier Import	146	....
Calberson	563	....	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	....
Canal Plus	382	....	Razel	765	....
Cardif	1100	....	St-Gobain Emballage	923	....
C.D.M.E.	770	....	St-Honoré Matignon	121	....
C. Equip. Elect.	297	....	S.C.G.P.M.	146 70	133 80 o
C.E.G.I.D.	611	635	Segin	250	260
C.E.G.E.P.	150	....	Sema-Metra	446	....
C.E.P.-Communication	917	....	S.E.P.	811	....
C.G.I. Informatique	451	....	S.E.P.R.	987	....
Ciments d'Origny	380	....	Sligos	960	....
C.N.I.M.	291 20	....	S.M.T. Goupil	205	....
Concept	200	....	Sodinforg	613	....
Conforama	456	....	Sofibus	379	....
Dafsa	188	....	Sopra	335 40	....
Dauphin O.T.A.	2701	....	TF 1	173	....
Devanlay	1400	....	Union Financ. de Fr.	430	....
Deville	758	....	Valeurs de France	305	....
Drouot-Ch. convert.	....	....			
Editions Belfond	124	....			
Elec. S. Dassault	379	....			
Elysées Investiss.	18 10	....			
Expand	395	....			
Filipacchi	326 40	....			
Guintoli	586	....			
Guy Degrenne	928	963 c			
I.C.C.	218	....			
IDIA	125 50	....			
I.G.F.	90	....			
IM2	95	....			
Int. Metal Service	171	....			
La Commande Electro.	204	....			
Le gd livre du mois	170	....			
Loca Investissement	253	....			
Locamic	169 40	....			
Manutan	260	....			
Media Immobilier	261	....			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES (*)

le 24-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1200	75	182	–	–	–	–	–	–
Paribas	320	–	39	–	–	–	25	–	–
Peugeot	1100	1,50	90	–	–	–	–	–	–
Thomson-CSF	1200	–	–	40	–	–	–	–	–
Elf-Aquitaine	240	1,20	22	31	–	–	25	32	–
Midi	1000	245	280	–	–	–	58	–	–

(*) Cours indicatifs en raison de la suspension des cotations jeudi 24 décembre en fin de matinée.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 déc. 1987

Nombre de contrats : 28 138

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	99,80	98,60	97,70	97,25
Précédent	100	98,40	97,50	96,95

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,4325 F ↓

Le dollar s'est effrité sur les marchés des changes à Tokyo, puis en Europe. La devise américaine a clôturé, lundi 28 décembre, à 123,55 yens, après avoir commencé la journée à 123,87 yens, avant de descendre jusqu'à 123,30, à son niveau le plus bas jamais atteint. A Paris, dans un marché calme, le dollar perdait 8 centimes, à 5,4325 F contre 5,5125 F jeudi 24.

FRANCFORT	23 déc.	28 déc.
Dollar (en DM)	1,6360	1,6010
TOKYO	25 déc.	28 déc.
Dollar (en yens)	125,20	123,55

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 déc.) ...... 7 3/4-7 13/16 %
New-York (24 déc.) .. 6 5/8-6 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	23 déc.	24 déc.
Valeurs françaises	74	
Valeurs étrangères	97,6	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ... 289,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	23 déc.	24 déc.
Industrielles	2 005,64	1 999,67

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	23 déc.	24 déc.
Industrielles	1 419,40	1 432,30
Mines d'or	304,30	303,70
Fonds d'Etat	....	

TOKYO

	26 déc.	28 déc.
Nikkei Dow Jones	21 533,44	21 564
Indice général	1 717,51	1 725,83

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,4300	5,4350	– 10	+ 10	+ 25	+ 50	+ 200	+ 300
$ can.	4,1625	4,1727	– 40	– 8	– 57	– 22	– 101	+ 6
Yen (100)	4,3579	4,3990	+ 120	+ 158	+ 277	+ 320	+ 915	+ 1037
DM	3,3863	3,3916	+ 104	+ 140	+ 250	+ 287	+ 817	+ 904
Florin	3,1091	3,0136	+ 78	+ 93	+ 188	+ 199	+ 583	+ 651
FB (100)	16,1896	16,2190	+ 134	+ 253	+ 365	+ 213	+ 1351	+ 2022
FS	4,1721	4,1808	+ 134	+ 169	+ 313	+ 356	+ 1097	+ 1156
L (1 000)	4,6036	4,6118	– 145	– 109	– 260	– 211	– 695	– 576
£	10,0781	10,0955	– 62	– 3	– 95	– 16	– 217	+ 6

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	7 15/16	8 1/16	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16
DM	3 3/8	3 5/8	3 5/8	3 3/4	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8
Florin	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 11/16	4 13/16
F.B. (100)	/	/	/	/	/	/	/	/
F.S.	0 1/8	0 5/8	3 7/16	3 9/16	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16
L (1 000)	10 1/4	11 1/4	11	11 1/2	11 1/8	11 5/8	11 1/8	11 7/8
£	8 1/8	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 11/16	8 13/16	9 1/16	9 3/16
F. franç.	7 7/8	8 1/8	9	9 1/4	9	9 1/4	9 1/16	9 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la Place.

Marchés financiers

Cours relevés à 17 h 08

BOURSE DU 24 DECEMBRE

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1806	4,5 % 1973	1745	....	....	....
4128	C.N.E. 3 %	4150	....	....	....
1053	B.N.P. T.P.	1080	....	....	....
1030	C.C.F. T.P.	1030	....	....	....
1036	Créd. Lyon. T.P.	1036	1038	1038	....
1200	Renault T.P.	1290	....	....	....
1725	Rhône-Poul. T.P.	1715	....	....	....
1220	St-Gobain T.P.	1230	....	....	....
1150	Thomson T.P.	1140	....	....	....
320	Accor	332	....	....	....
415	Agence Havas	438	....	....	....
520	Air Liquide	519	....	....	....
2000	Alcatel	2015	....	....	....
1280	Als. Superm.	1280	1280	1280	....
230	A.L.S.P.I.	228	223	227	− 0 44
255	Alsthom ★	253 20	255 10	254 50	+ 0 51
1520	Arjom. Prioux	1619	....	....	....
330	Aussedat-Rey	343	....	....	....
760	Aux. Entrepr. ★	835	845	858	+ 2 87
705	Av. Dassault ★	779	767	762	− 2 18
280	BAFIP	295	....	....	....
280	Bail-Equipem. ★	261	262	270	+ 3 45
940	Bail Investiss.	971	972	982	+ 1 13
280	B.N.P. C.I.	262	....	....	....
380	Cie Bancaire ★	350	349	335	− 4 29
240	Bazar H.-V.	252	260	262	+ 3 97
340	Béghin-Say ★	334	337	334	....
610	Berger (Mé)	606	606	606	....
485	Bic ★	490	490	490	....
725	B.I.S.	728	727	730	+ 0 27
2210	Bongrain S.A.	2230	....	....	....
935	Bouygues	959	....	....	....
63	B.P. France ★	63 10	66	67	+ 6 18
4380	B.S.N.	4398	....	....	....
1450	Cap Gem. S. ★	1435	1450	1459	+ 1 67
1140	Carnaud	1135	....	....	....
2480	Carrefour ★	2516	2540	2521	+ 0 20
117	Casino	121 80	120 10	120	− 1 48
100	Casino A.D.P.	102	102	102	....
....	C.C.M.C.	925	925	925	....
630	Cetelem	633	634	640	+ 1 11
510	Cerus	516	....	....	....
1250	C.F.A.O.	1280	....	....	....
220	C.G.E.	224 20	....	....	....
775	C.G.I.P. ★	784	780	783	− 0 13
750	Chargeurs S.A.	789	....	....	....
885	Ciments Franç. ★	881	890	885	+ 0 45
350	Club Méditer. ★	358	354 70	353	− 1 40
150	Codetel ★	162 80	160	164 90	+ 1 29
325	Cofimeg	343	336	340	− 0 87
1780	Colas	1779	....	....	....
200	Compt. Entrepr.	212 20	200 10	202 50	− 4 57
510	Compt. Mod. ★	546	546	549	+ 0 55
920	Créd. Foncier	930	....	....	....
360	Crédit F. Imm.	363	....	....	....
107	C.C.F.	107 60	....	....	....
510	Créd. Lyon. (CI)	510	....	....	....
610	Crédit Nat. ★	629	635	645	+ 2 54
140	Crouzet ★	140	140 10	146	+ 4 29
2060	Damart S.A.	2140	....	....	....
315	Darty ★	305	313	314 80	+ 3 21
245	Darty (DP)	256 50	249 80	251	+ 1 76
1470	De Dietrich	1475	1500	1435	− 2 71
210	Dév. R.d.C. (Li)	215 50	230	230	+ 6 73
445	D.M.C.	442	450	441	− 0 23
285	Drouot Assur.	290	....	....	....
1340	Docks France ★	1350	1375	1360	....
540	Dumez ★	539	539	538	− 0 19
1090	Eaux (Gén.)	1120	1120	1105	− 1 34
935	Ecco ★	990	1010	1058	+ 6 87
650	Electrofinancière	675	....	....	....
210	Elf-Aquitaine	225	232	230	+ 2 22
195	— (certific.)	208	....	....	....
445	Epeda-B-Faure	445	....	....	....
1990	Essilor	2000	2010	1970	− 1 50
1400	Essilor Int. (DP)	1430	1430	1434	+ 0 28
280	Esso S.A.F. ★	303	299 90	305	+ 0 66
1180	Eurafrance	1320	1402	1397	+ 5 83
810	Eurocom ★	809	805	799	− 1 24
2850	Euromarché	2980	2980	2900	− 2 68
420	Europe n° 1 ★	415	414	426	+ 2 65
25	Eurotunnel	25	26	25	....
930	Eurx ★	925	939	938	+ 1 41
435	Facom	434 90	430	405	− 6 88
945	Fichet-Bauche	955	....	....	....
210	Finextel ★	213	211 50	214	+ 0 47
78	Fives-Lille	80	....	....	....
990	Fromageries Bel	971	1011	1010	+ 4 02
890	Gal. Lafayette ★	920	945	900	− 2 17
205	Gascogne	224	235	235	+ 4 91
1110	Gaz et Eaux	1065	1090	1135	+ 6 57
280	Géophysique ★	297	310	298	+ 0 34
1800	Gerland	1850	1890	1890	+ 2 16
420	GTM-Entrepose	387	387	394	+ 1 81
435	Guyenne-Gas. ★	421	420 20	430	+ 2 14
1730	Hachette ★	1720	1749	1734	+ 0 81
425	Hénin (La)	440	445	444	+ 0 91
1300	Hutchinson	1300	....	....	....
139	Imétal	138 90	....	....	....
320	Imm. Plaine-M.	338	338	340	+ 1 19
925	Ingénico	982	....	....	....
3380	Inst. Mérieux	3250	3250	3125	− 3 85
550	Interbail ★	544	538	528	− 2 94
620	Intertechnique	612	615	614	+ 0 33
720	J. Lefebvre	742	750	741	− 0 13
925	Lab. Bellon	954	951	951	− 0 31
1230	Lafarge-Coppée	1262	1270	1270	+ 0 63
1300	Lebon ★	1305	1335	1307	+ 0 15
2250	Legrand ★	2240	2249	2250	+ 0 45
1580	Legrand (DP) ★	1700	1711	1712	+ 0 71
400	Leroy-Somer ★	415	420	415	....
1470	Lesieur	1480	....	....	....
760	Locabail Immob.	761	777	770	+ 1 18
365	Locafrance ★	355	358	362	+ 1 97
900	Locindus	948	927	899	− 5 17
185	Luchaire	165 10	160	165	− 0 06
1540	L.V.M.H.	1800	....	....	....
1210	Lyonn. Eaux ★	1230	1220	1240	+ 0 81
45	Mais. Phénix	45 80	45 10	45	− 1 75
290	Majorette (Ly)	310	331	331	+ 6 77
235	Mar. Wendel ★	245	252	247	+ 0 82
2390	Marcell	2390	....	....	....
1380	Matra	1410	....	....	....
1410	Merlin-Gerin ★	1490	1490	1460	− 2 01
194	Michelin	192	....	....	....
1180	Midi (Cie)	1205	1225	1210	+ 0 41
183	Midland Bk SA ★	183	185	185	+ 1 09
850	Min. Salsig. (Me)	700	680	680	− 2 86
30	M.M. Penarroya	27	27	27 90	+ 3 33
42	Moulinex	42 90	43 90	42 70	− 0 47
730	Navig. Mixte	744	....	....	....
78	Nord-Est	86	....	....	....
270	Nordon (Ny)	275	270	270	− 1 82
340	Nouvelles Gal.	356 10	....	....	....
640	Occident. (Gén.)	664	....	....	....
875	Omn. F. Paris	840	....	....	....
194	Olida-Caby	207	....	....	....
210	Opfi-Paribas	232	229 10	233	+ 0 43
2680	Oréal (L')	2697	2698	2674	− 0 85
325	Paribas	322	322	323	+ 0 31
360	Paris-Résc. ★	360	362	376	+ 4 44
880	Pechelbronn ★	690	686	690	....
235	Penhoet	250	250	250	....
660	Pernod-Ricard ★	690	700	700	+ 1 45
925	Peugeot S.A.	970	993	993	+ 2 37
12	Pocklain	12 50	....	....	....
440	Poliet	445	....	....	....
855	P.M. Labinal	888	....	....	....
2300	Presses Cité ★	2420	2350	2480	+ 2 48
1150	Prétabail Sic.	1175	1175	1175	....
480	Primagaz	534	526	540	+ 1 12
400	Printemps ★	413 10	425	413	− 0 02
1430	Promodès	1390	1371	1450	+ 4 32
950	Radiotechn.	962	....	....	....
74	Raff. Dist. Total	79 90	....	....	....
3000	Redoute (La) ★	3120	3035	3090	− 0 96
280	Robur financière	295	294	294	− 0 34
860	Roussel-Uclaf	712	....	....	....
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3650	R. Impériale (Ly)	3850	3850	3850	....
154	Sade	155	155	155	....
1390	Sagem ★	1405	1400	1460	+ 3 91
410	Saint-Gobain	428	....	....	....
1170	St-Louis	1060	....	....	....
925	Salomon	892	900	900	+ 0 90
1110	Salvepar	565	570	570	+ 0 88
480	Sanofi ★	505	515	502	− 0 59
385	S.A.T. ★	365	368	370	+ 1 37
29	Saulnes-Chât. (B)	30 80	....	....	....
870	Saupiquet (Na)	905	921	921	+ 1 77
280	Schneider ★	254 90	249	253	− 0 75
77	S.C.O.A.	76	78	78	+ 2 63
615	S.C.R.E.G.	612	....	....	....
690	Seb ★	684	687	687	+ 0 44
480	Sefimeg ★	485	480	483	− 0 41
1090	S.F.I.M.	1100	1115	1140	+ 3 64
32	S.G.E.	32 90	33 15	33	+ 0 30
310	Signaux ★	314 90	314	318	+ 0 98
880	Silic	800	795	779	− 2 63
610	Simco-U.P.H. ★	614	615	612	− 0 33
330	Simnor (Li)	330	335	335	+ 1 52
780	Skis Rossignol	830	819	850	+ 2 41
685	Slimineo	734	736	735	+ 0 14
290	Société Générale	292	....	....	....
172	Sodecco	172	172	172	....
148	Sodero (Na)	152	150	150	− 1 32
2130	Sodexho ★	2160	2150	2230	+ 3 24
90	Sogeval (Ny)	93	94 50	94 50	+ 1 61
280	Sogerap	252	260	267	+ 5 95
2400	Sommer-Allib. ★	2415	2400	2419	+ 0 17
520	Source Perrier	526	....	....	....
555	Sovac ★	562	562	555	− 1 25
340	Spie-Batignol.	346	....	....	....
340	Strafor ★	345	333 10	350	+ 1 45
275	Suez	279	....	....	....
280	Synthélabo ★	256	257	260	+ 1 56
505	Talcs Luzenac	503	....	....	....
2810	Tél. Elect.	3044	3043	3100	+ 1 84
775	Thomson-C.S.F.	780	785	785	+ 0 64
350	Total (CFP) ★	353	355	355	+ 0 57
71	— (certific.)	73	73 50	74	+ 1 37
790	T.R.T. ★	801	815	816	+ 1 87
345	U.F.B.	360 70	365	360 10	− 0 17
600	U.I.C. ★	615	620	610	− 0 81
585	U.I.F. ★	585	589	572	− 2 22
835	U.I.S.	840	840	830	− 1 19
153	U.C.B. ★	153	151 60	156	+ 1 96
740	Unibail	741	740	730	− 1 48
410	Valéo	424	....	....	....
40	Vallourec	44 40	....	....	....
280	Via Banque	296	298	290 50	− 1 86
460	Elf-Gabon	469	....	....	....
113	Amax Inc.	115	....	....	....
130	Amer. Express	128 50	....	....	....
153	Amer. Teleph.	155 50	....	....	....
97	Anglo Amer. C.	100 10	....	....	....
515	Angold	535	....	....	....
875	BASF (Akt)	878	....	....	....
905	Bayer	913	....	....	....
104	Buffelsfont.	110	....	....	....
116	Chase Manh.	115 80	....	....	....
54	De Beers	54	....	....	....
1370	Deutsche Bank	1378	....	....	....
795	Dresdner Bank	790	....	....	....
87	Driefontein Cal	73 10	....	....	....
475	Du Pont-Nem.	493	....	....	....
....	Eastman Kodak	277	....	....	....
48	East Rand	50 55	....	....	....
185	Electrolux	188	....	....	....
149	Ericsson	154 50	....	....	....
215	Exxon Corp.	218	....	....	....
425	Ford Motors	430	....	....	....
72	Freegold	72 80	....	....	....
86	Gencor	86 20	....	....	....
250	Gén. Electr.	285	....	....	....
345	Gén. Belgique	365	....	....	....
345	Gen. Motors	339 50	....	....	....
80	Goldfields	93	....	....	....
47	Gd Metropolitain	46 90	....	....	....
80	Harmony	84 60	....	....	....
51	Hitachi	52	....	....	....
870	Hoechst Akt.	872	....	....	....
111	Imp. Chemical	117 50	....	....	....
645	IBM	659	....	....	....
250	ITT	262	....	....	....
162	Ito-Yokado	163 20	....	....	....
93	Matsushita	96 95	....	....	....
890	Merck	883	....	....	....
360	Minnesota M.	351 50	....	....	....
205	Mobil Corp.	209	....	....	....
176	Morgan J.P.	183	....	....	....
35000	Nestlé	35300	....	....	....
117	Norsk Hydro	123	....	....	....
166	Obil	178	....	....	....
1300	Petrofina	1308	....	....	....
505	Philip Morris	504	....	....	....
81	Philips	81 20	....	....	....
81	Placer Dome	85 50	....	....	....
350	Quilmès	365	....	....	....
435	Randfontein	465	....	....	....
590	Royal Dutch	618	....	....	....
34	Rio Tinto Zinc	35 50	....	....	....
65	St Helena Co	68	....	....	....
163	Schlumberger	169	....	....	....
101	Shell transp.	104	....	....	....
1250	Siemens A.G.	1263	....	....	....
220	Sony	213	....	....	....
205	T.D.K.	210	....	....	....
26	Toshiba Corp.	27 20	....	....	....
320	Unilever	325	....	....	....
188	Unit. Techn.	194	....	....	....
560	Vaal Reefs	605	....	....	....
270	Volvo	272	....	....	....
250	West Deep	258	....	....	....
315	Xerox Corp.	326	....	....	....
1 56	Zambia Corp.	1 66	....	....	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	....	..
Emp. 8,80 % 77	....	5 193
9,80 % 78/93	....	4 445
10,80 % 79/94	....	3 305
13,25 % 80/90	....	7 421
13,80 % 81/89	....	13 006
16,20 % 82/90	....	15 357
16 % juin 82	....	8 699
14,60 % févr. 83	....	12 280
13,40 % déc. 83	114 70	0 146
12,20 % oct. 84	....	2 600
11 % févr. 85	106 45	9 252
10,26 % mars 86	101 60	8 073
ORT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	99 30	5 792
OAT 8,90 % 1997	103 25	0 325
OAT 9,80 % 1996	99 35	8 633
Ch. France 3 %	136	..
CNB Bques janv. 82	....	4 228
CNB Paribas	....	4 228
CNB Suez	....	4 228
CNI janv. 82	....	4 228
PTT 11,20 % 85	....	0 928
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	....	5 797
CNT 9 % 86	....	5 798
CRH 10,90 % déc. 85	....	9 676
Mérologie I. 8 % 5/7	70	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	500	....
Agache (Sté Fin.)	1499	....
A.G.E. (St Cent.)	433	....
Applic. Hydraul.	710	....
Arbel	386	....
Astorg	163	....
Avenir Publicité	351	....
Bain C. Monaco	163	....
Banque Hypoth. Eur.	390	....
Béghin-Say (C.I.)	233	....
B.G.L.	582	....
Blanzy-Ouest	580	....
B.N.P. Intercontin.	176 90	....
Bénédictine	6000	....
Bon-Marché	835	....
B.T.P.	133	....
Cail	480	....
Cambodge	769	....
C.A.M.E.	145	....
Campenon Bern.	252	....
Carbone-Lorraine	467	....
C.E.G.Frig.	455 50	....
Centen. Blanzy	1890	....
Centrest (Ny)	164	166
Carabati	110	105 60 o
Chambourcy (M.)	650	650
Champex (Ny)	143	138 50
C.I.C. (Franc. de)	228	....
C.I. Maritime	660	....
Citram (B)	350	351
Clause	410	....
Cofradel (Ly)	1020	1010
Cogifi	238	....
Comiphos	305	....
Cie Industrielle	1970	....
Comp. Lyon-Alem.	278	....
Concorde (La)	740	....
C.M.P.	14 20	....
Créd. Gén. Ind.	500	....
Cr. Universel (Cie)	540	....
Créditel	138	....
Darblay S.A.	365	....
Delalande S.A.	900	....
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1500	....
Didot-Bottin	820	....
Eaux Bass. Vichy	1170	1081 o
Eaux Vittel	1750	....
Economats Centre	350	319 50 o
Electro-Banque	270	....
Elf-Antargaz	700	....
E.L.M. Leblanc	600	570 e
Ensil-Bretagne	200	....
Entrepôts Paris	374	388 d
Epargne (B)	2700	2650
Europ. Accumul.	31	....
Eternit	1660	....
Finalens	155	....
FIPP	141 10	154 20 d
Fnac	406	435 d
Foncière (Cie)	377	....
Fonc. Lyonnaise	921	....
Foncina	520	....
Forinter	1080	....
Fougerolle	236 10	....
France I.A.R.D.	201	....
France (La)	4055	....
From. Paul Renard	402	362 o
GAN	648	....
Gaumont	330	....
Gévelot	416 80	....
Gr. Fin. Constr.	437	....
Gde Mod. Paris	304	....
Groupe Victoire	372	....
G. Transp. Ind.	510	....
H.E.F.	94 80	....
Immindo S.A.	460	....
Immivest	280	....
Immobail	380 20	....
Immobanque	692	....
Immob. Marseille	5920	....
Immofice	480	....
Invest. (Sté Cent.)	2900	....
Jaeger	114 60	....
Lafitte-Bail	422	....
Lambert Frères	179	....
Lille-Bonnières	435	....
Loca-Expansion	265 50	....
Locafinancière	324	....
Locatel	610	....
Louvre (Sté)	1010	....
Lucia	812	....
Machines Bull	....	....
Magasins Uniprix	150	....
Magnant S.A.	111	....
Machines Part.	201	....
Métal Déployé	360	....
Mors	74 10	67 50 o
Navig. (Nat. de)	35 30	....
OPB Paribas	150	....
Optorg	149	....
Oréal (L') C.I.	1290	....
Origny-Desvroise	890	....
Palais Nouveauté	339	371 50 d
Paribas-CIP	309	....
Paris France	171	....
Paris-Orléans	240	....
Partenbail	237	....
Patern. Rieq. Div.	1296	....
Pathé-Cinéma	296	....
Pechiney (cert. inv.)	221	....
Piles Wonder	828	....
Piper-Heidsieck	441	....
P.L.M.	99	....
Porcher	355	....
Promodès	842	....
Providence S.A.	1260	....
Publicis	2010	....
Raff. Souf. R.	67	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	320	....
Ricqlès-Zan	184	....
Rochefortaise S.A.	845	....
Rochette-Cenpa	24 30	....
Rosario (Fin.)	790	722 o
Roudière	205	....
Rougier et Fils	43 20	....
Sacer	437 40	....
SAFAA	285	....
Safic-Alcan	800	....
SAFT	845	....
Saga	164	....
St-Gobain C.I.	441 50	....
Salins du Midi	439	....
Santa-Fé	138	....
Satam	82	....
Savoisienne (M)	250	238 o
SCAC	381	....
Senelle Maubeuge	250	....
S.E.P. (M)	146	151 80
Serv. Equip. Véh.	66 50	....
Sicli	235	215 o
Sicotel	311	....
Siminor	210	230 d
Sipb (Plant. Hévéas)	354	....
Sté Générale-CIP	244	....
Sofal financière	1620	....
Sofical	699	....
Soffo	480	....
Soficomi	695	....
S.O.F.I.P. (M)	130	130
Sofragi	840	....
Soudure Autog.	300	....
Souvbail	590	....
S.P.I.	504	....
Squibb	....	....
Suez (Fin. de)-CIP	283	....
Stemi	765	....
Taittinger	1245	....
Testut-Aequitas	319	....
Tour Eiffel	400	....
Ufiner S.M.D.	501	....
U.A.P.	236	....
U.T.A.	805	....
Veuve Clicquot	2330	....
Vicat	1139	....
Viniprix	1128	....
Virax	88	....
Waterman S.A.	630	....
Brass. du Maroc	128	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	693	....
Akzo	281	....
Alcan Alum.	138	....
Algemeine Bank	112	....
American Brands	252 90	....
Am. Petrofina	285	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	110	....
Banco de Santander	260	....
Bco Pop Espanol	335	....
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1925	....
B. Régl. Internat.	44750	....
Br. Lambert	330	....
Canadian-Pacific	82 10	....
CIR	15	....
Commerzbank	710	....
Dart. and Kraft	259	....
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	494	....
Gén. Belgique	365	....
Gevaert	800	....
Glaxo	102	....
Goodyear	328	....
Grace and Co	137	....
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	312	....
I.C. Industries	170	....
Johannesburg	750	....
Kubota	22	....
Latonia	278	....
Midland Bank Plc	37	....
Mineral-Ressourc.	65 50	....
Nixdorf	1895	....
Noranda	102 10	....
Olivetti	19 90	....
Pakhoed Holding	170	....
Pfizer Inc.	285	....
Procter Gamble	490	....
Ricoh Cy Ltd	46	....
Rolinco	224	....
Robeco	245 50	....
Rodamco	426	....
Saipem	12	....
Shell fr. (port.)	96	....
S.K.F. Aktiebolag	176	....
Steel Cy of Can.	93	....
Tenneco	220	....
Thorn EMI	53	....
Toray Indust. inc	31 10	....
Vieille Montagne	846	....
Wagons-Lits	540	....
West Rand	17 80	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	230	....
Calciphos	153	....
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogenbor	135	....
C. Occid. Forestière	180	....
Copmex	261	....
Dubois Inv. (Certo.)	570	596
Gachot	74 50	....
Hoogovens	260	....
Metroservice (bons)	13 50	....
Nicolas	460	....
Paramelle-R.D.	3400	....
Réalkon	320	....
Romanto N.V.	182 80	....
S.P.R.	324	....
Sté Lecteurs du Monde	760	....
Ulinex	380	....
Union Brasseries	118 30	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 638	5 508	5 330	5 830
ECU	6 967	6 961	....	....
Allemagne (100 DM)	338 030	338 100	327 500	345 500
Belgique (100 F)	16 164	16 173	15 800	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	300 320	300 440	291	309
Danemark (100 krd)	87 880	87 950	84	91
Norvège (100 k)	86 560	86 650	83	90
Grande-Bretagne (£ 1)	10 067	10 082	9 800	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 290	4 270	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 605	4 607	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	416 520	417 250	403 500	423 500
Suède (100 krs)	93 090	93 200	89	95
Autriche (100 sch)	48	48 060	46 550	49 400
Espagne (100 pes.)	4 987	4 980	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 134	4 132	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 241	4 207	4 070	4 470
Japon (100 yens)	4 370	4 373	4 220	4 400

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/12
Or fin (kilo en barre)	86900	86400
Or fin (en lingot)	86400	86300
Pièce française (20 fr)	546	549
Pièce française (10 fr)	425	425
Pièce suisse (20 fr)	586	585
Pièce latine (20 fr)	498	495
Souverain	643	642
Pièce de 20 dollars	3075	3075
Pièce de 10 dollars	1520	1570
Pièce de 5 dollars	925	925
Pièce de 50 pesos	3405	3395
Pièce de 10 florins	520	520
Or Londres	483 25	483 70
Or Zurich	482	484
Or Hongkong	484 05	483 95
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 24/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	692 24	675 36
Actilion	183 61	178 70
Actions France	377 30	363 56
Action Invest.	329 19	314 26
Actions sélectives	487 88	470 25
Aedificandi	593 09	582 01
A.G.F. Actions (ex-CIP)	945 02	921 97
A.G.F. 5000	476 24	464 82
A.G.F. ECU	1048 59	1038 21
A.G.F. Interfonds	404 04	394 19
A.G.F. Invest	90 70	88 49
A.G.F. OBLIG.	1051 41	1048 18
A.G.F. Sécurité	10448 72	10448 72
Agfimo	549 62	536 21
Abeil	214 31	206 56
A.L.T.O.	187 52	180 74
Amsci-Gan	4553 48	4442 48
Amérique-Valor	568 55	538 32
Amplitude	460 46	447 05
Arbitrages court terme	5585 07	5583 89 ◆
Argonautes	329 82	318 44
Associa Première	23958 63	23958 63
Associc	1184 19	1184 19
Aurecic	1380 54	1340 33
Axa Europe	112 34	107 25
Axa Investissements	97 48	93 06
Bourse-Investiss.	386 11	368 80
Bred Associations	2683 19	2675 16
Bred International	79 82	78 25
Capital Plus	1704 03	1704 03
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	326 59	314 03
Corail court terme	1284 87	1284 87
Corail Indefi. tx	1053 40	1033 25
Cortexa	818 01	780 92
Credinter	449 04	435 98
Croissance France	225 41	215 70
Croissance Immobilière	535 18	510 91
Croissance Marcoo	2464 35	2392 57
Croissance Prestige	301 51	287 84
Drouot-France	524 50	500 72
Drouot-Investiss.	856 24	826 96
Drouot-Sécurité	237 41	226 64
Drouot-Sélection	132 57	126 65
Ecocic	1194 54	1176 89
Ecureuil Privatisations	311 83	302 75
Elicoop Sicav	11468 93	11468 93
Elf-Valeurs	7377 92	7197 87
Energie	230 02	219 59
Epargic	2850 02	2847 17
Eparcourt Sicav	4136 01	4124 70
Epargne Associations	24717 22	24680 20
Epargne-Capital	7978 84	7899 84
Epargne-Croiss.	1341 38	1305 48
Epargne-Industr.	627 52	599 05
Epargne-Inter	572 07	556 76
Epargne J	54268 36	54268 36
Epargne-Long-Terme	1847 70	1803 60
Epargne-Oblig.	190 13	185 04
Epargne-Ouest	1024 81	1024 81
Epargne-Unie	1062 69	1014 49
Epargne-Valeur	378 11	367 89
Eparoblig	1204 33	1201 93 ◆
Epsilon	1006 57	996 70
Eurinvest Croissance	1058 97	1009 04
Eurinvest Rendement	1052 38	1004 65
Euroic	9227 02	9090 66
Euro-Croissance	488 19	483 68
Eurodyn	955 28	923 85
Euro-Gan	3808 36	3635 67
Extrême Orient Sicav	518 90	503 79
Finord Placement	61373 53	61189 96
Finord Valorisation	13438 83	13176 30
Fonsicav (div. par 10)	11023 92	11023 92
Fondinal	240 05	229 17
France-Gan	4808 34	4590 87
France-Garantie	280 48	279 92
France-Investiss.	388 35	370 74
France-Net	122 90	121 68
France-Obligations	438 69	434 35
Francic	325 72	317 20
Francic Pierre	95	92 23
Francic Régions	900 17	873 95
Fructi-Associations	1362 61	1362 61
Fructicapi	309 48	304 91
Fructicourt	107731 80	107731 80
Fructidor	240 41	236 86
Fructifrance	641 92	626 26
Fructimmo	229 45	223 85
Fructivalor	429 29	418 81
Fructiser	83481 78	83273 80
Fructi ECU	571 78	569 33
Fructi-Première	11300 84	11133 83
Fructioblig	1009 13	1008 12
Gestilion	58210 77	58066 61 ◆
Gestion Amérique	291 72	278 49
Gest. France Europe	81 73	78 02 ◆
Gestion Orient	162 74	155 36
Gestion Sécuricourt	10821 19	10714 05 ◆
Gestion Sicavimmo	684 63	653 58
Gestion Uni-Japon	1412 84	1348 77
Gestion Associations	140 18	137 11
Gestion Indo-Suez	621 29	593 12
Gestion Immobil. Int.	556 68	531 72
Gestion Mobilière	587 54	560 90
Gestion Multi-Oblig.	382 60	374 80
Gest. Rendement	460 84	439 94
Gestion sécurité	373 61	356 67
Gest. Sél. France	615 46	587 55
Haussmann Associat.	1204 88	1204 88
Haussmann court terme	1222 44	1222 44
Haussmann Epargne	1392 59	1392 59
Haussmann Europe	1895 27	1817 13
Haussmann France	783 20	764 69
Haussmann Oblicrois.	1238 45	1238 45
Haussmann Obligation	1443 13	1360 97
Horizon	1015 43	985 65
Interoblig.	11591 20	11146 38
Intereffect France	393 77	375 91
Intervaleurs Indust.	508 31	493 35
Invest. net	14626 02	14595 83 ◆
Invest. Obligataire	18175 30	18139 02 ◆
Japacic	162 84	158 10
Jeune épargne	229 55	226 16
Laffitte-Amérique	236 72	225 03
Laffitte-crt-terme	59894	59894
Laffitte-Expansion	717 11	684 59
Laffitte-France	270 57	258 30
Laffitte-Immobilier	224 72	214 53
Laffitte-Japon	318 64	304 19
Laffitte-Oblig.	144 10	137 57
Laffitte-Placements	65191 24	65191 24
Laffitte-Rend.	206 12	196 77
Laffitte-Tokyo	1287 02	1228 65
Lion-Associations	11582 76	11582 76
Lion court terme	117201 76	117201 76
Lion-Institutionnels	23860 73	23601 73
Lionplus	723 24	716 08
Livret portefeuille	573 68	558 97
Méditerranée	143 62	137 11
Monimax	26188 63	26188 63
Mobiplus	74502 92	74502 92
Mobipierre	61727 69	61727 69
Mondiale Investissem.	400 64	392 47
Monecic	5624 56	5624 56
Monedan	52287 27	52287 27
Moné J.	55881 55	55881 55
Monelaffitte	273436 86	273436 86
Monevalor	63893 13	63893 13
Mutuelle Unie Sél.	135 38	129 22
Natio-Assoc.	6259 83	6247 34
Natio-Epargne	13721 68	13585 72
Natio-Court terme	203957	203957
Natio-Immobilier	985 70	930 12
Natio-Inter.	1137 19	[illegible]
Natio-Obligations	535 88	521 34
Natio-Patrimoine	1241 78	[illegible]
Natio-Placements	85323 34	85323 34
Natio-Revenu	1018 57	[illegible]
Natio-Sécurité	11006 15	[illegible]
Natio-Valeurs	593 50	[illegible]
Nippon-Gan	4851 83	[illegible]
Nord-Sud Développ.	1189 50	[illegible]
Nomas IF	12403 39	[illegible]
Oblicic Régions	1036 77	1021 45
Oblicoop Sicav	1338 15	1311 91
Obligations Convert.	393 74	375 89
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

ESPAGNE : un mort et neuf blessés

Attentat contre un bar de Barcelone fréquenté par des militaires américains

Un marin américain a été tué et neuf autres ont été blessés dans un attentat à la grenade, le samedi 26 décembre, contre un bar de Barcelone. Les victimes appartenaient aux équipages du destroyer *Thorn* et de la frégate *Beary*, deux bâtiments de l'US Navy ancrés dans le port de la capitale catalane.

A Washington, le département d'Etat a exprimé, dimanche, sa *« tristesse et sa colère »* et dénoncé *« l'attaque de terroristes contre des marins américains désarmés et hors service, célébrant les fêtes »*. Le porte-parole a précisé que les Etats-Unis *« coopéraient entièrement »* à l'enquête des autorités espagnoles.

Un représentant du Pentagone a par ailleurs indiqué, dimanche, que toutes les permissions à terre avaient été supprimées pour les six cents marins américains des deux navires qui font actuellement relâche à Barcelone.

BARCELONE
de notre envoyé spécial

L'attentat s'est produit dans le club Iruna, un établissement loué par les forces armées américaines pour procurer des loisirs aux soldats en permission des deux navires. Vers 18 heures, un homme de *« petite taille »* et de *« type arabe »*, selon des témoins, s'est approché de l'entrée de l'Iruna gardée par deux membres de la police militaire et a lancé deux grenades à l'intérieur des locaux dans lesquels se trouvaient une trentaine de personnes, pour la plupart des « marines ». Le soldat Ronald Strong, vingt-deux ans, criblé d'éclats de grenade, est décédé dimanche à l'aube dans un hôpital de Barcelone.

L'explosion, qui a détruit tout l'intérieur du club, a été revendiqué par deux organisations séparatistes catalanes, Terra Lliure (Terre libre) et l'Armée rouge catalane de libération. Mais les enquêteurs espagnols, comme le consul américain à Barcelone, semblent plutôt s'orienter vers une piste *« internationale »*, ce qui pourrait facilement se traduire par « proche-orientale ».

Si l'attentat porte la marque du terrorisme international, il illustre la volonté affichée par certains groupes de frapper partout, que ce soit en RFA, en Grèce ou, cette fois, en Espagne. Si, en revanche, il est effectivement l'œuvre d'un groupe indépendantiste catalan, il démontre que le sentiment anti-américain reste encore bien ancré dans un secteur activiste qui associe politiquement les intérêts américains à ceux de l'Etat espagnol qu'il combat au nom de l'indépendance.

Les intérêts américains avaient déjà été la cible d'un attentat à Barcelone le 14 octobre dernier : une bombe avait alors explosé devant le consulat des Etats-Unis, faisant huit blessés très légers. L'action avait été revendiquée par Terra Lliure. Mais l'action anti-américaine la plus grave remonte au 13 avril 1985 : ce jour-là, l'organisation Djihad islamique avait fait sauter un restaurant proche de la base aérienne de Torrejon, le Descanso, dans la banlieue nord de Madrid. L'établissement était normalement fréquenté par des militaires de la base voisine. Mais l'attentat n'avait fait aucune victime américaine. En revanche, dix-huit Espagnols y avaient trouvé la mort.

L'attentat de samedi est le point d'orgue d'une année 1987 chargée en terrorisme pour l'Espagne, qu'il soit « maison » (avec les Basques), ou d'importation. Durant l'année 1987, qui aura été la plus lourde en victimes depuis sept ans (cinquante-trois morts), l'Espagne a connu les deux plus graves attentats de son histoire démocratique, si l'on excepte l'attentat contre le Descanso : le 19 juin, contre le supermarché Hipercor à Barcelone (vingt-trois morts) ; et, le 11 décembre, contre une caserne de la garde civile à Saragosse (Aragon), avec un bilan de onze morts. Ces deux attentats ont été revendiqués par l'ETA. – *(Intérim.)*

Le sommet de Ryad

Radio-Téhéran souligne les « divergences » au sein du Conseil de coopération

La radio iranienne a largement commenté, le dimanche 27 décembre, le sommet du Conseil de coopération du Golfe (CCG) réuni à Ryad, soulignant les *« divergences »* qui séparent, selon Téhéran, les six pays membres *« face à l'Iran »*. *« L'Arabie saoudite et le Koweït constituent la fraction opposée à l'Iran et qui souhaite une rupture avec Téhéran, alors qu'Oman et les Emirats arabes unis y sont hostiles et désirent un développement de leurs relations avec la République islamique »*, estime notamment la radio iranienne, qui ajoute : *« Le soutien de ces pays, en particulier du Koweït et de Ryad, au régime irakien les expose au danger d'une extension du conflit, même si l'Iran ne le souhaite pas. » « Malgré leurs dépenses militaires et l'alliance qui les unit, ces pays, faiblement peuplés, ne disposent pas d'un potentiel humain susceptible d'en faire une force dans la région »*, conclut Radio-Téhéran.

Dans le même temps, le gouvernement iranien a reconnu pour la première fois avoir produit des armes chimiques *« offensives »*. Présentant le budget au Parlement, le premier ministre, M. Mir Hossein Moussavi, a toutefois affirmé que son pays n'avait pas l'intention d'utiliser ces armes pour le moment. M. Moussavi a précisé à cette occasion que 41 % des dépenses budgétaires de l'année en cours avaient été consacrées aux dépenses militaires et que cette tendance se poursuivrait.

Le président du Parlement, M. Hachemi Rafsandjani, a pour sa part estimé que la guerre avait atteint *« un point crucial »*. – *(AFP).*

SRI-LANKA

La guérilla tamoule développe une action dans l'est

Colombo. – Au moins trente-deux personnes, principalement des civils, ont été tuées, dimanche 27 décembre, et dix-sept autres blessées à Batticaloa (est du pays) lors de deux attaques attribuées à des rebelles tamouls et lors d'une opération lancée, ensuite, par la police.

Des Tamouls, soupçonnés d'appartenir aux Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), principale organisation séparatiste, ont ouvert le feu sur des policiers qui faisaient des achats dans le plus grand marché de la ville. Les agresseurs se sont ensuite enfuis à bord d'un véhicule et la plupart des victimes sont, semble-t-il, des civils pris sous le feu. Selon les médecins, dix-neuf cadavres ont été amenés à l'hôpital de Batticaloa, et onze personnes y sont soignées pour des blessures par balles à la suite de l'attaque sur le marché. En outre, un policier tué et deux de ses collègues blessés dans l'attaque du marché ont été évacués sur Colombo, ont indiqué des témoins contactés par téléphone.

Les rebelles s'en sont ensuite pris à un commissariat de police voisin, qu'ils ont attaqué au mortier. Un obus a manqué sa cible et a explosé sur une habitation, faisant six blessés, selon des témoins. La police sri-lankaise, appelée en renfort, a tué au moins douze civils et mis le feu à des magasins en représailles, a-t-on déclaré au haut commissariat indien à Colombo. Les troupes indiennes, après avoir demandé le retrait de la police sri-lankaise, ont repris le contrôle de la situation, a-t-on ajouté de même source.

Selon les autorités de Colombo, la guérilla tamoule a déplacé le champ de ses opérations vers l'est de l'île, après avoir subi de sérieux revers dans son bastion de Jaffna, au nord. – *(AFP.)*

Mort de l'écrivain américain Anthony West

Le romancier et critique Anthony West, fils de H.G. Wells et de Rebecca West, est décédé dimanche 27 décembre dans le Connecticut, à l'âge de soixante-treize ans.

Critique au *New Yorker* pendant plus de vingt ans, Anthony West est notamment l'auteur d'une biographie de D.H. Lawrence, publiée en 1948, et d'une autre sur son père, publiée en 1984.

En 1955, Anthony West publiait un roman, *Héritage*, racontant l'histoire d'un enfant élevé par deux parents écrivains. Sa mère, Rebecca West, qui estimait que le livre était trop proche de la réalité, avait empêché sa parution en Grande-Bretagne, où le livre n'a été publié qu'après la mort de celle-ci, en 1983. – *(AP.)*

M. Séguin prévoit « un accord marquant dans l'histoire de l'UNEDIC »

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, se déclare *« serein »* avant la dernière séance de négociation entre les partenaires sociaux sur l'avenir de l'UNEDIC, le mercredi 30 décembre. *« J'estime que ce sera un accord marquant dans l'histoire de l'UNEDIC »*, affirme-t-il dans une interview aux *Echos* du 28 décembre. Si un tel accord se réalise, *« on sera sorti d'un système de simple assurance pour entrer dans un système de réinsertion incitative »*.

La place plus importante accordée à la formation par les partenaires sociaux justifie l'optimisme de M. Séguin, qui propose *« de coordonner nos politiques respectives (...) »* Mais, s'il se réjouit de cette perspective, le ministre n'entend pas revenir sur les obligations de l'UNEDIC, organisme paritaire. *« Il n'est pas question que le gouvernement le subventionne à fonds perdus »*, rappelle-t-il. *« La condition sine qua non »* de l'aide éventuelle, *« c'est que les partenaires se soient mis au préalable d'accord entre eux »*.

A propos des cas d'intervention d'experts, désignés par les comités d'entreprise, en matière de licenciement économique, qui a pour effet d'allonger les délais, M. Séguin s'inquiète par ailleurs d'un *« retournement de jurisprudence »* favorisé par certaines juridictions. *« Dans l'immédiat, je n'exclus pas une circulaire visant à prévenir les problèmes concrets qui peuvent se poser »*, annonce-t-il.

URSS

Aeroflot dans le collimateur

Moscou. – le ministère de l'aviation et la compagnie aérienne soviétique Aeroflot ont fait l'objet d'une critique en règle, le dimanche 27 décembre dans la *Pravda* qui a dénoncé le favoritisme et le népotisme régissant, en leur sein, les affectations dans les pays occidentaux.

« Les enfants, les sœurs, les gendres [des membres] *de l'appareil du ministère — du directeur de l'hôtel de l'aéroport de Moscou-Cheremetievo jusqu'aux vice-ministres — trouvent leur vocation dans des activités à l'étranger »* pour le compte d'Aeroflot, note le journal.

Sans préciser le nombre d'accidents survenus au cours de l'année, la *Pravda* note, d'autre part, que *« la fréquence des incidents ne diminue pas, ceux-ci étant dus pour moitié au bas niveau professionnel des équipages »*. De plus, les cas d'alcoolisme, constatés parmi les personnels navigant, ont augmenté de 60 % en 1987.

Le ministre de l'aviation, le général Alexandre Volkov, nommé en mai dernier, a déclaré pour sa part dans les *Izvestia* que la pénurie de carburant ne permettait pas d'augmenter suffisamment le nombre de vols pour répondre à la demande sur les lignes intérieures soviétiques.

Il a concédé qu'au moins jusqu'à l'an 2000, les passagers devront encore souvent attendre de longues heures — et parfois des jours — pour obtenir un billet d'avion aux comptoirs d'Aeroflot en URSS. — *(AFP.)*

Où trouver le Glenturret ?
Pure single Highland Malt 12 years old scotch whisky
Jusqu'ici on ne pouvait se le procurer qu'à la distillerie (la plus ancienne d'Ecosse, fondée en 1775). Aujourd'hui on peut le découvrir chez quelques rares spécialistes, passionnés de vieux whiskies, par exemple :
Le Memories,
12, rue de Ponthieu, Paris 8e
A consommer avec modération

Enfants de l'espace

Les stations orbitales du futur devront-elles aussi abriter des maternités ? Sans doute faudra-t-il y penser, puisque, à en croire un expert médical soviétique, des expériences réalisées lors de vols spatiaux ont révélé que des enfants de l'espace peuvent naître en dehors de la pesanteur terrestre.

« Il n'y a aucun obstacle à cela », a affirmé M. Oleg Gazenko, directeur de l'Institut pour les problèmes médicaux et biologiques au ministère soviétique de la santé, dans une interview publiée, le samedi 26 décembre, dans les *Izvestia*.

Chez des poissons, des mouches et *« quelques autres animaux »*, *« l'apesanteur n'a pas empêché l'apparition de nouvelles vies »*. Pourquoi l'homme ferait-il exception à la règle ? Il *ne fait nul doute, pour* M. Gazenko, que des enfants pourront naître de familles séjournant longtemps dans des stations lunaires ou orbitales, ou sur d'autres planètes que la Terre. Il reste à savoir comment cette « génération cosmique » parviendra à se réadapter aux conditions de vie sur cette terre qui leur sera « étrangère ». Sans doute, faudra-t-il alors se préoccuper de l'insertion de ces immigrés de l'espace !

Mais avant de devoir affronter ces problèmes encore fort lointains, les Soviétiques songent à des questions plus immédiates, telles que celles posées par un futur voyage vers Mars. Si l'expérience semble montrer que l'homme peut vivre en apesanteur pendant deux ans, rien n'indique qu'il puisse supporter plus longtemps l'absence de gravité et qu'il soit capable de résister à un voyage de trente mois vers la planète rouge. A moins, comme le suggère M. Gazenko, qu'ils ne partent à bord d'un *« grand vaisseau en forme de doughnut »* (beignet en couronne) dans lequel *« une force centrifuge pourrait imiter l'attraction terrestre »*.

Un tel vaisseau, a précisé l'expert soviétique, devrait toutefois disposer de salles d'expériences en apesanteur. Mais il ne cache pas que le passage brusque entre les zones soumises ou non à la gravité poserait des problèmes d'autant plus délicats à résoudre que cette soudaine différence de pesanteur est impossible à simuler sur Terre. — *(AFP, Reuter.)*

LATREILLE
SOLDES ANNUELS à tous nos rayons
62 rue St André-des-Arts 6e
Tél. 43.29.44.10
PARKING ATTENANT A NOS MAGASINS

JOYEUSES FÊTES
offrez-vous,
avec la garantie d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE
à partir de 2 150 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX PARDESSUS sur MESURE
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h.

● **Entretiens entre M. Mitterrand et M. Moubarak au Caire.** — *Au terme de son séjour privé en* Egypte, le président Mitterrand s'est entretenu, le samedi 26 décembre, avec le président Moubarak. M. Mitterrand était arrivé en Egypte, mercredi – en provenance de Djibouti, – afin d'y passer pour la deuxième année consécutive la fête de Noël. Les deux chefs d'Etat se sont rencontrés au palais présidentiel de Qubbah, et ont prolongé leur conversation au cours d'un déjeuner de travail.

● **L'Albanie reconnaît la RASD.** — L'Albanie est devenue, le samedi 26 décembre, le soixante-dixième pays à reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (RASD), proclamée par les rebelles du Front Polisario.





BOURSE DE PARIS

Matinée du 28 décembre

Baisse sensible

La semaine démarre à nouveau à la baisse. L'indicateur de tendance, après avoir ouvert en recul de – 1,48 %, descendait jusqu'à – 2,5 % durant les transactions de la matinée. A la hausse figuraient : Locindus (+ 4 %), Locabail Immobilier (+ 3,7 %), Lebon (+ 2,4 %), Interbail (+ 2,2 %), Casino ADP (+ 1,9 %), *Dassault* (+ 1,7 %), Bail Equipement (+ 1,4 %) et Docks de France (+ 1,9 %). En baisse, on notait Skis Rossignol (– 8 %), OPFI Paribas (– 7,3 %), CGIP (– 6,6 %), Eurafrance (– 6,5 %), SAT (– 6,4 %), BHV (– 6,4 %), BIC (– 6,1 %), SEB (– 6,1 %) *et GTM* (– 6 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	332	329 50	326
Agence Havas	416	410	411
Air Liquide (L')	519	503	500
Bancaire (Cie)	....	....	....
Bongrain	2230	2230	2220
Bouygues	958	950	930
B.S.N.	4398	4398	4325
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	758	740	745
Club Méditerranée	....	....	....
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1240	1210	1215
Michelin	192	183	183 50
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1600	1595	1560
Navig. Mixtes	744	729	716
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	....	....	....
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	428	431 20	425
Sanofi	....	....	....
Source Perrier	526	509	508
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	424	401	405

Le numéro du « Monde » daté 28 décembre 1987 a été tiré à 453 163 exemplaires

Le Japon va réduire ses importations de pétrole iranien

Les compagie pétrolières japonaises ont décidé de réduire de 30 % leurs achats de pétrole iranien apprend-on dans les milieux pétroliers. Cette décision, prise à la demande du ministère japonais du commerce extérieur et de l'industrie (MITI), répond à une forte pression des Etats-Unis qui veulent élargir leur embargo pétrolier aux autres pays occidentaux.

Tokyo a officiellement refusé de suivre les Américains. La moitié de ses besoins passe en effet par le Détroit d'Ormuz et cette dépendance rend le Japon très prudent vis-à-vis de Téhéran.

Mais officieusement, le gouvernement a agi auprès des compagnies pour qu'elles réduisent leurs achats (trois cent mille barils par jour actuellement). L'actuelle surproduction mondiale de brut facilite aussi cette réduction. – *(Reuter.)*

Nuit de la Saint Sylvestre
dans les prestigieux salons de
L'HOTEL MEURICE
de 21 heures à l'aube
DINER DANSANT
Grand Menu Gastronomique
Champagne Moet et Chandon *à discrétion*
1.350 F par personne
Prolongez la Fête en séjournant dans ce cadre enchanteur
1.200 F pour 2 personnes, service et petit-déjeuner inclus.
HOTEL MEURICE
228, rue de Rivoli 75001 PARIS
Réservations : 42.60.38.60

A B C D E F G